This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UFFREY ASPIN
BOOKS & PRINTS
SUTTON
IRE, ENGLAND

Vet. Fr. II A. 1220

TABLETTES D'UN CURIEUX,

OU

VARIÉTÉS HISTORIQUES,

LITTÉRAIRES ET MORALES.

TOME PREMIER.

A BRUXELLES;

Chez DUJARDIN, Libraire de la Cour,

ET A PARIS,

Chez DEFER DE MAISONNEUVE, Libraire,
rue du Foin Saint-Jacques.

1789.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 7 JUL 1975
OF OXFORD
LIBRARY

UNE perſonne, qui cultive les Lettres & qui les aime, avoit coutume de mettre à part le petit nombre de *brochures* & feuilles volantes qui lui ſembloient dignes d'être conſervées, & de faire tranſcrire dans divers ouvrages périodiques les morceaux les plus eſtimables & les plus faits pour ſurvivre à la feuille qui les publie. Ce ſont ces mêlanges que nous réuniſſons en deux volumes, & auxquels nous donnons le titre de *Tablettes d'un curieux*. Nous eſpérons qu'on trouvera que ce *Curieux* avoit quelque diſcernement dans le choix des débris qu'il vouloit ſauver du naufrage. Les ſeuls Mé-

moires de Louis XIV, inférés à la fin du premier volume, doivent être considérés comme un des plus précieux monumens du dernier siècle.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans le premier Volume.

DIALOGUE sur les Femmes, par feu M. l'Abbé Gagliani, pag. 1
Anecdotes sur Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois, & Maîtreſſe de Henri II, Roi de France, 23
Réflexions ſur l'Eſprit des Loix, par Maupertuis, 45
Eſſai ſur la Reine Éliſabeth, tirée des Œuvres du Chancelier Bacon, 68
*Teſtament de M. Fortuné Ricard, Maître d'Arithmétique, à D***,* 94
Mémoires hiſtoriques ſur Helvétius, 135
De la force du Caractère, 177
Anecdote, tirée d'un Manuſcrit Italien, 199
De la Préciſion dans le ſtyle, 213
Diſcours, pourquoi l'Eloquence eſt-elle moins floriſſante dans les Républiques

modernes, qu'elle ne l'étoit dans les anciennes, 220
Diverſes opinions ſur la mort de MADAME *première, femme de* MONSIEUR, *frère de LOUIS XIV,* 255
Notice ſur la Bruyère, 275
L'Eléphant dans la Lune, 312
De l'autorité de l'uſage ſur la Langue, 322
Mémoires de LOUIS XIV, ou diſcours de LOUIS XIV à Monſeigneur le DAUPHIN, 366

Fin de la Table du Tome premier.

DIALOGUE
SUR LES FEMMES.

Par feu M. l'Abbé GAGLIANI.

LE MARQUIS ET LE CHEVALIER.

LE MARQUIS.

COMMENT définiſſez-vous les femmes ?

LE CHEVALIER.

Un animal naturellement foible & malade.

LE MARQUIS.

Je conviens qu'elles ſont ſouvent l'un & l'autre ; mais je ſuis perſuadé que c'eſt un effet de l'éducation, du ſyſtême de

nos mœurs, & point du tout de la nature.

LE CHEVALIER.

Marquis, il y a dans le monde plus de nature & moins de violation de ſes loix que vous ne penſez : on eſt ce qu'on doit être. Il en eſt des hommes comme des bêtes ; la nature fait les plis, l'éducation & l'habitude y font le calus. Regardez les mains d'un laboureur, vous y verrez le tableau de la nature.

LE MARQUIS.

Vilain tableau ! Vous voulez donc que ce ſoit la nature qui ait fait les femmes foibles. Et les ſauvageſſes ?

LE CHEVALIER.

Elles le ſont auſſi.

LE MARQUIS.

Pas toutes, à ce qu'il me paroît.

LE CHEVALIER.

Je conviens qu'une ſauvageſſe, avec ſon bâton, roſſeroit quatre de nos Gen-

darmes ; mais prenez-garde que le ſauvage, avec ſa maſſue, en aſſommeroit douze : ainſi la proportion eſt toujours la même. Il eſt toujours vrai que la femme eſt naturellement foible. On remarque la même inégalité dans pluſieurs claſſes d'animaux. Comparez les coqs aux poules, les taureaux aux vaches. La femme eſt d'un cinquième plus petite que l'homme, & preſque d'un tiers moins forte.

LE MARQUIS.

Que concluez-vous donc de cette définition ?

LE CHEVALIER.

Que ces deux caractères de foibleſſe & de maladie nous donneront le ton général, la couleur eſſentielle du caractère du ſexe. Détaillez & appliquez cette théorie, & vous développerez tout. D'abord leur foibleſſe empêchera les femmes de s'adonner à tous les métiers qui exigent un certain degré de force & beaucoup de ſanté, comme les forges, la

maçonnerie, la manœuvre des vaiſſeaux, la guerre.....

LE MARQUIS.

Vous croyez que les femmes ne pourroient pas faire la guerre ? Moi, je penſe qu'elles ſe battent bien.

LE CHEVALIER.

Je le penſe auſſi ; mais elles ne coucheroient point au bivouac. Elles ont le courage d'affronter le péril, elles n'ont point la force de ſoutenir les fatigues.

LE MARQUIS.

Cela pourroit être. C'eſt un métier fatiguant que celui d'aſſommeur d'hommes ; quand je le faiſois, il m'a toujours paru qu'il en coûtoit trop de peines de tuer ſon ennemi. Cependant, ſi vous accordez le courage aux femmes, vous ſerez obligé de convenir qu'elles ont de la force.

LE CHEVALIER.

Point du tout : un mourant peut avoir bien du courage, ſans avoir aucune force.

Savez-vous ce que c'eſt que le courage ?

LE MARQUIS.

Voyons.

LE CHEVALIER.

L'effet d'une grandiſſime peur.

LE MARQUIS.

Si ce n'eſt pas là un paradoxe, je veux mourir.

LE CHEVALIER.

Paradoxe tant qu'il vous plaira ; il n'en eſt pas moins vrai. On ſe laiſſe courageuſement couper une jambe, parce qu'on a très-grande peur de mourir en la gardant. Un malade avale ſans répugnance une médecine qu'un homme en ſanté ne prendroit jamais : on ſe jette dans les flammes pour ſauver ſon coffre fort, parce qu'on a très-grande peur de perdre ſon argent ; ſi l'on y étoit indifférent, on ne ſe riſqueroit pas.

LE MARQUIS.

Mais ſi ces effets répondent à leurs

cauſes, le courage ne ſera donc, tout comme la peur, qu'une maladie de l'imagination.

LE CHEVALIER.

Rien n'eſt plus vrai : auſſi les gens ſages n'ont jamais de courage ; ils ſont prudens & modérés, ce qui veut dire poltrons : du plus au moins, il n'y a que les fous qui aient du courage. Me permettrez-vous d'ajouter que les François ſont la Nation la plus courageuſe qui exiſte ?

LE MARQUIS.

Après les Marattes des Indes, s'il vous plaît ; vous ne pouvez placer un éloge de ma Nation plus mal-à-propos : mais on vous connoît ; on ſait ce que vous valez.

LE CHEVALIER.

Grand merci ! Ainſi je ſoutiens que la femme eſt foible dans l'organiſation de ſes muſcles ; de-là ſa vie retirée, ſon attachement au mâle de ſon eſpèce, qui

fait ſon ſoutien, ſes occupations, ſes métiers, ſon habillement léger, &c.

LE MARQUIS.

Et pourquoi en faites-vous un être malade ?

LE CHEVALIER.

Parce qu'il l'eſt naturellement. D'abord elle eſt malade, comme tous les animaux, juſqu'à parfaite croiſſance; alors viennent ces ſymptômes ſi connus à toute la claſſe des bimanes; elle en eſt malade ſix jours par mois, l'un portant l'autre, ce qui fait au moins le cinquième de ſa vie. Enſuite viennent les groſſeſſes & les nourritures des enfans, qui, à le bien conſidérer, ſont deux très-gênantes maladies : elles n'ont donc que des intervalles de ſanté à travers une maladie continuelle. Leur caractère ſe reſſent de cet état preſqu'habituel : elles ſont careſſantes & engageantes, comme preſque tous les malades; cependant bruſques & fantaſques, par fois, comme les malades;

promptes à ſe fâcher, promptes à s'appaiſer. Elles cherchent la diſtraction, l'amuſement, un rien les amuſe comme les malades. Elles ont l'imagination conſtamment frappée : la peur, l'eſpérance, la joie, le déſeſpoir, le deſir, le dégoût ſe ſuccèdent plus rapidement, s'y impriment plus fortement dans leurs têtes, & s'effacent auſſi plus vîte. Elles aiment une longue retraite, &, par intervalle, une joyeuſe compagnie comme les malades. Voyez maintenant comment nous nous conduiſons avec elles ; & vous trouverez que nous agiſſons comme avec les malades. Nous les ſoignons, nous nous attendriſſons avec elles ; leurs larmes, vraies ou fauſſes, nous arrachent le cœur ; nous y prenons intérêt ; nous cherchons à les diſtraire, à les amuſer ; enſuite nous les laiſſons long-temps ſeules dans leurs appartemens ; puis nous les recherchons, les careſſons ; & puis nous.....

LE MARQUIS.

Allons, tranchez le mot ; ne vous arrêtez pas en ſi beau chemin.

LE CHEVALIER.

Oui, nous tâchons de les guérir en leur cauſant peut-être une nouvelle maladie.

LE MARQUIS.

Ajoutez qu'elles ne s'en fâchent pas ; & qu'elles prennent cela en patience, comme les malades qu'on ſaigne, ou à qui on applique des cauſtiques.

LE CHEVALIER.

Et c'eſt par la même raiſon qu'ont les malades de croire que tout ce qu'on leur fait, ſe fait pour leur bien, & qu'ils s'en portent mieux.

LE MARQUIS.

Mais lorſque le temps de tous ces dangers & de tous ces riſques eſt paſſé ?

LE CHEVALIER.

Alors elles ne ſont plus malades, j'en

conviens ; mais elles ſont nulles, vous en conviendrez auſſi.

LE MARQUIS.

Tenez, Chevalier, vous avez beau vouloir me perſuader que les femmes ſont des êtres malades pas eſſence, cela ne s'arrange pas dans ma tête ; s'il vous faut vos Napolitaines malades, je le veux bien pour vous faire plaiſir ; mais, pour nos Pariſiennes, je n'y faurois conſentir. Allez au Wauxhall, aux Boulevards, au bal de l'Opéra, & voyez un peu ces malades qui ont le diable au corps ; elles fatiguent dix danſeurs, à danſer les nuits entières, à veiller un Carnaval complet, ſans gagner un petit rhume ; & vous appellez cela des malades ?

LE CHEVALIER.

Mon cher Marquis, vous vous emparez de mes raiſons pour me faire des objections : c'eſt préciſément tout ce que vous venez de dire qui prouve que nous autres hommes ne ſaurions ni mieux com-

prendre, ni mieux définir, à la portée de notre intelligence, le naturel des femmes, qu'en les appellant des *êtres malades*, parce qu'elles nous reſſemblent parfaitement quand nous ſommes en état de maladie. N'avez-vous pas pris garde que quatre hommes ont de la peine à retenir un malade en convulſion, un frénétique, un enragé ? L'homme piqué de la tarentule a plus de force à danſer qu'aucun autre bien portant.

Cette force inégale, exceſſive, inconſtante, eſt préciſément un ſymptôme de maladie, & un effet de l'irritation prodigieuſe des nerfs agacés par une imagination échauffée. La tenſion des nerfs ſupplée à la foibleſſe naturelle des fibres & des muſcles. Auſſi, démontez l'imagination, & tout eſt par terre : chaſſez les violons, éteignez les bougies, diſſipez la joie, & ces éternelles danſeuſes ne pourront pas faire trente pas à pied pour rentrer chez elles, ſans être excédées de fatigue ; il leur faudra des voi-

tures & des chaises, ne fut-ce que pour traverser la rue.

LE MARQUIS.

Vous me battez à votre ordinaire ; parce que Dieu le veut ainsi. Malgré cela, je ne me sens pas persuadé de tout ce que vous venez de dire, & je n'en crois pas un mot. Je crois bien que vous avez raison dans l'état actuel des choses ; mais tout cela me paroît un effet de corruption, & point du tout de l'état de nature. Si on laissoit faire la nature sans la contrarier sans cesse, les femmes vaudroient autant que nous, à la différence près qu'elles seroient un peu plus délicates & plus gentilles.

LE CHEVALIER.

Marquis, badinage à part, croyez-vous qu'il existe une éducation au monde ?

LE MARQUIS.

Oh ! pour ce paradoxe là il est trop fort ; je vous conseille, en ami, de le mitiger, de l'adoucir un peu, ou bien,

ſi vous voulez, de l'expliquer : bien entendu que ce mot ſignifiera *rétracter*, comme dans les déclarations du Roi, *portant interprétation des édits précédens.*

LE CHEVALIER.

Je reſpecte vos conſeils ; ils ſont à ſuivre, & je m'en ſuis toujours bien trouvé : je m'expliquerai ; vous verrez ſi je me rétracte ou non. On a beaucoup parlé d'*éducation*, on en a écrit des volumes, &, comme de coutume, c'eſt encore une matière à défricher, un livre qui eſt à faire. Les trois quarts des effets de l'éducation, ſont la même choſe que la nature elle-même ; une néceſſité, une loi organique de notre eſpèce, un effet de notre conſtitution machinale. Il n'y a qu'une partie de l'éducation qui ne ſoit pas un inſtinct ; qui ne tienne pas à la nature ni à la conſtitution, & qui ſoit particulière à la ſeule eſpèce humaine ; mais ce n'eſt pas d'elle que dérive la différence entre l'homme & la femme : ainſi j'ai raiſon.

LE MARQUIS.

Comment ? Vous dites que l'éducation eſt un inſtinct.

LE CHEVALIER.

Oui ſans doute. Toutes les claſſes des bêtes ont leur éducation ; les unes dreſſent leurs petits à la chaſſe ; les autres à nager ; d'autres à connoître les pièges, leurs ennemis, leurs proies. L'homme & la femme inſtruiſent pareillement leurs enfans par inſtinct : ils les dreſſent à marcher, à manger, à parler ; ils les battent, & gravent en eux l'idée de la ſoumiſſion ; ils jettent par-là, les verges à la main, les fondemens du deſpotiſme, la *crainte* ; ils les pouponnent & élèvent l'édifice de la Monarchie, *l'honneur & la vanité* ; ils les embraſſent, les careſſent, jouent avec eux, pardonnent leurs eſpiégleries, leur parlent raiſon, & font naître en eux des idées républicaines de la vertu & de l'amour de ſa famille, qui ſe convertit enſuite en amour de la patrie.

LE MARQUIS.

Je vois que vous ſuivez ſcrupuleuſement les diviſions & le ſyſtême de Monteſquieu.

LE CHEVALIER.

Toute la morale eſt un inſtinct, mon cher ami, & ce n'eſt pas l'effet de l'éducation qui change, altère ou contrarie la nature ; les ſots ſe l'imaginent : tout eſt, au contraire, l'effet de la nature même qui nous indique & nous pouſſe à donner cette éducation, qui n'en eſt que le développement.

LE MARQUIS.

Mais quelle eſt donc cette partie de notre éducation qui ne tient point à la nature ni à l'inſtinct, & qui nous appartient excluſivement ?

LE CHEVALIER.

La Religion.

LE MARQUIS.

Ah ! j'entends : c'eſt pour cela qu'on

la dit ſurnaturelle, parce qu'elle eſt hors de la nature.

LE CHEVALIER.

La nature ne nous en a donné aucune trace, aucun inſtinct ; elle n'eſt abſolument propre à aucune eſpèce d'animaux ; c'eſt un préſent que nous devons tout entier à l'éducation, & tout homme qui n'auroit point été élevé, n'auroit à coup ſûr aucune ſorte de Religion : je m'en rapporte aux hommes ſauvages, trouvés dans les forêts de l'Europe. C'eſt bien la Religion toute ſeule qui diſtingue l'homme de la bête ; elle fait notre trait caractériſtique. Au lieu de définir l'homme un animal raiſonnable, il falloit l'appeller un animal religieux. Tous les animaux ſont raiſonnables ; l'homme ſeul eſt religieux. La morale, la vertu, le ſentiment, ſont un inſtinct en nous ; la croyance d'un être inviſible ne nous en vient point.

LE MARQUIS.

Vous me faites ſouvenir d'un Auteur, qui, pour prouver que l'éléphant étoit un être raiſonnable, rapportoit qu'on le voyoit rendre une eſpèce de culte à la lune, en allant religieuſement faire ſes ablutions à la rivière *les jours de la nouvelle* & de la pleine lune.

LE CHEVALIER.

Je ne crois pas que l'éléphant ait un culte ; mais ſi vous voyez un animal d'une figure quelconque, ſoit Rhinocéros, ou Tortue, ou Sapajou, ou Orang-outang, avoir l'idée des cauſes inviſibles, pariez que c'eſt un homme, ou qu'il le deviendra à la troiſième génération.

LE MARQUIS.

En quoi faites-vous donc conſiſter l'eſſence de cette idée de Religion ?

LE CHEVALIER.

A croire à l'exiſtence d'un ou de pluſieurs êtres qui ne ſoient apperçus par aucun de nos ſens, qui ſoient inviſibles,

impalpables, & cependant la cauſe de quelques phénomènes.

LE MARQUIS.

Et les bêtes ne croient-elles pas cela ?

LE CHEVALIER.

Non : du moins elles ne nous en donnent aucune marque. La bête voit venir l'ouragan, elle a peur, ſe cache, & attend qu'il ſoit paſſé. L'homme voit l'ouragan, imagine qu'il exiſte un être inviſible qui le cauſe, a peur de l'être qui le produit plus que de l'ouragan, & croit enfin qu'en appaiſant cet être, il a un remède contre les ouragans. Telle eſt la définition générale de la Religion, définition qui embraſſe la vraie & les fauſſes ; mais je m'arrête ſur les développemens de cette idée : toutefois j'oſerai ſoutenir contre tout eſprit fort que tout ce qui nous diſtingue des bêtes, eſt un effet de la Religion. Société politique, Gouvernement, luxe, inégalité des conditions, ſciences, idées abſtraites, philo-

ſophie, géométrie, beaux-arts, enfin tout doit ſon origine à ce caractériſtique de notre eſpèce.

LE MARQUIS.

J'allois vous demander ſi nous avions perdu ou gagné à cette idée des cauſes inviſibles ; s'il y a une Religion vraie parmi les fauſſes ; ſi les vraies ou les fauſſes ſont également bonnes ou également mauvaiſes ; d'où a pu nous venir, en première ſource, cette idée de Religion ; ce qui ne tient point à l'inſtinct, qui ne s'établit en nous que par une éducation donnée exprès, qui eſt pour nous ce que le manège eſt pour le cheval ; car ce manège eſt pour lui une éducation qui n'a rien de commun avec celle que la jument, ſa mère, lui a donnée. Mais je ne vous demanderai rien ; car, dès que vous définiſſez l'homme un animal religieux, vous m'avez l'air de vouloir être fort religieux.

LE CHEVALIER.

Ou bien fort bête. Il a fallu choisir : j'ai mieux aimé être homme. C'est pure affaire de goût ; je le sais bien. Rousseau eût pensé autrement ; il préfère de marcher à quatre pattes, & en attendant il marche en grands caleçons : c'est son goût. Mais vous avez perdu de vue d'où nous sommes partis. Vous conviendrez que l'éducation proprement dite, c'est-à-dire, l'idée de la Religion & du culte nous étant commune à tous, hommes & femmes, elle ne peut influer sur la différence de leur sexe au nôtre : les femmes ont autant de Religion que nous.

LE MARQUIS.

Autant ! Je crois qu'elles en ont davantage.

LE CHEVALIER.

Pour moi, je crois qu'elles n'en ont ni plus ni moins : au total, si elles en retiennent une plus grande dose, nous

y donnons un plus grand développement : les effets reſtent égaux.

LE MARQUIS.

Avez-vous vu l'Ouvrage de Thomas, qui vient de paroître, ſur les femmes ?

LE CHEVALIER.

Non.

LE MARQUIS.

Il ne dit rien de ce que vous venez de dire.

LE CHEVALIER.

Et ſavez-vous pourquoi ?

LE MARQUIS.

Non, en vérité !

LE CHEVALIER.

C'eſt que je ne dis rien, moi, de ce qu'il dit, lui.

LE MARQUIS.

Ceci me paroît clair. Ah ça, il faut que je vous quitte : c'eſt à regret ; mais j'ai tant de choſes à faire...

LE CHEVALIER.

Reſtez, elles ſe feront ſans vous.

LE MARQUIS.

Oh ! pour cela non ; il faut abſolument que j'aille ſur les quais acheter des portraits d'hommes illuſtres, à vingt-quatre ſols pièce, & qui ne ſont pas, je vous jure, trop mauvais. Ils ſerviront à completter ma collection : il eſt vrai que je ne ſais encore où les placer ; mais j'y penſerai quand je les aurai. Adieu.

LE CHEVALIER.

Je vous fais mon compliment ſur cette acquiſition ; cependant il me ſemble que vous les payez cette fois plus cher que de coutume. Vous vous ruinez, Marquis.

LE MARQUIS.

Il faut s'amuſer de quelque choſe. Adieu, au revoir.

ANECDOTES

SUR

DIANE DE POITIERS,

Ducheſſe de Valentinois, & Maîtreſſe de Henri II, Roi de France.

A l'Éditeur d'une Collection.

J'AI lu, Monſieur, avec intérêt quelques morceaux de votre collection où l'on parle de Diane de Poitiers. Mais on les auroit rendus bien plus intéreſſans encore, ſi l'on nous avoit fait connoître en détail cette femme célèbre. Je ſais que ces détails ſont très-difficiles à recueillir; on en trouve fort peu, même dans les Mémoires du temps. Brantome eſt celui qui nous en a laiſſé le plus. Quant à l'Hiſtoire générale, à peine indique-t-elle

les choſes. M. de Thou juge Diane plutôt qu'il ne la peint ; & il la juge ſévèrement. Nos Hiſtoriens modernes font bien pis encore, ils ſe trompent ſouvent dans le peu qu'ils en diſent ; & Diane de Poitiers n'eſt pas la ſeule perſonne ſur laquelle ils nous induiſent en erreur. Je liſois dernièrement, par exemple, dans la dernière Hiſtoire de France, par M. l'Abbé Garnier (Tom. XXV, pag. 538), *François Ier. n'étant encore que Dauphin*, quoiqu'aſſurément François Ier. n'ait jamais eu ce titre, & qu'il n'ait jamais porté que celui du Comte d'Angoulême juſqu'à ſon avènement au trône, en 1515. Le même Auteur (Tome XXVI, page 43), dit encore que le Prince de Joinville, qui fut depuis le Duc de Guiſe le balafré, épouſa Madame Claude de France, fille de Henri II & de Catherine de Médicis ; erreur bien plus extraordinaire que la première. Le Prince de Joinville épouſa une Princeſſe de Clèves, qui pouſſa ſa carrière preſque juſqu'au

qu'au règne de Louis XIV, n'étant morte dans ſon Comté d'Eu qu'en 1636. M. l'Abbé Garnier a confondu le Prince de Joinville avec le Duc régnant de Lorraine, ſon couſin, qui épouſa en effet Madame Claude.

D'autres Écrivains ne ſe ſont pas moins trompés ſur la belle Diane. Il y en a qui ont avancé qu'elle étoit fille encore, lorſque le Comte de Saint-Valier, ſon père, fut condamné à avoir la tête tranchée, pour être entré dans la révolte du Connétable de Bourbon. Cependant c'eſt en 1524 que cette condamnation fut prononcée, & Diane étoit mariée depuis 1514, à Louis de Brezé, Grand Sénéchal de Normandie. Elle étoit donc femme alors depuis dix ans : il eſt donc faux de dire que le Comte de Saint-Valier dut la vie aux *prémices* que ſa fille accorda au Roi, ſi l'on nous permet de rapporter cette expreſſion : ce ne fut même qu'un an après ſon mariage que François Ier monta ſur le trône.

Il en eſt qui ont cru que les deux filles de Diane, mariées à deux grands Princes, au Duc Claude d'Aumale, & au Souverain de Bouillon-la-Mark, étoient bâtardes de Henri II. Elles étoient filles réputées très-légitimes de Louis de Brezé, & de Diane ſa femme, ou du moins elles n'étoient point bâtardes de Henri II, puiſque ce Prince n'a connu leur mère qu'après leur naiſſance. Quant à Meſſieurs de Brezé, on connoît la grandeur de leur origine, & l'on ſait que dans le ſiècle ſuivant une fille de ce nom a épouſé un de nos Princes, le grand Condé.

Ainſi, Diane de Poitiers n'étoit pas jeune quand elle inſpira à Henri II une des paſſions les plus fortes qu'aucun de nos Rois eût jamais reſſenties. En 1559, à la mort de ſon amant, elle éclipſoit encore toutes les beautés de la Cour, & cependant elle avoit alors quarante-trois ans de mariage. Brantome rapporte qu'elle conſervoit, non ſeulement ſa beauté, mais encore ſa fraîcheur dans ſa

ſoixante-dixième année. On peut voir dans cet Auteur les éloges qu'il donne à la régularité de ſes traits, à la forme charmante de ſon viſage, à ſa taille, à ſa gorge, à ſes bras, même à ſes jambes. J'ai vu un portrait d'elle, lequel paroît avoir été fait *dans le temps*, & qui confirme tout ce qu'en dit Brantome. Une choſe qui le confirme peut-être encore autant, c'eſt la jalouſie qu'elle inſpira à toutes les femmes, & nommément à Catherine de Médicis, qui étoit cependant bien belle auſſi. Diane étoit une brune ſuperbe, & de la blancheur la plus éblouiſſante. Dans le portrait dont je viens de parler, elle a le ſein découvert, ce qui prouve que cet uſage ne fut pas introduit à la Cour de France par Marguerite de Valois, femme de Henri IV, laquelle n'étoit alors qu'une enfant.

Je n'examine point ſi Diane fut intrigante. Quelle femme, quelle Maîtreſſe de Roi, ſur-tout, ne l'eſt pas un

peu ? C'étoit d'ailleurs l'occupation ordinaire des belles en ce temps. Dans le déſœuvrement des Cours, il faut bien chercher hors de ſoi quelque choſe qui nous agite. Mais Diane paroît avoir eu l'ame noble. La Ducheſſe d'Étampes, qui avoit joué, ſous le règne précédent, le même rôle qu'elle avoit ſoutenu ſous Henri II, ſe fit déteſter pour ſon inſatiable amour de l'argent. On n'a jamais fait juſtement le même reproche à Diane. Après la mort funeſte de ſon amant, tué par le Comte de Montgommery dans un tournoi, elle quitta la Cour, & fit préſent à Catherine de Médicis de ſa belle terre de Chenonceau ſur le Cher, ſans doute en partie pour ſe la rendre favorable & s'épargner des perſécutions. Mais ſoit qu'elle craignît en effet Catherine, ſoit qu'elle fût abſolument dégoûtée des avantages frivoles, après la perte trop réelle qu'elle avoit faite, elle ſe retira à Anet, où elle paſſa le reſte de ſes jours dans la ſolitude, la philoſophie & la dé-

votion. Elle embellit ſon dernier aſile ; qui ſubſiſte encore , & qui appartient à M. le Duc de Penthièvre. C'eſt elle qui fit bâtir la chapelle au milieu de laquelle les curieux vont voir ſon mauſolée en marbre blanc.

Henri II a fait pour elle des choſes extraordinaires. Dans la ſuperbe Cour du vieux Louvre , qui eſt de ce Prince , & non de Louis XIV , comme bien des gens le croient, même à Paris, on voit le croiſſant de Diane ; on trouve même ſon chiffre enlacé , non ſeulement avec celui du Roi , mais encore avec celui de la Reine. A Fontainebleau , dans la chapelle embellie par ce Prince , *le croiſſant brille* encore , malgré la ſainteté du lieu. Elle ſut ſe conſerver des amis même dans ſa diſgrace ; ce qui prouve qu'elle avoit des qualités , choſe que lui conteſtent quelques Auteurs. Il y en a qui diſent qu'elle avoit tous les vices , hors celui de la laideur , & qui la comparent à Sulpitia ;

ſi fameuſe dans la conjuration de Catilina (1)

Vous dites quelque part, Monſieur, que le Connétable Anne de Montmorency, qui ſe piquoit fort peu de galanterie, fit pourtant, en l'honneur de cette dame, une belle galerie dans ſon château d'Ecouan, où elle figure ſous les traits de l'autre Diane, fille de Latone; mais ce que vous ne dites pas, & que vous ignoriez apparemment, c'eſt que ce Connétable & elle envoyèrent très-ſouvent, & ſans bruit, des ſommes conſidérables dans les provinces, pour en ſoulager les misères, qui étoient grandes alors; car c'étoit un furieux exacteur que Henri II. Aujourd'hui on prendroit la trompette pour annoncer ſoi-même de bien moindres libéralités. Mais alors où le beau mot de bienfaiſance n'exiſtoit pas encore, la choſe en étoit plus commune que dans ce ſiècle d'humanité.

(1) In quâ nemo probus quidam, præter formam, laudaverit. SALUSTE.

Vous dites auſſi dans un autre endroit ; que *Henri II* adreſſa ſouvent des vers à *Diane*. Vous auriez pu ajouter qu'elle lui en adreſſoit à lui-même. Il eſt vrai que, plus jalouſe de conſerver ſa beauté, que d'acquérir la gloire poétique, elle avoit toujours un miroir ſur ſa table en travaillant ; & qu'elle quittoit toujours la plume, quand elle appercevoit la moindre altération dans ſes traits.

Elle n'aimoit point du tout les gens de robe ; elle en prit ſur-tout deux en averſion, Olivier & Gilles le Maître. Le prétexte dont elle ſe ſervit pour faire exiler le premier, c'eſt qu'il ne faiſoit qu'*ânoner les* édits & déclarations, à cauſe de la foibleſſe de ſa vue : ſur quoi Pierre Faydit de Riom s'écrie : Pourquoi Olivier ne prit-il pas alors des lunettes ? pour deux ſous, il ſeroit reſté Chancelier de France, ce qui en vaut bien la peine.

Quant à Gilles le Maître, d'abord Avocat général, enſuite premier Préſident, Diane ne l'aimoit pas, à cauſe des pré-

tentions qu'il affichoit ſouvent. L'éloignement qu'elle avoit pour lui ſubſiſta même après ſa retraite à Anet, lorſque tous les mouvemens de la Cour lui étoient devenus indifférens. François II régnoit alors, & c'étoient les deux oncles de ſa femme, le Cardinal Charles de Lorraine & le Duc François de Guiſe, qui gouvernoient la France ſous ſon nom. Le Parlement avoit arrêté des remontrances à ce ſujet, & Gilles le Maître venoit, à la tête de ſa compagnie, les préſenter au Roi, qui étoit à Fontainebleau. Or ce Prince, déjà maître d'un grand Empire, & âgé de près de dix-huit ans, étudioit régulièrement tous les jours. Il expliquoit alors les Bucoliques de Virgile (1). Il apperçut de longues robes dans la galerie, & s'adreſſant au Cardinal de Lorraine, il dit : mon oncle, queſt-ce que tout ce

(1) François II aimoit beaucoup les vers latins. L'Hiſtoire rapporte qu'il apprit auſſi par cœur le long & beau Poème que le Chancelier de l'Hôpital fit ſur ſon ſacre.

monde là ? Le Cardinal lui répondit que c'étoit *pecus omne Magiſtri*, hémiſtiche de Virgile qu'il expliquoit dans ce moment, & qui ſignifie, c'eſt le troupeau de *le Maître*. Eh ! que diable, reprend le Roi, vient-il faire ici avec ſon bétail ? Vraiment, *pourſuit le Cardinal*, ils viennent vous prouver que je ne ſuis qu'un imbécille, & mon frère auſſi.

Or ce trait rapporté à Diane, devenue recluſe & ſolitaire, la fit rire encore de tout ſon cœur.

Parmi les Magiſtrats, elle eſtima cependant Liſet, & admira ce pauvre petit payſan Auvergnac, devenu, par ſon mérite ſeul, premier Préſident du Parlement de Paris. Elle redoubla même de conſidération pour lui, quand il eut la *tête* de conteſter au Cardinal de Lorraine la qualité de Prince, que ce Prélat tenoit de ſa naiſſance. Mais quand, bientôt après, deſtitué de ſon office, il alla ramper devant ce même Cardinal, les mains dans ſon bonnet, comme un malheureux

qui demande l'aumône, (Faydit dit comme un *gueux*) proteſtant qu'il n'avoit pas un pouce de terre, ni autant de fonds qu'il en occupoit *dans ſon petit corps*; quand à force de ſollicitations il eut obtenu de celui qu'il avoit inſulté, l'abbaye de Saint-Victor; enfin, quand, pour mériter ſon nouveau titre d'Abbé, il s'aviſa de compoſer un monſtrueux volume contre les Proteſtans, Ouvrage qui fut ſifflé de tous les Catholiques, & pulvériſé par Théodore de Bèze, qu'on appelloit le *Huguenot à la plume d'acier*; alors Diane s'écria : Je n'aurois jamais cru être un plus grand homme que Liſet; je le ſuis cependant, puiſque je ſupporte la mauvaiſe fortune, dans laquelle il a ſi honteuſement échoué. Elle s'amuſa beaucoup de la réfutation enjouée & plaiſante de Bèze contre le livre de Liſet, intitulé *Réponſe de Benoît Paſſavant*. François II lui-même lut cette réfutation, & demanda au Cardinal de Lorraine ce qu'il en penſoit. Le Cardinal répondit que le

bon homme Liſet reſſembloit au vieux Priam, qui, pour venger la mort de ſon fils, lança ſur ſon meurtier Pyrrhus un foible trait, qui fut auſſi-tôt repouſſé par la bonne armure *d'acier* du Héros. *Telumque imbelle ſine ictu conjecit, rauco quod protinùs ære repulſum eſt.*

Diane ne diſtinguoit dans le Parlement que Tiraqueau, Michel de l'Hôpital, & très-peu d'autres, qui, depuis la vénalité des charges, introduite par le Chancelier Duprat, avoient conſervé l'ancien eſprit de la Magiſtrature. Elle alloit quelquefois cauſer avec ces hommes de bien ſur le quai des Auguſtins, où ils ſe rendoient dans l'été, pour reſpirer un peu ſur le ſoir, en robe & en bonnet carré, après avoir travaillé tout le jour, ayant le dos tourné vers la rivière, & deviſant familièrement avec les paſſans.

Dans l'intéreſſant extrait *des évènemens de Marcouſſis*, permettez-moi de vous dire qu'on auroit dû obſerver qu'elle avoit oixante ans, lorſqu'elle inſpira de l'amour

au fils du Chancelier Olivier, à Leuville ; cette circonſtance eût rendu l'anecdote plus piquante. Je me permets cette obſervation, Monſieur, à l'occaſion d'une choſe dont j'ai été témoin, & que voici. Dans le temps de cet extrait, j'aſſiſtai à la lecture, qui s'en fit un jour à l'Hôtel de ***. Pluſieurs dames & même pluſieurs hommes, inſtruits d'ailleurs, s'imaginoient, comme bien d'autres, que Diane n'avoit alors au plus que trente ans ; on reſta bien étonné quand on apporta la preuve qu'elle en avoit le double.

Henri II ne pouvoit ſe paſſer d'elle. Elle le ſuivoit même à l'armée, menant ſon cheval d'une manière auſſi sûre & avec mille fois plus de grace que les Héroïnes de l'Arioſte & du Taſſe. Ce fut pour elle que le galant Henri embellit le Château de Folembray, près de Chauny, dans le temps que ce Monarque étoit obligé d'aller défendre en perſonne les frontières de Picardie & de Champagne, contre les Eſpagnols, les Anglois & les

Savoyards ; & ce fut enfin pour affliger Henri dans ce qu'il avoit de plus cher, que les Généraux de Philippe *II* brûlèrent, dans le temps de la priſe de Saint-Quentin, cette ſuperbe maiſon qui appartient aujourd'hui à M. le Duc d'Orléans, & dont *les colonnes*, *noircies* & à demi-détruites, laiſſent encore diſtinguer le croiſſant.

Au camp, devant Amiens, on vit auſſi briller Diane parmi nos vieux Capitaines & aux côtés de ſon amant, lui inſpirant la paſſion de la gloire, comme avoit fait jadis Agnès Sorel à Charles VII. Regardant ſon ſentiment pour le Roi comme une *foibleſſe*, elle vouloit au moins la relever par un mérite. Née avec un grand fond de pudeur, elle rougiſſoit involontairement quand elle découvroit tous les regards attachés ſur elle, & croyoit que c'étoient des reproches ſecrets qu'on faiſoit à ſa conduite. Quelquefois auſſi elle tâchoit de s'aguerrir

contre ce reproche, ce qui la rendoit plus piquante.

Au siège de Hesdin, elle arrêta le Roi qui vouloit s'exposer trop témérairement au feu des assiégés, pour venger la mort de son gendre, le brillant Horace Farnèse, jeune époux de sa fille naturelle. Avant cette mort, qui fut bien sensible aussi à Diane, elle avoit la douceur de voir son auguste amant paroître aux yeux de toute la Noblesse Françoise sous les couleurs qu'elle lui avoit données. Dans la même rencontre, deux autres braves, le Duc François de Guise & le généreux Vassé, qui périt aussi à la dernière attaque de Hesdin, se paroient plus discrètement des faveurs de Catherine de Médicis; ce qui fit dire à Diane : *Elle divise ce qui, pour bien faire, doit toujours rester un; &, en vérité, cet un là est encore trop, je le sens bien.*

Catherine de Médicis étoit doublement jalouse de Diane, parce qu'elle

lui enlevoit ſon époux, & encore parce qu'elle ſortoit d'une bien plus grande Maiſon qu'elle. Dans ce temps, on étoit encore fier de ſa naiſſance, parce qu'il reſtoit la prétention de faire de grandes choſes, auxquelles la naiſſance contribue beaucoup, & ſans doute auſſi parce qu'on ne déſeſpéroit pas de pouvoir égaler ſes illuſtres ancêtres. Diane laiſſoit quelquefois échapper trop cette fierté, même elle ſe moquoit de ces *petits ronds florentins*, armes des Médicis, qu'on diſoit reſſembler à des pilules, parce que les premiers Médicis ſortoient, ajoutoit-on, d'un Médecin, comme le nom le fait ſoupçonner. Au moins, diſoit-elle, mes nobles beſans, immortaliſés par mes ancêtres, valent bien mieux que ces petites chétives pilules, auxquelles, pour ſe donner un peu de conſidération, on a accollé les armes de l'ancienne Maiſon de Boulogne.

Il eſt vrai qu'il y avoit un peu de différence entre la Maiſon de Poitiers

& celle de Médicis. Mais la Reine n'ignoroit aucun des propos que Diane ſe permettoit ſur elle & ſur les ſiens ; & un jour, pour la mortifier, elle lui rappella, d'une manière piquante, que ſon père étoit monté ſur l'échafaud : « *Madame de Valentinois, lui dit-elle, eſt-il vrai que ce pauvre Saint-Valier, qui avoit les plus beaux cheveux châtains, les ait vus auſſi-tôt changer en vilains cheveux gris, par la peur qu'il eut de la hache du bourreau* » ? Madame, lui répondit Diane, en rougiſſant de dépit, je ne ſais ; mais c'eſt me rappeller un ſouvenir bien amer. — Vos nobles ayeux, ajouta la Reine, étoient donc châtiés comme des particuliers ? Apprenez qu'on ſe contentoit d'aſſaſſiner les miens, qui paroiſſent ſi petits à vos glorieux regards. On ne tranche la tête qu'à des ſujets, à de ſimples Gentilshommes. Diane répliqua avec une douceur apparente : Le dernier rejeton de la Maiſon impériale de Suabe, décapité à Naples avec le

Prince Conradin, n'étoit pourtant pas un ſujet, ni le Connétable de Saint-Pol, d'une autre Maiſon impériale, celle de Luxembourg, un ſimple Gentilhomme.

On ne ſera peut-être point fâché de jeter ici un coup d'œil ſuccinct ſur la Maiſon de Poitiers. Je tâcherai de ſauver la ſéchereſſe héraldique.

Il y a fort peu de Maiſons dans le monde qui ſe piquent d'une ſi haute antiquité que celle de Diane. On la fait deſcendre des anciens Comtes de Poitiers & Ducs de Guienne. Beſli, Hiſtorien de cet ancien Duché, cite un vaillant Renaud, chef de cette Maiſon, & tué dans une bataille, en 848. Le même Auteur rapporte toute ſa poſtérité juſqu'à Aliénor de Poitiers, Ducheſſe de Guienne, unique rejeton de la branche aînée, qui épouſa Louis le jeune, Roi de France, & qui enſuite, répudiée par lui pour une cauſe connue de tout le monde, donna ſa ſouveraineté & ſa main à un Roi d'Angleterre, première origine de tant

de malheureuſes guerres de la France avec cette Couronne.

Outre cette première branche de la Maiſon de Poitiers, il y avoit celle de Valentinois, patrimoine primitif des auteurs de Diane, que quelques Auteurs peu inſtruits imaginent avoir été un don purement gratuit de Henri à ſa maîtreſſe.

Une ſeconde branche étoit celle des Princes d'Autriche, ſortie de Raymond, fils de Guillaume VIII, Duc d'Aquitaine, & qui poſſéda pendant pluſieurs générations les Royaumes de Chypre & de Jéruſalem, éteints dans Helvis de Poitiers, qui épouſa Toron, Roi d'Arménie.

Quant à la branche de Valentinois, de laquelle étoit Diane, elle s'eſt perpétuée par Ferdinand Joſeph de Rie, Marquis de Varembon & Comte de Saint-Valier.

Cette Maiſon porte pour armes d'azur, à ſix beſans d'argent, poſés trois, deux, un au chef d'or.

La Maiſon de Saint-Valier a contracté des alliances, non ſeulement avec les plus anciennes Maiſons Françoiſes, mais encore avec toutes les maiſons ſouveraines de l'Europe, éteintes ou ſubſiſtantes.

Si nous en croyons Chevillard, Généalogiſte de la maiſon du Roi en 1707, Renaud chef de cette Maiſon, étoit parent de Louis le Begue, Empereur & Roi de France. La filiation paroît exacte, détaillée, circonſtanciée; & nous trouvons les Saint-Valier mariés avec les filles des ſouverains des grands fiefs de France, avec celles de nos Rois, des ſouverains de Savoye, de Lorraine, d'Écoſſe, d'Angleterre, d'Allemagne, de Portugal; avec celles des Montmorency, qui depuis tant de ſiècles marchent avec les Souverains; celles des la Tour d'Auvergne, des Rohan, &c.; enfin nous trouvons que leur ſang coule dans celui de nos derniers Rois, par Adélaïde de Savoye, mère de Louis XV, ſortie d'une Poitiers.

Voilà ce que nous ne liſons, ni dans M. de Thou, ni chez les autres Hiſtoriens, & ce qui n'eſt pas d'ailleurs aſſez intéreſſant pour que je m'y arrête davantage.

RÉFLEXIONS

SUR

L'ESPRIT DES LOIX.

PAR MAUPERTUIS.

MONSIEUR de Monteſquieu, dans ſes Lettres Perſannes, peignit l'homme dans ſa maiſon, ou dans ſes voyages. Dans celui ſur les cauſes & la grandeur de la décadence de l'Empire, il fit voir les hommes réunis en ſociétés; comment ces ſociétés ſe forment, s'élèvent & ſe détruiſent. Ces deux ouvrages le conduiſoient à un troiſième, le plus important de tous ceux qu'un Philoſophe peut entreprendre, à ſon traité de l'eſprit des Loix. Non que je croie que M. de Monteſquieu, lorſqu'il écrivit ſes lettres Perſannes, ſe fût propoſé cette gradation; mais c'eſt que l'ordre des choſes & le caractère de ſon eſprit l'y portoient. Un

tel génie, qui s'attache à un objet, ne ſauroit s'arrêter à une ſeule partie ; il eſt entraîné par la connexion qu'elle a avec les autres, à épuiſer le tout : ſans effort, & peut-être ſans s'en appercevoir, il met dans ſes études l'ordre même que la nature a mis dans le ſujet qu'il traite.

L'homme, ſoit qu'on le ſuppoſe ſeul, ſoit qu'on le conſidère en ſociété, n'a pour but que ſon bonheur. Mais l'application de ce principe univerſel eſt bien différente dans l'un ou dans l'autre de ces deux états. Dans le premier, le bonheur de l'homme ſe bornant à lui ſeul, lui ſeul conſidère ce qui peut le rendre heureux ou malheureux, & le cherche ou le fuit, malgré tout ce qui peut s'y oppoſer : dans le ſecond, le bonheur de chaque homme, ſe trouvant combiné avec celui des autres, il ne doit plus chercher ou fuir que dans cette combinaiſon, ce qui peut le rendre heureux ou malheureux.

Nous ne parlerons point des Loix que

devroit ſuivre un homme ſeul ſur la terre ; elles ſeroient bien ſimples, & ſe rapporteroient immédiatement & uniquement à lui ; ni de celles que chaque homme devroit ſuivre là où il n'y auroit aucune ſociété : les Loix alors ne différeroient guère de celles que devroit ſuivre l'homme ſuppoſé ſeul. Chacun alors ne devroit conſidérer les autres hommes que comme des animaux dont il auroit peu d'avantage à retirer & beaucoup à craindre. Toute la différence de ſa conduite dans l'un & dans l'autre de ces deux cas, ne viendroit que du plus grand nombre de périls auxquels il ſeroit expoſé : ces deux cas heureuſement n'exiſtent point. Dès qu'il y a eu des hommes, il y a eu des ſociétés ; & les peuples les plus ſauvages que nous connoiſſions, ne ſont point des bêtes féroces. Ils ont leurs Loix, qui ne diffèrent de celles des autres peuples que par le plus ou le moins de ſageſſe de leurs Légiſlateurs. Tous ont ſenti que chaque particulier doit une partie de ſon bon-

heur au bonheur de la ſociété qu'il forme. Mais cette partie qu'il cède peut être plus grande ou plus petite par rapport à l'avantage qu'il en retire lui-même, & par rapport à ce qui en réſulte pour le bonheur public : elle pourroit être telle que le particulier perdit beaucoup, ſans que le bonheur public fût accru. Il y a mille manières de faire cette diſtribution : la maxime de ſacrifier le plus petit nombre au plus grand, a des exceptions & des règles. Si le tort que ſouffriroit chaque partie d'une République, pour procurer au chef ou aux chefs de plus grandes commodités, eſt capable de rendre un Gouvernement vicieux, le tort que ſouffriroit le petit nombre, & même un ſeul homme, pourroit être tel qu'il ne faudroit pas à ce prix acheter la commodité de tous. On peut conſidérer le bonheur & le malheur, comme les Géomètres conſidèrent la quantité, qu'ils diſtinguent en poſitive & négative ; & dire que le bonheur réel de la ſociété eſt la ſomme qui reſte après

la

la déduction faite de tous les malheurs particuliers.

Par cette exposition du principe que nous regardons comme le fondement de toutes les Loix, nous sommes obligés de laisser voir que nous osons différer du sentiment de M. de *Montesquieu* ; & cette crainte nous auroit imposé silence, si la différence qui est entre nous, s'étendoit plus loin qu'à la seule spéculation ; mais tout ce qui suit de son principe, suit également du nôtre ; nous ne différons que dans l'ordre de nos idées. Il est parti d'un principe établi par plusieurs Grands Hommes pour fondement de toutes les Loix, tant politiques que civiles ; d'un certain rapport d'équité, que nous sentons peut-être mieux que nous ne pourrions le définir. Sans examiner si ce rapport d'équité se trouve primordialement gravé dans nos ames, ou si, comme de célèbres Philosophes l'ont prétendu, il n'y est entré que par l'éducation & par l'habitude des loix déjà établies,

il me semble que dans l'un ni dans l'autre cas, ce n'est point ce qu'on doit prendre pour le principe fondamental des loix : ce principe est trop obscur, trop susceptible de différentes interprétations, & laisseroit trop d'arbitraire au Législateur. Et quand même le rapport d'équité auroit été mis dans la plus grande évidence, ce principe, pour déterminer les hommes, auroit-il jamais la force de celui que nous avons posé, de celui du plus grand bonheur ? Celui ci, quand il ne seroit pas antérieur à tous les autres, ne seroit-il pas toujours le plus puissant & le véritable motif de toutes les actions des hommes ? Nous reconnoissons tous une Providence ; & dès qu'il en est une, il faut que la révélation, l'équité naturelle, & le principe du plus grand bonheur conduisent à la même législation. Une dispute plus longue sur la priorité des motifs seroit vaine.

Ce principe du plus grand bonheur est si universel, que non seulement il devroit

régler le ſort de chaque partie d'une même République, mais il devroit être encore la règle de toutes les Républiques priſes enſemble, ce qu'on appelle le *Droit des Gens*. Le genre humain n'eſt qu'une grande ſociété, dont l'état de perfection ſeroit, que chaque ſociété particulière ſacrifiât une partie de ſon bonheur pour le plus grand bonheur de la ſociété entière. Si aucun homme n'a jamais eu un eſprit aſſez vaſte, ni une puiſſance aſſez grande pour former cette ſociété univerſelle dans laquelle ſe trouveroit la plus grande ſomme de bonheur, le genre humain y tend cependant toujours; & les guerres & les traités ne ſont que les moyens dont il ſe ſert pour y parvenir. Vraiſemblablement ces moyens ſeront toujours les ſeuls : ce ſera ainſi que la nature aura ſoin du bonheur de la totalité du genre humain. C'eſt aſſez pour le Légiſlateur, s'il peut pourvoir au bonheur de la petite partie qui lui en eſt confiée.

D'ailleurs chaque Peuple, chaque Na-

tion qui a sa forme de Gouvernement, ses loix & ses mœurs, est naturellement portée à les préférer à tous les autres. Il semble donc que, pour le plus grand bonheur, même du genre humain, chaque Législateur, ne doive avoir en vue que d'assurer à son pays l'état le plus constant & le plus durable; de le mettre également à l'abri de la crainte de se voir entamer, & de la tentation de s'agrandir.

Le problême que le Législateur a donc à résoudre, est celui-ci : *Une multitude d'hommes étant rassemblée, lui procurer la plus grande somme de bonheur qu'il soit possible.* C'est sur ce principe que doivent être fondés tous les systêmes de législation.

Dieu ayant donné les premières loix aux hommes, ces loix sans doute étoient celles qui devoient répandre dans la société la plus grande somme de bonheur; & malgré tous les changemens arrivés dans l'état du monde, ces loix sont encore nécessaires pour le procurer, & se retrouvent dans toutes les législations rai-

ſonnables. Mais ce petit nombre de loix, faite pour un peuple ſimple qui venoit de ſortir de la main de Dieu, ne ſuffiroient plus pour des hommes qui ſe ſont aujourd'hui tant écartés de ce premier état. Les vices multipliés, les ſociétés différemment formées, ont rendu néceſſaires des loix nouvelles; & il s'eſt trouvé dans chaque Nation des hommes aſſez ſupérieurs aux autres, pour entreprendre de leur preſcrire ces loix : quoique ſi l'on examine celles que les Légiſlateurs les plus célèbres ont propoſées, on les trouve ſouvent bien défectueuſes.

Toutes les formes de Gouvernement ſe réduiſent d'abord à deux principales; à la Monarchie, qui eſt le Gouvernement d'un ſeul, & à la République, qui eſt le Gouvernement de pluſieurs. Mais chacune de ces premières diviſions reçoit tant de modifications, qu'on peut dire qu'il y a autant de différentes formes de Gouvernement, qu'il y a de Gouvernemens; on y trouve tous les degrés poſſi-

bles, depuis le Deſpotiſme abſolu juſqu'à la Démocratie parfaite. Pour chaque état cependant il y aura deux ſortes de loix ; les unes regardent le Gouvernement même, conſidéré comme individu, & ſont ce qu'on appelle le *Droit Politique* ; les autres regardent les citoyens, aſſurent leur état, règlent leurs devoirs, & forment le *Droit Civil*. Dans la multitude & la variété infinie des différentes formes de Gouvernemens, qui pourroit entreprendre de trouver les loix politiques qui formeroient le meilleur Gouvernement de tous ? Dans chaque Gouvernement, il ne ſeroit peut-être pas plus facile de preſcrire les loix civiles qui rendroient les ſujets les plus heureux. M. de Monteſquieu étoit trop éclairé pour ſe croire capable de remplir entièrement l'un ou l'autre de ces objets : là où la nature de la choſe le permettoit, il a donné des principes ; ailleurs il s'eſt borné aux réflexions, & à approcher le plus qu'il étoit poſſible d'un but auquel il n'eſt pas permis d'atteindre.

Entre toutes les nuances possibles qui se trouvent dans les différentes sortes de Gouvernement, il en faut distinguer trois principales ; la Démocratie, où le pouvoir est partagé également entre tous ; la Monarchie, où le pouvoir est réuni dans un seul, mais modéré & réglé par les loix ; & le Despotisme, où le pouvoir est réuni dans un seul, sans loix & sans bornes. Chacun de ces Gouvernemens inspire aux citoyens un certain esprit, un certain genre de motifs qui lui est propre, qu'on peut appeller le ressort de l'état. Dans la Démocratie, ce ressort est la vertu ; dans la Monarchie, c'est l'honneur ; sous le Despotisme, c'est la crainte. Ces trois motifs se modifieront les uns avec les autres dans toutes les formes de Gouvernemens intermédiaires ; mais chaque motif y dominera plus ou moins, selon que l'état approchera plus ou moins de celle des trois constitutions à laquelle il appartient. C'est de-là que M. de Montesquieu tire toutes les règles applica-

bles à chaque nature de Gouvernement, la solution de ce qui dans chacune pourroit surprendre, la connoissance de ses avantages, de ses défauts, de ses ressources. Cette seule remarque est plus lumineuse & plus utile que plusieurs gros livres que nous avons sur le Droit Politique & sur le Droit civil.

Depuis la première page du Livre de M. de Montesquieu jusqu'à la dernière, on voit le caractère de son âme, l'amour de l'humanité, le desir de son bonheur, le sentiment de sa liberté. Le seule peinture qu'il fait du Despotisme Asiatique, de cet affreux Gouvernement où l'on ne voit qu'un Maître & des Esclaves, est peut-être le meilleur remède ou le meilleur préservatif contre un tel mal. On voit la même sagesse dans ses conseils, pour préserver la Démocratie de cette licence à laquelle tend une trop grande égalité.

On peut considérer M. de Montesquieu comme un de ces sages qui ont donné

des Loix aux Peuples, & cette comparaiſon ne fera tort ni aux Solons, ni aux Lycurgues ; mais il paroît encore ici comme Magiſtrat de ces derniers temps, où la complication des Loix a rendu l'exercice de la Juriſprudence ſi embarraſſée, qu'il ne ſeroit peut être pas plus difficile de former une légiſlation nouvelle, que de bien obſerver les loix, telles qu'elles ſont aujourd'hui. Ce ſeroit une belle entrepriſe que de faire ſeulement un bon choix des différentes loix que les différens temps, les différens lieux, les différens progrès dans le bien & le mal, ont fait naître. La ſeule Juriſprudence des François eſt aujourd'hui un mêlange des anciennes loix Gauloiſes, de celles des Francs, & de celles des Romains ; mais chaque Province de ce grand Royaume, ayant appartenu à différens Maîtres, a fait différemment ce mêlange ; & de-là réſultent encore mille variétés dans la Juriſprudence de chacune. Les Rois, en réuniſſant ces Provinces ſous leur obéiſſance, n'ont point

voulu les priver d'une législation à laquelle elles étoient accoutumées, & dont elles regardoient la conservation comme leur plus grand privilège. On ne voit point assez clair que la législation à laquelle on auroit pu les soumettre, fût préférable à la leur.

Indépendamment de ce qu'on pourroit faire de nouveau, il y auroit un choix à faire entre toutes ces loix, qui formeroit un corps de législation le meilleur de tous. Nos plus grands hommes en ont trop senti les difficultés pour l'entreprendre ; ils se sont contentés d'apporter des remèdes particuliers aux défauts de chaque loi, à mesure qu'ils les découvroient. Le temps & le cours naturel des choses ont fait à-peu-près ici ce qu'ils font dans tous les arts : ce qui étoit défectueux ou même barbare dans son origine, a été perfectionné par l'expérience. Les loix d'un système de législation, qui ne quadroient point avec celles du système dans lequel on les transportoient, s'en sont rapprochées ; les loix

faites pour prévenir & punir les désordres, ont été corrigées par les désordres mêmes.

La complication des loix a nécessairement compliqué la forme judiciaire ; & dans quelque pays de l'Europe cette forme est devenue si importante, qu'on peut dire qu'elle fait une partie de la loi même.

On ne sent que trop les inconvéniens qui doivent naître de tant de formalités : le moindre est le délai dans l'exercice de la justice ; elles ruinent souvent le plaideur, & absorbent toujours une partie de la capacité du Juge. Il seroit sans doute à souhaiter qu'on pût les retrancher, ou les rendre plus simples, & c'est une des premières idées qui se présente au législateur ; mais ces formalités considérées sous un autre aspect, conservent la liberté du citoyen, & par-là deviennent respectables. Si l'on y change quelque chose, ce ne doit donc être qu'avec la même circonspection qu'on toucheroit aux loix mêmes. M. de Montesquieu, dans l'exercice de la Magistrature d'un grand Royaume, avoit reconnu

cet effet des formalités, au prix duquel les délais, les dépenses & tous les inconvéniens qu'elles entraînent, ne lui paroissoient rien. Lorsqu'il s'agit de conserver ou de faire perdre au citoyen sa vie, son honneur ou ses biens, l'excès des précautions superflues est moins à craindre que l'omission d'une seule précaution nécessaire.

S'il étoit possible de former le meilleur système de législation, quels talens ne faudroit-il pas voir réunis dans ceux qui entreprendroient un pareil ouvrage? La science universelle des loix, la connoissance de leur effet, l'expérience de la manière dont on les observe, dont on les élude, dont on les viole: tout cela seroit encore inutile, si le plus grand fonds d'esprit philosophique n'en faisoit usage. Mais si un tel système étoit jamais formé, ce seroit à l'autorité d'en faire la loi universelle; de faire comprendre l'avantage de cette nouvelle législation, ou en tout cas de la faire observer. Il est des occasions

où le Souverain peut voir si évidemment le bonheur d'un peuple, qu'après avoir voulu l'éclairer, il doit le faire obéir.

Comme le plan de M. de Monteſquieu renfermoit tout ce qui peut être utile au genre-humain, il n'a pas oublié cette partie eſſentielle qui regarde le commerce, les finances, la population; ſcience ſi nouvelle parmi nous, qu'elle n'y a point encore de nom. C'eſt chez nos voiſins qu'elle eſt née, & elle y demeura juſqu'à ce que M. Melon lui fît paſſer la mer. Ce n'eſt point dans ce moment l'amitié qui m'aveugle, ni la mémoire d'un ami qui eſt mort entre mes bras; mais je ne craindrai point de mettre ſon *Eſſai politique ſur le Commerce* au rang de ce qu'il y a de mieux en ce genre dans le Livre de l'Eſprit des Loix. Cette ſcience, négligée, ou plutôt entièrement omiſe par les anciens, eſt une de celles qui demandent le plus de pénétration & le plus de juſteſſe, & eſt, ſans contredit, une des plus utiles: ſes problêmes, plus compliqués

que les problêmes les plus difficiles de la Géométrie & de l'Algèbre, ont pour objet la richeſſe des Nations, leur puiſſance, & leur bonheur. Le même amour du bien public, qui fit entreprendre à M. de Monteſquieu ſon Ouvrage, avoit porté M. Melon à donner le ſien; des lumières égales lui avoient aſſuré les mêmes ſuccès. Ces deux hommes eurent le même genre d'étude, les mêmes talens, les mêmes agrémens de l'eſprit, vécurent dans les mêmes ſociétés, & malgré tout cela furent toujours amis.

Si l'Ouvrage de M. de Monteſquieu n'eſt pas ce ſyſtême de légiſlation qui rendroit les hommes les plus heureux, il contient tous les matériaux dont ce ſyſtême devroit être formé. Pluſieurs y ſont déjà mis en œuvre; les autres y ſont contenus: ils y ſont, non comme les métaux & les pierres précieuſes ſe trouvent dans leurs mines, ſéparés & mêlés de matières hétérogènes: ici tout eſt pur, tout eſt diamant ou or; ce qu'on y pourroit de-

firer, ce seroit un ordre plus exact, qui formât de toutes ces parties un tout, qui n'en laissât pas quelques-unes briller hors de leurs places, qui les appropriât toutes à l'ouvrage; mais ce seroit alors ce système parfait de législation, qui ne sauroit être l'ouvrage des hommes.

Cette dispersion de matière fit dire à une personne de beaucoup d'esprit, que *l'Esprit des Loix* n'étoit *que de l'Esprit sur les Loix*. Je ne sais si le titre que M. de Montesquieu a donné à son Livre, est celui qui lui étoit le plus propre; mais ce livre sera toujours celui qui contient ce qu'on pouvoit dire de mieux sur les Loix.

Il est tel Ouvrage composé dans les Universités, auquel un enchaînement de propositions a donné un air de profondeur & de méthode, qui ne vaut pas un seul chapitre du Livre de *l'Esprit des Loix*; où après avoir traité longuement & pesamment des matières que M. de Montesquieu a épuisées, en ne paroi-

ſant que les effleurer, on ne les a qu'à peine effleurées. Et quant à ce prétendu ordre que ces auteurs ont cru mettre dans leurs Ouvrages, ce n'eſt le plus ſouvent que parce qu'ils ne voient pas ſi bien que M. de Monteſquieu, qu'ils ont lié des choſes qu'il a laiſſé ſéparées.

Nous ne diſſimulerons pas qu'il nous ſemble que M. de Monteſquieu, pour expliquer les cauſes des variétés qu'on obſerve dans les mœurs des différens peuples, dans leurs Loix, dans leurs formes de Gouvernement, dans leur Religion même, avoit trop donné au climat, au degré de chaleur, à l'air qu'on reſpire, aux alimens dont on ſe nourrit; & que quelques raiſonnemens ſur leſquels il veut appuyer ſes explications, n'avoient pas la force qu'il leur ſuppoſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce principe phyſique a lieu juſqu'à un certain point; & que quand M. de Monteſquieu en auroit étendu l'influence au-delà de ſes véritables limites, il n'a jamais mérité certains reproches

qu'on a voulu lui faire. Une fauſſe philoſophie, actuellement trop commune, met en danger les Philoſophes les plus ſages : elle veut les attirer à elle en rapprochant ſes opinions des leurs, ou les rendre odieux en tenant les dévots tellement en garde *contre elle*, qu'ils croient l'appercevoir là où elle n'eſt pas.

M. de Monteſquieu avoit fait peu de cas des critiques philoſophiques & littéraires ; la raiſon étoit aſſez forte pour le défendre. Il ne pouvoit pas tant compter ſur elle contre ce nouveau genre de cenſure : il en connoiſſoit la valeur, lorſqu'elle porte à faux ; mais il en craignoit les effets. Il étoit l'homme qui ne devoit pas même être ſoupçonné : il eut ſur cela des inquiétudes dont j'ai été le témoin & le dépoſitaire. Il n'étoit pas menacé de moins que de voir condamner ſon Livre, & d'être obligé à une rétraction, ou à des modifications toujours fâcheuſes. Cependant, après bien des menaces, un long examen & des réflexions plus judi-

cieuſes, la Sorbonne le laiſſa tranquille; comment auroit-elle pu perſuader que celui qui faiſoit tant de bien à la ſociété, pût nuire à la Religion?

Ce ſera un opprobre éternel pour les Lettres, que la multitude des critiques qui parurent contre l'Eſprit des Loix. Il fut preſque toujours attaqué avec injuſtice, mais quelquefois avec indécence. Après qu'on eut manqué à ce qu'on devoit à la raiſon, on manqua aux égards dus à l'homme le plus reſpectable. M. de Monteſquieu fut déchiré par ces vautours de la littérature, qui, ne pouvant ſe ſoutenir par leurs productions, vivent de ce qu'ils arrachent des productions des autres. Il éprouva auſſi les traits cachés de cette eſpèce d'ennemis qu'un autre motif rend plus cruels & plus dangereux; qui ne ſauroient voir le mérite ſans envie, & que la ſupériorité de M. de Monteſquieu déſeſpéroit. Le ſort ſingulier d'une critique de l'Eſprit des Loix mérite qu'on en parle. L'Auteur s'étoit donné beaucoup de

peine pour composer contre M. de Montesquieu un gros ouvrage qui [illegible] paroître. Ses amis [illegible] l'Esprit des Lois. I. [illegible] respect le [illegible] supprimé.

ESSAI

SUR

LA REINE ELISABETH.

Tiré des Œuvres du Chancelier Bacon.

LA nature & la fortune s'accordèrent à faire d'Éliſabeth la merveille de ſon ſexe & la gloire du trône. Ce n'eſt point à la plume cauſtique & partiale d'un Écrivain ſolitaire par état, ou par humeur, qui prend ſes couleurs dans ſes préjugés ou dans ſon imagination, qu'il appartient d'eſſayer un pareil tableau : il faut avoir vu la Cour & pénétré dans les ſecrets de la politique, pour bien juger les Princes.

Il y a peu d'Empires où les femmes gouvernent ; mais on n'en a jamais vu régner nulle part avec un bonheur ſi rare & auſſi conſtant, que celui dont a joui l'Angleterre ſous Éliſabeth, & dont elle s'eſt encore reſſentie après quarante-quatre ans

d'une pleine jouissance. Je n'entreprends ni l'histoire, ni le panégyrique de la Reine, mais je veux peindre en raccourci la félicité du peuple. Le bonheur est une grace du ciel, toujours équitable dans la dispensation de ses biens, & les éloges sont un tribut des hommes, sur lequel il ne faut pas apprécier le véritable mérite.

La première faveur de la fortune fut d'offrir la couronne à Élisabeth dans une condition privée. Un aussi doux présent semble redoubler de prix, quand il arrive sans être attendu, parce qu'il prévient les desirs & surpasse les espérances; mais ce n'est pas ainsi qu'il faut enviſager les avantages. On sait que les ames nées pour l'Empire reçoivent une éducation molle & tout-à-fait contraire à leur destinée: on leur apprend qu'elles doivent régner, mais non pas comment. La fortune les gâte au lieu de les former; plus favorable si elle les exerçoit à la justice, à la modération & à la pitié, par ce mêlange d'adversité qui nous fait sentir les besoins

d'autrui dans les nôtres. C'eſt ainſi qu'Éliſabeth ſe prépara dans les revers aux vertus du Trône. Sa naiſſance eut beau l'en approcher, elle s'en vit d'abord tout-à-fait exclue par la fatalité des révolutions, enſuite écartée par ſon frère & ſa ſœur, qui la ſupplantèrent l'un après l'autre. Cependant la providence, qui vouloit montrer au monde une excellente Reine, l'accoutuma par degrés au fardeau pénible & dangereux qu'elle devoit prendre. Si elle n'étoit ſortie des fers que pour porter le ſceptre, un changement de fortune ſi brusque auroit influé ſur ſes mœurs, & l'orgueil ſe fût emparé de ſon ame en déſordre; mais ayant recouvré peu-à-peu ſa liberté, ſes eſpérances, ſes droits & ſon Royaume, elle s'aſſit tranquillement ſur le Trône, comme ſi c'eût été ſa place ordinaire.

Le malheur de la Reine (1) ſa mère, ne portera point d'atteinte à l'éclat de ſa

(1) Anne de Boulen.

naiſſance, quand on ſe rappellera l'injuſtice d'Henri VIII, qui vit bien moins des crimes dans ſon épouſe, que des charmes dans ſa maîtreſſe. Ainſi toute la honte de cette répudiation doit retomber ſur un Prince, que l'amour & les ſoupçons rendirent ſanguinaire, & par-là déteſtable à la poſtérité. La renommée, qui ne laiſſe pas toujours échapper les plaintes ſourdes de l'innocence opprimée, a recueilli les dernières paroles de cette Princeſſe infortunée. Allez dire au Roi, dit-elle à celui qui vint lui annoncer ſon arrêt, extorqué, comme on ſait, par les voies de la corruption, que ſes bienfaits me ſuivent juſqu'à la mort. Fille de Gentilhomme, il m'a fait Marquiſe, Reine & ſon épouſe, il met aujourd'hui le comble à tant d'honneurs par la couronne du martyre; car il n'avoit plus rien à me donner ſur la terre. Le Roi ne reçut point ſes adieux; mais la vérité qu'il ne vouloit pas ſavoir, ſe fit entendre au peuple, qui l'a tranſmiſe & conſervée à notre ſiècle.

Élisabeth monta sur le Trône à vingt-cinq ans, quand ses premiers pas étoient affermis par la vigueur de l'âge & de la raison : elle mourut à soixante-dix ans, lorsque la vieillesse alloit faire chanceller le sceptre dans ses mains. Elle n'eut point à passer par les foiblesses de la minorité, & de cette seconde tutelle que la plupart des Rois subissent au déclin de leurs jours ; car, outre les infirmités de l'âge, ils ont encore le chagrin de voir plier l'État sous le poids de leurs années, & leur fortune empirer comme leur vie. C'est ce qu'a bien senti, Philippe II, Roi d'Espagne, lorsque, prévoyant de loin les révolutions de la vieillesse, il s'est hâté de cimenter une paix durable, en cédant ses conquêtes sur la France, afin de laisser un Royaume tranquille & florissant à ses successeurs. Élisabeth, loin d'éprouver une pareille décadence, jouit de sa prospérité jusqu'au dernier moment, ensorte qu'on vint lui annoncer, peu de jours avant sa mort, la défaite des rebelles en Irlande, comme

si

ſi la gloire eût voulu l'accompagner au tombeau ; mais l'admiration doit redoubler, pour peu que l'on conſidère à quelle Nation elle eut à commander.

On nous vante les Reines de l'Aſie : pourquoi ? Des peuples efféminés doivent tomber naturellement entre les mains des femmes ; mais ſavoir manier le génie indomptable d'une Nation belliqueuſe & fière, ſi c'eſt un éloge pour une femme, que ſera-ce de l'avoir gouvernée en paix, & d'avoir pu tenir quarante ans enchaîné cet eſprit d'inquiétude ? Tel fut le mérite d'Eliſabeth. Si l'on excepte quelques orages paſſagers qui s'élevèrent dans le Nord vers la fin de ſon règne, & qui furent preſqu'auſſi-tôt diſſipés que formés, elle n'eut pas le moindre trouble à eſſuyer durant le cours de ſa vie ; & cette paix eſt d'autant plus remarquable, que les Royaumes voiſins étoient en feu, ravagés par des guerres nationales ou inteſtines, où elle ne prit de part que pour les appaiſer.

La France n'oubliera jamais l'époque où nous la ſecourûmes. Dans quel état de déſolation elle ſe trouvoit ! Déchirée par ſes Prêtres & ſes Princes, livrée tour-à-tour à la fureur du peuple & à l'ambition des Grands, ce n'étoit qu'une boucherie qui alloit changer ce puiſſant Royaume en un vaſte déſert. La Flandre, en même temps, éprouvoit les plus ſanglantes vexations de la part de l'Eſpagne.

Les conſeils d'Éliſabeth devoient tout rétablir. Elle vouloit ramener les Flamands au joug de leurs Souverains, & réconcilier les Rois de France avec leurs ſujets, en rappellant les têtes couronnées à la foi de leurs propres traités. Mais l'ambition n'écoute pas la voix de la modération : peu s'en fallut (& cela devoit être, ſi quelque génie bienfaiſant n'avoit veillé ſur l'Europe), que la domination de l'Eſpagne ne ſe répandît ſur toute la face de la terre Chrétienne. D'un autre côté, l'on entendit les cris d'une multitude innombrable d'innocentes victimes qui furent immo-

lées sur leurs foyers, dans leurs propres lits, & jusques dans les Temples, asyles inviolables même chez les Barbares. Le peuple, affamé de carnage, semblable à ces monstres lâchés dans l'amphithéâtre, dévoroit des ennemis sans armes & sans défense ; &, si comme le sang ne pouvoit être expié que par le sang, la France fut encore une seconde fois le tombeau de ses citoyens & de ses enfans, qui s'entre-gorgeoient impitoyablement, tant la superstition donne de fureur à la vengeance! Enfin le cours de ces horreurs fut arrêté par la prudence d'Élisabeth, qui eut le bonheur de faire passer chez ses voisins la paix qu'elle avoit si sagement établie dans son Royaume, après l'avoir préservé de la contagion du schisme. Au reste, loin que cette paix fût l'effet de la nécessité qui contient la foiblesse, on peut dire que l'Angleterre étoit l'unique boulevard capable de résister aux invasions de la puissance Autrichienne : elle n'eut besoin que de l'appareil de ses forces, pour briser

les menaces de cet orgueil formidable. La flotte Eſpagnole, dont l'armement avoit jeté l'épouvante dans toute l'Europe, parut ſur nos côtes ; mais, ſemblable aux vagues bruyantes de la mer, elle reſpecta nos rivages, & diſparut, ſans avoir pris la plus petite barque, ni brûlé le moindre village ; diſſipée par la tempête ou par le canon, elle ne remporta que quelques débris dans ſes ports, où nos vaiſſeaux allèrent encore lui inſulter impunément. Car afin de laiſſer quelqu'exercice à l'ardeur guerrière de la Nation, outre les ſecours que la Reine envoya, ſoit en Flandre, ſoit en France, pour hâter une pacification générale, elle équipa des flottes, tant pour maintenir les conquêtes des Indes, & pour étendre les découvertes du nouveau monde, que pour infeſter les côtes du Portugal & de l'Eſpagne.

Élifabeth, victorieuſe de ſes ennemis, avoit à craindre ſes ſujets : on conſpira contre ſa vie, & la conſpiration fut auſſitôt découverte, auſſi-tôt étouffée. Loin

d'en concevoir des alarmes & de prendre des sûretés, elle ne voulut pas même augmenter sa garde, paroissant en public aussi fréquemment que jamais, & avec la confiance d'une ame forte, qui n'apperçoit plus dans un danger passé, que le plaisir de l'avoir surmonté.

A tant de bonheur, on ne doit pas oublier d'ajouter celui du siècle même où elle régna. Ce n'étoit plus les ténèbres de la barbarie & de l'ignorance, où les hommes se laissent conduire comme des troupeaux. Elle rencontra des jours de lumière & d'érudition, où l'on ne brille sur le Trône que par une supériorité de mérite bien éclatante; & malheur à la mémoire des Princes, dont les qualités personnelles ne répondent pas à l'élévation de leur temps! car si les yeux du public sont éclairés, c'est principalement sur leurs foiblesses.

Ici la félicité d'Élisabeth se trouve secondée par sa sagesse. Non seulement elle préféra le célibat au mariage, pour n'a-

voir point à partager avec un homme la gloire du Gouvernement, mais elle ne voulut pas même qu'on pût lui dérober une partie du mérite de l'administration ; & lorsqu'elle éleva des créatures, elle eut soin de les contenir dans l'obligation de lui plaire, craignant cette dépendance si honteuse sur le Trône, toutefois inévitable aux Princes qui n'ont pas reçu de la nature le don du conseil & de la pénétration. Cette sagesse présida au choix de ses Ministres. Jamais l'Angleterre n'avoit produit de tels hommes, & le Ciel, qui se hâtoit de porter Élisabeth au faîte de la prospérité, réunit dans un siècle & dans un seul Royaume, tous les génies capables d'illustrer plusieurs États & plusieurs règnes. Ainsi, maîtresse dans sa Cour, parce qu'elle l'étoit d'elle-même, il ne lui fut pas difficile de le devenir de son peuple.

S'il est permis de mêler à ces traits de son caractère, ceux de sa personne ; elle avoit une taille avantageuse & bien assemblée dans toutes ses parties. La ma-

jeſté de ſon viſage étoit agréablement tempérée par cet air de douceur & d'humanité que la nature ſemble quelquefois répandre ſur le front des Rois, pour conſoler les ames libres & naturellement indépendantes.

A cette heureuſe conformation du corps ſe joignoit une ſanté pleine de vigueur, qui lui fit ſupporter légèrement le poids du Trône & de la vieilleſſe. La mort lui épargna tellement les horreurs de ſon approche qu'on peut dire qu'elle ne fit que ceſſer de vivre. Elle n'eut pas même la douleur de regretter la vie, quoiqu'elle jouit de toute la liberté de ſes ſens, tant la fermeté de la raiſon la mit au-deſſus des peines de ce fâcheux moment. Elle mourut ſans laiſſer de poſtérité; trait frappant de reſſemblance (& ce n'eſt pas le ſeul) qu'elle eut avec Alexandre, Céſar & Trajan; ſoit qu'on doive regarder comme le comble de l'immortalité pour ces ames extraordinaires, que perſonne ne puiſſe les repréſenter qu'elles-mêmes

ou que ce fût un trop grand ſujet d'orgueil pour des Rois de cette trempe, de commander après la mort. Quoiqu'il en ſoit, la fortune ne refuſa pas ce dernier avantage à cette illuſtre Reine, puiſqu'elle lui donna un ſucceſſeur, qui, jaloux du bien de la patrie, ne crut pouvoir faire rien de plus utile à ſa gloire perſonnelle, que de maintenir les établiſſemens d'Éliſabeth, & de ſuivre le progrès de ſes vues.

Maintenant, que peut-on ajouter à la vénération dont jouit ſa mémoire chez tous les Peuples qui connoiſſent l'Europe? car on n'écoutera pas ſans doute les clameurs de quelque faction obſcure. L'eſprit de menſonge & l'eſprit de parti ſont aſſez voiſins; mais l'envie ne peut rien après la mort, non plus que la flatterie; & la réputation, que nous fait la poſtérité, reſſemble, autant qu'il eſt poſſible, à la vérité. Si la malignité vouloit donc ôter à ſon éloge ce que je parois attribuer à ſa félicité, qu'elle ſache que la ſolide admiration eſt conſtamment le fruit de

l'eſtime, & qu'il ne falloit pas moins que de grandes vertus, pour captiver ainſi la fortune. Hâtons-nous de répondre à la calomnie.

La Religion eſt le premier article ſur lequel le peuple juge les hommes, & le dernier chef d'accuſation que la haine intente à la mémoire des grands perſonnages, quand ils n'offrent point de crime réel ; & il eſt d'autant plus aiſé de les rendre coupables, qu'au défaut des diſcours & des actions, le ſilence & les omiſſions, témoignent contr'eux devant un tribunal mal-intentionné. S'il ne ſuffit pas, pour juſtifier la piété d'Éliſabeth, de dire combien elle étoit ennemie des nouveautés, & qu'elle ne prononça jamais le nom de Dieu, ſans y ajouter le titre de Créateur ; peut-être fermerai-je la bouche aux dévots médiſans, dès que je leur oppoſerai qu'elle pratiquoit des exercices journaliers de Religion ; qu'elle aimoit à ſe nourrir de la Bible ; qu'elle avoit lu les Écrits de Saint Auguſtin : ils ſe con-

tenteront, du moins, ſi j'ajoute qu'elle compoſa elle-même des prières. Je ſais que l'Égliſe Romaine ſe plaint d'avoir trouvé ſa modération en défaut à ſon égard. Mais cette ſévérité ſera-t-elle auſſi coupable aux yeux des autres peuples chrétiens, quand on obſervera qu'en permettant la liberté de conſcience, Éliſabeth ne voulut jamais expoſer la tranquillité de ſon Royaume? Elle jugea que la tolérance de deux Religions cruellement ennemies, n'étoit pas praticable chez une Nation impétueuſe & turbulente, qui paſſoit aiſément de la chaleur de la diſpute à la fureur des armes, & que le ſchiſme des opinions étoit la ſemence des diſcordes civiles. C'eſt pourquoi elle eut ſoin, en montant ſur le Trône, de faire garder à vue les Évêques les plus factieux, toujours conformément aux principes du Gouvernement & des loix du Royaume. Loin d'inquiéter les Catholiques étrangers par des perquiſitions trop rigoureuſes, elle les favoriſa plus d'une fois ſecrettement. Son

penchant la portoit à la clémence, & l'excommunication que lança contr'elle Pie V, & qui, ſous un autre règne, auroit achevé de bannir pour toujours les reſtes de ſa croyance de toute l'Angleterre, ne fut pas capable de la faire démentir de ſa bonté naturelle. Le bruit de ces foudres n'alarma pas cette ame intrépide : maîtreſſe du cœur de ſes ſujets & sûre de leur attachement, elle n'avoit rien à craindre de quelques ennemis intérieurs, tandis qu'ils ne ſeroient point ſecourus par des Puiſſances étrangères. Auſſi ne paroît-il dans les actes publics aucune eſpèce de loi, ni d'arrêt contraire à la foi des Romains, juſqu'à la vingt-troiſième année de ſon règne. Mais l'ambition intolérable de la Maiſon d'Autriche ayant éclaté, au point qu'on ne pouvoit plus ſe déguiſer l'orgueil de ſes prétentions & de ſes vues ſur la conquête de la Grande-Bretagne, Éliſabeth crut enfin devoir ſe précautionner contre les remuemens d'une faction inteſtine, nourrie dans les entrailles du Royaume, &

prête à le mettre en combuſtion : elle chercha donc à ſe délivrer de ce poiſon caché.

En effet, des Prêtres venoient de toutes parts prêcher ſourdement l'obéiſſance au Souverain Pontife, & détruire, par la vaine terreur de l'excommunication, le lien naturel & ſacré qui engage les ſujets envers leur Roi. Ces germes de révolte étoient échauffés par les mouvemens de l'Irlande qu'on attaquoit à force ouverte, & où l'on ſemoit des libelles odieux contre le Gouvernement & la perſonne d'Éliſabeth ; enfin mille ſourdes rumeurs annonçoient une défection éclatante. Ce n'eſt pas qu'on doive accuſer tout le Clergé de ces noires intrigues, quoique la ſimplicité des bons & la candeur de leur zèle en fît autant d'inſtrumens & de dupes de la malice des mécontens & des brouillons ; mais on ſait, par l'aveu de pluſieurs d'entr'eux, qu'ils étoient venus la plupart avec ordre d'annoncer par toute l'Angleterre aux Catholiques, que la fin

de leur humiliation approchoit ; qu'ils alloient reprendre leur ancienne supériorité ; que le Souverain Pontife & tous les Princes Catholiques songeoient à les délivrer de l'oppreſſion, pour peu qu'ils vouluſſent s'aider eux-mêmes ; & rien n'étoit plus vrai que ce deſſein, qui s'éventa vers la trentième année du règne d'Éliſabeth, par l'appareil formidable de la flotte Eſpagnole. On ſurprit même des lettres écrites par des Prêtres, conformément à ce projet de ligue contre l'Angleterre : on y liſoit qu'on ſauroit bien tromper, ou faire échouer la vigilance de la Reine & de ſon Conſeil ; qu'elle avoit beau éloigner du Miniſtère & du maniement des affaires tous les Seigneurs Catholiques, qu'on ne manqueroit pas d'amener la révolution par d'autres moyens, & que le peuple, dont on tenoit les mains & la volonté, par le ſecret de la confeſſion, y ſerviroit au défaut des Grands. Telles étoient les pratiques familières de la Cour Romaine, pour ravoir l'Angleterre ſous ſa juriſdic-

tion. Il falut bien alors qu'Éliſabeth, afin de prévenir de ſi grands dangers, ſévît contre une partie de la Nation, qui, ſans prendre part aux charges & aux dépenſes de l'État, n'avoit d'autre ſoin que celui de s'enrichir. Ce membre du corps politique étoit gangrené ſans remède; il étoit temps de le couper, ou d'arrêter du moins le cours du venin. Elle y pourvut par la rigueur des loix qu'elle porta contre les Eccléſiaſtiques. Il en arrivoit tous les jours ſans nombre, qui ſe diſperſoient dans des ſéminaires clandeſtins, où ils étoient entretenus par les libéralités des ennemis du dehors, & par les aumônes des Catholiques rebelles, répandant par-tout l'horreur du nom d'Éliſabeth, qu'ils ne prononçoient jamais, ſans y ajouter les qualifications ſcandaleuſes de Princeſſe hérétique, excommuniée & livrée au démon. S'ils ne menoient pas la cabale, ils étoient du moins intimément liés avec des criminels de lèze-Majeſté; ils corrompoient les Ca-

tholiques jusqu'alors sans trouble & sans reproche, par un levain de fanatisme & de division capable de porter la désolation dans toutes les extrémités de l'État : on ne trouva donc plus de remède que dans un édit de proscription, qui défendoit à tous les Prêtres Catholiques l'entrée du Royaume, sous peine de mort ; encore cette rigueur, loin d'arrêter les entreprises de ces hommes accoutumés à dominer, ne fit qu'envenimer leur haine & redoubler le feu de la conjuration, tant le faux zèle de la Religion l'emporte sur la charité même qu'elle inspire !

Ainsi, quoiqu'on n'eut plus rien à redouter de l'Espagne, qui avoit réduit le mal à cette extrémité, les exemples terribles du passé, dont le souvenir récent ne pouvoit être effacé par une longue suite de siècles, l'inconvénient d'abroger des loix nouvellement portées, ou d'en négliger l'exécution, le danger enfin de se relâcher, empêchèrent Élisabeth de ramener les choses à cet état de douceur &

de tolérance, où elles avoient été tout le temps de ſon règne. Ajoutez à toutes ces raiſons l'intérêt du fiſc qui réclamoit le ſecours du patrimoine de l'Égliſe, & l'inquiètude des Magiſtrats que l'orgueil de leur charge entête ou aveugle, au point de ne jamais enviſager la sûreté publique de l'État, que dans le maintien de quelques loix civiles, & qui s'attachèrent avec une roideur trop partiale à l'exécution des Ordonnances portées contre le Sacerdoce. Heureuſement Éliſabeth, qui aimoit la paix, émouſſa tellement le glaive de la juſtice, qu'il ne put immoler qu'un petit nombre de victimes. Au reſte cette digreſſion ne tend point à diſculper la Reine, puiſqu'après tout le ſalut de l'État demandoit le ſang de quelques citoyens, & que cette rigueur ne fut rien au prix des édits ſanguinaires & des barbares exécutions que l'eſprit d'intolérance a ſouvent produit chez nos accuſateurs. On doit dans toutes les hiſtoires pardonner quelque choſe à l'extrémité du beſoin, & ne pas

faire un crime perſonnel aux Rois du malheur de leur temps.

On pourroit ajouter que c'eſt la haine de l'innovation qui la fit perſiſter dans ſa croyance, qu'elle regardoit comme plus conforme à l'eſprit du légiſlateur, à la parole de l'Évangile, & à la pureté de l'Égliſe primitive. Mais ce n'eſt pas ici la place d'une controverſe. Si elle acheva donc de renverſer la Religion Romaine dans ſes États, ce fut par degrés, & avec des ménagemens dont on ne ſauroit trop imiter la ſageſſe : en voici un trait remarquable dans une de ſes réponſes. Le lendemain de ſon avènement à la Couronne, comme on délivroit les priſonniers ſelon la coutume, un de ces eſprits bouffons, les ſeuls paraſites de la Cour, qui oſent dire la vérité au Maître, parce qu'ils la lui font digérer ſous l'aſſaiſonnement de la plaiſanterie, ſoit de ſon propre mouvement, ou par quelque inſtigation étrangère, préſenta une requête à la nouvelle Reine en faveur de quatre ou cinq

priſonniers, dont il demandoit la liberté. C'étoient les quatre Évangeliſtes & l'Apôtre Saint Paul, qu'on tenoit, dit-il, comme en priſon dans une langue étrangère, & qui ne pouvoient avoir aucune eſpèce de communication avec le peuple; à quoi Éliſabeth répondit qu'il falloit les interroger eux-mêmes, pour ſavoir s'ils vouloient être délivrés. C'eſt par une réponſe auſſi ſubtile, qu'elle éluda la ſurpriſe d'une queſtion délicate.

Telle fut ſa conſtance par rapport à la Religion : elle prit toutes ſortes de meſures, ſoit dans les Aſſemblées de la Nation, ſoit dans les conſeils privés, pour maintenir l'ordre & la diſcipline dans ſon Égliſe; & tout le temps de ſa vie elle ne ſe relâcha pas un moment de cette vigilance, avertiſſant toujours au commencement des aſſemblées nationales, qu'elle ne vouloit pas entendre parler d'innovation.

Quant à ce qu'on lui objecte qu'elle n'aimoit pas qu'on lui rappellât le ſou-

venir de ſa vieilleſſe ni de la mort ; il eſt vrai que dans ſes derniers jours, un de ſes Miniſtres lui ayant repréſenté qu'il y avoit depuis long-temps des places vacantes dans le Royaume, elle ſe leva bruſquement, & lui dit d'un ton animé : Je ſais bien que la mienne ne vaquera pas un inſtant. Elle avoit dit auſſi, dans ſa jeuneſſe, comme on la ſollicitoit de penſer au mariage pour ſe donner des ſucceſſeurs, qu'elle ne vouloit pas avoir devant les yeux toute ſa vie une annonce de mort. Mais d'ailleurs, quand on lui parloit des honneurs funèbres, elle fit ſentir combien elle en dédaignoit la vanité, voulant qu'on renfermât ſon épitaphe en deux lignes, qui feroient mention de ſon célibat, de la durée de ſon règne, & de ſon amour pour la paix & la Religion.

La cenſure pourra lui reprocher, avec plus de juſtice, ſon goût pour la galanterie. Elle avoit, à la vérité, le foible des plus honnêtes femmes, de vouloir être aimée, & que le mérite de la vertu

ne dérobât rien aux droits de la beauté; mais ce reproche ne ſe tourneroit-il pas en éloge, ſi l'amour étoit au rang de ſes ſujets; ſi, toujours ſéparé de la débauche, il ne faiſoit qu'embellir ſa Cour, au lieu de la troubler? Enfin n'eſt-ce pas un ſujet d'admiration, que les plaiſirs n'ayent jamais rien pris ſur ſa gloire, & que l'Empire n'ait point eu à ſouffrir de ſes intrigues? car les paſſions des Rois n'entrent que trop dans la deſtinée des peuples.

Éliſabeth avoit le cœur tendre & les mœurs excellentes; elle haïſſoit le vice; elle aimoit les arts, & tout ce qui pouvoit la diſtinguer dans ſon ſexe, & même dans ſa place. Un jour qu'elle fit écrire à ſon Ambaſſadeur en France, pour le charger de certains ordres auprès de la Reine, mère des Valois, ſon ſecrétaire voulut inſérer dans la lettre une de ces politeſſes de Cour, qui ſervent d'avant-train aux négociations. Il faiſoit dire à ſa Reine, qu'elles ſe trouvoient à la tête

de deux puiſſans Royaumes, deux femmes dont l'expérience & l'habileté devoient égaler les hommes les plus célèbres dans l'art de commander. Ce parallèle déplut à Éliſabeth ; elle répondit qu'elle prétendoit avoir une place à part, & que ſa politique n'étoit pas celle de Catherine de Médicis. Rien ne la flattoit davantage que d'entendre dire qu'elle étoit née pour de grandes choſes, & que, dans le rang le plus bas, elle n'eût jamais été confondue avec le vulgaire, voulant toujours qu'on ſéparât ſon mérite de ſa fortune. Je pourrois, à l'exemple des Panégyriſtes, m'étendre ſur des vertus communes que je lui rendrois particulières, ou me répandre ſur les détails ; mais je laiſſe au temps, qui donne rarement de pareils modèles à l'humanité, le ſoin de perpétuer ſa gloire dans l'admiration des hommes, & de faire envier à toutes les Nations la proſpérité de ſon règne.

TESTAMENT
DE M. FORTUNÉ RICARD,
Maître d'Arithmétique à D***

Par M. Mathon de la Cour.

Au nom de Dieu & ſous l'invocation de la ſainte Vierge & de Saint Fortuné, mon patron, moi Fortuné Ricard, maître d'Arithmétique à D***, ai fait mon teſtament ainſi qu'il ſuit....

Les exécuteurs teſtamentaires, qui font imprimer ce teſtament, pour remplir les intentions de feu M. Fortuné Ricard, ne jugent pas qu'il ſoit néceſſaire de publier les diſpoſitions particulières qui ne concernent que ſa famille. Après avoir diſpoſé de ſon patrimoine avec ſageſſe, voici comment le teſtateur s'exprime quant au legs qui intéreſſe le public :

Il me reſte maintenant à déclarer mes intentions à l'égard de la promeſſe de

500 livres ſouſcrite en ma faveur par M. P..., banquier de cette ville. Cette ſomme provient originairement d'un don qui me fut fait, par Proſper Ricard, mon très-honoré grand père, lorſque j'entrois dans ma huitième année. Il m'enſeignoit alors les principes d'écriture & de calcul. Après m'avoir montré que les intérêts joints d'année en année à un capital qui dort, formoient, au bout de cent ans, plus de cent trente & une fois la première miſe (*), voyant que j'écoutois cette leçon avec la plus grande attention, il tira 24 livres de ſa poche, & me dit avec un enthouſiaſme, qui eſt encore préſent à ma mémoire : « Mon enfant, » ſouviens-toi, tant que tu vivras, » qu'avec l'économie & le calcul rien » n'eſt impoſſible à l'homme. Voilà 24 » livres que je te donne : je veux que » tu les porte chez un Négociant de

(*) Voyez la table juſtificative jointe à ce teſtament, N° 1.

» nos voiſins, qui les prendra dans ſon
» commerce par complaiſance pour moi.
» Tous les ans, tu y joindra les intérêts
» ſans jamais y toucher. A ta mort tu
» en emploieras le produit en bonnes œu-
» vres pour le repos de ton ame & de la
» mienne ».

J'ai exécuté cet ordre fidèlement, &, pendant ma vie, j'ai fait bien des projets pour l'emploi de cette ſomme. Aujourd'hui que j'ai près de 71 ans, elle monte à 500 livres; mais comme il faut enfin ſe borner, je veux qu'elle ſoit partagée en cinq portions de 100 livres chacune, auxquelles on continuera de joindre chaque année les intérêts, & qui ſeront employées ſucceſſivement ainſi qu'il ſuit:

1°. DANS cent ans, la première ſomme de 100 livres ſe trouvera portée à plus de 13100 livres (*). Sur cette ſomme, on

(*) Voyez les tables, N° 2 & 3.

formera

formera un prix de 4000 livres pour la meilleure dissertation théologique, dans laquelle on aura prouvé la légitimité des intérêts des prêts de commerce. On donnera aussi trois médailles de 600 liv. chacune aux trois dissertations qui auront approché de plus près du mérite de la dissertation couronnée. Le surplus des 13000 l. sera employé à faire imprimer la première dissertation & l'extrait des autres. Il en sera envoyé des exemplaires *gratis* à tous les Evêques, Curés & Confesseurs du Royaume. J'avois eu l'intention d'en faire faire aussi l'envoi dans les pays étrangers; mais on m'a fait observer que toutes les Universités du monde chrétien, à l'exception de celles de France, avoient reconnu solemnellement la légitimité des intérêts des prêts de commerce (*), & que ce n'é-

(*) Voyez les approbations des Universités d'Alcala, de Salamanque, d'Ingolstad, de Fribourg en Brisgaw, de Mayence, de Cologne & de Trèves, imprimées à la suite du *traité de l'usure & des intérêts. Lyon, Bruyset-Ponthus*.

toit donc plus que dans ce Royaume qu'il étoit néceſſaire d'éclaircir une queſtion de morale ſi intéreſſante pour la proſpérité des états.

2°. CENT ans après, une ſeconde ſomme de 100 livres, montant avec les intérêts à plus d'un million ſept cent mille livres (*), ſera employée à fonder à perpétuité quatre-vingt prix, de mille livres chacun, qui ſeront diſtribués chaque année par les différentes Académies du Royaume, ſavoir : quinze prix pour les actions vertueuſes, quinze pour les ouvrages de ſcience & de littérature, dix ſur des queſtions d'arithmétique & de calcul, dix pour les nouveaux procédés en agriculture, qui ſe trouveront confirmés par les meilleures récoltes, dix pour les

thus. 1776, *in*-12. Les cinq premières de ces approbations ont été dépoſées dans les archives du conſulat de la ville de Lyon.

(*) Voyez les tables, N° 2 & 4.

chef-d'œuvres des beaux arts, & dix pour des courſes, jeux d'adreſſe & autres exercices propres à développer les forces & l'agilité du corps, & à ramener parmi nous le goût de la gymnaſe ſi eſtimée chez les Grecs, & qui a formé tant de héros.

3°. Cent ans après, ſur une autre ſomme de cent livres, montant avec les intérêts à plus de deux cents vingt-ſix millions, il ſera prélevé cent quatre-vingt-ſezie millions pour établir dans les lieux les plus conſidérables de la France, cinq cents caiſſes patriotiques de prêt gratuit, dont la plus conſidérable ſera fixée à dix millions de fonds, & les moindres à cent mille livres. Ces caiſſes ſeront adminiſtrées, dans chaque lieu, par un bureau compoſé des citoyens les plus honnêtes & les plus zélés, & employées ſoit en prêts pour ſecourir les malheureux, ſoit en avances pour faire fleurir l'agriculture, le commerce & l'induſtrie.

Les trente millions reſtans ſeront employés à fonder douze *Muſées* dans les villes de Paris, Lyon, Rouen, Bordeaux, Rennes, Lille, Nancy, Tours, Dijon, Toulouſe, Aix & Grenoble. Chacun de ces Muſées ſera placé à l'extrêmité la plus agréable de la ville. On emploiera 500 mille livres pour chaque bâtiment & pour l'acquiſition des fonds dépendans, qui formeront des jardins de botanique & d'arbres fruitiers, des potagers & de vaſtes promenades. Chaque Muſée aura cent mille livres de rente; quarante hommes de lettres ou artiſtes d'un mérite ſupérieur y ſeront logés & nourris. Ils ſe diviſeront en quatre tables, pour que leurs repas ſoient gais, ſans être trop bruyans. Ils auront dans chaque Muſée ſix ſecrétaires, un deſſinateur & un graveur à leurs ordres, & quatre voitures dont ils diſpoſeront chacun à leur tour. On réſervera, dans le bâtiment, une ſalle de concert, un théâtre, un laboratoire de chymie, un cabinet d'hiſtoire naturelle, un ſalle d'ex-

périences de phyſique, & une grande galerie pour la bibliothèque commune. En formant chaque établiſſement, on emploiera cent mille livres pour la bibliothèque & cent mille livres pour les cabinets d'hiſtoire naturelle & d'inſtrumens de phyſique. On réſervera enſuite chaque année dix mille livres pour l'entretien & l'accroiſſement de ces trois objets (*).

Les bibliothèques ſeront ouvertes au public tous les jours. Vingt membres du Muſée ſeront tenus de donner des cours publics & gratuits des langues étrangères, de toutes les ſciences & de tous les arts. Les vingt autres s'occuperont à des ouvrages utiles. On ne ſera admis au Muſée qu'après avoir fait preuve, non de nobleſſe, mais de mœurs, & de n'avoir jamais avili ſa plume par des écrits contre la religion & le Gouvernement, ni par des ſatyres contre aucun citoyen. En y entrant, on prêtera ſerment de préférer la vertu, la

(*) Voyez la table, N° 5.

vérité, la patrie à tout, & le bien général des lettres à ſa propre gloire. Les ouvrages des membres du Muſée ſeront imprimés aux frais de l'établiſſement, &, ces frais prélevés, le produit appartiendra en entier aux auteurs.

4°. CENT ans après, la quatrième ſomme de cent livres, montant avec les intérêts à près de trente milliards, ſera employée à faire bâtir, dans les ſituations les plus agréables qu'on pourra trouver en France, cent villes de cent cinquante mille ames chacune (*). Les moyens de peupler ces nouvelles villes, de les gouverner & de les faire fleurir, ſont développés dans un mémoire qui ſera annexé au préſent teſtament (**). Il réſultera en

(*) Voyez la table, N° 6.

(**) Les exécuteurs teſtamentaires n'ont pas encore décidé s'ils feroient auſſi imprimer ce mémoire, qui eſt fort étendu, & contient des vues qu'on pourroit quelquefois taxer d'originalité.

peu de temps, de ce ſeul article, une augmentation de quinze millions d'habitans dans le Royaume, & un doublement de conſommation, dont j'eſpère que les économiſtes me ſauront quelque gré.

Je ſais que tout le numéraire de l'Europe ne ſuffiroit pas pour former ces trente milliards, & qu'il ſeroit impoſſible de trouver des placemens ſolides pour des ſommes ſi fortes en argent; c'eſt pourquoi je laiſſe à la diſcrétion de mes exécuteurs teſtamentaires de fixer quand il conviendra de convertir l'argent en immeubles. Le revenu de ces immeubles ſera placé en argent, ou réaliſé auſſi en d'autres immeubles, afin que mes diſpoſitions puiſſent être remplies dans leur temps ſans aucune difficulté.

Je me ſuis aſſuré, par les calculs les

Les affaires plus inſtantes de la ſucceſſion ne leur ont pas encore permis d'en achever l'examen. Au reſte, rien ne preſſe à cet égard, les villes dont il s'agit ne devant être conſtruites que dans quatre cents ans.

plus exacts, que loin de gêner la circulation du numéraire, mes dispositions lui donneront plus d'activité. Le placement en immeubles contribuera aussi bientôt à en faire hausser la valeur, & quand toutes ces précautions vivifiantes auront tellement produit leur effet, qu'il ne se trouvera presque plus de propriétaire en France qui veuille vendre ses immeubles, on cherchera des placemens chez les nations voisines.

5°. Enfin, quant à la dernière somme de cent livres, montant avec tous les intérêts de cinq cents ans à plus de trois mille neuf cent milliards (*), il en sera fait l'emploi suivant.

Six milliards seront consacrés à payer la dette nationale de la France, sous la condition que les Rois, nos bons seigneurs & maîtres, seront suppliés de per-

(*) Voyez les tables, N° 2 & 7.

mettre qu'à l'avenir les contrôleurs-généraux ſubiſſent, avant d'entrer en place, un examen préalable ſur l'arithmétique.

Douze milliards ſeront employés de même à payer la dette de l'Angleterre. Je ſuppoſe, comme on le voit, que ces deux dettes nationales n'auront fait que doubler avant ce temps. Ce n'eſt pas que je doute du talent de certains Miniſtres pour les porter bien plus haut, mais leurs opérations en ce genre ſe trouvent ordinairement contrariées par une infinité de circonſtances, ce qui me fait préſumer que ces dettes ne feront, au plus, que doubler. Au reſte, ſi elles montoient à quelques milliards de plus, je déclare que j'entens qu'elles ſoient payées en entier, & mon intention n'eſt point qu'un projet louable reſte ſans exécution pour une bagatelle de plus ou de moins.

Je ſupplie les Anglois de ne pas refuſer cette légère marque de ſouvenir d'un homme qui, à la vérité, eſt né François,

mais qui eſtimoit ſincèrement leur nation, & qui ſur-tout a toujours été l'admirateur du magnifique ouvrage que Newton, leur compatriote, a intitulé *Arithmétique univerſelle*. Je deſirerois bien qu'en reconnoiſſance de ce legs, la nation Angloiſe conſentît à appeller les François *ſes voiſins* & non ſes *ennemis naturels*, qu'elle voulût ſentir que ce n'a jamais été la nature qui a rendu les hommes ennemis des autres hommes, que les haines nationales, les prohibitions de commerce & ſur-tout les guerres proviennent toujours d'une monſtrueuſe erreur de calcul; mais je n'oſe rien exiger à cet égard. Il faut tout attendre du temps, & lorſqu'on a le bonheur de rendre quelque ſervice, c'eſt lui ôter tout ſon prix que d'y mettre des conditions qui peuvent gêner & contrarier ceux que l'on a voulu ſervir.

. . . . . .

Trente milliards ſeront employés à faire les fonds d'une rente de quinze cents millions à partager en temps de paix en-

tre toutes les puiſſances de l'Europe. En temps de guerre, la portion de l'agreſſeur ou des agreſſeurs ſera donnée à ceux qui auront été attaqués injuſtement, ce qui engagera peut-être les Souverains à faire quelques réflexions avant d'entreprendre des guerres injuſtes. Pour fixer la proportion ſelon laquelle cette rente ſera partagée entre les différentes nations, on s'en tiendra à l'état de leur population. Elles en rapporteront tous les dix ans des dénombremens exacts, d'après leſquels cette répartition ſera fixée par une diète compoſée des députés de toutes les nations, ſauf aux Souverains qui deſireroient une portion plus conſidérable à favoriſer chez eux, de toutes leurs forces, la population.

Je laiſſe à la ſageſſe de mes exécuteurs teſtamentaires, le ſoin d'étendre ſur les autres parties du monde, le bénéfice de cette diſpoſition, & ſi, par ce moyen, ils eſpèrent de réuſſir à éteindre, dans le monde entier, la fureur abſurde & bar-

bare de la guerre, je consens volontiers qu'ils y consacrent encore cent milliards.

Je veux qu'il soit offert à Sa Majesté, le Roi de France, six milliards, savoir; un milliard pour remplacer le produit des loteries, sorte d'impôt sur les mauvaises têtes, qui contribue infailliblement à les rendre beaucoup plus mauvaises; un milliard pour racheter toutes les charges inutiles, qui ont le triste inconvénient de persuader à beaucoup de gens, qu'il suffit, pour acquitter sa dette envers la patrie, d'occuper une charge sans fonctions, & que c'est être quelque chose que de porter un titre vuide de sens; un milliard pour racheter aussi les charges qui sont, au contraire, trop importantes pour que leur vénalité soit absolument sans danger; un milliard pour former à Sa Majesté un domaine digne de sa couronne & suffisans pour les dépenses de sa Cour, en sorte que la Nation puisse voir clairement que les impôts pris sur elle,

ſont réſervés uniquement pour les dépenſes nationales. Les deux autres milliards formeront un fonds dont Sa Majeſté emploiera la rente en penſions & en bienfaits. Par ce moyen, ſi quelquefois ces bienfaits venoient à tomber ſur des intriguans ſans mérite, la Nation n'aura du moins rien à dire ſur l'emploi d'une ſomme qui ne ſera pas formée du produit des impôts & du ſang des laboureurs.

Je deſtine un milliard pour ajouter mille livres à la portion congrue de tous les curés du Royaume, & ſix cents livres à celle de leurs vicaires, à condition qu'ils ſupprimeront toute quête dans leurs paroiſſes, & n'exigeront plus d'honoraires pour leurs meſſes. J'avois eu quelque envie de leur propoſer de ſupprimer auſſi les rétributions des baptêmes, mariages & enterremens, mais j'ai conſidéré que ces fonctions n'étoient pas uniquement religieuſes, qu'elles tenoient à l'ordre civil; qu'à ce titre les curés pouvoient, ſans in-

convénient, recevoir une rétribution qui, dans le fait, eſt plus modique que celle qu'exigeroit à leur place tout autre officier public. D'ailleurs cette rétribution rend peut-être ce ſervice plus exact, plus empreſſé de leur part, & moins gênant pour la délicateſſe de quelques-uns de ceux qui le reçoivent.

La néceſſité d'aſſurer le paiement des nourrices, le deſir qu'on pût y parvenir ſans attenter à la liberté des pères, & ſans achever ainſi la ruine de ceux que leur pauvreté a déjà mis hors d'état de les payer, m'a inſpiré l'idée d'aller à la racine du mal. Je deſtine en conſéquence deux milliards pour former, à tous les enfans qui naîtront dans le Royaume, une rente de dix livres par mois, juſqu'à l'âge de trois ans; cette rente ſera portée à trente livres pour les enfans qui ſeront nourris par leurs propres mères. Je n'en excepte pas même les enfans des riches; j'invite, au contraire, leurs parens à recevoir ſans

répugnance cette rétribution, comme un prix d'honneur accordé à la paternité & aux ſoins de l'amour maternel, ſauf à eux à l'employer en bonnes œuvres, s'ils le jugent à propos.

Je deſtine quatre milliards à faire l'acquiſition des grandes poſſeſſions les plus mal cultivées, qui ſe trouveront dans le Royaume. On les diviſera en 500 mille petits héritages ou bénéfices ruraux de quatre ou cinq arpens chacun, où l'on fera bâtir autant de maiſons propres & ſaines. Ces 500 mille bénéfices ruraux ſeront donnés en pur don, à autant de payſans mariés, choiſis dans chaque paroiſſe par un ſénat compoſé des dix payſans les plus âgés. Le Curé ſera le préſident de ce ſénat. Les poſſeſſeurs des nouveaux héritages ſeront tenus d'y faire leur unique réſidence, de les cultiver par leurs mains & par celles de leur famille, & de juſtifier chaque année des améliorations qu'ils y auront faites. Ces bénéfices ſeront hé-

TAYLOR INST. OXFORD

réditaires ; mais ſous la condition qu'ils ne ſeront jamais diviſés, & qu'on n'en réunira jamais deux dans la même main. Lorſqu'un poſſeſſeur mourra ſans laiſſer ni femme, ni enfans, frères, ſœurs, neveux ou nièces, vivans & travaillans avec lui depuis trois ans, le bénéfice ſera déclaré vacant & donné de nouveau, par le ſénat de la paroiſſe, au payſan qui paroîtra le mériter le mieux.

Je veux qu'on emploie deux milliards à faire ſucceſſivement l'acquiſition de toutes les terres ſeigneuriales qui ſe trouveront à vendre, & qu'on en affranchiſſe gratuitement les vaſſaux de toute ſervitude & redevance. Les châteaux & les fonds ſeront revendus ou donnés à d'autres Seigneurs, pour obtenir de même l'affranchiſſement de leurs vaſſaux.

On emploiera ſix milliards à fonder dans toutes les paroiſſes des campagnes, des maiſons d'éducation, ſelon le plan de

l'auteur des *vues patriotiques sur l'éducation du peuple.* Si dans l'exécution, comme je n'en doute pas, ce plan d'un homme de génie & d'un excellent citoyen, se trouvoit avoir besoin de quelques légères modifications ; c'est ce dont on jugera par l'exécution même, & l'on fera toutes celles qui seront vraiement nécessaires.

Je destine vingt milliards à fonder, dans le royaume, quarante mille maisons de travail, ou atteliers publics, qui auront chacun, depuis dix mille jusqu'à cinquante mille livres de rente. Chaque homme ou femme aura droit de s'y présenter à toute heure pour y être nourri & occupé. Du reste, je n'explique point quel sera le régime de ces maisons. J'espère que les idées qu'on commence à se former de ces établissemens, se perfectionneront, avant l'époque fixée pour ceux-ci, & qu'on sentira enfin, que s'il est dangereux, ridicule & insensé de donner des aumônes en argent à un mendiant

valide, la ſociété n'a aucun droit de le priver de ſa liberté & de le punir, tandis qu'elle ne lui offre aucune reſſource pour gagner ſa vie, ou du moins qu'elle ne lui offre aucun moyen ſimple & aſſuré pour découvrir de quelle reſſource il pourroit uſer.

J'invite les adminiſtrateurs de ces atteliers publics à donner la plus grande faveur aux genres de travaux qui pourroient être exécutés par les femmes. Ce ſexe ſi cher aux ames ſenſibles, a été négligé ou opprimé par toutes nos inſtitutions. Toutes les ſéductions ſemblent conſpirer contre ſa vertu. Le beſoin le précipite malgré lui dans un abyme où il eſt enchaîné & puni par le mépris & le malheur. Une femme conſomme un peu moins qu'un homme ; mais le bas prix qu'on met à ſon travail eſt hors de toute proportion. Cependant ſa patience & ſon adreſſe la dédommagent preſque de la portion de force que la nature lui a refuſée. Que les atteliers publics donnent l'exemple

de payer mieux le travail des femmes, bientôt la concurrence fera hauſſer partout le prix de leurs journées ; les mœurs y gagneront, & les femmes ſeront plus eſtimées & plus heureuſes.

Il y a en France beaucoup de maiſons de force, où leur libertinage eſt durement puni, & où il n'eſt ſuſpendu que pour un temps, parce que la contrainte ne corrige jamais. Pourquoi n'y en a-t-il pas une ſeule où une fille trop foible, mais au déſeſpoir, puiſſe ſe préſenter d'elle-même & dire : *Le vice m'offroit de l'or : je ne demande que du travail & du pain. Par pitié pour mon repentir, affermiſſez mes pas ; ouvrez-moi un aſyle où je puiſſe pleurer ſans être vue, expier des fautes dont le remords me pourſuit & m'accable, & recouvrer une ombre de paix.* Une maiſon ſemblable n'exiſte nulle part. Je deſtine un milliard a en établir par-tout où on le jugera néceſſaire.

Les pièges tendus par le vice, engloutiroient moins de victimes, si la patrie offroit plus de ressources à la beauté indigente. Nous avons une infinité d'établissemens pour la noblesse, & ils font honneur à la générosité de nos pères ; mais pourquoi n'en avons-nous aucun en faveur de la beauté ? Je veux qu'on emploie deux milliards à établir dans le royaume cent hospices, qui seront nommés HOSPICES DES ANGES. On admettra dans chacun cent filles choisies dans le peuple, de la figure la plus intéressante, & de l'âge de sept à huit ans. Elles y recevront l'éducation la plus parfaite à l'égard des mœurs, des connoissances utiles & des talens agréables. Elles pourront en sortir à l'âge de dix-huit ans pour se marier, & elles recevront chacune alors une dot de quarante mille livres. Je ne veux pas qu'on puisse ni leur reprocher leur défaut de fortune, ni les épouser par intérêt. On partagera entre leurs parens une rente de deux mille livres, pour les mettre

à l'abri des tentations de l'extrême misère. Celles qui ne ſe marieront pas à dix-huit ans, reſteront à l'hoſpice des anges juſqu'à leur majorité. Chaque année, au mois de Mai, toutes ces jeunes filles, vêtues de blanc & couronnées de roſes, formeront une proceſſion ſolemnelle au ſon d'une muſique douce & légère. A l'exception de cette fête, elles paroîtront rarement en public, & s'occuperont dans leur aſyle à tout ce qui peut les rendre dignes de devenir un jour des épouſes eſtimables & d'excellentes mères de famille.

Pour les former à l'économie domeſtique, je deſirerois qu'après leur avoir donné les notions les plus exactes de tous les genres de dépenſes, on leur propoſât de temps en temps, par forme de concours, des queſtions auxquelles elles ſeroient obligées de donner des réponſes raiſonnables & par écrit; par exemple: ſi dans telle ou telle poſition, vous aviez tel ou tel revenu, combien en deſtineriez-vous pour votre table, pour votre

loyer, pour votre entretien, pour l'éducation de vos enfans ? Combien voudriez-vous avoir de domeſtiques ? Que réſerveriez-vous pour des maladies ou des dépenſes imprévues ? Que pourriez-vous conſacrer au ſoulagement des malheureux ou à des dépenſes d'utilité publique ? Si votre revenu dépendoit en tout ou en partie d'un avantage paſſager ou d'une place qui ne fût pas aſſurée, que dépenſeriez-vous annuellement ? Que réſerveriez-vous pour en former des capitaux, &c. &c. ? Des prix donnés publiquement aux meilleures réponſes faites à ces ſortes de queſtions, formeroient, ce me ſemble, un exercice auſſi intéreſſant & plus utile que la plupart des proverbes & des petites comédies qu'on fait jouer aux jeunes perſonnes dont l'éducation eſt la plus ſoignée.

Les honneurs rendus aux grands hommes m'ont toujours paru le moyen le plus sûr d'en produire de nouveaux. Je deſtine un milliard à faire placer dans les hôtels

de toutes les villes du royaume, ou dans d'autres lieux convenables, des ſtatues, des buſtes, des médaillons & d'autres monumens, ainſi que pour faire frapper des médailles en l'honneur des hommes célèbres qu'elles auront vu naître. Je veux que ces hommages publics ne leur ſoient rendus que dix ans après leur mort, & qu'ils ſoient décernés à leur mémoire par un tribunal compoſé des citoyens les plus intègres, les plus éclairés, les plus dignes de fixer les rangs, ſans ſe laiſſer éblouir par de fauſſes vertus.

On a cru pendant un temps que le plus grand ſervice qu'on pouvoit rendre à la patrie & à l'humanité, étoit de fonder des hôpitaux. On commence depuis quelques années à reconnoître que l'air peſtilentiel qu'on y reſpire, double le danger des maladies. Je veux que dix milliards ſoient employés à établir dans chaque paroiſſe du royaume des maiſons de ſanté, compoſées d'un médecin, un chirurgien

& un nombre convenable de ſœurs de charité ou gardes malades. Ces maiſons fourniront *gratis* tous les ſecours, alimens ou remèdes dont les malades pourront avoir beſoin dans leur domicile, & l'on ne tranſportera dans la maiſon de ſanté que ceux qu'il ſeroit impoſſible d'aſſiſter chez eux.

Je n'ai juſqu'à préſent indiqué l'emploi que d'environ deux cents milliards. Il reſte plus de trois mille ſept cent milliards, pour leſquels je m'en rapporte à la ſageſſe de mes exécuteurs teſtamentaires.

Je les invite à faire dans toutes les villes l'acquiſition des maiſons qui nuiſent à la voie publique, & à les faire abattre; à multiplier les places, les quais, les fontaines, les jardins & tout ce qui peut ajouter à la ſalubrité de l'air; à faire déſſécher les étangs, défricher les landes, creuſer le lit des rivières qu'on pourroit rendre navigables; à les réunir par des canaux de communication; en un mot, à employer

employer tous les arts pour achever de remplir le vœu de la nature, qui ſemble avoir deſtiné la France à être le ſéjour le plus délicieux de l'univers.

J'eſpère que tous les bons citoyens ſe prêteront à guider mes exécuteurs teſtamentaires dans le choix des établiſſemens utiles qui reſteront à former. Je les invite à publier toutes les idées que le zèle & le patriotiſme pourront leur inſpirer, avec la certitude conſolante qu'elles ſeront exécutées un jour, & que les fonds ne manqueront pas.

Je nomme pour exécuteurs teſtamentaires les plus chers & les meilleurs de mes amis MM....

Ici le teſtateur nomme ſix exécuteurs teſtamentaires, qui ne jugent pas encore à propos de ſe faire connoître ; & il continue ainſi :

...Je les prie de s'aſſembler en comité toutes les fois que les affaires de ma ſucceſſion l'exigeront. En cas de partage d'o-

pinions, le plus âgé aura une voix de plus pour le lever. Lorſque l'un d'eux viendra à mourir, je prie les autres de choiſir auſſitôt, pour le remplacer, le citoyen le plus zélé, le plus honnête, le plus déſintéreſſé qu'ils pourront connoître, & ainſi à perpétuité.

J'eſpère que ces Meſſieurs voudront bien, dans les commencemens où les placemens ſeront faciles & donneront peu d'embarras, s'en occuper par amour pour moi & pour le bien public. J'ai prévu que dans la ſuite, les ſommes étant conſidérablement augmentées, ces placemens exigeroient des voyages & des faux frais conſidérables. C'eſt pourquoi j'ai laiſſé ſur la ſeconde ſomme un rompu de 125 mille livres, ſur la troiſième 711 mille livres, & ſur la quatrième 32 millions, que je les prie d'accepter en dédommagement de leurs frais & de leurs ſoins extraordinaires. Je les exhorte à préférer dans tous les temps les placemens qui, ſans expoſer

la sûreté des fonds, offriront l'avantage de rendre service à quelqu'un, & quelque utilité publique ou particulière.

Si la réduction du taux de l'intérêt, ou quelque perte imprévue, venoit à porter atteinte aux fonds que je laisse, je veux néanmoins que toutes les dispositions ci-dessus soient remplies, mais qu'on en retarde seulement l'exécution à proportion du vuide que ces accidens auront causé.

Puisse le succès de ces divers établissemens faire un jour répandre quelque larmes sur ma tombe ignorée ! & sur-tout puisse l'exemple de ce foible tribut, offert à la patrie par un simple particulier (*),

(*) Pendant l'impression de ce testament, la Gazette de France vient d'annoncer un legs du même genre, qui prouvera à nos lecteurs que les idées de cette espèce peuvent quelquefois se réaliser :

« On lit dans quelques-uns de nos papiers un » fait assez singulier. Le juge Normand de Nor- » wich, mort en 1724, avoit fait un testament » par lequel il léguoit une somme de 4000 liv.

réveiller l'émulation des princes, des citoyens couronnés, des corps qui vivent toujours, & les engager à tourner quelques regards vers ce moyen nouveau, mais puissant & infaillible de travailler pour la postérité !

» sterling, pour bâtir, 60 ans après, une école » de charité, à la fondation de laquelle on em- » ploieroit le fonds & les intérêts accumulés pen- » dant cet intervalle. Ses dispositions ultérieures » fixent le nombre des élèves à 120, règlent les » repas de tous les jours de la semaine ; chacun » doit avoir, le dimanche à dîner, une livre de » bœuf roti, & le soir 10 onces de *plumb* » *pudding*. Il confie l'administration de cette » école à l'Evêque, au Chancelier, au Doyen, » auxquels on joindra deux députés de la ville, » deux du comté, & huit ecclésiastiques. Le terme » déterminé pour l'exécution de cette dernière » volonté, est expiré depuis le mois de Mai ; la » somme existe, & elle monte actuellement, par » la réunion du capital & des intérêts, à 74,000 l. » sterling ».

Gazette de France, du vendredi 13 *Août* 1784. *N°.* 65.

(N°. 1.)

TABLE du produit d'une ſomme de 100 livres, avec les intérêts à cinq pour cent, accumulés pendant cent ans.

Années.	l.	ſ.	d.
	100		
intérêts	5		
1re.	105		
	5	5	
2me.	110	5	
	5	10	3
3me.	115	15	3
	5	15	9
4me.	121	11	
	6	1	6
5me.	127	12	6
	6	7	6
6me.	134		
	6	14	
7me.	140	14	
	7		6
8me.	147	14	6
	7	7	6
9me.	155	2	

Années.	l.	ſ.	d.
	155	2	
	7	15	
10me.	162	17	
	8	2	9
11me.	170	19	9
	8	10	9
12me.	179	10	6
	8	19	6
13me.	188	10	
	9	8	6
14me.	197	18	6
	9	17	9
15me.	207	16	3
	10	7	9
16me.	218	4	
	10	18	
17me.	229	2	
	11	9	
18me.	240	11	

Années.	l.	ſ.	d.
	240	11	
	12	6	
19me.	252	11	6
	12	12	6
20me.	265	4	
	13	5	
21me.	278	9	
	13	13	3
22me.	292	7	3
	14	12	3
23me.	306	19	6
	15	6	9
24me.	322	6	3
	16	2	3
25me.	338	8	6
	16	18	3
26me.	335	8	9
	17	15	3
27me.	373	2	

SUITE DU N°. I.

Années.	l.	f.	d.
	373	2	
	18	13	
28me.	391	15	
	19	11	9
29me.	411	6	9
	20	11	3
30me.	431	18	
	21	81	9
31me.	453	9	9
	22	13	3
32em.	476	3	
	23	16	
33me.	499	19	
	24	19	9
34me.	524	18	9
	26	4	9
35me.	551	3	6
	27	11	
36me.	578	14	6
	28	18	6
37me.	607	13	
	30	7	6
38me.	638		6
	31	18	
39me.	669	18	6
	33	9	9
40me.	703	8	3

Années.	l.	f	d.
	703	8	3
	35	3	3
41me.	738	11	6
	36	18	6
42me.	775	10	
	38	15	6
43me.	814	5	6
	40	14	3
44me.	854	19	9
	42	14	9
45me.	897	14	6
	44	17	6
46me.	942	12	
	47	2	6
47me.	989	14	6
	49	9	6
48me.	1039	4	
	51	19	
49me.	1091	3	
	54	11	
50me.	1145	14	
	57	5	6
51me.	1202	19	6
	60	2	9
52me.	1263	2	3
	63	3	
53me.	1526	5	3

Années.	l.	£	d.
	1526	5	3
	66	6	3
54me.	1372	11	6
	69	12	6
55mé.	1462	4	
	73	2	
56me.	1535	6	
	76	15	3
57me.	1612	1	3
	80	12	
58me	1692	13	3
	84	12	6
59me.	1777	5	9
	88	17	3
60me.	1866	3	
	93	6	
61me.	1959	9	
	97	16	3
62me.	2057	8	3
	102	17	3
63me.	2160	5	6
	108		3
64me.	2268	5	9
	113	8	3
65me.	2381	14	
	119	1	6
66me.	2500	15	6

SUITE DU N°. I.

Années.	l.	f.	d.
	2500	15	6
	325		9
67me.	2625	16	3
	131	5	9
68me.	2757	2	
	137	17	
69me.	2894	19	
	144	14	9
70me.	3039	13	9
	151	19	6
71me.	3191	13	3
	159	11	6
72me.	3351	4	9
	167	11	
73me.	3518	15	9
	175	18	9
74me.	3694	14	6
	184	14	6
75me.	3879	9	
	193	19	3
76me.	4073	8	3
	203	13	3
77me.	4277	1	7
	213	17	
78me.	4490	18	6

Années.	l.	f.	d.
	4490	18	6
	224	10	9
79me.	4715	9	3
	235	15	3
80me.	4951	4	6
	247	11	
81me.	5198	15	6
	259	18	9
82me.	5458	14	3
	272	18	6
83me.	5731	12	9
	286	11	6
84me.	6018	4	3
	300	18	
85me.	6319	2	3
	315	19	
86me.	6635	1	3
	331	15	
87me.	6966	16	3
	348	6	9
88me.	7315	3	
	365	15	
89me.	7680	18	
	384		9
90me.	8064	18	9

Années.	l.	f.	d.
	8064	18	9
	403	4	9
91me.	8468	3	6
	423	8	
92me.	8891	11	6
	444	11	6
93me.	9336	3	
	466	16	
94me.	9802	19	
	490	2	9
95me.	10293	1	9
	514	13	
96me.	10807	14	9
	540	7	6
97me.	11348	2	3
	567	8	
98me.	11915	10	3
	595	15	6
99me.	12511	5	9
	625	11	3
100me.	13136	17	

OBSERVATION.

On a trouvé dans les papiers de feu M. RICARD, un grand nombre de tables assez curieuses, mais que nous ne joindrons point ici, parce qu'elles n'ont qu'un rapport indirect avec l'objet de son testament. Il avoit calculé le produit d'une somme de 100 livres, avec les intérêts de cent ans, selon les différens taux d'intérêts, & le résultat s'éloigne bien plus qu'on ne le croiroit de la proportion du taux même de l'intérêt.

L'intérêt à 4 p^{r} $\frac{o}{o}$ donne... 50
à 5 p^{r} $\frac{o}{o}$... 131
à 6 p^{r} $\frac{o}{o}$... 349
à 10 p^{r} $\frac{o}{o}$... 13,771
} fois la mise.

D'où il résulte que par des opérations bien combinées & des placemens avantageux, même à fonds perdu (comme, par exemple, celui des trente filles de Genève) en convertissant ensuite les rentes en capitaux, les exécuteurs testamentaires pourroient accélérer considérablement l'exécution des dispositions bienfaisantes du testateur.

Le placement de trois mois en trois mois, usité dans quelques places de commence, pourroit aussi contribuer à accélérer cette exécution, mais foiblement, ce placement ne donnant, au lieu de 5 pour $\frac{o}{o}$, qu'un peu moins de 1 & $\frac{1}{11}$ pour $\frac{o}{o}$.

[N°. 2.]

TABLE du produit de chaque ſomme de 100 *liv. léguée par le Teſtateur, avec les intérêts accumulés depuis cent ans juſqu'à cinq cents ans.*

Il eſt prouvé, par la table précédente, qu'une ſomme de 100 livres, avec les intérêts à cinq pour cent, accumulés pendant cent ans, donne 13136 livres 17 ſols. En ſuivant la même progreſſion, & en multipliant cette ſomme de ſiècle en ſiècle, par $131\ \frac{737}{2000}$, on trouvera les ſommes ſuivantes :

	liv.	£	d.
1°. Produit de cent livres avec les intérêts accumulés pendant cent ans.	. . 13,136	17	
2°. Produit de cent livres avec les intérêts de deux cents ans. . .	. . 1,725,768	5	6
3°. Produit de cent livres avec les intérêts de trois cents ans. .	. . 226,711,589	12	6
4°. Produit de cent livres avec les intérêts de quatre cents ans. .	. 29,782,761,461	13	
5°. Produit de cent livres avec les intérêts de cinq cents ans. .	3,912,516,739,074	15	3

(N°. 3.)

TABLE de l'emploi de la première ſomme, montant à 13136 livres 17 ſous.

	liv.	s.
Un prix de	4000	
Trois acceſſit de 600	1800	
Édition du diſcours couronné & de l'extrait des trois autres, tirés à 50 mille exemplaires. . . .	7336	17
TOTAL.	13136	17

[N°. 4.]

TABLE de l'emploi de la ſeconde ſomme, montant à 1,725,768 livres 5 ſous 6 den.

Fondation de quatre-vingt prix de mille livres chacun. . .	1,600,000	
Rompu réſervé pour les faux frais des exécuteurs teſtamentaires.		125,768 5 6
TOTAL. . .	1,725,768	5 6

(N°. 5.)

TABLE *de l'emploi de la troisième somme, montant à 226,711,589 liv. 12 ſ. 6 d.*

		liv.	ſ.	d.
Cinq cents caiſſes patriotiques de prêt gratuit.		196,000,000		
Emplacemens & bâtimens de douze Muſées, à 500.000 l. chacun.	l. 6,000,000	30,000,000		
Fonds de chaque rente de 100,000 livres pour chaque Muſée.	24,000,000			
Rompu réſervé pour les faux frais des exécuteurs teſtamentaires.		711,589	12	6
TOTAL.		226,711,589	12	6

Pendant les trois années employées à bâtir les Muſées, leurs rentes de 100,000 liv. ſeront miſes en réſerve pour former la bibliothèque, les deux cabinets, faire l'acquiſition des voitures, des chevaux, & de tous les meubles du Muſée.

Enſuite leurs revenus pourront être employés ainſi :

	liv.
Dépenſe de la table pour les quarante membres du Muſée, les ſix ſecrétaires, le deſſinateur, le graveur, & tous les domeſtiques, cochers, cuiſiniers, jardiniers, &c.	50,000
Appointemens des ſecrétaires, du deſſinateur, du graveur, & gages des domeſtiques.	12,000
Dépenſes de l'écurie & des voitures.	10,000
Bibliothèque & cabinets.	10,000
Entretien des bâtimens & des meubles.	8,000
Impreſſions & dépenſes imprévues.	10,000
TOTAL.	100,000

[N°. 6.]

TABLE de l'emploi de la quatrième ſomme, montant à 29,782,761,461 liv. 13 ſous.

BATIR CENT VILLES DE 150,000 AMES CHACUNE.

POUR que ces villes ſoient ſaines & commodes, il conviendra de conſacrer à chacune un terrein circulaire d'une grande lieue de diamètre. Un terrein ſemblable eſt de ſix mille arpens, qu'on peut évaluer au plus haut à mille livres l'arpent.

A en juger par les villes qui exiſtent, il ne faudroit, pour loger 150 mille habitans, que quatre à cinq mille maiſons ; mais il ne convient point pour la ſanté des hommes, qu'ils ſoient entaſſés en ſi peu d'eſpace. Je ſuppoſe donc, chacune de ces villes de 7500 maiſons, qui coûteront à bâtir l'une dans l'autre 35,000 livres.

Chaque ville coûtera :

	liv.	ſ.
Six mille arpens de terrein à 1000 livres. . .	6,000,000	
Sept mille cinq cents maiſons, à 35 mille livres chacune.	262,500,000	
Bâtimens publics, hôtels-de-ville, ponts, égliſes, &c.	29,000,000	
TOTAL. . . .	297,500,000	
	liv.	ſ.
Cette ſomme, multipliée par cent, donne	29,750,000,000	
Rompu deſtiné aux faux frais des exécuteurs teſtamentaires.	32,761,461	13
TOTAL. . . .	29,782,761,461	13

N° 7.

TABLE de l'emploi de la cinquième ſomme, montant à 3,912,516,739,074 l. 15 ſ. 9 d.

Dette nationale de la France. . .	6	milliards
—— De l'Angleterre.	12	
Fonds d'une rente de quinze cent mille livres à partager entre les puiſſances pacifiques de l'Europe . .	30	
Rente ſemblable pour toutes les puiſſances de l'univers.	100	
Abolition des loteries	1	
Extinction des charges inutiles. . .	1	
Suppreſſion de la vénalité des charges importantes.	1	
Domaine à offrir à Sa Majeſté. . .	1	
Fonds à employer en rentes & penſions.	2	
Accroiſſement des portions congrues.	1	
Rente des enfans au-deſſous de trois ans.	2	
Fondation de cinq cent mille bénéfices ruraux	4	
Affranchiſſement des vaſſaux. . .	2	
Fondations de maiſons d'éducation pour le peuple.	6	
Maiſons de travail.	20	
Aſyles pour les filles repenties. . .	1	
Hoſpice des anges.	2	
Statues, buſtes & honneurs publics. .	1	
Maiſons de ſanté.	10	
TOTAL des ſommes deſtinées. . .	203	

	liv.	ſ.	d.
Sommes ſans deſtination. . . .	3,709,516,739,074	15	3
TOTAL. . .	3,912,516,739,074	15	3

MÉMOIRES HISTORIQUES

SUR

HELVÉTIUS.

CLAUDE-ADRIEN HELVÉTIUS naquit à Paris au mois de Janvier 1715, de Jean Adrien Helvétius & de Gabrielle d'Armancourt. La famille des Helvétius, originaire du Palatinat, y fut perſécutée du temps de la réforme, & s'établit en Hollande, où pluſieurs d'entr'eux ont poſſédé des emplois honorables. Le biſayeul de M. Helvétius, premier Médecin des armées de la République, mérita qu'elle fît frapper des médailles en l'honneur des ſervices qu'il lui avoit rendus. Le fils de cet homme illuſtre vint à Paris fort jeune. Il y fut connu ſous le nom du Médecin Hollandois; & nous lui devons l'ipécacuana. Il avoit appris l'uſage de cette racine d'un de ſes parens Gouverneur de Batavia : il s'en ſervit avec beaucoup de

ſuccès à Paris & dans nos armées. Louis XIV, dont les graces étoient ſi ſouvent ce que doivent être les graces des Rois, c'eſt-à-dire des récompenſes, lui donna des Lettres de nobleſſe, & la charge d'Inſpecteur général des hôpitaux. Il mourut à Paris en 1727, regretté des pauvres & des gens de bien.

Un de ſes fils, héritier de ſes talens, cultiva, comme lui, la médecine avec gloire. Il étoit jeune encore, lorſqu'il ſauva Louis XV d'une maladie dangereuſe, dont ce Prince fut attaqué à l'âge de ſept ans. Il fut depuis premier Médecin de la Reine, & mérita la confiance & les bontés de cette Princeſſe. Il fut à Verſailles l'ami de toutes les maiſons dont il étoit le Médecin. Il recevoit chez lui un grand nombre de pauvres, & alloit voir aſſidument ceux que leurs infirmités retenoient chez eux.

Il aimoit beaucoup ſa femme, qui étoit belle, & attachée à ſon mari comme à tous ſes devoirs. Ils aimèrent tendrement

leur fils, & s'occupèrent également de ſon éducation & du ſoin de rendre ſon enfance heureuſe. Il n'avoit pas cinq ans, lorſque ſes parens le confièrent à Monſieur Lambert, homme ſage & ſenſible, qui vit encore & pleure ſon élève.

Il n'y avoit point de travail que l'envie de plaire à un tel précepteur ne fît entreprendre au diſciple. Il eut de bonne heure le goût de la lecture : il eſt vrai qu'il n'aima d'abord que des Contes de Fées & des livres où régnoit le merveilleux ; mais il leur aſſocia bientôt la Fontaine & même Deſpreaux, dont les ouvrages charment les hommes de goût, mais ne devroient pas charmer l'enfance.

On venoit de mettre le jeune Helvétius au collège, lorſqu'il lut l'Iliade & Quinte-Curce. Ces deux lectures changèrent ſon caractère : il étoit fort timide ; il devint audacieux. Son goût pour l'étude fut ſuſpendu pendant quelque temps. Il vouloit entrer au ſervice, & ne reſpiroit que la guerre.

D'abord le deſpotiſme de ſes Régens ; leur ton menaçant & la contrainte le révoltèrent : les occupations minutieuſes dont on le furchargeoit le dégoûtèrent : il ne fit que des progrès médiocres ; mais parvenu à la rhétorique, le Père Porée, ſon Régent dans cette claſſe, s'appèrçut que cet écolier étoit très-ſenſible aux éloges. En louant ſes premiers efforts, il lui en fit faire de plus grands. Les amplifications étoient à la mode au collège. Le Père Porée trouva dans celles d'Helvétius plus d'idées & d'images que dans celles de ſes autres diſciples. De ce moment, il lui donna une éducation particulière ; il liſoit avec lui les meilleurs auteurs anciens & modernes, & lui en faiſoit remarquer les beautés & les défauts. Ce Père n'écrivoit pas avec goût ; mais il avoit d'excellens principes de littérature. C'étoit un bon maître & un méchant modèle. Il avoit ſur-tout le talent de connoître la meſure d'eſprit & le caractère de ſes élèves, & la France lui doit plus

d'un grand homme, dont il a deviné & hâté le génie.

La première jouiſſance de la gloire en augmente l'amour. Le jeune Helvétius, comblé d'éloges dans les exercices publics de ſon collège, voulut réuſſir dans tout ce qui pouvoit être loué. Il avoit d'abord déteſté la danſe & l'eſcrime ; il excella depuis dans ces deux arts : il a même danſé à l'Opéra ſous le nom & le maſque de Javillier, & a été très-applaudi.

Son émulation, qui s'étendoit à tout, ne prit jamais le caractère de l'envie. Il aimoit ſes jeunes rivaux ; il avoit gagné leur confiance ; ils étoient sûrs de ſa diſcrétion dans les petits complots que la ſévérité des maîtres, & le beſoin du plaiſir rendent ſi communs parmi les jeunes gens.

Il étoit encore au collège, lorſqu'il connut le livre de l'entendement humain. Ce livre fit une révolution dans ſes idées : il devint un zélé diſciple de Locke ; mais diſciple, comme Ariſtote l'a été de Pla-

ton, en ajoutant des découvertes à celles de ſon maître.

Il porta dans l'étude du droit l'eſprit philoſophique que Locke lui avoit inſpiré; il cherchoit dès-lors les rapports des loix avec la nature & le bonheur des hommes.

Son père, dont la fortune étoit médiocre, & qui avoit encouru la diſgrace du Cardinal de Fleury, par ſon attachement à M. le Duc, le deſtinoit à la finance, comme à un état qui pouvoit l'enrichir & lui laiſſer le temps de faire uſage de ſes talens. Il l'envoya chez M. d'Armancourt, ſon oncle maternel, & Directeur des Fermes à Caen. Là, Helvétius fut occupé des lettres & de la philoſophie, plus que de la finance; & plus occupé des femmes que des lettres & de la philoſophie. Il apprit cependant en peu de temps, & preſque ſans y ſonger, tout ce que doit ſavoir un financier.

Il avoit vingt-trois ans, lorſque la Reine, qui aimoit M. & Mme. Helvétius, obtint pour leur fils une place de

Fermier-Général. Il n'eut d'abord que le titre & une demi-place ; mais M. Orri lui donna bientôt la place entière : c'étoit lui donner 100,000 écus de rentes. Ses parens empruntèrent les fonds qu'un Fermier-Général doit avancer au Roi, & ils exigèrent de leur fils qu'il prendroit sur les produits de sa place les rentes & même le remboursement de ces fonds.

Il avoit deux passions qui pouvoient déranger le financier le plus opulent, l'amour des femmes & l'envie de faire du bien ; mais il avoit de l'ordre & de la probité. Au milieu de tant de moyens de jouir, il sut jouir avec sagesse. Il destina d'abord les deux tiers de ses revenus au remboursement de ses fonds ; le reste fut consacré aux dépenses que son âge & la noblesse de son cœur lui rendoient nécessaires.

Il avoit cherché, au sortir de l'enfance, à se lier avec les hommes célèbres dans les lettres : Marivaux étoit de ce nombre. Cet homme, qui a mis dans ses romans

tant d'esprit, de sentiment & de verbiage, étoit souvent agréable dans la conversation : il méritoit des amis par la délicatesse de son ame & la pureté de ses mœurs. M. Helvétius lui fit une pension de deux mille francs. Marivaux, quoiqu'un excellent homme, avoit de l'humeur ; & devenoit aigre dans la dispute. Il n'étoit pas celui des amis de M. Helvétius pour lequel celui-ci avoit le plus de goût ; mais du moment qu'il lui eut fait une pension, il fut celui de ses amis pour lequel il eut le plus d'attentions & d'égards.

Le fils de Saurin, de l'Académie des Sciences, n'avoit encore donné aucun des ouvrages qui lui ont fait de la réputation ; mais il étoit connu des gens de lettres comme un esprit étendu, juste & profond qui avoit des connoissances variées, de la vertu & du goût. Il n'avoit alors pour subsister qu'une place qui ne convenoit point à son caractère ; il reçut de M. Helvétius une pension de mille écus, qui lui

valut l'indépendance, le loiſir de cultiver les lettres, & le plaiſir de ſentir & de publier qu'il devoit ſon bonheur à ſon ami. Ce digne ami, lorſque M. Saurin voulut ſe marier, l'obligea d'accepter les fonds de la penſion qu'il lui faiſoit.

Il cherchoit par-tout le mérite pour l'aimer & le ſecourir. Quelque ſoin qu'il ait pris de cacher ſes bienfaits, nous pourrions préſenter une liſte d'hommes connus qu'il a obligés. Mais nous croirions manquer à ſa mémoire, ſi nous oſions nommer ceux qui ont eu la foibleſſe de rougir de ſes ſecours.

Fontenelle étoit alors à la tête de l'empire des lettres. L'étendue de ſes lumières, ſa philoſophie ſaine, la ſageſſe de ſa conduite, la variété de ſes talens, l'enjouement de ſon eſprit, la facilité de ſon commerce le rendoient agréable à pluſieurs ſortes de ſociétés; ſon indifférence même étoit utile à ſa conſidération. Les ennemis de ſes amis, sûrs de n'être pas ſes ennemis, le voyoient avec plaiſir. Il

avoit de plus le mérite d'un grand âge ; & celui d'avoir vu ce ſiècle brillant, dont notre ſiècle aime à s'entretenir. Sa mémoire étoit remplie d'anecdotes intéreſſantes qu'il rendoit plus intéreſſantes encore par la manière de les placer ; ſes contes & ſes plaiſanteries faiſoient penſer ; les femmes, les hommes de la Cour, les artiſtes, les poëtes, les philoſophes aimoient ſa converſation.

M. Helvétius faiſoit ſa cour à Fontenelle. Il alloit chez lui comme un diſciple qui venoit propoſer ſes doutes avec modeſtie. C'étoit avec lui qu'il aimoit à parler des Hobbes & de Locke. Ce qu'il apprit ſur-tout de Fontenelle, c'eſt le talent, aujourd'hui trop négligé, de rendre avec clarté ſes idées.

Monteſquieu n'étoit alors que l'auteur des lettres Perſannes ; mais dans cet ouvrage frivole en apparence, & dans la converſation, M. Helvétius avoit apperçu le guide des Légiſlateurs. Monteſquieu devina auſſi quel homme ſeroit un jour

ſon

ſon ami. Je ne ſais, diſoit-il, ſi Helvétius connoît ſa ſupériorité ; mais, pour moi, je ſens que c'eſt un homme au-deſſus des autres.

La Henriade, poëme épique d'un genre tout nouveau, des tragédies qui balançoient celles de nos grands maîtres, l'hiſtoire de Charles XII, ſi ſupérieure à toutes les hiſtoires écrites en France, des pièces fugitives qui faiſoient oublier cette foule de riens agréables dans le ſiècle de Louis XIV, une philoſophie lumineuſe répandue ſur pluſieurs genres, beaucoup de génie, pluſieurs ſortes de mérite attiroient ſur M. de Voltaire les regards de la France & de l'Europe. Perſonne n'a plus excité que lui l'admiration & l'envie ; la partie du public qui ne ſe rend pas l'écho d'hommes de lettres jaloux, les jeunes gens, qui, dans leurs lectures, cherchent de bonne foi du plaiſir ou des modèles, étoient ſes admirateurs ; le reſte à-peu-près compoſoit le nombre de ſes ennemis. Son amour pour les lettres, ſon art de louer,

dont il n'a fait que trop d'uſage, ſa politeſſe, ſon envie de plaire, ne pouvoient calmer la rage de l'envie; il cherchoit à s'y dérober dans la retraite de Cirey. M. Helvétius alla l'y chercher : il lui confia ſes ſecrets les plus chers, c'eſt-à-dire, les deſſins & les deux premiers chants de ſon poëme du bonheur. Il trouva un critique plus éclairé que tous ceux qu'il avoit conſultés juſqu'à ce moment, & un ami zélé pour ſa gloire.

On voit par pluſieurs lettres de M. de Voltaire, combien ce grand homme avoit été frappé du génie de M. Helvétius. « Votre première épître, lui dit-il, eſt » pleine d'une hardieſſe de raiſon bien » au-deſſus de votre âge, & plus encore » de nos lâches Ecrivains, qui riment » pour leurs Libraires; qui ſe reſſerrent » ſous le compas d'un Cenſeur Royal, » envieux ou timide. Miſérables oiſeaux » à qui on rogne les aîles, qui veulent » s'élever, & tombent en ſe caſſant les » jambes! Vous avez un génie mâle; &

» j'aime mieux quelques-unes de vos ſu-
» blimes fautes, que les médiocres beau-
» tés dont on veut nous affadir ».

Dans d'autres occaſions, M. de Voltaire donne à M. Helvétius des conſeils excellens, & que nous rapporterons, parce qu'ils peuvent être utiles à quiconque veut écrire en vers.

« Je vous dirai, en faveur des progrès
» qu'un ſi bel art peut faire entre vos
» mains ; craignez, en atteignant le
» grand, de ſauter au gigantesque : n'of-
» frez que des images vraies : ſervez-vous
» toujours du mot propre. Voulez-vous
» une petite règle ſenſible ? La voici :
» Quand une penſée eſt juſte & noble,
» il faut voir ſi la manière dont vous
» l'exprimez en vers ſeroit belle en proſe,
» & ſi votre vers dépouillé de la rime &
» de la céſure vous paroît alors chargé
» d'un mot ſuperflu ; s'il y a dans la conſ-
» truction le moindre défaut ; ſi une con-
» jonction eſt oubliée ; enfin, ſi le mot
» le plus propre n'eſt pas mis à ſa place,

» concluez que votre diamant n'eſt pas
» bien enchaſſé : ſoyez sûr que des vers
» qui auront un de ces défauts, ne ſe
» feront pas relire ; & il n'y a de bons
» vers que ceux qu'on relit ».

Dans une autre lettre, M. de Voltaire reprend M. Helvétius, qui lui avoit dit trop de mal ſur Boileau : « Je conviens,
» dit-il, avec vous, qu'il n'eſt pas un Poëte
» ſublime ; mais il a très-bien fait ce
» qu'il vouloit faire ; il a mis la raiſon
» en vers harmonieux & pleins d'images;
» il eſt clair, conſéquent, facile, heu-
» reux dans ſes expreſſions ; il ne s'éléve
» guère, mais il ne tombe pas ; & d'ail-
» leurs, ſes ſujets ne comportent pas cette
» élévation, dont ceux que vous traitez
» ſont ſuſceptibles : vous avez ſenti votre
» talent, comme il a ſenti le ſien : vous êtes
» philoſophe, vous voyez tout en grand.
» votre pinceau eſt fort & hardi ; la na-
» ture vous a mieux doué que Deſpréaux ;
» mais vos talens, quelques grands qu'ils
» ſoient, ne ſeront rien ſans les ſiens. Je

» vous prêcherai donc éternellement cet
» art d'écrire que Deſpréaux a ſi bien
» connu & ſi bien enſeigné, ce reſpect
» pour la langue, cette ſuite d'idées, ces
» liaiſons, cet art aiſé avec lequel il con-
» duit ſon lecteur, ce naturel qui eſt le
» fruit du génie. Envoyez-moi, mon
» cher ami, quelque choſe d'auſſi bien
» travaillé que vous imaginez noblement?

Quelques hommes d'eſprit, mais dont les idées n'étoient pas fort étendues, diſoient ſouvent à M. Helvétius que la métaphyſique, & en général la philoſophie, ne pouvoient être traitées en vers. Il n'étoit pas fait pour le croire; mais quelquefois il avoit des doutes : M. de Voltaire le raſſuroit.

« Soyez perſuadé, lui diſoit-il, que la
» ſublime philoſophie peut fort bien par-
» ler le langage des vers : elle eſt quel-
» quefois poétique dans la proſe du Père
» Mallebranche. Pourquoi n'achèveriez-
» vous pas ce que Mallebranche a ébau-

» ché ? C'étoit un Poëte manqué ; &
» vous êtes né poëte ».

M. de Voltaire avoit raiſon. Eſt-ce que Lucrèce chez les Romains, & Pope chez les Anglois, n'ont pas fait deux poëmes philoſophiques & pourtant admirables ?

Des hommes peu éclairés, & quelques amis peut-être jaloux, répétoient à M. Helvétius qu'il devoit ſon temps à d'autres études qu'à celles de la poéſie & de la philoſophie. « Continuez, lui écrivoit M. de Voltaire, de remplir votre » ame de toutes les connoiſſances, de » tous les arts & de toutes les vertus : » ne craignez pas d'honorer le Parnaſſe » de vos talens ; ils vous honoreront ſans » doute, parce que vous ne négligerez » jamais vos devoirs. Les fonctions de » votre état ne ſont-elles pas quelque » choſe de bien difficile pour une ame » comme la vôtre ? cette beſogne ſe fait » comme on règle la dépenſe de ſa maiſon

» & le livre de ſon Maître d'hôtel. Quoi!
» pour être Fermier-Général, on n'au-
» roit pas la liberté de penſer ? Eh ! At-
» ticus étoit Fermier-Général. Les Che-
» valiers Romains étoient Fermiers-Gé-
» néraux : continuez donc, Atticus.

Atticus continua. Il eſt d'uſage que la Compagnie des Fermes envoie dans les Provinces les plus jeunes des Fermiers. Ils ſont chargés de s'inſtruire des différentes branches des revenus, de veiller ſur les Commis, & de faire exécuter les Ordonnances. Dans ces voyages, qu'on appelle tournées, M. Helvétius viſita ſucceſſivement la Champagne, les deux Bourgogne, & le Bordelois ; & nulle part il ne ſe fit une loi de donner toujours raiſon aux prépoſés de la Ferme & toujours tort aux peuples. Il ne vouloit point recevoir l'argent des confiſcations ; & ſouvent il dédommagea le malheureux ruiné par les vexations des Employés. La Ferme n'approuva pas d'abord tant de grandeur d'ame ; mais depuis, M. Hel-

vétius ne fit de belles actions qu'à ſes dépens, & les Fermiers voulurent bien tolérer cette conduite.

Il eut le courage d'être quelquefois orateur du peuple auprès de ſa Compagnie & du Miniſtre. On venoit d'employer dans les ſalines de Lorraine & de Franche-Comté une machine appellée graduation, qui diminuoit la conſommation du bois, mais auſſi la qualité du ſel. M. Helvétius propoſa de détruire la machine ou de diminuer le prix du ſel. Il eſt aiſé de juger qu'il ne put rien obtenir.

Il arrivoit à Bordeaux lorſqu'on venoit d'y établir un nouveau droit ſur les vins, qui déſoloit la ville & la province. Il écrivit à ſa Compagnie contre le nouveau droit, & fut indigné des réponſes qu'il reçut. Il lui échappa de dire un jour à pluſieurs Bourgeois de Bordeaux. « Tant » que vous ne ferez que vous plaindre, » on ne vous accordera pas ce que vous » demandez : faites-vous craindre ; vous » pouvez vous aſſembler au nombre de

» plus de dix mille : attaquez nos Em-
» ployés, ils ne ſont pas deux cents ; je
» me mettrai à leur tête, & nous nous
» défendrons ; mais enfin vous nous bat-
» trez, & on vous rendra juſtice ». Heureuſement ce conſeil de jeune homme ne fut pas ſuivi. Mais, de retour à Paris, M. Helvétius appuya ſi bien les plaintes des Bordelois, qu'il obtint la ſuppreſſion de l'impôt.

Cependant il réprimoit l'avidité des ſubalternes ; il indiquoit les moyens d'en diminuer le nombre ; il propoſoit de donner plus de valeur aux terres du Domaine ; & c'eſt ainſi qu'il ſe rendoit utile à la fois à la Ferme & à la Nation. Ces ſervices ne l'empêchoient pas d'éprouver quelquefois des dégoûts : il avoit affaire à de petits eſprits, & il leur propoſoit de grandes vues ; à des hommes endurcis par l'âge & par la finance, & il leur parloit d'humanité. Les malheureux qu'il ſoulageoit, le commerce des gens de Lettres, ſes études & ſes maîtreſſes, lui

faiſoient à peine ſupporter les inconvéniens de ſon état. Son père, qui avoit fait de lui un Fermier-Général, ne put jamais en faire un financier. Il avoit remboursé ſes fonds ; &, malgré ſes dépenſes en plaiſirs & en bonnes œuvres, il ſe trouvoit encore des ſommes conſidérables. Il acheta des terres, & forma le projet de s'y retirer pour s'y livrer entièrement aux lettres & à la philoſophie ; mais il lui falloit une femme qu'il pût aimer, & que la retraite dans laquelle il vouloit vivre ne rendît pas malheureuſe.

Chez Madame de Graffigny, ſi connue par le joli roman des Lettres Péruviennes, il vit Mademoiſelle de Ligneville, & fut frappé de ſa beauté & des agrémens de ſon eſprit ; mais avant de ſonger à l'épouſer, il voulut la connoître. Il la voyoit ſouvent ſans lui parler de ſes deſſeins & du goût qu'il avoit pour elle. Enfin, après un an d'obſervation, il vit que Mademoiſelle de Ligneville avoit

l'ame élevée ſans orgueil ; qu'elle ſupportoit ſa mauvaiſe fortune avec dignité ; qu'elle avoit du courage, de la bonté, & de la ſimplicité. Il jugea qu'elle partageroit volontiers ſa retraite, & lui en fit la propoſition qui fut acceptée. Mais, avant de ſe marier, il voulut quitter la place de Fermier-Général.

M. Helvétius, par complaiſance pour ſon père, acheta la charge de Maître-d'Hôtel de la Reine : il n'étoit pas plus fait pour la Cour que pour la finance. Il fut très-ſenſible aux bontés de la Reine. Cette Princeſſe aimoit les gens d'eſprit, & traita bien M. Helvétius, qui n'eut pas d'abord autant d'ennemis qu'il en méritoit : on lui pardonna long-temps ſes lumières & ſes vertus. Sa charge n'exigeoit pas beaucoup de ſervice, & lui laiſſoit l'emploi de ſon temps.

Il ſe maria enfin au mois de Janvier 1751, & partit ſur le champ pour ſa terre de Voré. Il y menoit avec lui deux ſecrétaires, qui lui étoient inutiles depuis

qu'il n'étoit plus Fermier-Général. L'un d'eux, nommé Bandot, étoit chagrin, cauſtique & inquiet. Sous le prétexte qu'il avoit vu M. Helvétius dans ſon enfance, il ſe permettoit de le traiter toujours comme un précepteur brutal traite un enfant. Un des plaiſirs de ce Bandot étoit de diſcuter avec ſon Maître la conduite, l'eſprit, le caractère, les ouvrages de ce Maître indulgent. La diſcuſſion ne finiſſoit jamais que par la plus violente ſatyre. M. Helvétius l'écoutoit avec patience; & quelquefois, en l'écoutant, il diſoit à Madame Helvétius : « Mais » eſt-il poſſible que j'aie tous les défauts » que me trouve Bandot? Non, ſans » doute : mais enfin j'en ai un peu; & » qui eſt-ce qui m'en parlera, ſi je ne » garde pas Bandot » ?

Il n'étoit occupé dans ſes terres que de ſes ouvrages, du bonheur de ſes vaſſaux & de celui de Madame Helvétius. Il pouvoit dire, comme Milord Bolingbroke dans une de ſes lettres à Swift :

Je n'ai plus que pour ma femme l'amour que j'avois autrefois pour tout ſon ſexe.

Il avoit ceſſé, depuis deux ans, de travailler à ſon poëme. Cet ouvrage l'avoit conduit à des recherches ſur l'homme : dès ſes premières méditations, il avoit entrevu des vérités nouvelles. Ces vérités devinrent plus claires & le conduiſirent à d'autres, & il étoit entièrement livré à la philoſophie, lorſqu'en 1755, il perdit ſon père. Je n'ajouterai qu'un mot à ce que j'ai dit de ce Médecin illuſtre. Il connoiſſoit parfaitement ſon fils ; c'eſt-à-dire qu'il avoit de grandes lumières & étoit ſans préjugés : il vit avec plaiſir ce fils ſacrifier une grande fortune à l'eſpérance de la gloire. M. Helvétius regretta beaucoup un ſi excellent père ; il refuſa de recueillir ſa ſucceſſion qu'il vouloit laiſſer entièrement à ſa mère. Après de longues conteſtations, il obtint qu'elle en conſerveroit la plus grande partie. La mort de ſon père étoit le premier malheur qui juſqu'alors eût troublé ſa vie

heureuſe & ſuſpendu ſes occupations. Il les reprit dès qu'il en eut la force, & enfin, en 1758, il donna le livre de l'Eſprit.

Il paſſoit la plus grande partie de l'année à ſa terre de Voré. Bon mari & bon père, content de ſa femme & de ſes enfans, il y goûtoit tous les plaiſirs de la vie domeſtique. Le bonheur de cette famille étoit remarqué de ceux mêmes qui étoient les moins faits pour le ſentir. Une femme du monde diſoit, en parlant d'eux: « Ces gens-là ne prononcent point, » comme nous, les mots de mon mari, » ma femme, mes enfans ».

M. Helvétius s'étoit préparé depuis long-temps une autre ſource de bonheur. A peine avoit-il été poſſeſſeur de ſa terre de Voré, qu'il s'y étoit livré à ſon caractère de bienfaiſance.

Il y avoit dans cette terre un Gentilhomme, nommé M. de Vaſſeconcelle. Il ne poſſédoit qu'un petit bien chargé de redevances au Seigneur; & depuis

long-temps il ne les avoit pas payées. M. Helvétius, en achetant la terre, achetoit auſſi les droits ſur les ſommes qu'on devoit à Voré. Les gens d'affaires, pour faire leur cour au nouveau Seigneur, ne manquèrent pas d'exiger avec rigueur tout ce qui lui étoit dû. Il étoit arrivé depuis quelques jours, lorſqu'on lui annonça M. de Vaſſeconcelle. Celui-ci dit à M. Helvétius que l'état de ſes affaires ne lui avoit pas permis, depuis pluſieurs années, de payer ce qu'il devoit au Seigneur de Voré ; qu'il n'étoit pas en état, dans ce moment, de donner le tout, mais qu'il s'engageoit, pour l'avenir, à payer exactement l'année courante, & les arrérages d'une année : il ajouta que ſi on en exigeoit davantage, & ſi on continuoit les procédures, on le ruineroit ſans reſſource. Il pria M. Helvétius de donner ordre à ſes gens d'affaires de ceſſer leurs pourſuites. « Je ſais, lui dit M. Helvétius, » que vous êtes un galant homme, &

» que vous n'êtes pas riche. Vous me » payerez à l'avenir comme vous le pour- » rez ; & voici un papier qui doit em- » pêcher mes gens d'affaires de vous in- » quiéter ». Il lui donne une quittance générale. M. de Vaſſeconcelle ſe jette à ſes genoux, en s'écriant : « Ah ! Mon- » ſieur, vous me ſauvez la vie, à ma » femme & à cinq enfans ». M. Helvétius le releve en l'embraſſant ; lui parle avec l'intérêt le plus noble & le plus tendre, & lui fait accepter une penſion de mille livres, pour élever ſes enfans.

D'autres Gentilshommes, ou voiſins ou vaſſaux de M. Helvétius, eurent recours à lui dans leurs beſoins ; pluſieurs furent prévenus. Ceux qui, pendant la guerre, avoient une troupe à rétablir, ou un équipage à faire, ceux qui avoient des enfans à élever, un bien en déſordre, pouvoient compter ſur le Seigneur de Voré. Entre tous les hommes de cette claſſe qu'il a obligés, nous ne nomme-

rons que MM. de l'Etang, qui n'ont jamais voulu taire les bienfaits qu'ils ont reçu de M. Helvétius.

Si ſes fermiers eſſuyoient quelque perte, ſi l'année n'étoit pas féconde, il leur faiſoit d'abord des remiſes, & ſouvent leur donnoit de l'argent. Il avoit fixé dans ſes terres un Chirurgien, homme de mérite. Il avoit établi une pharmacie bien fournie de tout, & dont les remèdes étoient diſtribués à tous ceux qui en avoient beſoin. Dès qu'un payſan tomboit malade, il recevoit de la viande, du vin, & tout ce qui convenoit à ſon état. M. Helvétius alloit le voir ſouvent; il le conſoloit; il avoit ſoin qu'il fût bien ſervi; quelquefois il le ſervoit lui-même. Il avoit une manière aſſez sûre de terminer les procès; il payoit d'abord le prix de la choſe conteſtée.

Il étoit l'ami zélé & attentif du petit nombre de payſans qui montroient des mœurs & de la bonté: il étoit flatté d'avoir pour convives des vieillards, des

femmes décrépites qui avoient toute la groſſièreté de leur état, mais qui étoient juſtes & faiſoient du bien.

Il a fait ſouvent jouir ſes amis d'un ſpectacle délicieux, celui de ſon arrivée à la campagne. Femmes, vieillards, enfans, venoient l'entourer, l'embraſſer, pouſſoient des cris, & verſoient des larmes de joie. A ſon départ, ſon carroſſe étoit long-temps ſuivi d'une foule de ſes vaſſaux, ou ſeulement de ſes voiſins.

Il excitoit le travail dans toutes ſes terres; & il vouloit exciter l'induſtrie à Voré, parce qu'elle pouvoit ſeule donner aux habitans une aiſance que leur refuſe la ſtérilité du terrein. Il eſſaya de faire faire du point d'Alençon; mais, juſqu'à préſent, cet eſſai n'a pas réuſſi: il a été plus heureux dans une autre entrepriſe. Après avoir été trompé par des agens infidelles ou peu intelligens, il a enfin établi une manufacture de bas au métier, qui fait de jour en jour de nouveaux progrès.

Il passoit toutes ses matinées à méditer & à écrire ; le reste du jour il cherchoit de la dissipation. Il aimoit la chasse ; mais pour la rendre plus agréable, il n'imaginoit pas d'y multiplier le gibier ; il est vrai qu'il n'aimoit pas à le voir détruire par d'autres que par lui : cependant il étoit entouré de braconniers. Il fit faire des défenses sévères ; mais les gardes qui le connoissoient, ne portoient pas fort loin la sévérité. Un jour, un paysan vint chasser jusques sous les fenêtres du château. M. Helvétius en fut irrité, & ordonna que cet homme fût veillé de près, & arrêté à la première occasion. Dès le lendemain on lui amène le coupable. M. Helvétius, fort en colère, se lève & court au chasseur, que deux gardes traînoient dans la cour du château. Après l'avoir regardé un moment : « Mon ami, » lui dit-il, vous avez de grands torts » avec moi. Si vous aviez besoin de gi- » bier, pourquoi ne m'en avoir pas de- » mandé ? Je vous en aurois donné ».

Après ce peu de mots, il fit rendre la liberté au payſan, & lui fit donner du gibier.

Cependant Madame Helvétius, indignée de l'inſolence des braconniers, aſſuroit ſon mari que tant qu'il ne les puniroit pas, ils continueroient leurs chaſſes. Il en convint, & promit d'uſer de rigueur. Il ordonna à ſes gardes de faire payer l'amende à quiconque tireroit ſur ſes terres, & de le déſarmer. Peu de jours après ces ordres, ils arrêtent un payſan qui chaſſoit; lui ôtent ſon fuſil, & le conduiſent en priſon, d'où il ne ſortit qu'après avoir payé l'amende. M. Helvétius, informé de cette aventure, va trouver le payſan, mais en ſecret, dans la crainte d'eſſuyer les reproches de Madame Helvétius. Après avoir fait promettre à ce braconnier qu'il ne parleroit pas de ce qui alloit ſe paſſer entr'eux, il lui paye le prix de ſon fuſil, & lui rend la ſomme à laquelle l'amende & les frais pouvoient ſe monter. Madame Helvétius,

de ſon côté, n'étoit pas tranquille. Elle diſoit à ſes enfans : « Je ſuis la cauſe que » ce pauvre homme eſt ruiné : c'eſt moi » qui ai excité votre père à faire punir » les braconniers ». Elle ſe fait conduire chez celui qui lui faiſoit tant de pitié : elle demande à quoi ſe monte la ſomme de l'amende & des frais, & le prix du fuſil. Elle paye le tout ; & le payſan reçut l'argent, ſans manquer au ſecret qu'il avoit promis à M. Helvétius.

La même année, à ſon retour à Paris, il lui arriva une petite aventure qui prouve que ſa philoſophie & ſa bonté ne le quittoient jamais. Son carroſſe fut arrêté dans une rue, par une charrette chargée de bois, & qui pouvoit ſe détourner aiſément & rendre la rue libre. Elle n'en fit rien. M. Helvétius, impatienté, traita de coquin le conducteur de la charrette. « Vous avez raiſon, lui dit » le payſan, je ſuis un coquin & vous » un honnête homme ; car je ſuis à pied » & vous êtes en carroſſe : Mon ami,

» lui dit M. Helvétius, je vous demande » pardon ; mais vous venez de me don- » ner une excellente leçon que je dois » payer ». Il lui donna six francs, & le fit aider par ses gens à ranger sa charrette.

Après avoir passé sept ou huit mois dans ses terres, il ramenoit sa famille à Paris, & y vivoit dans une assez grande retraite avec quelques amis de tous les états qui lui convenoient par leurs lumières & par leurs mœurs ; seulement il donnoit un jour de la semaine aux simples connoissances. Ce jour-là, sa maison étoit le rendez-vous de la plupart des hommes de mérite de la nation & de beaucoup d'étrangers ; Princes, Ministres, Philosophes, grands Seigneurs, Littérateurs, étoient empressés de connoître M. Helvétius.

Un genre de vie si délicieux ne fut interrompu que par deux voyages agréables. Il voulut voir l'Angleterre, & connoître cette nation célèbre, à qui l'Europe doit tant de lumières ; il vouloit

voir l'effet des bonnes loix & d'une adminiſtration vigilante. Il partit pour Londres au mois de Mars 1764. Il fut reçu du Roi, des hommes en place, des Savans, comme devoit l'être un homme illuſtre que ſa réputation avoit dévancé. Il vit les campagnes : il ne les trouva pas mieux cultivées que celles de France ; mais il trouvoit des cultivateurs plus heureux ; il remarquoit dans le peuple de l'intérieur de l'Angleterre beaucoup d'humanité, & rien de cette inſolence que les étrangers reprochent quelquefois aux habitans de Londres.

En traverſant un bourg de la Province d'Yorck-Shire, un poſtillon mal-adroit le renverſa ; les glaces de la chaiſe furent briſées, & le poſtillon, qui avoit été fort froiſſé, jetoit des cris. M. Helvétius, que les éclats des glaces avoient bleſſé, ſortant de ſa chaiſe les mains ſanglantes, ne s'occupa que du poſtillon. Quelques payſans, qui étoient accourus pour les ſecourir, remarquèrent ce trait

d'humanité, & le firent remarquer à d'autres. Dans le moment, M. Helvétius fut environné de tous les habitans du bourg. Tous s'empreſſoient de lui offrir leur maiſon, leurs chevaux, des vivres, enfin des ſecours de toute eſpèce ; pluſieurs, & même des plus riches, vouloient lui ſervir de poſtillons.

Il remarquoit dans les Anglois un amour extrême pour leurs enfans. Ce qu'on appelle en France l'eſprit de ſociété leur eſt preſque inconnu ; mais ils jouiſſent beaucoup des douceurs de la vie domeſtique. L'eſprit de ſociété raſſemble à Paris des hommes qui ont le beſoin des amuſemens frivoles : l'eſprit de ſociété raſſemble les Anglois pour s'occuper des intérêts de l'état & de la proſpérité de leur patrie ; ils ne cherchent pas les diſſipations, parce qu'ils ont des jouiſſances ſolides. On voit peu en Angleterre ce rire, plus ſouvent le ſigne de la folie que l'expreſſion du bonheur ; mais on y voit l'aiſance & un ſage emploi du temps : on

voit

voit un peuple ſérieux, occupé & content. M. Helvétius en quittant ce pays, où il n'avoit point vu l'humanité humiliée & ſouffrante, répandit des larmes.

Il céda l'année ſuivante aux inſtances du Roi de Pruſſe & de pluſieurs Princes, qui, depuis long-temps, l'invitoient à faire un voyage en Allemagne. Depuis qu'on ſavoit qu'il pouvoit ſe déterminer à voyager, les inſtances devenoient plus vives, & il partit à la fin de l'hiver de 1765. Il étoit preſſé de ſe rendre à Berlin, & de voir un Grand Homme. Le Roi de Pruſſe voulut le loger, & ne permit pas qu'il eût une autre table que la ſienne; il l'entretint ſouvent, & prit pour ſa perſonne & ſon caractère l'eſtime qu'il avoit pour ſon eſprit. Il fut accueilli, avec la même conſidération, chez pluſieurs Princes d'Allemagne, & ſur-tout à Gotha.

Il remarquoit en général dans toutes ces Cours, & dans la Nobleſſe Allemande, de la philoſophie, de l'amour, de l'ordre & de l'humanité. Il réſulte de cet eſprit

que ſous le joug de pluſieurs Princes, dont la plupart ſont deſpotiques, le peuple n'eſt point miſérable. M. Helvétius avoit alors quelque crainte d'être encore pérſécuté en France. Tous les Princes d'Allemagne lui offroient à l'envi une retraite : tous vouloient l'arrêter : il fut regretté de tous. Cependant, ſi la perſécution s'étoit renouvellée contre lui, l'Angleterre eſt le pays qu'il auroit choiſi pour aſyle.

En attendant, il revint en France. On y avoit diſſous l'Ordre des Jéſuites. Cette ſociété d'intriguans, cette cabale éternelle à laquelle ſe rallioient tous les ambitieux ſans mérite, cette ſociété funeſte aux mœurs & aux progrès des lumières, n'avoit point été proſcrite par des philoſophes ; ils auroient détruit l'ordre ; mais ils auroient bien traité les individus. Les Parlemens, pour la plupart Janſéniſtes, avoient traité l'Ordre comme ils le devoient, & les individus avec barbarie.

M. Helvétius avoit appris que ce Jé-

ſuite, qui avoit abuſé de ſa confiance ; & trahi ſon amitié, ce Jéſuite qui lui avoit fait perdre les bontés de la Reine ; & animé contre lui les tartuffes de la Cour, étoit confiné dans un Village, où il ſouffroit, dans ſa vieilleſſe, la plus extrême pauvreté. Il alla trouver un des amis de ce malheureux, & lui donna cinquante louis : « Portez-les, lui dit-il, » au Père *** ; mais ne lui dites pas qu'ils » viennent de moi : il m'a offenſé, & » il ſeroit humilié de recevoir mes ſe- » cours ».

M. Helvétius, dans ſa retraite de Voré, s'occupoit à développer, à prouver les principes du Livre de l'*Eſprit* ; mais il ne vouloit plus rien donner au public. Il voyoit la philoſophie, perſécutée par des cabales puiſſantes, ſe former peu de diſciples & aucuns protecteurs. Il en étoit affligé, mais il n'en étoit pas étonné.

Revenu à ſon premier talent, il ne

s'occupoit plus que de ſon poëme du Bonheur. Ce talent qu'il avoit laiſſé, ſans en faire uſage, ne s'étoit point affoibli ; on peut en juger par le ſixième Chant, & par une partie du quatrième. Il comptoit travailler encore pluſieurs années à cet Ouvrage, & le donner lorſque ſes amis & lui en ſeroient contens.

On remarqua, au commencement de 1771, quelques changemens dans ſon humeur & dans ſes goûts : on ne lui trouvoit pas ſa ſérénité ordinaire. Il aimoit moins les converſations qu'il avoit le plus aimées ; l'exercice le fatiguoit : il n'alloit preſque plus à la chaſſe. Ce changement n'alarmoit pas ſa famille & ſes amis : on étoit bien loin de le regarder comme un ſigne de décadence : on l'attribuoit à des cauſes morales. Ces dernières années ont été l'époque des malheurs publics, auxquels M. Helvétius fut fort ſenſible. Le déſordre des finances, & le changement dans la conſtitution de

l'État ; répandirent une conſternation générale. Un grand nombre de ſuicides dans le Royaume, un plus grand nombre dans la Capitale, ſont des triſtes preuves de cette conſternation. Des maux phyſiques l'augmentoient encore : les récoltes n'étoient point abondantes. Tandis que la diſette a duré, les aumônes de M. Helvétius n'ont pas permis à ſes vaſſaux d'en ſouffrir. Dans ces années malheureuſes, il a prolongé ſon ſéjour à la campagne, qui lui devenoit plus chère par le beſoin qu'elle avoit de lui ; & d'ailleurs le ſpectacle d'une misère qu'il ne pouvoit ſoulager, lui rendoit triſte le ſéjour de Paris : il y faiſoit cependant de grands biens. Tous les jours on introduiſoit chez lui, avec beaucoup de myſtère, quelques nouveaux objets de ſa généroſité. Souvent, en leur préſence, il diſoit à ſon valet-de-chambre : « Chevalier, je vous défends de parler de ce que vous voyez, » même après ma mort ».

Il lui arrivoit quelquefois d'étendre ſes

libéralités ſur d'aſſez mauvais ſujets, & on lui en faiſoit des reproches : « Si j'é-
» tois Roi, diſoit-il, je les corrigerois ;
» mais je ne ſuis que riche & ils ſont
» pauvres ; je dois les ſecourir ».

Sa bonne conſtitution & une ſanté rarement altérée ſembloient lui promettre une longue vie. Cependant, de jour en jour, il ſentoit qu'il perdoit ſes forces. Une attaque de goutte, qui ſe portoit à la tête & à la poitrine, lui ôta d'abord la connoiſſance, & bientôt la vie.

Le 26 Décembre 1771, il fut enlevé à ſa famille, à ſes amis, aux infortunés, & à la philoſophie.

Peu d'hommes ont été traités par la nature auſſi bien que M. Helvétius : il en avoit reçu la beauté, la ſanté & le génie. Dans ſa jeuneſſe il étoit très-bien fait ; ſes traits étoient nobles & réguliers ; ſes yeux exprimoient ce qui dominoit dans ſon caractère, c'eſt-à-dire, la douceur & la bienveillance. Il avoit l'ame courageuſe & naturellement révoltée contre l'injuſtice & l'oppreſſion.

Perſonne n'a dû être plus convaincu que lui, que pour réuſſir à tout il ne faut que vouloir fortement. Il avoit été bon danſeur, habile à l'eſcrime, tireur adroit, financier éclairé, poëte, philoſophe, dès qu'il avoit voulu l'être. Il avoit aimé beaucoup les femmes, mais ſans paſſion & entraîné par les ſens; il n'avoit pas dans l'amitié de préférence excluſive, il y portoit plus de procédés que de tendreſſe; ſes amis, dans leurs peines, le trouvoient ſenſible parce qu'il étoit bon. Dans le cours ordinaire de la vie, ils lui étoient peu néceſſaires. Sa converſation étoit ſouvent celle d'un homme rempli de ſes idées, & il les portoit quelquefois dans un monde qui n'étoit pas digne d'elles. Il aimoit aſſez la diſpute, & il avançoit des paradoxes pour les voir combattre : il aimoit à faire penſer ceux qu'il en croyoit capables; il diſoit qu'il alloit avec eux à *la chaſſe des idées*. Il avoit les plus grands égards pour l'amour propre des autres, & il ſe paroit

ſi peu de ſa ſupériorité, que pluſieurs hommes d'eſprit qui le voyoient beaucoup ont été long-temps ſans la deviner. Il craignoit le commerce des Grands ; il avoit d'abord avec eux l'air de l'embarras & de l'ennui ; il a aimé la gloire avec paſſion, & c'eſt la ſeule paſſion qu'il ait éprouvée ; elle lui a fait aimer le travail ; mais elle n'a point inſpiré ſes bienfaits. Perſonne ne les a cachés avec plus de ſoin : il n'auroit pas donné à ſes plaiſirs un temps qu'il deſtinoit à l'étude ; & dans ſa jeuneſſe même, lorſqu'il étoit retiré dans ſon cabinet, il n'étoit permis de l'interrompre qu'aux malheureux.

DE LA FORCE DU CARACTÈRE.

UN homme dont la conduite ne dément jamais les principes, même dans les circonſtances les plus difficiles, qui met de la perſévérance & de la fermeté dans tout ce qu'il entreprend, eſt un homme qui a du *caractère*: expreſſion par laquelle on déſigne une ame d'une force & d'une énergie peu communes.

Cette qualité eſt auſſi utile à l'homme privé qu'à l'homme public, & relève les vertus de l'un & de l'autre. C'eſt elle qui garantit le Magiſtrat des pièges de la ſéduction & des petiteſſes de l'eſprit de corps; qui éloigne l'homme de Lettres de l'adulation & de la ſatyre, & l'attache toujours dans ſa conduite, comme dans ſes écrits, aux grands principes de

la raiſon & de la verité univerſelles ; c'eſt par elle encore qu'un homme généreux & ſenſible compromettra ſon repos, ſon bouheur, ſon exiſtence, & s'expoſera à de grandes & immortelles inimitiés pour arracher à l'oppreſſion d'obſcures, mais innocentes victimes.

Mais cette qualité, trop rare, mérite moins de fixer notre attention, quand elle s'exerce uniquement ſur les petits intérêts de la vie privée, que lorſque celui qui la poſsède attache à ſes deſtins ceux d'une grande multitude.

Sous ce dernier point de vue, la force de caractère eſt donc cette conſtance & cette ténacité qu'une ame élevée porte dans l'exécution de projets grands & difficiles ; appliquée à des choſes vertueuſes, elle eſt ce qu'il y a de plus digne de l'admiration & de la reconnoiſſance des hommes ; quand elle n'a pour objet que l'ambition & le crime, elle devient le fléau de l'humanité, qui l'admire encore en frémiſſant, parce que nos ames petites

& foibles ſe courbent d'elles-mêmes devant tout ce qui eſt grand & fort.

La foibleſſe n'eſt pas plus oppoſée à cette qualité, que l'irréſolution ou l'inconſtance. L'homme d'une ame forte, examine, ſe décide, & reſte enſuite inébranlable ; il ſe roidit contre les obſtacles, je dirois preſque qu'il les aime, parce qu'ils donnent du reſſort à l'ame, & de l'aliment au courage. Lui ſeul ſait vouloir, ce qui eſt la choſe la plus rare & la plus difficile au commun des hommes ; car pour vouloir fortement, il faut ſubordonner à un ſeul objet toutes ſes affections, tous ſes penchans, & juſqu'à l'amour de la vie.

Le courage qui tient à la force du caractère, ſuppoſe au beſoin celui qui brave la mort ; mais la bravoure guerrière ne ſuppoſe pas toujours une ame très-forte ; elle eſt ſouvent le produit de l'habitude, de l'eſprit de corps, de la crainte d'un juſte mépris. L'homme, d'un caractère vigoureux, l'aura, s'il eſt mili-

taire ; s'il ne l'eſt pas, il pourra encore étonner les guerriers dans ces circonſtances rares, où il faudra qu'il ſe déploie tout entier.

On ne peut avoir un grand caractère ſans un eſprit juſte & même profond ; c'eſt lui qui vous fait diſtinguer le difficile de l'impoſſible. En effet, vouloir obſtinément ce qui eſt au-deſſus de ſes forces, ce n'eſt point avoir du caractère, c'eſt être opiniâtre, comme l'étoient Charles XII & Charles le Téméraire. Mais ſouvent la multitude traitera de chimériques les deſſeins les plus grands & les plus nobles, parce qu'elle n'a ni la force d'ame qui les a conçus, ni la force d'eſprit qui les a médités.

Dans quelque ſituation que ſe trouve l'homme doué d'une grande force de caractère, l'imagination le voit toujours maître de ce qui l'environne ; il ne recevra la loi ni dans les grandes choſes, ni même dans les petites, ou, s'il cède dans les petites, ce ſera par dédain, non pas

foibleſſe : il dominera donc ſa femme, ſa maîtreſſe, ſes amis ; ſes haines ſeront fortes, comme ſes affections ; il n'oubliera jamais un offenſe, même quand il dédaigneroit de s'en venger.

Il paroîtra orgueilleux, & il le ſera ; non pas, à la vérité, comme les petites ames, de qui l'orgueil n'eſt qu'une révolte contre ce qui leur eſt ſupérieur ; ſon orgueil ſera le ſentiment intime & preſque involontaire de la ſupériorité.

S'il n'a pas eu l'occaſion d'attirer ſur lui l'attention publique ; il ſera ſujet à être méconnu dans un monde frivole & ſuperficiel ; rarement il y portera le genre d'eſprit qui y réuſſit le plus : la grace s'allie difficilement avec la force ; ſouvent ſeul avec ſes penſées, au milieu d'un cercle nombreux, il y paroîtra taciturne & froid.

En général, les hommes, d'une ame forte, ne ſont pas grands parleurs ; cette ame ſe décèle plutôt par des mots qui leur échappent, qu'elle ne ſe répand en

longs discours : ils savent qu'on peut concevoir de grandes idées & avoir une ame très-foible. Qui a parlé de la liberté plus magnifiquement que Lucain, ce conspirateur pusillanime, qui eut l'infamie de révéler la complicité de sa mère aux bourreaux de Néron ? Le Président de Thou a fait de beaux vers contre la St. Barthelemi ; s'il avoit eu du caractère, il n'eût point loué Charles IX au Parlement le lendemain de cet affreux massacre, il se fût renfermé dans le silence de la consternation.

Mais dans les occasions nécessaires, l'homme d'une ame forte, ne manquera pas d'éloquence ; & s'il est né dans un pays, où, pour s'élever, elle lui soit indispensable, il la cultivera, non comme but, mais comme moyen ; son ame s'y peindra toujours ; il sera moins disert qu'énergique, & quelquefois tout l'art des plus beaux génies n'approchera pas de cette énergie sublime. Ciceron n'a peut-être rien de supérieur à la fameuse lettre que lui écrivit Brutus.

Ce même Brutus vouloit que Ciceron renfermât toute la défenſe de Milon dans le développement de ce ſeul principe ; qu'on eſt louable en tuant un mauvais citoyen. Ne voit-on pas là l'homme qui portera le coup mortel à Céſar ?

Finiſſons par cette queſtion : Peut-on ſe donner du caractère ? Hélas ! Et que pouvons-nous nous donner ? Nous avons tout reçu. Nous portons au-dedans de nous les germes de tous les penchans, de toutes les vertus, de tous les vices. Des circonſtances accidentelles & indépendantes de nous contribuent ſouvent à en développer quelques-uns aux préjudice des autres ; l'accroiſſement de ceux-ci eſt étouffé ou retardé, par la ſupériorité que prennent les premiers. Peut-être une ſurveillance continuelle ſur nous-mêmes pourroit modifier juſqu'à certain point notre caractère, qu'il eſt impoſſible de changer entièrement. On le pourroit dans la jeuneſſe, ſi la jeuneſſe étoit l'âge de la ré-

flexion. Ce qui eſt certain ; c'eſt que cette force d'ame eſt la plus néceſſaire des vertus, puiſque, ſans elle, elles n'ont preſque aucune influence ſur le bonheur;

NOTICE(*).

SUR LE CARACTÈRE

ET LES ÉCRITS

DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD,

PAR M. SUARD.

FRANÇOIS Duc de la Rochefoucauld, Auteur des *Réflexions Morales*, naquit en 1613.

Son éducation fut négligée, mais la nature ſuppléa à l'inſtruction.

Il avoit, dit Madame de Maintenon, une phyſionomie heureuſe, l'air grand, beaucoup d'eſprit, & peu de ſavoir.

(*) Cette notice ſe trouve à la tête d'une nouvelle édition des Maximes de M. de la Rochefoucauld, qu'on vient d'imprimer au Louvre, avec une correction, une propreté, & une élégance qui font honneur au goût de la perſonne qui en a dirigé l'exécution Typographique.

Le moment où il entra dans le monde étoit un temps de criſe pour les mœurs nationales. La puiſſance des Grands abaiſſée & contenue par l'adminiſtration deſpotique & vigoureuſe du Cardinal de Richelieu, cherchoit encore à lutter contre l'autorité ; mais, à l'eſprit de faction, ils avoient ſubſtitué l'eſprit d'intrigue.

L'intrigue n'étoit pas alors ce qu'elle eſt aujourd'hui ; elle tenoit à des mœurs plus fortes, & s'exerçoit ſur des objets plus importans : on l'employoit à ſe rendre néceſſaire ou redoutable ; aujourd'hui elle ſe borne à flatter & à plaire ; elle donnoit de l'activité à l'eſprit, au courage, aux talens, aux vertus même, elle n'exige aujourd'hui que de la ſoupleſſe & de la patience. Son but avoit quelque choſe de noble & d'impoſant, c'étoit la domination & la puiſſance ; aujourd'hui, petite dans ſes vues, comme dans ſes moyens, la vanité & la fortune en ſont le mobile & le terme ; elle tendoit à unir les hommes, aujourd'hui elle les iſole.

Plus dangereuſe alors, elle embarraſſoit l'adminiſtration, & arrêtoit les progrès d'un bon Gouvernement ; aujourd'hui, favorable à l'autorité, elle ne fait que rapetiſſer les ames & avilir les mœurs. Alors comme aujourd'hui, les femmes en étoient les principaux inſtrumens ; mais l'amour, ou ce qu'on honoroit de ce nom, avoit une ſorte d'éclat qui en impoſe encore, & s'ennobliſſoit un peu en ſe mêlant aux grands intérêts de l'ambition ; au lieu que la galanterie de nos jours, dégradée elle-même par les petits intérêts auxquels elle s'aſſocie, dégrade l'ambition & les ambitieux.

L'eſprit de faction ſe ranima à la mort de Richelieu. La minorité de Louis XIV parut aux Grands un moment favorable pour reprendre quelques influences ſur les affaires publiques. M. de la Rochefoucauld fut entraîné par le mouvement général ; & des intérêts de galanterie concoururent à l'engager dans la guerre de la Fronde ; guerre ridicule, parce qu'elle

ſe faiſoit ſans objet, ſans plan, & ſans Chef, & qu'elle n'avoit pour mobile, que l'inquiétude de quelques hommes, plus intriguans qu'ambitieux, fatigués ſeulement de l'inaction & de l'obéiſſance.

Il étoit alors amant de la Ducheſſe de Longueville. On ſait qu'ayant été bleſſé au combat de St. Antoine, d'un coup de mouſquet, qui lui fit perdre quelque temps la vue, il s'appliqua ces deux vers connus de la Tragédie d'Alcionée de Duryer :

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux Rois, je l'aurois faite aux Dieux.

Lorſqu'il ſe brouilla enſuite avec Madame de Longueville, il parodia ainſi ces vers :

Pour ce cœur inconſtant, qu'enfin je connois mieux,
J'ai fait la guerre aux Rois, j'en ai perdu les yeux.

On voit, par la vie du Duc de la Rochefoucauld, qu'il s'engageoit aiſément dans une intrigue ; mais que bientôt il montroit, pour en ſortir, autant d'impatience qu'il en avoit mis pour y

entrer. C'eſt ce que lui reproche le Cardinal de Retz, & ce qu'il attribue à une irréſolution naturelle qu'il ne ſait comment expliquer.

Il eſt aiſé, ce me ſemble, de trouver dans le caractère de M. de la Rochefoucauld une cauſe plus vraiſemblable de cette conduite. Avec ſa douceur naturelle, ſa facilité de mœurs, ſon goût pour la galanterie, il lui étoit difficile de ne pas entrer dans quelque parti, au milieu d'une Cour où tout étoit parti, & où l'on ne pouvoit reſter neutre, ſans être au moins accuſé de foibleſſe ; mais avec cette raiſon ſupérieure, cette probité ſévère, cet eſprit juſte, conciliant & obſervateur, que ſes contemporains ont reconnu en lui, comment eût-il pu s'accommoder longtemps de ces intrigues, où le bien public n'étoit tout au plus qu'un prétexte, où chaque individu ne portoit que ſes paſſions & ſes vues particulières ſans aucun but d'utilité générale ; où les affaires les plus graves ſe traitoient ſans décence &

ſans principes ; où les plus grands intérêts étoient ſans ceſſe ſacrifiés aux plus petits motifs ; qui étoient enfin le ſcandale de la raiſon comme du Gouvernement.

L'eſprit de parti tient à la nature des Gouvernemens libres ; il peut s'y concilier avec la vertu & le véritable patriotiſme. Dans une Monarchie, il ne peut être ſuſcité que par un ſentiment d'indépendance, ou par des vues d'ambition perſonnelle, également incompatibles avec un bon Gouvernement ; il y corrompt le germe de toutes les vertus, quoiqu'il puiſſe y mettre en activité des qualités brillantes, qui reſſemblent à des vertus.

C'eſt ce que M. de la Rochefoucauld ne pouvoit manquer de ſentir. Ainſi, quoiqu'il eût été une partie de ſa vie engagé dans les intrigues de parti, où ſa facilité & ſes liaiſons ſembloient l'entretenir malgré lui, on voit que ſon caractère le ramenoit à la vie privée où il ſe

fixa enfin, & où il ſut jouir des charmes de l'amitié & des plaiſirs de l'eſprit.

On connoît la tendre amitié qui l'unit juſqu'à la fin de ſa vie avec Madame de la Fayette. Les Lettres de Madame de Sévigné nous apprennent que ſa Maiſon étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus diſtingué à la Cour & à la Ville, par le nom, l'eſprit, les talens & la politeſſe. C'eſt au milieu de cette ſociété choiſie qu'il compoſa ſes *Mémoires* & *ſes Réflexions Morales*.

Les Mémoires ſont écrits avec une élégance noble & un grand air de ſincérité; mais les évènemens qui en ſont le ſujet ont beaucoup perdu de l'intérêt qu'ils avoient alors. Bayle va trop loin, ſans doute, en donnant la préférence à ſes Mémoires ſur les Commentaires de Céſar; (*) la poſtérité en a jugé autrement. Nous nous en tiendrons à ce mot de M. de Voltaire, dans la notice des Ecrivains

(*) Dict. crit. art. Céſar.

du siècle de Louis XIV. *Les Mémoires du Duc de la Rochefoucauld sont lus, & l'on sait par cœur ses pensées.* C'est, en effet, le livre des *Pensées* qui a fait la réputation de M. de la Rochefoucauld ; nous ne le louerons qu'en citant encore M. de Voltaire. Quels éloges pourroient avoir plus de grace & d'autorité ? « Un des Ouvra-» ges, dit (*) ce Grand homme, qui » contribuèrent le plus à former le goût » de la Nation, & à lui donner un es-» prit de justesse & de précision, fut le » petit recueil des *Maximes de François* » *Duc de la Rochefoucauld.* Quoiqu'il n'y » ait presque qu'une vérité dans ce livre, » qui est que *l'amour-propre est le mobile* » *de tout* ; cependant cette pensée se » présente sous tant d'aspects variés, » qu'elle est presque toujours piquante : » c'est moins un livre que des maté-» riaux pour orner un livre. On lut avi-» dement ce petit recueil ; il accoutuma

(*) Siècle de Louis XIV, chap. 32 des beaux Arts.

» à

» à penſer & à renfermer ſes penſées dans » un tour vif, précis & délicat. C'étoit » un mérite que perſonne n'avoit eu avant » lui en Europe depuis la renaiſſance » des Lettres ». Cet Ouvrage parut d'abord anonyme ; il excita une grande curioſité ; on le lut avec avidité, & on l'attaqua avec acharnement ; on l'a réimprimé ſouvent, & on la traduit dans toutes les langues ; il a fait faire beaucoup d'autres livres ; par-tout & dans tous les temps il a trouvé des admirateurs & des cenſeurs : c'eſt-là, ce me ſemble, le ſceau du grand ſuccès pour les productions de l'eſprit humain.

On a accuſé M. de la Rochefoucauld de calomnier la nature humaine ; le Cardinal de Retz lui-même lui reproche de ne pas croire aſſez à la vertu. Cette imputation peut avoir quelque fondement ; mais il me ſemble qu'on l'a pouſſée trop loin.

M. de la Rochefoucauld a peint les hommes comme il les a vus. C'eſt dans

les temps de faction & d'intrigues politiques qu'on a plus d'occasions de connoître les hommes, & plus de motifs pour les observer ; c'est dans ce jeu continuel de toutes les passions humaines que les caractères se développent, que les foiblesses échappent, que l'hypocrisie se trahit, que l'intérêt personnel se mêle à tout, gouverne & corrompt tout.

En regardant l'amour-propre comme le mobile de toutes les actions, M. de la Rochefoucauld ne prétendoit pas énoncer un axiome rigoureux de Métaphysique ; il n'exprimoit qu'une vérité d'observation, assez générale pour être présentée sous cette forme absolue & tranchante qui convient à des pensées détachées, & qu'on emploie tous les jours dans la conversation & dans les livres, en généralisant des observations particulières.

Il n'appartenoit qu'à un homme de réputation bien pure & bien reconnue d'oser flétrir ainsi le principe de toutes les

actions humaines ; mais il donnoit l'exemple de toutes les vertus dont il paroiſſoit conteſter même l'exiſtence. Il ſembloit réduire l'amitié à un échange de bons offices, & jamais il n'y eut d'ami plus tendre, plus fidèle, plus déſintéreſſé. *La bravoure perſonnelle*, dit Madame de Maintenon, *lui paroiſſoit une folie, & à peine s'en cachoit-il ; il étoit cependant fort brave.* Il montra la plus grande valeur au ſiège de Bordeaux & au combat de St. Antoine.

Sa vieilleſſe fut éprouvée par les douleurs les plus cruelles de l'ame & du corps. Il montra dans les unes la ſenſibilité la plus touchante, & dans les autres une fermeté extraordinaire. Son courage ne l'abandonna jamais que dans la perte des perſonnes qui lui étoient chères. Un de ſes fils fut tué au paſſage du Rhin ; & l'autre y fut bleſſé. « J'ai vu, dit Madame de Sévigné, ſon cœur à découvert dans cette cruelle avanture ; il eſt » au premier rang de tout ce que je connois de courage, de mérite, de ten-

» dreſſé & de raiſon : je compte pour » rien ſon eſprit & ſes agrémens ».

La goutte le tourmenta pendant les dernières années de ſa vie, & le fit périr dans des douleurs intolérables. Madame de Sévigné, qu'on ne peut ſe laſſer de relire & de citer, peint, d'une manière touchante, les derniers momens de cet homme célèbre : « Son état, dit-elle, » eſt une choſe digne d'admiration. Il eſt » fort bien diſpoſé pour ſa conſcience : » voilà qui eſt fait ; mais du reſte, c'eſt » la maladie & la mort de ſon voiſin dont » il eſt queſtion ; il n'en eſt pas effleuré... » Ce n'eſt pas inutilement qu'il a fait des » réflexions toute ſa vie ; il s'eſt approché de telle ſorte aux derniers momens » qu'ils n'ont rien de nouveau, ni d'étrange pour lui ».

Il mourut en 1680, laiſſant une famille déſolée & des amis inconſolables.

Il avoit reçu de ſes ancêtres un nom illuſtre ; il l'a tranſmis avec un nouvel éclat à ſes deſcendans, dignes d'en ac-

croître l'honneur. Il y a des qualités héréditaires dans certaines familles. Le goût des lettres semble s'être perpétué dans la Maison de la Rochefoucauld, avec toutes les vertus des mœurs anciennes unies à celle des temps plus éclairés.

Charles-Quint, à son voyage en France, fut reçu en 1539, dans le château de Vertueil, par l'ayeul du Duc de la Rochefoucauld; l'Empereur déclara, suivant les paroles d'un Historien contemporain, *n'avoir jamais entré en maison qui mieux sentit sa grande vertu, honnêteté & Seigneurie que celle-là.* Un successeur de Charles-Quint auroit pu faire la même observation chez les descendans de l'Auteur des Maximes.

Si la véritable grandeur de la Noblesse consistoit à donner à tous les citoyens l'exemple du patriotisme, à joindre la simplicité à la dignité dans les mœurs, à ne faire usage du crédit, de la fortune, de l'autorité même que donne la vertu, que pour faire le bien, l'encourager

& le défendre, à honorer le mérite dans tous les genres, & à le ſervir avec zèle, à ne ſolliciter les honneurs que par les ſervices & les talens, à vivre dans ſes terres, pour y exciter le travail & l'induſtrie, pour protéger ſes vaſſaux contre les vexations, pour les ſecourir contre le malheur & l'indigence, les Grands, vraiment dignes de ce nom, ſeroient fort rares ſans doute ; mais nous pourrions encore en offrir des modèles.

ANECDOTE

TIRÉE D'UN MANUSCRIT ITALIEN.

ANCONNE est l'une des principales villes de l'État Eccléſiaſtique ; toutes les Religions y ſont tolérées en faveur du commerce. J'ai fait beaucoup de recherches ſur l'origine de cette tolérance ; mais il a fallu me contenter de ce que j'ai pu recueillir dans les fragmens d'un vieux manuſcrit, qu'on attribue à un ſavant Bénédictin du ſeizième ſiècle. Ce manuſcrit renfermoit l'Hiſtoire d'Italie, depuis 1350 juſqu'en 1580 ; il n'en reſte plus que quelques feuillets échappés à la dent vorace des ſouris. Si ce morceau n'amuſe point mes Lecteurs, il prouvera du moins le bon ſens des Anconnois.

Pie II, qui penſoit qu'on pouvoit être un ſaint Pontife, & marcher ſur les traces de Virgile & de Trajan, faiſoit d'excellens vers pour ſon amuſement & pour ſa

gloire ; & de très-bons projets pour l'agrandiſſement du patrimoine de S. Pierre. Parmi ſes projets, celui de tirer de la ſituation d'Anconne le même parti que Trajan en avoit tiré de ſon temps, ne fut pas le moins ſage. Cet Empereur fit conſtruire un très-beau port, qui attira dans cette Ville le commerce d'Aſie & d'Afrique. Les Goths dévaſtèrent la ville & ruinèrent le port ; les Lombards chaſsèrent les Goths, & Narsès chaſſa les Lombards : car tel eſt le ſort attaché aux Conquérans, qu'ils ſe chaſſent les uns les autres, comme les flots de la mer, dont les plus fougueux viennent expirer ſur le rivage. Narsès rétablit Anconne ; nettoya le port, & revivifia le commerce : ſon ouvrage dura juſqu'à ce que les Saraſins vinrent ſaccager le port, la Ville & ſes habitans. Quand l'Italie ne fut plus qu'un monceau de ruines, & qu'il n'y eut plus rien à détruire, on ſe contenta de s'égorger ſur ſes débris.

Anconne n'avoit plus rien de ſon an-

cienne ſplendeur ; & quoiqu'elle fît remonter ſon origine à plus de deux mille ans, il ne reſtoit, pour atteſter ſon exiſtence, que quelques maiſons à moitié ruinées, éparſes çà & là. Pie II entreprit de la relever encore : il faiſoit travailler au port, quand la mort le ſurprit. Ses ſucceſſeurs continuèrent ſon ouvrage : Anconne reparut plus brillante & plus belle que jamais. Le commerce reprenoit vigueur, mais plus lentement que les Souverains Pontifes ne le deſiroient. Pour lui donner plus d'activité, Adrien VI, qui ne régna qu'un an & huit mois, permit aux Commerçans de toutes les Nations, de quelque religion qu'ils fuſſent, d'y former des établiſſemens ; ſectateurs de Mahomet ou d'Hali, Juifs ou Vaudois, Huſſites ou Turlupins, (*) tout fut admis:

(*) Les Turlupins ou Turelupins rejettoient la prière vocale, & ſoutenoient qu'on ne devoit rougir d'aucune action inſpirée par la nature ; qu'on devoit aller tout nud. Grégoire XI les condamna en 1370.

il leur promit assistance, protection & liberté ; il ne leur imposa d'autre condition que de vivre en paix ; mais comme l'exercice public de ces différentes Religions auroit pu la troubler, il le défendit. Du reste, chacun chez soi pouvoit vivre à sa mode : la Religion Chrétienne fut la seule régnante : il enjoignit sur-tout au Magistrat de veiller à la conservation des mœurs.

La République de Venise sentit le coup funeste que cette liberté alloit porter à son commerce. Il y eut à ce sujet une assemblée extraordinaire du Sénat : on proposa, pour détourner l'orage, de faire une députation extraordinaire à Adrien. L'avis alloit passer à la pluralité des voix, lorsque le Sénateur Caffardini se leva, & dit :

« Il est bien rare, Excellentissimes » Seigneurs, qu'un Etat fasse un établis- » sement avantageux pour lui, sans que » l'Etat voisin n'en reçoive quelque pré- » judice. C'est à la politique de celui-ci

» d'aviſer aux moyens, ou d'en recevoir
» le moins de dommage qu'il eſt poſſible,
» ou d'empêcher le nouvel établiſſement.
» Les moyens les plus ordinaires ſont,
» ou la négociation ou la guerre ouverte.
» Le premier moyen ſuppoſe des droits
» & des titres ; quant à l'autre, le droit
» du plus fort ſuffit. La Seigneurie, oc-
» cupée d'affaires plus eſſentielles, ne
» peut ni ne doit uſer de ce droit-là :
» elle ſe détermine donc pour la voie
» de la négociation ; mais quels ſont ſes
» droits ? où ſont ſes titres ? Si, toutes
» les fois que le Sénat a porté quelque
» décret avantageux à la République, le
» Souverain Pontife, ſous prétexte que
» ce décret pourroit occaſionner indirec-
» tement quelque préjudice à ſes Etats,
» vous eut envoyé ſes Légats pour vous
» engager de ſuſpendre ou de retirer
» votre décret, de quel œil auriez-vous
» reçu ſa propoſition ? N'auriez-vous pas
» répondu que chaque Souverain eſt maî-
» tre chez ſoi ? Où ſont les titres, au-

» riez-vous dit, ſur leſquels vous fon-
» dez votre demande ? La Seigneurie
» enfreint-elle quelque traité particulier
» avec la Cour de Rome ? Les alarmes
» inquiètes d'un Etat voiſin doivent-elles
» empêcher le Souverain de faire le bien
» de ſes ſujets ? Voilà ce que vous au-
» riez répondu, & voilà ce qu'Adrien
» répondra à nos Ambaſſadeurs. Il eſt
» vrai que notre commerce remonte à
» une grande antiquité ; mais l'ancien-
» neté n'eſt point un droit excluſif ; la
» ſupériorité même du commerce, quand
» elle n'eſt pas ſoutenue de cet autre
» droit du plus fort, n'eſt point un titre.
» Si cela étoit, Tyr & Carthage ſeroient
» encore en droit d'interdire le com-
» merce à toutes les Nations ; car de tous
» les peuples connus, les Tyriens & les
» Carthaginois ont été les plus grands &
» les plus anciens commerçans. Je penſe
» donc que toute négociation auprès d'A-
» drien ſeroit non-ſeulement inutile ;
» mais qu'elle auroit un caractère d'ab-

» ſurdité qui déshonoreroit la Républi-
» que. Je crois qu'il ſeroit plus à propos
» d'uſer d'adreſſe, de ſoulever les An-
» connois contre la liberté accordée par
» Adrien ; de leur faire enviſager cet
» acte du Souverain Pontife ſous le point
» de vue le plus odieux & le plus hu-
» miliant pour eux-mêmes. Si la Seigneu-
» rie me juge capable de cette négocia-
» tion, j'offre de partir dès demain ».

Le Conſeil le chargea des intérêts de la République, & lui donna un plein pouvoir.

Caffardini connoiſſoit le Signor Franchetti, principal Magiſtrat d'Anconne ; qui ſe trouvoit en être auſſi le plus riche commerçant ; ſous prétexte de quelques emplettes pour la Signora Caffardini, il alla deſcendre chez lui. Depuis qu'ils ne s'étoient vus, la fortune de Franchetti avoit triplé. Caffardini lui en témoigna ſa joie, & fit le plus grand éloge du commerce ; il feignit d'ignorer la véritable cauſe de l'augmentation de celui d'An-

comme ; il attendit, pour en parler, une occasion favorable : cependant l'hypocrite Politique l'entretenoit beaucoup de Notre-Dame de Lorette, & des Saints pélerinages des Anconnois.

Un jour Caffardini, en entrant dans le cabinet de Franchetti, le trouva avec un Juif. Quel dommage, dit-il, quand le Juif fut parti, que l'usage impie de souffrir cette Nation proscrite dans les Etats commerçans ait prévalu ! Ah ! Signor Franchetti, l'intérêt & la cupidité font d'étranges choses ! Comme il parloit encore, se présente un Turc, qui, prenant le Sénateur pour un Commerçant, s'assit sans façon, & s'entretint librement avec Franchetti. Caffardini dévora sa morgue ; le laissa dire, & ne dit mot ; mais quand le Turc fut sorti : quelles affaires, dit le Vénitien à Franchetti, pouvez-vous avoir avec un Turc ? Celles de mon commerce, répondit Franchetti ; nous sommes associés. = Êtes-vous fou ? Vous, l'associé d'un Turc...? C'est

donc un nouveau Chrétien que votre ville protège en faveur de ſa converſion.

Point du tout, lui dit Franchetti, qui, croyant le Sénateur peu au fait de la liberté qu'Adrien accordoit aux Commerçans étrangers, lui expliqua tout. = Entre nous, reprit Caffardini, votre Adrien mériteroit bien d'être excommunié. Un Pape raſſembler dans la même Ville des hommes de mœurs & d'opinions différentes ! Et vous, le premier Magiſtrat de cette Ville, vous ſouffrez que vos citoyens vivent en paix avec eux ; vous leur en donnez l'exemple ! = Je vous proteſte que je ne connois pas d'homme de meilleure foi que Maſſoud, ce Turc que vous venez de voir ; il a toute ma confiance. = Tant pis pour vous, mon ami, tôt ou tard vous en ſerez la dupe. = N'eſt-il pas expoſé à être la mienne ? = Oui ; mais vous avez des principes, vous ; au lieu que l'Alcoran... = Il n'eſt abſolument pas queſtion d'Alcoran dans notre commerce ; nous avons nos cor-

reſpondans à Smyrne, au Caire ; nous leur envoyons nos marchandiſes ; ils nous envoient les leur ou de l'argent ; nous riſquons, ils riſquent : & voilà tout. = Mais ne ſentez-vous pas combien la Religion... = Seigneur Caffardini, tout cela ne me regarde point ; nous nous interdiſons ici toute diſpute. Adrien eſt notre Souverain ; il eſt Pape ; il ſait mieux que nous ce qu'il doit faire ; nous ſommes Commerçans & point du tout Théologiens. Mais les mœurs ? = Oh ! vous allez voir comme nos Loix y mettent bon ordre : il faut que j'aille au Port ; voulez-vous m'y accompagner ? = J'y conſens.

A peine furent-ils arrivés, que Caffardini vit une foule de monde, au milieu de laquelle étoit un homme qu'on fouettoit. Il demanda ce que c'étoit ; c'eſt, lui dit Franchetti, un Turlupin qui ſubit ſon ſupplice, pour s'être écarté de la Loi. Cet homme eſt d'une ſecte dont la fantaiſie eſt d'aller nud, & dont la folie eſt de ne

rougir d'aucune action naturelle. Hier, il se promenoit sur le port avec sa femme, & il s'avisa de l'embrasser devant tout le monde; mais, comme tout le monde n'est pas de sa secte, on jugea l'action infame; on se jetta sur lui; on l'accabla d'injures, & on me l'amena. J'ai rassemblé tous ceux de sa Secte; je leur ai lu la Loi d'Adrien, & je leur ai signifié qu'il falloit choisir, ou de se résoudre tous à être chassés d'Anconne, ou de juger cet homme d'après la Loi. Ils ont pris ce dernier parti; l'ont condamné à recevoir dix coups d'étrivières à chaque carrefour, & cinquante sur le port: je n'ai eu qu'à confirmer la sentence & la faire exécuter. = Mais ne vaudroit-il pas mieux prévenir les crimes, & chasser toute cette canaille, que de réprimer? = Cette question ne me regarde point. Comme Commerçant, je fais de très-bonnes affaires avec eux; comme Magistrat, je veille à faire exécuter les Loix, & à maintenir la paix: voilà mes devoirs.

Comme ils s'en retournoient, le Séna-

teur vit deux hommes dans les tranſports de la plus grande joie : il en fut frappé. Il demanda à Franchetti s'il ſavoit ce que c'étoit. C'eſt Raiſchild le Perſan, & le Vaudois Galtier, de Lyon. Celui-ci avoit ſa fortune entre les mains du Perſan : il y avoit ſix mois qu'il étoit abſent, & le bruit avoit couru qu'il avoit péri avec ſon vaiſſeau. Galtier étoit plus ſenſible à la perte de ſon aſſocié qu'à celle de ſa fortune. Raiſchild eſt arrivé dans la nuit ; il a paru chez ſon ami, & lui a annoncé qu'ils avoient décuplé leurs fonds, & c'eſt chez moi qu'ils doivent en faire le partage. = Chez vous ! Ah ! vous me faites frémir. Se peut-il qu'un homme éclairé comme vous l'êtes, ne voie point les conſéquences d'une liberté pernicieuſe ? = Je vous avoue que je ne vois rien de funeſte dans tout cela. = Si vous examiniez... = Non, je ne veux rien examiner : j'ai, ma foi, bien d'autres affaires.

Caffardini étoit déſolé ; plus il eſſayoit d'entrer en matière, & plus le Commer-

çant évitoit le combat avec adreſſe. Le Sénateur alla dans pluſieurs maiſons : il étoit éloquent, &, dans la diſpute, ſon eſprit lui donnoit de grands avantages ; car, dès qu'il pouvoit embarraſſer un homme dans le tiſſu d'un ſophiſme, il ne lui échappoit plus. Peut-être ſeroit-il venu à bout de ſoulever les Anconnois, s'il eût pu parvenir à ſe faire écouter ; mais rien n'étoit plus difficile, & preſque toujours, lorſqu'il entreprenoit quelqu'un & dans le temps qu'il croyoit fixer l'attention, venoit une facture, arrivoit un vaiſſeau, une lettre preſſée, un paiement à faire, ou telle autre choſe qui lui enlevoit ſon auditeur. Quelquefois, lorſque ſon auditeur commençoit à ſentir l'embarras d'un raiſonnement inſidieux, l'intérêt de ſon commerce prenant le deſſus, il rompoit la diſpute, & parloit de toute autre choſe.

Enfin Caffardini eut la douleur de ne pouvoir ſéduire perſonne ; & comment inſinuer la révolte à des eſprits avec qui

l'on ne peut diſputer un moment ! Il s'en retourna tout honteux à Veniſe ; &, après avoir rendu compte de ſa négociation, il avoua que là où régnoit le travail, où l'induſtrie étoit en vigueur, il ne falloit pas craindre que le peuple s'occupât de vaines diſputes.

DE LA PRÉCISION DANS LE STYLE.

DANS les collèges on fait compoſer aux jeunes gens ce qu'on appelle des *amplifications*, c'eſt-à-dire, que ſur un ſujet donné, on leur permet de l'étendre à perte de vue. Il ne leur ſeroit pas moins utile qu'on exerçât quelquefois leur eſprit d'une manière toute oppoſée, qu'on leur fît reſſerrer quelque compoſition lâche & diffuſe (le nombre n'en eſt pas ſi borné, que pluſieurs ouvrages anciens ou modernes n'en puſſent fournir des exemples); qu'on leur en fît prendre la ſubſtance, & condenſer, pour ainſi dire, plus de matière ſous moins de volume.

Cet exercice les obligeroit à choiſir entre les idées de l'auteur qu'ils abrégeroient, à ſupprimer les intermédiaires

dont ils pourroient se passer ; leur esprit acquerroit de la réflexion, de la précision, de la justesse & de la force.

Fontenelle, étant très-vieux, se faisoit lire ses propres ouvrages par Madame de Fargeville. Pendant la lecture, il s'écrioit très-souvent : *cela est trop long.* En effet, un esprit exercé à penser pendant quatre-vingt ans, généralise bien ses idées.

Très-peu de jeunes gens qu'on instruit dans les collèges, sont destinés, par la nature, à devenir hommes de lettres ; mais tous doivent un jour remplir quelque place dans la société. L'esprit des affaires, de quelque genre qu'elles soient, demande singulièrement cette précision & cette justesse. C'est-là que les ornemens sont inutiles, souvent déplacés, & que le grand mérite est d'être pur, court & clair.

Les sujets d'éloges proposés pour les prix d'éloquence de l'Académie Françoise, ont quelquefois produit des ouvrages qu'on peut comparer à des am-

plifications de collège ; mais ce ne ſont pas ceux qu'elle a couronnés.

Autant la préciſion a de charmes, autant toute affectation à cet égard eſt vicieuſe & inſupportable : on n'écrit que pour le plaiſir du Lecteur. Il ne faut ſupprimer que les idées intermédiaires, qu'il ſupprimeroit de lui-même ; je parle du Lecteur intelligent. Plus la matière eſt obſcure & compliquée, plus il faut être attentif à placer dans leur ordre les idées intermédiaires que le ſujet exige, mais à ne placer que celles-là ; car la confuſion naît d'un trop grand nombre d'idées qui n'ont pas de liaiſon & de dépendance entr'elles.

Quelquefois un homme de génie, par une alluſion, par un rapprochement ou une oppoſition d'idées, par un ſeul mot, offre à l'eſprit un horiſon immenſe ; comme lorſque Monteſquieu dit que les hommes ſont égaux dans les Républiques & dans les Etats Deſpotiques ; dans les

unes parce qu'ils ſont tout, dans les autres, parce qu'ils ne ſont rien.

Il n'eſt pas inutile au ſujet que je traite de diſtinguer la préciſion & la conciſion. Ces deux mots viennent d'un mot latin qui veut dire couper, retrancher; la conciſion a plus de rapport au ſtyle, la préciſion aux idées; l'une retranche les mots inutiles, l'autre élague les idées ſuperflues. En ſe ſervant des termes propres, on donne des idées préciſes: on eſt concis, quand on eſt avare de paroles. La préciſion ne peut jamais être un défaut: trop de conciſion produit l'obſcurité ou la ſéchereſſe. Ces deux qualités ſont amies l'une de l'autre. Tacite les réunit, ſans que ſon ſtyle manque cependant d'harmonie; Salluſte affectoit l'économie des mots.

Les ouvrages, qui ne parlent qu'à l'eſprit ſeul, ne peuvent avoir trop de préciſion & de cette brièveté qui naiſſent de l'ordre & de l'enchaînement des matières.

matières. Il n'en eſt pas de même de ceux qui parlent à l'imagination ou au cœur : c'eſt là qu'on peut revenir ſur les mêmes idées, ou les mêmes ſentimens, & les préſenter ſous de nouvelles formes & des nuances diverſes. L'éloquence, quand elle veut exalter ou émouvoir, aime les développemens & même l'abondance des paroles. Quelle ſeroit froide, celle qui ne préſenteroit que des réſultats !

Dans quelque ouvrage que ce ſoit, la préciſion bien entendue conſiſte à donner à chaque partie le degré de reſſerrement ou de développement néceſſaire, & à ne jamais aller plus loin. Senèque le Tragique a un ſtyle très-concis & très-énergique ; il eſt, en même temps, très-déclamateur ; il ſe perd dans des deſcriptions qui ne finiſſent point ; il accumule des idées giganteſques ſur des idées giganteſques ; ainſi il eſt, en même temps, concis & diffus. Quelques Ecrivains affectent comme lui de ne pas écrire une phraſe qui ne commande l'admiration du

Lecteur par quelque penſée ou tournure brillante : ils ſe croiroient diffus & lâches s'ils lui permettoient un inſtant de repos. On lit avec plaiſir la première page, on jette le livre à la troiſième ; il reſſemble trop à l'architecture gothique, où rien ne fixe les yeux, parce que tout eſt chargé d'ornemens. Il ne faut pas donner à l'eſprit de perpétuelles ſecouſſes, ni, comme dit Boileau,

D'un divertiſſement lui faire une fatigue.

Parmi les Ecrivains célèbres de notre Nation, les plus remarquables par la préciſion, me paroiſſent être Monteſquieu, la Bruyère & Boſſuet.

Monteſquieu étoit précis à la manière de Tacite, qu'il aimoit beaucoup, & dont il dit *qu'il abrégeoit tout, parce qu'il voyoit tout.* Peut-être même l'étoit-il plus que Tacite. Son eſprit franchiſſoit toutes les idées intermédiaires ; ſes penſées n'étoient que des réſultats.

La Bruyère, qui n'a écrit que des penſées détachées, abonde en expreſ-

ſions heureuſes & inuſitées, en tournures de phraſes qui ne ſont qu'à lui. Il s'eſt créé une langue dans la nôtre. C'eſt l'Ecrivain le plus original par l'expreſſion, ſans jamais être biſarre.

Dans les beaux morceaux de ſes oraiſons funèbres, Boſſuet unit la force, la conciſion, la majeſté & la négligence. Il eſt de tous les Ecrivains le moins *léché*. Dans ſon Hiſtoire Univerſelle, il entaſſe les faits en épargnant les mots, & sème encore de grandes idées.

DISCOURS,

Pourquoi l'Éloquence eſt-elle moins floriſſante dans les Républiques modernes, qu'elle ne l'étoit dans les anciennes?

*Par M. C****

L'ÉLOQUENCE, née au milieu des Républiques, pour leur imprimer le mouvement & la vie, ne l'a cependant pas fait par-tout avec le même zèle, ni le même ſuccès. Si l'on a vu des Républiques, où, faiſant uſage de toute ſa force, elle ait frappé de ces coups hardis & puiſſans, qui ſuffiſent pour changer la marche de l'État, ou pour en arrêter la chûte; combien d'autres, chez qui, foible, languiſſante, abattue, cette mère de la liberté ſe condamne à l'inaction, & où, loin de mouvoir l'État, elle eſt enchaînée avec lui au joug de la politique.

Quelle pourroit être la ſource d'une différence ſi marquée & ſi étonnante ? N'en cherchons point d'autre que le génie même de ces Gouvernemens, plus ou moins analogue au génie de l'éloquence ?

Le premier & le plus beau talent de l'Éloquence, c'eſt celui d'émouvoir ; je veux dire, de tranſmettre aux autres la chaleur & l'enthouſiaſme dont on eſt en ſoi-même pénétré. Deux reſſorts communiquent à notre ame cette chaleur & cet enthouſiaſme, le ſentiment & l'imagination. Les paſſions vives influent ſur le premier de ces deux reſſorts ; les objets frappans, ſur le ſecond : l'un eſt l'ouvrage du caractère ; l'autre l'eſt des circonſtances ; tous les deux nous rendent vraiment éloquens, en nous élevant au-deſſus de nous-même ; le ſentiment, en élevant notre cœur ; l'imagination, en élevant notre eſprit. Qu'on rapproche l'une de l'autre ces deux racines de l'éloquence ; parvenue à ſon comble, elle donne naiſſance au grand Orateur. Qu'on

les détruiſe tous deux, & à l'Orateur qui peint la nature, ſuccède le déclamateur qui la méconnoît, ou le philoſophe qui ſe borne à la découvrir.

Pourquoi donc l'éloquence eſt-elle moins floriſſante dans les Républiques modernes, qu'elle ne l'étoit dans les anciennes ? Sans doute parce que les dernières étoient, par leur conſtitution même, beaucoup plus propres à élever le cœur & l'eſprit de leurs orateurs ; à former en eux un caractère plein de force, & à les placer dans d'heureuſes circonſtances ; à leur inſpirer des paſſions vives, & à leur préſenter des objets frappans ; à ébranler, en un mot, leur ame par les deux grands reſſorts de l'éloquence, le ſentiment & l'imagination.

Telle eſt ma réponſe à une queſtion ſi riche par ſon étendue, & ſi intéreſſante par ſa nouveauté. Eſſayons d'affermir cette réponſe ſur des preuves qui la rendent, ſinon la plus ingénieuſe, du moins la plus juſte.

PREMIÈRE PARTIE.

POUR réveiller avec force, dans l'ame des orateurs, ce ſentiment profond, durable, impétueux, l'organe des grandes paſſions, & le premier reſſort de l'éloquence, les anciennes Républiques avoient recours à deux impreſſions auſſi puiſſantes que naturelles; à l'amour de la Patrie & à celui de la gloire. Pénétrons dans l'auguſte ſanctuaire, où jadis les Périclès, les Démoſthène, les Ciceron venoient forger ces armes, ſi ſouvent victorieuſes de l'orgueil de Rome & d'Athènes. Quelle Divinité préſidoit aux travaux, & facilitoit le triomphe de ces Grands Hommes? La gloire de concert avec la patrie. Ce ſont elles dont la voix touchante animoit celle de l'Orateur; elles qui dans le cabinet conduiſoient ſa main, échauffoient ſon génie; elles dont l'image enflammée, ſans ceſſe préſente à ſon cœur,

y rallumoit, y redoubloit à chaque inſtant le ſentiment & l'enthouſiaſme.

Si les Républiques modernes donnent rarement à l'Univers un ſi grand & ſi beau ſpectacle, ce n'eſt pas que l'amour de la patrie, ni que celui de la gloire en ſoient bannis. Nés avec la liberté, l'un & l'autre y fleuriſſent avec elle; mais privés des mêmes alimens, & plus foibles dans leur principe, doit-on s'étonner que leur action y ſoit moins vive, & leurs influences moins fécondes?

Et d'abord, s'il nous faut remonter juſqu'à la ſource des choſes, & ſéparer les objets pour les mieux ſaiſir; qu'eſt-ce que l'amour de la Patrie? L'intérêt public devenu le ſeul intérêt perſonnel. Un pareil amour eſt donc étranger dans ces Gouvernemens, où la trop grande inégalité des citoyens ne leur permet pas de s'incorporer, pour ainſi dire, les uns avec les autres, & où, par conſéquent, l'intérêt de l'un n'eſt preſque jamais l'intérêt de tous. Les Républiques, chez qui

l'union de ces deux intérêts eſt l'ouvrage, & en même temps le ſoutien d'une heureuſe égalité, ſont donc les ſeuls Gouvernemens où réſide & triomphe le véritable amour de la patrie. Établi chez elles ſur les fondemens de l'égalité, cet amour y ſera donc d'autant plus propre à inſpirer un orateur, que l'égalité y ſera plus parfaite. Or, quelle République porta jamais l'égalité à ce haut degré de perfection, où l'ont vu briller ſi long-temps Rome & Athènes ?

Là, ſi nous en exceptons une poignée d'infortunés, victimes déplorables, mais néceſſaires de l'indigence & de l'état, tous les citoyens étoient mis au rang des hommes ; ils naiſſoient & vivoient égaux. La même liberté leur donnoit les mêmes forces & les mêmes droits. Sujets à la fois & Monarques, ils obéiſſoient aux Magiſtrats & les jugeoient, ou, pour mieux dire, ils jugeoient le Magiſtrat & n'obéiſſoient qu'à la Loi. Elle leur tenoit lieu de Maître, & pour tout joug

leur imposoit celui du bonheur public & de l'égalité. On avoit, il est vrai, marqué des rangs, dressé des Tribunaux, & presque des Trônes ; mais chacun pouvoit au moins espérer d'y monter ; mais aucun n'y montoit que conduit par la main de tous les autres. Laboureur, Chevalier, Soldat, Sénateur, Artisan, Consul, tous ces titres, si distingués entr'eux, se perdoient sans retour dans celui de citoyen, le premier & le plus respectable de tous. Là, sur-tout, on ne remarquoit pas cet intervalle immense, qui, dans la plupart des Républiques modernes, sépare, à la honte de l'humanité, la sphère des Grands de celle du Peuple. Celui-ci n'étoit pas esclave ; ceux-là n'étoient pas tyrans ; le Gouvernement ne condamnoit pas les uns à l'orgueil & à la molesse, ni l'autre à la douleur & à l'avilissement : on ne pouvoit pas comparer les premiers à des Dieux malfaisans & avares, dont il fallut couvrir sans cesse l'Autel d'offrandes & de victimes ; on

ne pouvoit pas comparer le second à une bête féroce qu'on ne pût dompter qu'en la chargeant d'entraves, & qu'en la dénaturant. Éclairés sur leurs vrais intérêts, le peuple & les grands n'ignoroient pas que leur bonheur naturel résultoit de leurs forces mutuelles ; qu'affoiblir ce grand édifice d'une part, c'eût été, en même temps, l'affoiblir de l'autre ; que l'équilibre de leur puissance réciproque en faisoit l'appui ; que, sans cet appui, la République eût ressemblé à une machine dont les ressorts, ici trop foibles, là trop puissans, n'auroient agi les uns sur les autres, que pour se repousser ou pour se détruire.

Fondé sur l'égalité, l'amour de la patrie se communique à l'Orateur, de même qu'au citoyen, par la voie de l'éducation ; nouvel avantage des anciennes Républiques sur les Républiques modernes. A Rome, à Athènes, l'éducation n'étoit autre chose que l'art de montrer par-tout le bien général, joint à l'idée du bien particulier ; c'est-à-dire ;

qu'un motif & qu'une leçon continuelle de l'amour de la patrie. Dans l'homme, on ne cherchoit qu'à façonner le citoyen: c'étoit sur le citoyen & pour le citoyen uniquement que l'on élevoit le Guerrier, le Politique, le Philosophe, aussi bien que l'Orateur. Sans l'amour de la patrie, les talens, les vertus, en perdoient le nom, ou du moins la gloire, & jamais le titre de Grand Homme n'y étoit prononcé que pour nommer celui qui avoit exécuté ou souffert de grandes choses pour la patrie.

Différentes des Républiques modernes, où l'on ne parle que d'arts, de commerce, de richesses, les anciennes Républiques parloient, avant toute chose, de Gouvernement, de Législation, de Patrie. Ce mot de patrie, ce mot si touchant, si expressif, si cher pour quiconque a un cœur & la liberté, ce mot presque oublié ailleurs, Athènes & Rome, en le gravant dans tous les cœurs, le faisoient retentir de toutes parts. Il présidoit

aux festins, de même qu'aux combats ; aux jeux aussi bien qu'aux affaires : dans les places publiques il assembloit & ravissoit la multitude ; dans les maisons privées, il faisoit les délices & comme la principale richesse de chaque famille ; on l'y entendoit plus souvent que celui même de père, de fils, d'époux ; l'enfant le bégayoit au berceau ; le vieillard le prononçoit avec chaleur au lit même de la mort ; c'étoit pour ainsi dire le cri de l'État : après le nom des Dieux, il n'en étoit point de plus connu, ni de plus révéré.

L'amour de la patrie, né de l'égalité, fortifié par l'éducation, prenoit son dernier & plus grand accroissement des assemblées publiques, si fréquentes à Rome & à Athènes. Au milieu de ces assemblées, la patrie étoit comme dans un temple, où elle recevoit l'hommage & les vœux de ses adorateurs. C'est-là qu'on venoit lui sacrifier son cœur à la face de toute la République ; là, qu'on encensoit

ſes autels, & que l'on couronnoit ſa ſtatue ; là, que triomphoient ſes héros, & que s'expliquoient ſes oracles ; là, que dans le ſilence des paſſions particulières, la paſſion générale parloit éloquemment à tous les citoyens ; là, que chacun d'eux avoit un peuple à conduire, un Empire à ſoutenir ; là, que s'élevoit enfin le trône de l'égalité, &, par conſéquent, la véritable place de l'amour pour la patrie.

L'enthouſiaſme patriotique y étoit ou y devenoit bientôt général. Les ames les plus froides, les plus inſenſibles ne tardoient pas long-temps à s'animer, à s'enflammer au milieu d'un peuple d'ames brûlantes & paſſionnées à l'excès pour la patrie. Le feu gagnoit de proche en proche, & bientôt ce n'étoit plus qu'un vaſte & merveilleux incendie, d'où l'on rapportoit chez ſoi, avec les plus vives flammes de vertu, un zèle ardent & capable de tout dire comme de tout faire, pour l'idole à qui l'on venoit ſe dévouer.

Tel étoit à Rome & à Athènes le premier moyen d'inſpirer de grands ſentimens, un grand amour pour la patrie. Or, qui doute que ce ne fût-là une ſource intariſſable d'éloquence? Qui doute qu'à la vue des malheurs ou des ſuccès, des périls ou des erreurs de la patrie, un citoyen qu'il adoroit, ne pût devenir orateur d'autant plus ſublime, qu'il l'adoroit avec plus de tranſport? Qui doute qu'à l'aſpect de Catilina, Brutus n'eût pu remplacer Ciceron? que Philippe n'ait formé en partie Démoſthène? que le Payſan du Danube ne dût à ſon amour pour la patrie & pour la liberté ce courage & cette éloquence que Rome même admire? Qui doute enfin que dans des Républiques, telles que les Républiques modernes, où les germes du patriotiſme ſont moins développés, où l'égalité eſt moins parfaite, l'éducation moins heureuſe & les aſſemblées publiques plus rares, il n'y ait auſſi moins de chaleur

dans le ſentiment, & par-là moins de grands orateurs ?

A cette première impreſſion, ſi favorable à l'éloquence, les anciennes Républiques en ajoutoient une ſeconde qui lui étoit plus favorable encore, l'amour de la gloire. Je nomme ainſi le deſir que nous avons tous d'étendre & d'embellir de plus en plus l'idée ſi chérie de notre exiſtence. Ce deſir, fruit d'un goût exquis pour le grand, & de tous nos deſirs, ſinon le plus vif, du moins le plus durable, eſt ſans contredit ce qu'il y a de plus propre à échauffer, à exalter dans l'orateur le ſentiment. Il peut ſeul douer ſon ame de cette activité, de cette hardieſſe, de cette conſtance, qui, l'élevant au-deſſus d'elle-même & de toutes ſortes d'obſtacles, la placent, ſi j'oſe ainſi parler, au faîte du ſublime. Auſſi ce deſir appliqué au ſentiment des orateurs de Rome & d'Athènes, avec toute la force & les influences dont il eſt ſuſceptible; auſſi les ſources preſque immenſes de gloire qui leur étoient ouvertes, ſont-ils

ce qui contribua le plus à les y faire fleurir en si grand nombre & avec tant d'éclat.

Dans ces deux Républiques, le don de soumettre les esprits en les charmant, n'étoit point, ainsi que dans nos Républiques modernes, un talent dont on méconnût les avantages, ou dont on redoutât l'empire. On ne bornoit pas la récompense qui lui étoit due à ces vains éloges, par lesquels la médiocrité cherche, en quelque sorte, à s'allier avec le génie; ou à de modiques pensions, bien plus faites pour les vœux de l'indigence que pour le desir de la gloire. Un tribunal dans le Sénat, une chaire dans le Lycée, n'étoit pas le degré le plus sublime où l'ambition de l'orateur osât élever ses regards. Resserrée dans une si étroite prison, de quels efforts auroit-elle été capable? Avec quel courage se seroit-elle élancée dans une carrière si étendue du côté des difficultés, & en même temps si bornée du côté des récompenses?

Eſt-ce pour de pareilles récompenſes, eſt-ce à l'aſpect d'une ſi petite gloire, que la Grèce auroit vu ſous Démoſthène, ici haranguer une mer en furie, là, gravir contre les rochers eſcarpés ; tantôt ſe condamner, par de lents préparatifs, à une longue & obſcure retraite ; tantôt s'immoler, par de triſtes, mais utiles eſſais, à la dériſion publique ; faire, en un mot, pour s'aſſeoir ſur le trône de l'éloquence, plus d'efforts & de ſacrifices que n'en fit le rival d'Achille pour s'aſſeoir ſur le trône de l'Univers.

Non : c'eſt en vain que l'on chercheroit à établir l'éloquence dans des régions auſſi ſtériles que celles qu'on vient d'indiquer. Semblable à ces plantes qui demandent pour croître le ſol le plus fécond & le climat le plus favorable, ce n'eſt, ſi j'oſe le dire, que ſous le climat fortuné de la gloire & ſur le ſol bienfaiſant des honneurs, qu'on peut eſpérer de la voir germer & fructifier. Telles étoient Rome & Athènes. Sur ces deux

théâtres chéris de la liberté, l'éloquence ſa compagne, ſon ſoutien, en ſecondant ſes travaux, partageoit ſon triomphe. Et quel triomphe ? L'hommage & les acclamations de tout un peuple, non moins éclairé qu'indépendant ; ou, ſi l'on veut, le cri & le concert unanime d'une admiration univerſelle ; avec le tribut ſi flatteur de l'admiration, le tribut plus flatteur encore de l'amour & de la reconnoiſſance ; une renommée éclatante, étendue, immortelle, & ce qui touche infiniment plus un citoyen, la confiance publique ; le ſeul deſpotiſme qui puiſſe s'allier avec la liberté & l'humanité, celui qui s'exerce par la perſuaſion ; un paſſage naturel & rapide aux premiers poſtes de l'Etat, les prérogatives les plus deſirables, les titres les plus recherchés, les monumens les plus auguſtes, le ſceptre même du Gouvernement, tous les tréſors enfin & toutes les palmes de la gloire : voilà la récompenſe ordinaire & comme le prix qu'on

y proposoit aux orateurs ; voilà la perspective offerte à leur ambition, dès l'entrée de la carrière.

Quel point de vue plus capable d'émouvoir, d'animer, de précipiter le sentiment ? Quel spectacle plus attrayant pour l'éloquence que celui d'un Périclès appaisant & soulevant à son gré, pendant près de neuf lustres, le génie volage autant qu'impérieux d'Athènes ; que celui d'un Démosthène, recevant des mains de la patrie, & à la face de toute la Grèce, une couronne d'autant plus précieuse, que décernée par la reconnoissance, elle lui fut disputée en vain par la jalousie ; que celui d'un Démétrius, que l'amour & l'admiration reproduisent de tous côtés en airain, & placent dans un même jour sur une infinité de chars de triomphe ; que celui enfin d'un Ciceron, porté de la tribune aux harangues sur le siège du Consulat, & ajoutant le premier au titre superbe de Chef des Romains, le titre, mille fois plus beau, de

leur père ? Doit-on être surpris que, pour atteindre la même gloire, un peuple de concurrens embrassât les mêmes travaux; que les mêmes motifs produisissent en eux les mêmes passions, & celles-ci les mêmes efforts ? Doit-on être surpris qu'il s'élevât tant d'orateurs, & de si grands orateurs, là, où tout grand orateur étoit un Grand Homme, & où le premier des orateurs devenoit le premier des citoyens ?

Il en est du sentiment qui conduit à l'éloquence, comme de celui qui conduit à l'héroïsme. De grandes passions peuvent seules lui imprimer de grands mouvemens. Faites passer dans l'ame la plus vulgaire une de ces grandes passions, à ses approches, l'homme médiocre expire & le Grand Homme commence. C'est l'aiman qui agite le plus dur des métaux; c'est qu'en agitant l'ame, les grandes passions l'agrandissent au point de l'égaler aux plus vastes objets; c'est qu'ainsi agrandie, elle ne voit plus rien au-dessus d'elle; qu'à ses yeux, si l'on peut s'exprimer de la sorte,

les plus hautes montagnes s'applaniſſent ; & le ciel même s'abaiſſe ; c'eſt que ſemblable alors à un aigle, dont l'œil ſoutient ſans peine les regards du ſoleil, elle enviſage de ſang froid le péril, la douleur, & la mort même, ces monſtres dont l'aſpect épouvante ſi fort le commun des mortels.

De plus grandes paſſions, je m'explique ; un plus grand amour pour la gloire & un plus grand amour pour la patrie ; c'eſt par-là que les anciennes Républiques étoient plus propres que les Républiques modernes à faire mouvoir dans les orateurs ce ſentiment, qui eſt le premier reſſort de l'éloquence.

Par quel art réuſſirent-elles mieux auſſi à faire mouvoir dans eux le ſecond reſſort, l'imagination ? C'eſt ce que je vais expoſer dans les réflexions ſuivantes, que je conſacre, comme les premières, bien plus à l'amour de la vérité, qu'à l'amour de la gloire.

SECONDE PARTIE.

Le propre de l'imagination eſt de peindre, ou, ce qui eſt le même, de ſaiſir avec chaleur, & de tranſmettre avec force, les différentes images que préſentent les différens objets. L'étendue des images que l'on ſaiſit, & la foule des ſpectateurs auxquels on les tranſmet, c'eſt-à-dire, les grands ſujets & les grands théâtres : tels ſont donc les deux moyens les plus sûrs d'enflammer l'imagination d'un orateur.

Les grands ſujets, en élevant ſon eſprit, étendront au loin la ſphère de ſes idées ; lui découvriront dans les objets les points de vue les plus frappans & les plus nouveaux ; feront pour lui une ſource intariſſable de traits hardis, de ſituations intéreſſantes, de vaſtes & de magnifiques tableaux.

Les grands théâtres prêteront aux mou-

vemens de l'orateur une liberté, une variété, qui en relèvera la juſteſſe & l'harmonie ; faciliteront ſon eſſor ; rendront ſa marche & plus rapide & plus sûre ; mettront enfin dans ſon jeu & dans ſon action une vérité & une majeſté que l'on cherchera toujours vainement ailleurs.

C'étoit le double avantage des orateurs de Rome & d'Athènes, & une des raiſons qui contribuoient le plus à la ſupériorité de leur éloquence. Appliquée aux plus grands ſujets, & placée ſur les plus grands théâtres, elle touchoit, pour ainſi dire, de tous côtés au ſublime ; pour y atteindre, elle n'avoit qu'à s'élever autant que le ſujet, ou qu'à s'agrandir autant que le théâtre.

A s'élever autant que le ſujet. Étoit-ce à Athènes, étoit-ce à Rome qu'on voyoit la politique jalouſe d'abaiſſer l'éloquence, tenir toute ſeule les rênes du Gouvernement ; diſcuter, loin des yeux de ſa rivale, les grands intérêts de l'État, la cauſe publique ; lever le bras de la vengeance

vengeance ſur quiconque oſeroit ouvrir ſans ſon aveu les yeux à la lumière & la bouche à la verité ? Étoit-ce à Rome, étoit-ce à Athènes que l'intérêt de certains Corps ſouverains, ou celui de quelque particulier deſpote, retenoit ſans ceſſe les Orateurs ſous le joug des petits objets ; empriſonnoient leur imagination dans le labyrinthe obſcur de la chicane ; traçoit autour de leur zèle un cercle étroit, au-delà duquel il devoit s'arrêter ou camper.

Démoſthène, Ciceron ! vous ne connûtes jamais un pareil eſclavage. Interprêtes ſouverains de la patrie, dépoſitaires nés de ſes plus chers intérêts, vous portiez devant elle le flambeau de la politique, en même temps que celui de l'éloquence. Les plaintes de la République, ſes vœux, ſes beſoins, ſa cauſe, en un mot, voilà la première cauſe qui vous étoit confiée. Pour la traiter avec ſuccès, vous pouviez également tout oſer & tout dire. Rien n'arrêtoit,

rien ne gênoit l'uſage de vos forces. Après avoir fait gronder le tonnerre dans la place publique, & ſur la tête de la multitude, vous le faiſiez éclater ſans peine ſur les maiſons privées, ſur les tribunaux domeſtiques, ſur la tête même des Rois. Aucune des parties du Gouvernement ne vous étoit étrangère : le dépôt ſacré des loix, les nœuds que formoient les alliances, l'olivier bienfaiſant de la paix, le glaive exterminateur de la guerre, les inſtrumens du bonheur & du malheur des peuples, étoient remis entre vos mains : elles tenoient la balance où ſe peſoient les droits de l'Empire, & quelquefois les deſtins du Monde.

De ſi belles cauſes pouvoient-elles n'être pas fécondes en grandes idées & en grandes images ? Car, qu'eſt-ce qu'une grande idée ou qu'une grande image ? Celle qui nous préſente un grand objet. Quelles idées ou quelles images devoient donc paroître plus grandes aux yeux d'Athènes & de Rome, que celles

qui avoient pour objet leurs plus grands intérêts & leurs plus grandes paſſions ? &, s'il eſt vrai que la moitié de l'éloquence conſiſte à peindre, quel plus fort encouragement pour elle que des Républiques où de ſi grands objets venoient s'offrir d'eux-mêmes à ſon pinceau ?

Auſſi, parmi les orateurs qui brillèrent en foule au milieu des anciennes Républiques, qui ſont ceux dont l'éloquence jeta le plus grand éclat, & fixa, dans tous les ſiècles, les premiers regards de la renommée ? Ne ſont-ce pas les mêmes qui, par leur poſition, ou par leur génie, touchèrent de plus près, ou plus long-temps, aux grands objets dont nous parlons ?

N'eſt-ce pas Démoſthène, oppoſant aux intrigues & à l'ambition de Philippe, ſon zèle & ſes talens ; réveillant Athènes du profond ſommeil dans lequel l'uſurpateur cherchoit à la ſurprendre ; lui découvrant dans le lointain, & au ſein du calme dont elle s'applaudiſſoit, le nuage affreux dont

les flancs entr'ouverts alloient bientôt vomir ſur elle les feux de la tempête ; affermiſſant, d'une part, les plus timides, de l'autre, déconcertant les plus téméraires ; ici, fixant les plus volages, là fléchiſſant les plus obſtinés ; faiſant briller, pour la dernière fois, aux yeux de la Grèce abattue, le fer de la vengeance & l'étendart de la victoire ; réuſſiſſant enfin, ſinon, à prévenir, du moins à retarder le débordement de la tyrannie & la ſuite de la liberté.

Ne ſont-ce pas les Gracques, ces deux fameux Romains, que les mêmes paſſions & la même éloquence rendirent tout enſemble les Dieux tutélaires de la multitude & les triſtes victimes des Grands ; ces deux orateurs, que l'on vit ébranler avec tant d'effort l'édifice, où l'inégalité avoit commencé de jetter les fondemens de la ſervitude ; citer au tribunal du peuple le Sénat lui-même, ſoulever l'intérêt contre l'orgueil ; encourager des rebelles pour punir des tyrans ; changer les maîtres

en eſclaves, & ceux qu'on vouloient faire eſclaves en maîtres ; ôter à une partie de Rome ſes chaînes pour les donner à l'autre ?

N'eſt-ce pas enfin Ciceron, le défenſeur des Rois, le vengeur des peuples, & la gloire de l'eſprit humain ; Ciceron, luttant contre tous les ennemis de l'Etat, avec autant de zèle & plus de ſuccès encore que contre les ſiens propres ; terraſſant Marc-Antoine, Verrès, Catilina ; accablant, ſous le poid de ſon génie, trois génies également nés pour la honte & le malheur de la République, le flatteur de Céſar, le tyran de la Sicile, & l'aſſaſſin de la patrie ; vengeant le nom Romain des baſſeſſes de l'un, des cruautés de l'autre, & des fureurs du troiſième ; élevant, en un mot, ſur les débris de ces trois brigands, trois monumens auſſi pompeux que durables, l'un en l'honneur de la liberté, l'autre en l'honneur de la juſtice, & le troiſième en l'honneur de l'humanité ?

C'eſt ainſi que l'imagination excitée par

les grands ſujets, excite & enflamme à ſon tour l'éloquence. Dépourvus preſque entièrement d'un pareil ſecours, comment les orateurs des Républiques modernes pourroient-ils égaler ceux des anciennes? Une nouvelle différence dans le degré de leur imagination met une nouvelle différence dans le degré de leurs talents. Ce ſont les grands théâtres.

Un Corps de Magiſtrats, qui, accoutumé à la marche lente & régulière de la juſtice, refuſent de ſuivre l'orateur dans ces écarts rapides, & ces bonds hardis, qui ſont pour lui comme autant de pas vers le grand; une aſſemblée de Juges, que le ſang froid de la raiſon domine, & dont le génie naturellement porté au déſpotiſme, ſe roidit avec force contre toute impreſſion étrangère; un Sénat, c'eſt preſque le ſeul théâtre que les Républiques modernes ouvrent à l'éloquence. Demander qu'à l'aſpect d'un théâtre & ſi obſcur, & ſi redoutable, l'imagination & l'orateur éclate & faſſe uſage de ſes

traits les plus puiſſans, c'eſt demander l'effet après avoir détruit la cauſe ; c'eſt exiger que l'orateur agrandiſſe ſes idées, lorſque tout concourt à les rétrecir ; qu'il s'élève au-deſſus de lui-même, là où il doit s'abaiſſer au-deſſous de tout ce qui l'environne ; qu'il étale les plus vives images à des yeux qu'elles bleſſeroient ; qu'il excite des tempêtes ſous un ciel exempt de nuages ; en deux mots, qu'il faſſe parler l'enthouſiaſme & l'imagination devant des Juges obſtinés à ne point les entendre.

Un théâtre bien plus frappant & bien plus favorable étoit ouvert aux orateurs de Rome & d'Athènes ; c'étoit Athènes, c'étoit Rome elle même. C'étoit Athènes, je veux dire l'Elite des Grecs, le concours de ce qu'il y avoit de plus éclairé & de plus indépendant, au ſein de la plus indépendante & de la plus éclairée des Nations. C'étoit Rome, j'entends & ce même Sénat que Cynéas avoit pris pour une aſſemblée de Rois, & ce même peuple dont la majeſté confondoit, maîtriſoit tous

les peuples de l'univers. C'étoit Rome, c'étoit Athènes ; je réunis ainſi ces deux peuples de l'antiquité les plus ſuſceptibles de mouvemens divers ; les plus prompts à céder aux différentes impreſſions de pitié, de vengeance, de terreur ; les plus faciles à s'émouvoir par les ſpectacles ; les plus propres à inſpirer & à ſaiſir les grandes images. Voilà, dans les anciennes Républiques, les ſpectateurs que l'imagination avoit à charmer ou à troubler ; voilà les Juges dont elle devoit ſurprendre ou enlever le ſuffrage ; voilà le théâtre de ſes richeſſes & de ſes travaux, de ſes combats & de ſes victoires.

Théâtre infiniment précieux pour l'imagination : jettons un coup d'œil ſur les deux principaux avantages qu'elle en retiroit. Le premier étoit une noble confiance : c'eſt ainſi que nous appellons le ſentiment de notre ſupériorité. Pour nous la procurer à nous-mêmes, cette ſupériorité, & pour en convaincre les autres, à quels témoignages n'avons-nous pas

recours ? Or, quel témoignage plus éclatant & plus déciſif de la ſupériorité d'un ſeul ſur tous les autres, que l'Empire exercé par un orateur ſur tout un peuple attentif à ſa voix, docile à ſes tranſports, & dont il change, à ſon gré, d'un mot, d'un geſte, d'un regard, les préjugés & les paſſions ? Repréſentez-vous, d'un côté, l'orateur Romain, dominant du haut de la tribune ſur la foule réunie des maîtres du monde ; de l'autre, Eſchine & Démoſthène, ſe diſputant le ſceptre de l'éloquence à la face de toute la Grèce, aſſemblée pour les juger. Peignez-vous ces agitations violentes, comparables à celles d'une mer que l'aquilon bouleverſe avec furie ; ces tranſports énergiques, ces cris tumultueux, ces acclamations, par où Athènes & Rome interrompant tout-à-coup leur profond & vaſte ſilence, annonçoient hautement à l'orateur ſon triomphe & leur défaite. Y a-t-il dans l'univers un ſpectacle plus capable d'élever le cœur ou d'éblouir l'imagina-

tion ? Un ſpectacle plus fait pour impoſer à l'amour propre, & qui puiſſe mieux féconder dans une ame ce ſentiment de ſupériorité, qui en eſt en même temps le germe ? Une ſi belle vue, aſſez frappante pour changer ſur l'arène de vils gladiateurs en héros, ne devoit-elle pas ſuffire pour rendre un orateur, déjà éloquent, plus éloquent encore ? Seroit-on même ſurpris qu'elle eût ſuffi quelquefois pour former à l'éloquence l'orateur qui ſembloit le moins fait pour elle ? Et peut-on douter que les Républiques modernes, en fermant à leurs orateurs l'entrée d'un pareil théâtre, ne ſapent un des premiers fondemens de l'éloquence ? Ne ſait-on pas que, privé d'un tel appui, & tranſporté de la place publique dans le palais de Céſar, le génie même de Ciceron chancela ?

C'étoit le premier avantage des grands théâtres de Rome & d'Athènes, que d'inſpirer à l'orateur une noble & heureuſe confiance. Le ſecond avantage qu'il en

retiroit, étoit une facilité à faire paſſer dans les ſpectateurs les mouvemens dont il étoit lui-même agité.

Les plus grands coups de l'éloquence ſont ceux qu'elle porte ſur les paſſions, ou les plus vives, ou les plus générales. Peu convenables à ces aſſemblées particulières, au milieu deſquelles on ne montre, pour l'ordinaire, que des paſſions ou trop foibles, ou trop bornées, les grands mouvemens de l'éloquence ne peuvent donc s'imprimer avec un plein ſuccès, que ſur la multitude dont les paſſions affranchies des liens de l'éducation, dociles à la voix de la nature & animées les unes par les autres, ſont auſſi, par-là même, & très-étendues, & très-violentes. C'eſt pourquoi, que l'on pèſe attentivement, & dans tout autre balance que celle du préjugé, les traits les plus vantés de la ſublime éloquence, & tout reconnoîtra ſans peine, que ſemblables à des éclairs qui, pour briller, exigent l'étendue des cieux, la plupart de ces traits, après avoir éclaté dans

la place publique & aux yeux de la multitude, ſe ſeroient évanouis dans un ſénat.

En effet, l'art d'émouvoir un ſénat eſt bien différent de celui d'émouvoir un peuple. L'éloquence néceſſaire pour le premier eſt une éloquence toute d'artifice, de raiſon, de politique. C'eſt-là ſur-tout qu'elle doit vaincre en paroiſſant céder; aller au cœur par la route de l'eſprit; voiler, ralentir, interrompre ſa marche pour l'aſſurer. L'éloquence néceſſaire pour un peuple, n'eſt autre que l'éloquence du cœur, de la vérité, de l'humanité. La Nation en corps eſt tout-à-la-fois le Juge le plus ardent & le plus flexible : elle aime à être fortement émue, & préfère les clartés éblouiſſantes de l'imagination à la douce & paiſible lumière de la raiſon. La liberté de l'orateur flatte la ſienne; les invectives même ſont applaudies, parce que c'eſt le zèle qui parle & le beſoin qui écoute. Ce n'eſt pas une aſſemblée de tyrans à qui on ne puiſſe montrer les objets qu'à travers le nuage de l'erreur ou

de la flatterie ; c'eſt une multitude de citoyens qui, par intérêt, autant que par habitude, veulent tout voir à découvert; qui ſouhaitent paſſionément la vérité, qui la demandent à grand cris, & qui la reçoivent avec d'autant plus de chaleur, qu'elle leur eſt préſentée avec plus de lumière.

Peuples ! s'il en eſt parmi vous, qui, jaloux de leur liberté, lui cherchent un appui & un aliment dans l'éloquence ; Peuples ! deux moyens vous ſont offerts pour y réuſſir : Donnez un libre eſſor à l'imagination de vos Orateurs ; placez-les ſur de grands théâtres ; appliquez-les à de grands ſujets : nourriſſez, fortifiez en eux le ſentiment, en allumant dans leur cœur, avec un amour ardent pour la gloire, un amour plus ardent encore pour la patrie. Bientôt élevée juſqu'au ciel, & déployant au loin ſes rameaux bienfaiſans, l'éloquence, telle qu'un arbre antique & majeſtueux, vous couvrira de ſon ombre; vous offrira un aſyle aſſuré contre les

orages de la ſédition & le ſouffle brûlant de la tyrannie ; vous donnera des fruits de liberté & de gloire, pareils à ceux qu'elle produiſit autrefois chez les deux premiers peuples de l'Univers.

DIVERSES OPINIONS

Sur la mort de MADAME *première, femme de* MONSIEUR, *frère de* LOUIS XIV.

SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Article des Particularités & Anecdotes.

MADAME, chargée ſeule de l'union des deux Rois, & de la deſtruction de la Hollande, s'embarqua à Dunkerque ſur la flotte du Roi d'Angleterre, *Charles II* ſon frère, avec une partie de la Cour de France. Elle menoit avec elle Mademoiſelle *de Kéroual*, depuis Ducheſſe de Portſmouth, dont la beauté égaloit celle de Madame *de Monteſpan*. Elle fut depuis en Angleterre ce que Madame *de Monteſpan* étoit en France; mais avec plus de crédit. Le Roi *Charles* fut gouverné par elle juſqu'au dernier moment de ſa vie; &, quoique ſouvent infidèle, il fut toujours maîtriſé. Jamais femme n'a conſervé plus long-temps ſa beauté: nous lui avons vu, à l'âge de près de ſoixante & dix ans, une figure

encore noble & agréable, que les années n'avoient point flétrie.

Madame alla voir ſon frère à Cantorbéry, & revint avec la gloire du ſuccès. Elle en jouiſſoit, lorſqu'une mort ſubite & douloureuſe l'enleva à l'âge de vingt-ſix ans, le 30 Juin 1670. La Cour fut dans une douleur & dans une conſternation que le genre de mort augmentoit. Cette Princeſſe s'étoit crue empoiſonnée. L'Ambaſſadeur d'Angleterre, *Montaigu*, en étoit perſuadé ; la Cour n'en doutoit pas ; & toute l'Europe le diſoit. Un des anciens domeſtiques de la Maiſon de ſon mari m'a nommé celui qui (ſelon lui) donna le poiſon. « Cet « homme, me diſoit-il, qui n'étoit pas » riche, ſe retira immédiatement après » en Normandie, où il acheta une terre, » dans laquelle il vécut long-temps avec » opulence. Ce poiſon (ajoutoit-il), » étoit de la poudre de diamant miſe » au lieu de ſucre dans des fraiſes ». La Cour & la Ville penſèrent que *Madame*

avoit été empoiſonnée dans un verre d'eau de chicorée (*), après lequel elle éprouva d'horribles douleurs, & bientôt les convulſions de la mort ; mais la malignité humaine & l'amour de l'extraordinaire furent les ſeules raiſons de cette perſuaſion générale. Le verre d'eau ne pouvoit être empoiſonné, puiſque Madame de la Fayette & une autre perſonne burent le reſte, ſans reſſentir la plus légère incommodité. La poudre de diamant n'eſt pas plus un venin (**) que la poudre de

(*) Voyez l'Hiſtoire de Madame Henriette d'Angleterre, par Madame la Comteſſe de la Fayette, page 171. Edition de 1742.

(**) Des fragmens de diamant & de verre pourroient, par leurs pointes, percer une tunique des entrailles & la déchirer ; mais auſſi on ne pourroit les avaler, & on ſeroit averti tout d'un coup du danger par l'excoriation du palais & du goſier. La poudre impalpable ne peut nuire. Les Médecins, qui ont rangé le diamant au nombre des poiſons, auroient dû diſtinguer le diamant réduit en poudre impalpable, du diamant groſſièrement pilé.

corail. Il y avoit long-temps que *Madame* étoit malade d'un abcès qui se formoit dans le foie. Elle étoit très-mal saine, & même avoit accouché d'un enfant absolument pourri. Son mari, trop soupçonné dans l'Europe, ne fut, ni avant ni après cet évènement, accusé d'aucune action qui eût de la noirceur ; & on trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime.

On prétendit que le Chevalier *de Lorraine*, favori de *Monsieur*, pour se venger d'un exil & d'une prison, que sa conduite coupable auprès de *Madame* lui avoit attirés, s'étoit porté à cette horrible vengeance. On ne fait pas attention que le Chevalier de Lorraine étoit alors à Rome, & qu'il est bien difficile à un Chevalier de Malthe de vingt ans, qui est à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une grande Princesse.

Il n'est que trop vrai qu'une foiblesse & une indiscrétion du Vicomte de Turenne avoient été la première cause de toutes ces

rumeurs odieuſes, qu'on ſe plait encore à réveiller. Il étoit à ſoixante ans l'amant de Madame *de Coatquen*, & ſa dupe, comme il l'avoit été de Madame de Longueville. Il révéla à cette Dame le ſecret de l'État, qu'on cachoit au frère du Roi. Madame de Coatquen, qui aimoit le Chevalier de Lorraine, le dit à ſon amant; celui-ci en avertit Monſieur. L'intérieur de la Maiſon de ce Prince fut en proie à tout ce qu'ont de plus amer les reproches & les jalouſies. Ces troubles éclatèrent avant le voyage de Madame. L'amertume redoubla à ſon retour. Les emportemens de Monſieur, les querelles de ſes favoris avec les amis de Madame, remplirent ſa Maiſon de confuſion & de douleur. Madame, quelque temps avant ſa mort, reprochoit, avec des plaintes douces & attendriſſantes, à la Marquiſe de Coatquen, les malheurs dont elle étoit cauſe. Cette Dame, à genoux auprès de ſon lit, & arroſant ſes mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de Venceſlas.

J'allois.... j'étois.... l'amour a ſur moi tant d'empire.. Je m'égare, Madame, & ne puis que vous dire.

Le Chevalier de Lorraine, auteur de ces diſſentions, fut d'abord envoyé par le Roi à Pierre-en-Scize : le Comte de Marſan, de la Maiſon de Lorraine, & le Marquis, depuis Maréchal de Villeroi, furent exilés. Enfin, on regarda comme la ſuite coupable de ces démêlés, la mort naturelle de cette malheureuſe Princeſſe (*).

(*) Dans un recueil de pièces, extraites du porte-feuille de M. Duclos, & imprimées en 1781, on trouve qu'un Maître-d'Hôtel de Monſieur, nommé Morel, avoit commis ce crime ; qu'il en fut ſoupçonné ; que Louis XIV le fit amener devant lui ; que l'ayant menacé de le livrer à la rigueur des Loix, s'il ne diſoit pas la vérité, & lui ayant promis la liberté & la vie, s'il avouoit tout, Morel avoua ſon crime ; que le Roi, lui ayant demandé ſi Monſieur étoit inſtruit de cet horrible complot, Morel lui répondit : non ; il n'y auroit point conſenti. M. de Voltaire étoit inſtruit de cette anecdote ; mais il n'a jamais voulu paroître croire à aucun empoiſonnement, à moins qu'il ne fût abſolument

impossible d'en nier la réalité. Dans le même ouvrage que nous venons de citer, on donne pour garant de cette anecdote Mademoiselle de la Chausseraye, amie subalterne de Madame de Maintenon. On a demandé comment, quarante ans après cet évènement, Louis XIV auroit confié des détails, si affligeans à se rappeller, à une personne qui n'avoit & ne pouvoit avoir avec lui aucune liaison intime. Mais Mademoiselle de la Chausseraye expliquoit elle-même cette difficulté. Elle racontoit que, se trouvant seule avec le Roi chez Madame de Maintenon, qui étoit sortie pour quelques momens, Louis XIV laissa échapper des plaintes sur les malheurs où il s'étoit vu condamné ; elle attribuoit ces plaintes aux revers de la guerre de la succession, & cherchoit à le consoler. *Non*, dit le Roi ; *c'est dans ma jeunesse, au milieu de mes succès, que j'ai éprouvé les plus grands malheurs*, & il cita la mort de Madame. Mademoiselle de la Chausseraye, répondit par un lieu commun de consolation. *Ah ! Mademoiselle*, dit le Roi, *ce n'est point cette mort, ce sont ses affreuses circonstances que je pleure* ; & il se tut. Peu de temps après, Madame de Maintenon rentra. Au bout de quelques momens de silence, Roi s'approcha de Mademoiselle de la Chauss-

ſeraye, & lui dit : *J'ai commis une indiſcrétion que je me reproche ; ce qui m'eſt échappé a pu vous donner des ſoupçons contre mon frère, & ils ſeroient injuſtes ; je ne puis les diſſiper que par une confidence entière*, & alors il lui raconta ce qu'on vient de lire. Nous avons appris ces détails d'un homme très-digne de foi, qui les tient immédiatement de perſonnes qui avoient, avec Mademoiſelle de la Chauſſeraye, les relations les plus intimes.

(*Cette note eſt de M. de C***, l'un des Editeurs de l'édition complette des Œuvres de Voltaire*).

RECUEIL
DE PIÈCES INTÉRESSANTES.

Paris, *Prault*, 1784.

LE Public a toujours ſoupçonné que Madame Henriette d'Angleterre, épouſe de Monſieur, frère unique du Roi, étoit morte empoiſonnée.

Le 30 Juin 1670, Madame étant à Saint-Cloud, en parfaite ſanté, but un verre d'eau de chicorée. Dans l'inſtant elle ſentit des douleurs aigues dans l'eſtomac, les convulſions ſuivirent, & ſix heures après elle étoit morte.

Il eût été difficile de ne pas ſoupçonner de poiſon une mort ſi prompte & ſi caractériſée; mais ce n'eſt plus un ſoupçon, c'eſt un fait certain; quoique les preuves en ſoient connues de très-peu de perſonnes.

Le Roi, frappé de cette mort & des

circonſtances qui l'avoient précédée, fit venir devant lui Morel, Contrôleur de la bouche de Madame. Il fut introduit ſecrettement, la nuit même qui ſuivit la mort de cette Princeſſe, dans le cabinet du Roi, qui n'avoit avec lui que deux domeſtiques de confiance, & l'Officier des Gardes-du-Corps, qui amenoit Morel.

« Regardez-moi, lui dit le Roi, & » ſongez à ce que vous allez dire....! » Soyez sûr de la vie, ſi c'eſt la vérité... » mais, ſi vous oſez me mentir, votre » ſupplice eſt prêt... Je ſais que Madame » eſt morte empoiſonnée ; mais je veux » ſavoir les circonſtances du crime.

» Sire, répondit Morel, ſans ſe dé- » concerter, Votre Majeſté me regarde, » avec juſtice, comme un ſcélérat ; mais, » après ſa parole ſacrée, je ſerois un im- » bécille ſi j'oſois lui mentir. Madame » a été empoiſonnée ; le Chevalier de » Lorraine a envoyé de Rome le poiſon » au Marquis d'Effiat, & nous l'avons

» mis

» mis dans l'eau que Madame a bue.
» Mon frère, reprit le Roi, le ſavoit-
» il ? Monſieur ? (dit Morel) nous le
» connoiſſions trop pour lui avoir confié
» notre ſecret ».

Alors le Roi reſpirant ; « Me voilà
» ſoulagé, s'écria t-il, ! Sortez ».

Pour entendre ce qui regarde le Chevalier de Lorraine & le Marquis d'Effiat, il faut ſavoir que le Chevalier de Lorraine, d'une figure charmante, d'un eſprit ſéduiſant & ſans aucun principe, étoit aimé de Monſieur, dont le goût étoit connu. Le Chevalier avoit un tel aſcendant ſur ſon eſprit, il exerçoit ſur la maiſon un tel empire, & il en abuſoit au point, que Madame n'éprouvoit que des inſolences, qu'elle n'auroit pas eu à craindre d'une rivale.

Le Chevalier de Lorraine avoit envoyé le poiſon au Marquis d'Effiat, premier Ecuyer de Monſieur, ſon correſpondant & ſon ami, autant que des ſcélérats peuvent l'être. D'Effiat étoit petit-fils du Ma-

réchal de ce nom, & fils du frère aîné de Cinq-Mars, Grand Ecuyer, décapité à Lyon avec de Thou. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, & qui ayant connu ce que le Chevalier de Lorraine étoit à Monſieur, s'y étoit totalement dévoué.

Un des trois témoins de l'interrogatoire de Morel, a dit le fait au Procureur-Général, Joly de Fleury, père de celui d'aujourd'hui (1771); & le Roi l'avoit dit à Mademoiſelle de la Chauſſeraye.

Quelque indignation que la préſence du Chevalier de Lorraine & du Marquis d'Effiat pût réveiller dans le cœur du Roi, ce Prince ne voulant pas laiſſer ſoupçonner qu'il sût rien de cet affreux ſecret, traita extérieurement d'Effiat comme à l'ordinaire, & accorda, après quelque temps, à Monſieur, le retour du Chevalier.

Il ne s'agit plus que d'expliquer pourquoi le Chevalier fit empoiſonner Madame.

Louis XIV voulant porter la guerre

en Hollande, voulut d'abord s'assurer de Charles II, Roi d'Angleterre. Pour y parvenir, il engagea Madame, sœur de Charles, à passer en Angleterre ; &, pour que ce voyage parût un effet du hasard, & non d'un projet politique, Louis XIV parut aller visiter ses conquêtes des Pays-Bas, & y mena toute la Cour. Madame alors prit le prétexte du voisinage, pour demander la permission de passer la mer, & aller voir son frère.

Il n'y avoit d'abord que M. de Turenne & Louvois d'instruits du vrai motif de ce voyage ; mais M. de Turenne, amoureux de Madame de Coatquen, lui en confia le secret, afin qu'elle prît ses mesures pour en être : celle-ci, qui aimoit le Chevalier de Lorraine, ne manqua pas de dévoiler ce mystère, & le Chevalier n'eut rien de plus pressé que d'en instruire Monsieur. Ce Prince, outré qu'on eût eu assez peu d'égards pour lui cacher un projet où sa femme jouoit le principal rôle, n'osant exhaler son ressentiment contre le Roi,

traita Madame si mal, que le Roi, dans la crainte que cette dissension domestique ne fît un éclat qui pourroit divulguer le secret du voyage d'Angleterre, fit arrêter le Chevalier de Lorraine, l'envoya prisonnier à Pierre-Encise, & de-là au Château d'If.

Alors Monsieur, plus furieux que jamais, se retira à Villers-Coterets, & y amena sa femme. Le Roi, employant à la fois l'autorité & la douceur, envoya M. Colbert à Villers-Coterets, pour ordonner le secret du voyage à Monsieur, & le ramener à la Cour. On convint qu'il reviendroit, & que le Chevalier de Lorraine sortiroit de prison; mais qu'il iroit pour quelque temps en Italie. Le Roi fit ensuite la tournée de Flandres, qui couvroit le voyage de Madame en Angleterre; d'où elle revint le 12 de Juin, après avoir engagé Charles II à s'unir à la France contre la Hollande.

Pendant ce temps, le Chevalier de Lorraine, qui sentoit qu'il n'obtiendroit

jamais ſon rappel que du conſentement de Madame (ce qu'elle étoit fort éloignée d'accorder), prit le parti de s'en défaire par le poiſon.

Le Roi le fit pourtant revenir dans la ſuite, & s'en ſervit pour contenir & gouverner Monſieur.

Le Chevalier de Lorraine mourut en 1702.

FRAGMENS

DE LETTRES ORIGINALES

De MADAME *Charlotte Elisabeth de Bavière, Veuve de* MONSIEUR.

Paris, MARADAN. 1788.

MADAME de C*** étoit Maîtresse du Chevalier de Lorraine ; elle fit ensorte que le Maréchal de Turenne devînt amoureux d'elle. Comme elle avoit la confiance de Madame, qui lui disoit tout ce qui concernoit l'Angleterre, elle rendoit ces confidences au Maréchal de Turenne & au Chevalier de Lorraine. Le Chevalier prit de-là occasion de prévenir Monsieur contre son épouse, en disant à Monsieur que Madame le faisoit passer auprès du Roi pour un pauvre homme, & que le Roi, voyant qu'il ne pouvoit se taire, ne se confieroit plus à lui ; que sa femme manieroit dorénavant

toute seule ces intérêts d'État, & qu'il n'y entreroit pour rien, si cela continuoit. Monsieur voulut tout savoir de Madame; celle-ci ne voulut pas lui dire les secrets de son frère, le Roi d'Angleterre (Charles II); ces débats finirent par les brouiller totalement. Madame se fâcha, fit congédier le Chevalier de Lorraine & le frère du Chevalier, le Comte de Marsan: il en coûta la vie à cette Princesse. Elle est morte en protestant avec serment qu'elle n'avoit jamais rien fait contre son honneur, ni contre l'honneur de son mari.

Il n'est que trop vrai que feu Madame est morte empoisonnée; mais ce fut sans la moindre participation de Monsieur.

Ceux qui formèrent le complot d'empoisonner Madame, discutèrent entr'eux s'ils le diroient à Monsieur. L'un d'eux les décida, en leur disant: « Non, Il nous » feroit pendre, fût-ce dix ans après ». On a su tous les discours de ces misérables.

Ils firent croire à Monsieur que les

Hollandois avoient donné un poiſon lent à Madame, & que ce poiſon n'avoit fait ſon effet qu'ici ; car pour le poiſon, il étoit impoſſible de le nier : elle avoit trois trous dans l'eſtomac.

Un nommé Morel fut l'intermédiaire dont on ſe ſervit pour faire venir le poiſon d'Italie ; & , pour le récompenſer enſuite, on le plaça chez moi en qualité de premier Maître-d'Hôtel. Après qu'il m'eut volé de ſon mieux, on lui fit vendre ſa charge bien chèrement : il avoit de l'eſprit comme un démon ; mais c'étoit ce qu'on peut appeller un homme ſans foi & ſans loi. Il ne croyoit à rien. Lorſqu'il eſt mort, il n'a pas voulu entendre proférer le nom de Dieu, & diſoit, en parlant de lui-même : « Laiſſez » ce cadavre, il n'eſt plus propre à rien ». Il voloit, mentoit, ſe parjuroit, affichoit l'athéiſme ; s'abandonnoit aux plus ſales débauches, aux excès les plus révoltans.

Ce ne fut point l'eau de chicorée qu'on

empoiſonna, ce fut le gobelet de Madame ; gobelet de vermeil, que l'on ne put retrouver ſur le champ, lorſqu'on le redemanda, dès que Madame ſe ſentit malade. On le crut d'abord perdu, parce que, pour le nettoyer, il falloit commencer par le faire paſſer au feu. Il y avoit de l'adreſſe à n'empoiſonner que le gobelet, perſonne n'oſant y porter la bouche, que nous.

Un valet-de-chambre, que j'ai eu moi-même pendant long-temps, qui eſt mort maintenant, qui étoit alors au ſervice de Madame, & qui lui fut toujours très-attaché, me parloit fort ſouvent de ce malheur, & me dit que le jour de cette affreuſe cataſtophe, le matin, Monſieur étant à la Meſſe, D*** étoit venu ouvrir l'armoire ; avoit pris la taſſe, le gobelet de Madame, & l'avoit frotté avec un papier ; que lui, le valet-de-chambre, lui avoit dit : « Monſieur, que faites-vous » à notre armoire ? Pourquoi touchez-» vous au gobelet de Madame » ? que

l'autre avoit répondu : « Je crève de » soif ; je cherchois à boire, & voyant » le gobelet de Madame poudreux, je » l'ai nettoyé avec du papier le mieux » que j'ai pu ». L'après dînée, Madame demanda de l'eau de chicorée ; auſſi-tôt qu'elle l'eut avalée, elle s'écria : « Je » ſuis empoiſonnée ». Tous ceux qui étoient préſens burent de cette même eau de chicorée, mais pas dans le même gobelet ; cela ne leur fit rien. Pour Madame, elle devint plus mal de moment en moment ; on fut obligé de la mettre au lit ; les douleurs empirèrent toujours, & elle expira à deux heures après minuit, dans des ſouffrances horribles.

NOTICE
SUR M. DE LA BRUYÈRE (*).

PAR M. SUARD.

JEAN DE LA BRUYÈRE naquit à Dourdan en 1639. Il venoit d'acheter une charge de Tréſorier de France à Caen, lorſque Boſſuet le fit venir à Paris pour enſeigner l'Hiſtoire à M. le Duc, & il reſta juſqu'à la fin de ſa vie attaché au Prince en qualité d'homme de Lettres, avec mille écus de penſion. Il publia ſon livre des caractères en 1687; fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1693, & mourut en 1696.

Voilà tout ce que l'hiſtoire littéraire nous apprend de cet Écrivain à qui nous devons un des meilleurs Ouvrages qui exiſtent dans aucune langue; Ouvrage qui, par le ſuccès qu'il eut dès ſa naiſ-

(*) Cette notice a été imprimée à la tête d'un choix des Penſées de la Bruyère.

ſance, dut attirer les yeux du public ſur ſon auteur, dans ce beau règne où l'attention que le Monarque donnoit aux productions du génie, réfléchiſſoit ſur les grands talens un éclat, dont il ne reſte plus que le ſouvenir.

On ne connoit rien de la famille de la Bruyère, & cela eſt fort indifférent; mais on aimeroit à ſavoir quel étoit ſon caractère, ſon genre de vie, la tournure de ſon eſprit dans la ſociété; & c'eſt ce qu'on ignore auſſi.

Peut-être que l'obſcurité même de ſa vie eſt un aſſez grand éloge de ſon caractère. Il vécut dans la maiſon d'un Prince; il ſouleva contre lui une foule d'hommes vicieux ou ridicules, qu'il déſigna dans ſon livre, ou qui s'y crurent déſignés; il eut tous les ennemis que donne la ſatyre & ceux que donnent les ſuccès: on ne le voit cependant mêlé dans aucune intrigue, engagé dans aucune querelle. Cette deſtinée ſuppoſe, à ce qu'il me ſemble, un excellent eſprit & une conduite ſage & modeſte.

« On me l'a dépeint, dit l'Abbé d'Olivet, comme un philosophe qui ne » songeoit qu'à vivre tranquille avec des » amis & des livres ; faisant un bon choix » des uns & des autres ; ne cherchant » ni ne fuyant le plaisir ; toujours disposé à une joie modeste, & ingénieux » à la faire naître ; poli dans ses manières & sage dans ses discours ; craignant toute sorte d'ambition, même » celle de montrer de l'esprit ». (*Histoire de l'Acad. Franç.*).

On conçoit aisément que le philosophe qui releva avec tant de finesse & de sagacité les vices, les travers & les ridicules, connoissoit trop les hommes pour les rechercher beaucoup ; mais qu'il put aimer la société sans s'y livrer ; qu'il devoit y être très-réservé dans son ton & dans ses manières ; attentif à ne pas blesser des convenances qu'il sentoit si bien ; trop accoutumé enfin à observer dans les autres les défauts du caractère & les foi-

bleſſes de l'amour propre, pour ne pas les réprimer en lui-même.

Le Livre des caractères fit beaucoup de bruit, dès ſa naiſſance. On attribua cet éclat aux traits ſatyriques qu'on y remarqua, ou qu'on crut y voir : on ne peut pas douter que cette circonſtance n'y contribuât en effet. Peut-être que les hommes, en général, n'ont ni le goût aſſez exercé, ni l'eſprit aſſez éclairé pour ſentir tout le mérite d'un ouvrage de génie dès le moment où il paroît, & qu'ils ont beſoin d'être avertis de ſes beautés par quelque paſſion particulière, qui fixe plus fortement leur attention ſur elles. Mais ſi la malignité hâta le ſuccès du Livre de la Bruyère, le temps y a mis le ſceau : on l'a réimprimé cent fois ; on l'a traduit dans toutes les langues, & ce qui diſtingue les ouvrages originaux, il a produit une foule de copiſtes ; car c'eſt préciſément ce qui eſt inimitable, que les eſprits médiocres s'efforcent d'imiter.

Sans doute la Bruyère, en peignant les mœurs de son temps, a pris ses modèles dans le monde où il vivoit ; mais il peignit les hommes, non en peintre de portrait, qui copie servilement les objets & les formes qu'il a sous les yeux, mais en peintre d'histoire, qui choisit & rassemble différens modèles ; qui n'en imite que les traits de caractère & d'effet, & qui sait y ajouter ceux que lui fournit son imagination pour en former cet ensemble de vérité idéale & de vérité de nature, qui constitue la perfection des beaux arts.

C'est-là le talent du Poëte comique : aussi a-t-on comparé la Bruyère à Molière, & ce parallèle offre des rapports frappans. Mais il y a si loin de l'art d'observer les ridicules & de peindre des caractères isolés, à celui de les animer & de les faire mouvoir sur la scène, que nous ne nous arrêtons pas à ce genre de rapprochement, plus propre à faire briller le bel esprit, qu'à éclairer le goût. D'ailleurs, à qui

convient-il de tenir ainſi la balance entre des hommes de génie ? On peut bien comparer le degré de plaiſir, la nature des impreſſions qu'on reçoit de leurs ouvrages ; mais qui peut fixer exactement la meſure d'eſprit & de talent qui eſt entrée dans la compoſition de ces mêmes ouvrages?

On peut conſidérer la Bruyère comme moraliſte & comme écrivain. Comme moraliſte, il paroît moins remarquable par la profondeur que par la ſagacité. Montaigne, étudiant l'homme en ſoi-même, avoit pénétré plus avant dans les principes eſſentiels de la nature humaine. La Rochefoucauld a préſenté l'homme ſous un rapport plus général, en rapportant à un ſeul principe le reſſort de toutes les actions humaines. La Bruyère s'eſt attaché particulièrement à obſerver les différences que le choc des paſſions ſociales, les habitudes d'état & de profeſſion établiſſent dans les mœurs & la conduite des hommes. Montaigne & la Rochefoucauld

ont peint l'homme de tous les temps & de tous les lieux. La Bruyère a peint le courtisan, l'homme de robe, le financier, le bourgeois du siècle de Louis XIV.

Peut-être que sa vue n'embrassoit pas un grand horison, & que son esprit avoit plus de pénétration que d'étendue. Il s'attache trop à peindre les individus, lors même qu'il traite des plus grandes choses. Ainsi, dans son chapitre intitulé, *du Souverain ou de la République*, au milieu de quelques réflexions générales sur les principes & les vices du Gouvernement, il peint toujours la Cour & la Ville, le négociateur & le nouvelliste. On s'attendoit à parcourir avec lui les Républiques anciennes & les Monarchies modernes; & l'on est étonné, à la fin du chapitre, de n'être pas sorti de Versailles.

Il y a cependant dans ce même chapitre des pensées plus profondes qu'elles ne le paroissent au premier coup d'œil: j'en citerai quelques-unes, & je choisirai les plus courtes. « Vous pouvez aujour-

» d'hui, dit-il, ôter à cette ville ſes fran-
» chiſes, ſes droits, ſes privilèges; mais
» demain ne ſongez pas même à réformer
» ſes enſeignes ».

» Le caractère des François demande
» du ſérieux dans le Souverain ».

» Jeuneſſe du Prince, ſource des belles
» fortunes ».

On attaquera peut-être la vérité de cette dernière obſervation; mais ſi elle ſe trouvoit démentie par quelque exemple, ce ſeroit l'éloge du Prince, & non la critique de l'obſervateur.

Un grand nombre des maximes de la Bruyère paroiſſent aujourd'hui communes; mais ce n'eſt pas non plus la faute de la Bruyère. La juſteſſe même, qui fait le mérite & le ſuccès d'une penſée lorſqu'on la met au jour, doit la rendre bientôt familière & même triviale; c'eſt le ſort de toutes les vérités d'un uſage univerſel.

On peut croire que la Bruyère avoit plus de ſens que de philoſophie; il n'eſt

pas exempt des préjugés, même populaires. On voit avec peine qu'il n'étoit pas éloigné de croire un peu à la magie & au sortilège. « En cela, dit-il, (chapitre » 14, de quelques usages) il y a un parti » à trouver entre les ames crédules & » les esprits forts ». Cependant il a eu l'honneur d'être calomnié comme philosophe ; car ce n'est pas de nos jours que ce genre de persécution a été inventé. La guerre que la sottise, le vice & l'hypocrisie ont déclaré à la philosophie, est aussi ancienne que la philosophie même, & durera vraisemblablement autant qu'elle. « Il n'est pas permis, dit-il, de traiter » quelqu'un de philosophe : ce sera tou- » jours lui dire une injure, jusqu'à ce » qu'il ait plu aux hommes d'en ordonner » autrement ». Mais comment se réconciliera-t-on jamais avec cette raison si incommode, qui, en attaquant tout ce que les hommes ont de plus cher, leurs passions & leurs habitudes, voudroit les

forcer à ce qui leur coûte le plus, à réfléchir & à penſer par eux mêmes ?

En liſant avec attention les caractères de la Bruyère, il me ſemble qu'on eſt moins frappé des penſées que du ſtyle ; les tournures & les expreſſions paroiſſent avoir quelque choſe de plus brillant, de plus fin, de plus inattendu, que le fond des choſes mêmes ; & c'eſt moins l'homme de génie que le grand écrivain qu'on admire.

Mais le mérite de grand écrivain, s'il ne ſuppoſe pas le génie, demande une réunion des dons de l'eſprit, auſſi rare que le génie.

L'art d'écrire eſt plus étendu que ne le penſent la plupart des hommes, la plupart même de ceux qui font des livres.

Il ne ſuffit pas de connoître les propriétés des mots, de les diſpoſer dans un ordre régulier, de donner même aux membres de la phraſe une tournure ſymétrique & harmonieuſe ; avec cela on

n'eſt encore qu'un écrivain correct, & tout au plus élégant.

La langue n'eſt que l'interprête de l'ame ; & c'eſt dans une certaine aſſociation des ſentimens & des idées avec les mots qui en ſont les ſignes, qu'il faut chercher le principe de toutes les propriétés du ſtyle.

Les langues ſont encore bien pauvres & bien imparfaites. Il y a une infinité de nuances de ſentimens & d'idées qui n'ont point de ſignes : auſſi ne peut-on jamais exprimer tout ce qu'on ſent. D'un autre côté, chaque mot n'exprime pas d'une manière préciſe & abſtraite une idée ſimple & iſolée ; par une aſſociation ſecrette & rapide qui ſe fait dans l'eſprit, un mot réveille encore des idées acceſſoires à l'idée principale dont il eſt le ſigne. Ainſi, par exemple, les mots *cheval* & *courſier*, *aimer* & *chérir*, *bonheur* & *félicité*, peuvent ſervir à déſigner le même objet ou le même ſentiment ; mais avec

des nuances qui en changent ſenſiblement l'effet principal.

Il en eſt des tours, des figures, des liaiſons de phraſe, comme des mots ; les uns & les autres ne peuvent repréſenter que des idées, des vues de l'eſprit, & ne les repréſentent qu'imparfaitement.

Les différentes qualités du ſtyle, comme la clarté, l'élégance, l'énergie, la couleur, le mouvement, &c., dépendent donc eſſentiellement de la nature & du choix des idées ; de l'ordre dans lequel l'eſprit les diſpoſe ; des rapports ſenſibles que l'imagination y attache ; des ſentimens enfin que l'ame y aſſocie, & du mouvement qu'elle y imprime.

Le grand ſecret de varier & de faire contraſter les images, les formes & les mouvemens du diſcours, ſuppoſe un goût délicat & éclairé ; l'harmonie, tant des mots que de la phraſe, dépend de la ſenſibilité plus ou moins exercée de l'organe ; la correction ne demande que la connoiſſance réfléchie de ſa langue.

Dans l'art d'écrire, comme dans tous les beaux arts, les germes du talent ſont l'œuvre de la nature ; & c'eſt la réflexion qui les développe & les perfectionne.

Il a pu ſe rencontrer quelques eſprits qu'un heureux inſtinct ſemble avoir diſpenſés de toute étude, & qui, en s'abandonnant, ſans art, aux mouvemens de leur imagination & de leur penſée, ont écrit avec grace, avec feu, avec intérêt : mais ces dons naturels ſont rares ; ils ont des bornes & des imperfections très-marquées, & ils n'ont jamais ſuffi pour produire un grand écrivain.

Je ne parle pas des anciens, chez qui l'élocution étoit un art ſi étendu & ſi compliqué ; je citerai Deſpréaux & Racine, Boſſuet & Monteſquieu, Voltaire & Rouſſeau : ce n'étoit pas l'inſtinct qui produiſoit ſous leur plume ces beautés & ces grands effets, auxquels notre langue doit tant de richeſſes & de perfections : c'étoit le fruit du génie ſans doute,

mais du génie éclairé par des études & des observations profondes.

Quelque universelle que soit la réputation dont jouit la Bruyère, il paroîtra peut-être hardi de le placer, comme écrivain, sur la même ligne que les Grands Hommes qu'on vient de citer; mais ce n'est qu'après avoir étudié, relu, médité ses caractères, que j'ai été frappé de l'art prodigieux & des beautés sans nombre qui semblent mettre cet ouvrage au rang de ce qu'il y a de plus parfait dans notre langue.

Sans doute la Bruyère n'a ni les élans, ni les traits sublimes de Bossuet, ni le nombre, l'abondance & l'harmonie de Fénelon, ni la grace brillante & abandonnée de Voltaire, ni la sensibilité profonde de Rousseau; mais aucun d'eux, ne m'a paru réunir au même degré la variété, la finesse & l'originalité des formes & des tours, qui étonnent dans la Bruyère. Il n'y a peut-être pas une beauté

de

de ſtyle propre à notre idiôme, dont on ne trouve des exemples & des modèles dans cet Écrivain.

Deſpréaux obſervoit, à ce qu'on dit, que la Bruyère, en évitant les tranſitions, s'étoit épargné ce qu'il y a de plus difficile dans un ouvrage. Cette obſervation ne me paroît pas digne d'un ſi grand maître. Il ſavoit trop bien qu'il y a dans l'art d'écrire des ſecrets plus importans que celui de trouver ces formules qui ſervent à lier les idées & à unir les parties du diſcours.

Ce n'eſt point ſans doute pour éviter les tranſitions, que la Bruyère a écrit ſon livre par fragmens & par penſées détachées. Ce plan convenoit mieux à ſon objet; mais il s'impoſoit dans l'exécution une tâche toute autrement difficile que celle dont il s'étoit diſpenſé.

L'écueil des ouvrages de ce genre eſt la monotonie. La Bruyère a ſenti vivement ce danger; on peut en juger par les efforts qu'il a faits pour y échapper. Des

portraits, des observations de mœurs ; des maximes générales, qui se succèdent sans liaison, voilà les matériaux de son livre. Il sera curieux d'observer toutes les ressources qu'il a trouvées dans son génie, pour varier à l'infini, dans un cercle si borné, ses tours, ses couleurs & ses mouvemens. Cet examen, intéressant pour tout homme de goût, ne sera peut-être pas sans utilité pour les jeunes gens qui cultivent les lettres, & se destinent au grand art de l'éloquence.

Il seroit difficile de définir avec précipitation le caractère distinctif de son esprit : il semble réunir tous les genres d'esprit. Tour-à-tour noble & familier, éloquent & railleur, fin & profond, amer & gai ; il change, avec une extrême mobilité, de ton, de personnage & même de sentiment, en parlant cependant des mêmes objets.

Et ne croyez pas que ces mouvemens si divers soient l'explosion naturelle d'une ame très-sensible, qui se livrant à l'im-

preſſion qu'elle reçoit des objets dont elle eſt frappée, s'irrite contre un vice, s'indigne d'un ridicule, s'enthouſiaſme pour les mœurs & la vertu. La Bruyère montre par-tout les ſentimens d'un honnête homme; mais il n'eſt ni apôtre, ni miſanthrope. Il ſe paſſionne, il eſt vrai, mais c'eſt comme le poëte dramatique, qui a des caractères oppoſés à mettre en action. Racine n'eſt ni Néron, ni Burrhus; mais il ſe pénètre fortement des idées & des ſentimens qui appartiennent au caractère & à la ſituation de ces perſonnages, & il trouve dans ſon imagination échauffée tous les traits dont il a beſoin pour les peindre.

Ne cherchons donc dans le ſtyle de la Bruyère, ni l'expreſſion de ſon caractère, ni l'épanchement involontaire de ſon ame; mais obſervons les formes diverſes qu'il prend tour-à-tour pour nous intéreſſer ou nous plaire.

Une grande partie de ſes penſées ne pouvoient guère ſe préſenter que comme

les réſultats d'une obſervation tranquille & réfléchie ; mais quelque vérité, quelque fineſſe, quelque profondeur même qu'il y eût dans les penſées ; cette forme froide & monotone auroit bientôt ralenti & fatigué l'attention, ſi elle eût été trop continuement prolongée.

Le philoſophe n'écrit pas ſeulement pour ſe faire lire, il veut perſuader ce qu'il écrit ; & la conviction de l'eſprit, ainſi que l'émotion de l'ame, eſt toujours proportionnée aux degrés d'attention qu'on donne aux paroles.

Quel Ecrivain a mieux connu l'art de fixer l'attention par la vivacité ou la ſingularité des tours, & de la réveiller ſans ceſſe par une inépuiſable variété ?

Tantôt il ſe paſſionne & s'écrie, avec une ſorte d'enthouſiaſme : « Je voudrois » qu'il me fût permis de crier de toute » ma force à ces hommes ſaints, qui ont » été autrefois bleſſés des femmes : ne les » dirigez point ; laiſſez à d'autres le ſoin » de leur ſalut ».

Tantôt, par un autre mouvement auſſi extraordinaire, il entre bruſquement en ſcène : « Fuyez, retirez-vous, vous n'è-» tes pas aſſez loin... Je ſuis, dites-vous, » ſous l'autre tropique... Paſſez ſous le » pôle & dans l'autre hémiſphère... M'y » voilà... Fort bien ; vous êtes en ſûreté. » Je découvre ſur la terre un homme » avide, inſatiable, inexorable, &c. ».

C'eſt dommage peut-être que la morale qui en réſulte n'ait pas une importance proportionnée au mouvement qui la prépare.

Tantôt c'eſt avec une raillerie amère ou plaiſante qu'il apoſtrophe l'homme vicieux ou ridicule.

« Tu te trompes, Philémon, ſi avec » ce caroſſe brillant, ce grand nombre » de coquins qui te ſuivent, & ces ſix » bêtes qui te traînent, tu penſes qu'on » t'en eſtime davantage ; on écarte tout » cet attirail qui t'eſt étranger pour pé-» nétrer juſqu'à toi, qui n'es qu'un fat ».

« Vous aimez, dans un combat ou

» pendant un siège, à paroître en cent » endroits, pour n'être nulle part ; à » prévenir les ordres du Général, de peur » de les suivre ; & à chercher les occa- » sions, plutôt que de les attendre & les » recevoir : votre valeur seroit-elle dou- » teuse » ?

Quelquefois une réflexion qui n'est que sensée, est relevée par une image ou un rapport éloigné, qui frappe l'esprit d'une manière inattendue. « Après » l'esprit de discernement, ce qu'il y a » au monde de plus rare, ce sont les » diamans & les perles ». Si la Bruyère avoit dit simplement que rien n'est plus rare que l'esprit de discernement, on n'auroit pas trouvé cette réflexion digne d'être écrite.

C'est par des tournures semblables qu'il fait attacher l'esprit sur des observations qui n'ont rien de neuf pour le fond ; mais qui deviennent piquantes par un certain air de naïveté, sous lequel il fait déguiser la satyre.

« Il n'eſt pas abſolument impoſſible » qu'une perſonne qui ſe trouve dans une » grande faveur, perde ſon procès ».

« C'eſt une grande ſimplicité que d'ap- » porter à la Cour la moindre rotture, » & de n'y être pas gentilhomme ».

Il emploie la même fineſſe de tour dans le portrait d'un fat, lorſqu'il dit : « Iphis » met du rouge, mais rarement ; il n'en » fait pas habitude ».

Il ſeroit difficile de n'être pas vivement frappé du tour auſſi fin qu'énergique qu'il donne à la penſée ſuivante, malheureuſement auſſi vraie que profonde.

« Un Grand dit, de Timagène votre » ami, qu'il eſt un ſot, & il ſe trompe. » Je ne demande pas que vous répliquiez » qu'il eſt homme d'eſprit ; oſez ſeule- » ment penſer qu'il n'eſt pas un ſot ».

C'eſt dans les portraits ſur-tout que la Bruyère a eu beſoin de toutes les reſſources de ſon talent. Théophraſte, que la Bruyère a traduit, n'emploie pour peindre ſes caractères que la forme d'énumé-

ration ou de deſcription. En admirant beaucoup l'Ecrivain Grec, la Bruyère n'a eu garde de l'imiter ; ou ſi quelquefois il procède comme lui par énumération, il ſait ranimer cette forme languiſſante par un art dont on ne trouve ailleurs aucun exemple.

Reliſez les portraits du riche & du pauvre : *Giton a le teint frais, le viſage plein, la démarche ferme, &c. Phédon a les yeux creux, le tein échauffé, &c.* ; & voyez comment ces mots, *il eſt riche, il eſt pauvre*, rejettés à la fin des deux portraits, frappent comme deux coups de lumière, qui, en ſe réfléchiſſant ſur les traits qui précédent, y répandent un nouveau jour & leur donnent un effet extraordinaire.

Quelle énergie dans le choix des traits dont il peint ce vieillard preſque mourant, qui a la manie de planter, de bâtir, de faire des projets pour l'avenir, qu'il ne verra point ! « Il fait bâtir une « maiſon de pierres de tailles raffermie

» dans les encoignures par des mains de
» fer, & dont il assure, en toussant &
» avec une voix frêle & débile, qu'on
» ne verra jamais la fin. Il se promène
» tous les jours dans ses atteliers sur les
» bras d'un valet qui le soulage; il mon-
» tre à ses amis ce qu'il a fait, & leur
» dit ce qu'il a dessein de faire. Ce n'est
» pas pour ses enfans qu'il bâtit, car il
» n'en a point; ni pour ses héritiers,
» personnes viles & qui sont brouillées
» avec lui : c'est pour lui seul, & il
» mourra demain ».

Ailleurs il nous donne le portrait d'une femme aimable, comme un fragment imparfait trouvé par hasard; & ce portrait est charmant : je ne puis me refuser au plaisir d'en citer un passage. « Loin
» de s'appliquer à vous contredire avec
» esprit, Artenice s'approprie vos sen-
» timens; elle les croit siens, elle les
» étend, elle les embellit : vous êtes
» content de vous d'avoir pensé si bien,
» & d'avoir mieux dit encore que vous

» n'aviez cru. Elle eſt toujours au-deſſus » de la vanité, ſoit qu'elle parle, ſoit » qu'elle écrive : elle oublie les traits où » il faut des raiſons ; elle a déjà com- » pris que la ſimplicité peut être élo- » quente ».

Comment donnera-t-il plus de ſaillie au ridicule d'une femme du monde qui ne s'apperçoit pas qu'elle vieillit, & qui s'étonne d'éprouver la foibleſſe & les incommodités qu'amènent l'âge & une vie molle ? Il en fait un apologue. C'eſt Irène qui va au temple d'Epidaure conſulter Eſculape. D'abord elle ſe plaint qu'elle eſt fatiguée : « l'Oracle prononce que » c'eſt par la longueur du chemin qu'elle » vient de faire. Elle déclare que le vin » lui eſt nuiſible ; l'oracle lui dit de » boire de l'eau. Ma vue s'affoiblit, dit » Irène ; prenez des lunettes, dit Eſ- » culape. Je m'affoiblis moi-même, con- » tinue-t-elle, je ne ſuis ni ſi forte, ni » ſi ſaine que je l'ai été ; c'eſt, dit le » Dieu, que vous vieilliſſez. Mais quel

» moyen de guérir de cette langueur ?
» Le plus court, Irène, c'eſt de mourir,
» comme ont fait votre mère & votre
» ayeule ». A ce dialogue, d'une tournure naïve & originale, ſubſtituez une ſimple deſcription à la manière de Théophraſte, & vous verrez comment la même penſée peut paroître commune ou piquante, ſuivant que l'eſprit & l'imagination ſont plus ou moins intéreſſés par les idées & les ſentimens acceſſoires dont l'Ecrivain a ſu l'embellir.

La Bruyère emploie ſouvent cette forme d'apologue, & preſque toujours avec autant d'eſprit que de goût. Il y a peu de choſe dans notre langue d'auſſi parfait que l'Hiſtoire d'Emire. C'eſt un petit Roman plein de fineſſe, de grace, & même d'intérêt.

Ce n'eſt pas ſeulement par la nouveauté & par la variété des mouvemens & des tours que la Bruyère ſe fait remarquer, c'eſt encore par un choix d'expreſſions vives, figurées, pittoreſques.

C'eſt ſur-tout par ces heureuſes alliances de mots, reſſource féconde des grands Ecrivains, dans une langue qui ne permet pas, comme preſque toutes les autres, de créer, ou de compoſer des mots, ni d'en tranſplanter d'un idiôme étranger.

Tout excellent Ecrivain eſt excellent peintre, dit la Bruyère lui-même, & il le prouve dans tout le cours de ſon Livre. Tout vit & s'anime ſous ſon pinceau, tout y parle à l'imagination : « La » véritable grandeur ſe laiſſe *toucher* & » *manier*....; elle ſe *courbe* avec bonté vers » ſes inférieurs, & *revient* ſans effort à » ſon naturel ».

« Il n'y a rien, dit-il ailleurs, qui » mette plus ſubtilement un homme à la » mode, & qui le *ſoulève* davantage, que » le grand jeu ».

Veut-il peindre ces hommes qui n'oſent avoir un avis ſur un ouvrage, avant de ſavoir le jugement du public : « Ils » ne haſardent point leurs ſuffrages ; ils » veulent être *portés par la foule*, & *en-* » *traînés* par la multitude ».

La Bruyère veut-il peindre la manie du fleuriſte ; il vous le montre *planté* & ayant *pris racine* devant ſes tulipes ; il en fait un arbre de ſon jardin. Cette figure hardie eſt piquante ſur-tout par l'analogie des objets.

« Il n'y a rien qui rafraîchiſſe le ſang, » comme d'avoir ſu éviter une ſottiſe ». C'eſt une figure bien heureuſe que celle qui transforme ainſi en ſenſation le ſentiment qu'on veut exprimer.

L'énergie de l'expreſſion dépend de la force avec laquelle l'Écrivain s'eſt pénétré du ſentiment ou de l'idée qu'il a voulu rendre. Ainſi la Bruyère s'élevant contre l'uſage des ſermens, dit : « Un honnête-» homme qui dit oui ou non, mérite d'ê-» tre cru : ſon caractère *jure* pour lui ».

Il eſt d'autres figures de ſtyle d'un effet moins frappant, parce que les rapports qu'elles expriment demandent, pour être ſaiſis, plus de fineſſe & d'attention dans l'eſprit : je n'en citerai qu'un exemple.

« Il y a dans quelques femmes un » *mérite paiſible*, mais ſolide, accom-

» pagné de mille vertus, qu'elles ne peu-
» vent *couvrir* de toute leur modestie ».

Ce *mérite paisible* offre à l'esprit une combinaison d'idées très-fines, qui doit, ce me semble, plaire d'autant plus qu'on aura le goût plus délicat & plus exercé.

Mais les grands effets de l'art d'écrire, comme de tous les arts, tient sur tout aux contrastes. Ce sont les rapprochemens ou les oppositions de sentimens & d'idées, de formes & de couleurs, qui faisant ressortir tous les objets les uns par les autres, répandent dans une composition la variété, le mouvement & la vie. Aucun Ecrivain peut-être n'a mieux connu ce secret, & n'en a fait un plus heureux usage que la Bruyère. Il a un grand nombre de pensées qui n'ont d'effet que par le contraste.

» Il s'est trouvé des filles qui avoient de la
» vertu, de la santé, de la ferveur, &
» une bonne vocation; mais qui n'étoient
» pas assez riches pour faire dans une ri-
» che Abbaye vœu de pauvreté ».

Ce dernier trait, rejetté si heureuse-

ment à la fin de la période, pour donner plus de saillie au contraste, n'échappera pas à ceux qui aiment à observer dans les productions des arts les procédés de l'artiste. Mettez à la place, *qui n'étoient pas assez riches pour faire vœu de pauvreté dans une riche Abbaye* ; & voyez combien cette légère transposition, quoique peut-être plus favorable à l'harmonie, affoibliroit l'effet de la phase. Ce sont ces artifices que les anciens recherchoient avec tant d'études, & que les modernes négligent trop : lorsqu'on en trouve des exemples chez nos bons Ecrivains, il semble que c'est plutôt l'effet de l'instinct que de la réflexion.

On a cité ce beau trait de Florus ; lorsqu'il nous montre Scipion, encore enfant, qui croît pour la ruine de l'Afrique : *qui in exitium Africæ crescit.* Ce rapport supposé entre deux faits naturellement indépendans l'un de l'autre, plaît à l'imagination & attache l'esprit.

Je trouve un effet ſemblable dans cette penſée de la Bruyère.

« Pendant qu'Oronte augmente, avec » ſes années, ſon fonds & ſes revenus, » une fille naît dans quelque famille; » s'élève, croît, s'embellit, & entre » dans ſa ſeizième année : il ſe fait prier » à cinquante ans pour l'épouſer, jeune, » belle, ſpirituelle. Cet homme, ſans » naiſſance, ſans eſprit & ſans le moin- » dre mérite, eſt préféré à tous ſes ri- » vaux ».

Si je voulois, par un ſeul paſſage, donner à la fois une idée du grand talent de la Bruyère & un exemple frappant de la puiſſance des contraſtes dans le ſtyle, je citerois ce bel apologue qui contient la plus éloquente ſatyre du faſte inſolent & ſcandaleux des parvenus.

« Ni les troubles, Zénobie, qui agi- » tent votre Empire, ni la guerre que » vous ſoutenez virilement contre une » Nation puiſſante, depuis la mort du

» Roi votre époux, ne diminuent rien
» de votre magnificence. Vous avez pré-
» féré à toute autre contrée les rives de
» l'Euphrate, pour y élever un ſuperbe
» édifice; l'air y eſt ſain & tempéré; la
» ſituation en eſt riante; un bois ſacré
» l'ombrage du côté du Couchant; les
» Dieux de Syrie, qui habitent quelque-
» fois la terre, n'y auroient pu choiſir
» une plus belle demeure. La campagne
» autour eſt couverte d'hommes qui tail-
» lent & qui coupent, qui vont & qui
» viennent, qui roulent ou qui charient
» le bois du Liban, l'airain & le por-
» phyre; les grues & les machines gé-
» miſſent dans l'air, & font eſpérer à
» ceux qui voyagent vers l'Arabie, de
» revoir à leur retour en leurs foyers ce
» palais achevé, & dans cette ſplendeur
» où vous deſirez de le porter avant de
» l'habiter, vous & les princes vos en-
» fans. N'y épargnez rien, grande Reine;
» employez-y l'or & tout l'art des plus
» excellens ouvriers; que les Phidias & les

» Zeuxis de votre siècle déploient toute
» leur science sur vos plafonds & sur
» vos lambris ; tracez-y de vastes & de
» délicieux jardins, dont l'enchantement
» soit tel qu'ils ne paroissent pas faits
» de la main des hommes ; épuisez vos
» trésors & votre industrie sur cet ou-
» vrage incomparable ; & après que
» vous y aurez mis, Zénobie, la der-
» nière main, quelqu'un de ces pâtres,
» qui habitent les sables voisins de Pal-
» myre, devenu riche par les péages de
» vos rivières, achetera un jour, à de-
» niers comptans, cette Royale Maison,
» pour l'embellir & la rendre plus digne
» de lui & de sa fortune ».

Si l'on examine avec attention tous les détails de ce beau tableau, on verra que tout y est préparé, disposé, gradué avec un art infini pour produire un grand effet. Quelle noblesse dans le début ! quelle importance on donne au projet de ce palais ! Que de circonstances adroitement accumulées pour en relever la magnificence

& la beauté ! & quand l'imagination a été bien pénétrée de la grandeur de l'objet, l'auteur amène *un pâtre, enrichi du péage de vos rivières* qui achète *à deniers comptans cette Royale* Maiſon, *pour l'embellir & la rendre plus digne de lui.*

Il eſt bien extraordinaire qu'un homme qui a enrichi notre langue de tant de formes nouvelles, & qui avoit fait de l'art d'écrire une étude ſi approfondie, ait laiſſé dans ſon ſtyle des négligences & même des fautes qu'on reprocheroit à de médiocres Ecrivains. Sa phraſe eſt ſouvent embarraſſée ; il a des conſtructions vicieuſes, des expreſſions incorrectes ou qui ont vieilli. On voit qu'il avoit encore plus d'imagination que de goût, & qu'il recherchoit plus la fineſſe & l'énergie des tours, que l'harmonie de la phraſe.

Je ne rapporterai aucun exemple de ces défauts, que tout le monde peut relever aiſément ; mais il peut être utile de remarquer des fautes d'un autre genre, qui ſont plutôt de recherche que de né-

gligence, & ſur leſquelles la réputation de l'auteur pourroit en impoſer aux perſonnes qui n'ont pas un goût aſſez sûr & aſſez exercé.

N'eſt-ce pas exprimer, par exemple, une ideé peut-être fauſſe par une image bien forcée & même obſcure, que de dire : « Si la pauvreté eſt la mère des crimes, » le défaut d'eſprit en eſt le père ».

La comparaiſon ſuivante ne paroît pas d'un goût bien délicat : « Il faut juger » des femmes depuis la chauſſure juſqu'à » la coëffure excluſivement ; à-peu-près » comme on meſure le poiſſon, entre » la tête & la queue ».

On trouveroit auſſi quelques traits d'un ſtyle précieux & maniéré. Marivaux auroit pu revendiquer cette penſée : « Perſonne » preſque ne s'aviſe de lui-même du mé- » rite d'un autre ».

Mais ces taches ſont rares dans la Bruyère. On ſent que c'étoit l'effet du ſoin même qu'il prenoit de varier ſes tournures & ſes images, & elles ſont ef-

facées par les beautés ſans nombre dont brille ſon ouvrage.

Je terminerai cette analyſe, par obſerver que cet Ecrivain, ſi original, ſi hardi, ſi ingénieux & ſi varié, eut de la peine à être admis à l'Académie Françoiſe, après avoir publié ſes *Caractères*. Il eut beſoin de crédit pour vaincre l'oppoſition de quelques Gens de Lettres qu'il avoit offenſés, & les clameurs de cette foule d'hommes malheureux, qui, dans tous les temps, ſont importunés des grands talens & des grands ſuccès; mais la Bruyère avoit pour lui Boſſuet, Racine, Deſpréaux, & le cri public: il fut reçu. Son diſcours eſt un des plus ingénieux qui aient été prononcés dans cette Académie. Il eſt le premier qui ait loué des Académiciens vivans. On ſe rappelle encore les traits heureux dont il caractériſa Boſſuet, la Fontaine & Deſpréaux. Les ennemis de l'Auteur affectèrent de regarder ce diſcours comme une ſatyre; ils intriguèrent pour en faire défendre

l'impreſſion ; & n'ayant pu y réuſſir, ils le firent déchirer dans les Journaux, qui dès-lors étoient déjà, pour la plupart, des inſtrumens de la malignité & de l'envie entre les mains de la baſſeſſe & de la ſottiſe. On vit éclore une foule d'épigrammes & de chanſons, où la rage eſt égale à la platitude, & qui ſont tombées dans le profond oubli qu'elles méritent. On aura peut-être peine à croire que ce ſoit pour l'auteur des *Caractères* qu'on a fait ce couplet.

Quand la Bruyère ſe préſente,
Pourquoi faut-il crier haro ?
Pour faire un nombre de quarante,
Ne falloit-il pas un zéro ?

Cette plaiſanterie a été trouvée ſi bonne qu'on l'a renouvellée depuis à la réception de pluſieurs Académiciens.

Que reſte-t-il de cette lutte éternelle de la médiocrité contre le génie ? Les épigrammes & les libelles ont bientôt diſparu ; les bons ouvrages reſtent, & la mémoire des Auteurs eſt honorée & bénie par la poſtérité.

Cette réflexion devroit conſoler les hommes ſupérieurs, dont l'envie s'efforce de flétrir les ſuccès & les travaux ; mais la paſſion de la gloire, comme toutes les autres, eſt impatiente de jouir ; l'attente eſt pénible ; & il eſt triſte d'avoir beſoin d'être conſolé.

L'ÉLÉPHANT DANS LA LUNE.

UNE ſavante ſociété qui eſt, dit-on, la gloire d'une Nation étrangère, réſolut un jour de porter ſes regards juſques dans le fond de la Lune ; d'y fureter dans tous les coins & recoins ; de paſſer en revue toutes ſes richeſſes, d'en arpenter toutes les terres & d'en donner des cartes exactes pour y envoyer des colonies & s'y établir avantageuſement. Elle s'étoit déterminée à cette fameuſe expédition, en conſéquence des découvertes ſublimes de Kepler. Ainſi le jour pris, l'heure fixée, le lieu marqué, & la lune étant dans ſon plein ; le majeſtueux inſtrument eſt dreſſé : le ciel eſt auſſi-tôt aſſailli par la docte troupe, & chacun veut être le premier à faire le ſaut périlleux

tilleux dans la Lune. Cependant, pour procéder avec ordre, on céda cet honneur à celui qui avoit plus de confiance dans ses lumières, & plus de fermeté dans ses décisions. Mais à peine ce grave philosophe eut-il porté sa vue dans l'immense lunette, qu'il fit un cri effrayant. Il y revint plusieurs fois, toujours avec le même trouble. La savante troupe étoit dans la plus grande surprise, & attendoit avec impatience le résultat de cette observation extraordinaire, lorsque l'observateur s'écria : « Quel prodige, mes amis ! Ce globe ravissant, cette Lune, l'objet de nos vœux les plus ardens, est en proie à toutes les horreurs de la guerre. Je vois des armées formidables qui sont aux mains ; je vois, de part & d'autre, des milliers de combattans tomber dans la poussière : voilà leur sang qui coule à gros bouillons. Venez, & voyez par vous-mêmes ; sans perdre de temps.

A ces mots, le plus illustre du corps, qui s'étoit distingué par des découvertes

importantes en Optique, s'approche de l'instrument : « Bonne nouvelle, Messieurs, dit-il, l'ennemi a pris la fuite ; la bataille est gagnée, & tout sera tranquille dans l'instant », Il régala la compagnie d'une foule de réflexions savantes sur l'origine, les mœurs & le caractère des peuples qui viennent de remporter la victoire. Tandis que cet habile homme se livroit à ses réflexions, un des confrères qui connoissoit la Lune à fond, s'avisa de lorgner à son tour ; mais aussitôt il recula plein d'horreur & d'effroi : « Oh ciel ! s'ecria-t-il, que vois-je ? un » Éléphant dans la Lune » ! Chacun à l'instant voulut considérer un phénomène si rare & si curieux. On ne peut exprimer quels furent, à cette vue, les transports de cette célèbre assemblée.

L'on vit alors s'élever majestueusement un personnage célèbre par le talent merveilleux qu'il avoit d'anoblir tous les sujets, de relever les moindres choses par les tours les plus sublimes, de transformer

des cirons en montagnes, & de manier, avec une dextérité admirable, la pompeuse figure de l'hyperbole. Il jeta d'abord sur le sénat Académique un regard de protection, après quoi il s'exprima dans ces termes : « Très-illustres & excellens confrères, mes chers amis ; voici donc l'heureux temps arrivé, où toutes nos peines, nos veilles, nos recherches sont couronnées du succès le plus éclatant, & que, grace à cette seule découverte, nous sommes en possession d'un nouveau monde & les souverains légitimes de la Lune, cette planette charmante, où tous nos prédécesseurs ont vu échouer toutes les forces de leur génie, & qui a dérangé tant de têtes anciennes & modernes. Le bruit de notre découverte va confondre tous nos ennemis, faire pâlir nos curieux, désespérer la satyre, & porter notre renommée jusqu'aux extrémités de la terre. Mais, afin d'en conserver le souvenir, & d'éternifer, pour ainsi dire, notre gloire, j'opine que cette illustre compagnie fasse

inſcrire, ſans délai, cet évènement mémorable ſur des regiſtres, & que chacun de nous y appoſe ſa ſignature authentique, comme témoin oculaire ; nous nous engageons de plus à certifier cet acte ſolemnel par le ſerment, toutes les fois que nous en ſerons requis ».

L'Orateur ayant achevé de parler, toute l'aſſemblée applaudit, & ordonna que l'acte ſeroit dreſſé & publié inceſſamment pour la ſatisfaction de la Nation entière. Mais, ô viciſſitude des choſes ſublunaires ! tandis que tous ces ſages vénérables ſe livroient aux tranſports d'une joie pure & tranquille, l'un d'entr'eux vint leur apprendre un incident prodigieux qu'il venoit, dit-il, d'appercevoir dans la Lune ; c'eſt que l'Éléphant céleſte avoit paſſé comme un éclair du Couchant au Levant, & traverſé d'un ſeul bond le corps immenſe de la Lune. A ces mots, la plume tomba des mains du ſecrétaire ; le Préſident pâlit & chancela dans ſa chaiſe curule, & tout le ſénat

lettré perdit la tramontane. On ſe remit néanmoins de cette première ſurpriſe, & il fut conclu & arrêté que le fait n'en ſeroit pas moins tenu certain, & que l'on prendroit tout le ſoin poſſible pour le juſtifier.

Cependant un des plus ſubtils raiſonneurs de la compagnie ſe leva dans le même temps, & la pria de conſidérer que quelque étrange que fût ce prodige, on n'étoit nullement fondé à le révoquer en doute ; que perſonne n'étoit en état d'aſſigner des bornes aux opinions de la nature, & qu'elle ſuivoit peut-être d'autres loix dans la Lune que ſur la terre, d'autant plus qu'elle ſe plaît beaucoup dans la variété. Un autre docteur & célèbre Écrivain reprit auſſi-tôt la parole, & s'adreſſant à celui qui venoit de faire des réflexions auſſi juſtes : « Je ſuis entièrement de votre avis, mon docte confrère, lui dit-il, & je n'y ajouterai qu'une ſeule idée qui me paroît une démonſtration. Nos Aſtronomes ſoutiennent

aujourd'hui que la terre & la Lune ſe meuvent chacune de leur côté : il y a donc toute apparence que notre Éléphant n'a pas bougé de ſa place, & que la terre ou la Lune ont fait ſimplement volte-face, lorſqu'il a ſauté de l'Occident à l'Orient ; & cela forme une preuve bien authentique de l'hypothèſe nouvelle.

On applaudit généralement à ces importantes diſcuſſions, & la joie brilla dans tous les yeux. Tandis que ces grands perſonnages étoient appliqués à dreſſer les actes des merveilles qu'ils avoient vues, leurs petits domeſtiques, curieux comme des ſinges, voulurent auſſi lorgner la Lune à leur tour ; mais quelle fut leur ſurpriſe, lorſque l'un d'entr'eux vit dans la lunette un petit animal qui ſe promenoit, & qui reſſembloit aſſez à une ſouris.

A peine cette nouvelle eut-elle pénétré dans la ſalle Académique, que tout le monde fut frappé comme d'un coup de foudre ; les viſages s'allongèrent ; les ſages reſtèrent immobiles ; les raiſonneurs

s'évanouirent ; les regiſtres ſignés & ſcélés tombèrent dans la pouſſière : on ne vit jamais tant de déſordre, & une ſi grande conſternation. Il ſe trouva cependant un grand diſſertateur ſur les rats, les crapauds, les grenouilles, les ſouris, qui, ramenant de la voix & du geſte, ſes triſtes confrères, leur parla en ces termes : « Meſſieurs, comme cette nouvelle découverte d'une ſouris au lieu d'un Éléphant eſt inconteſtablement de mon reſſort, je me flatte qu'aucun de vous ne m'en diſputera l'examen auquel je vais procéder incontinent ; & comme la licence que ſe ſont donnés nos inférieurs, de vérifier par eux-mêmes nos ſavantes obſervations, vient de nous jeter dans tous ces embarras, j'opine que déſormais il ſoit défendu à qui que ce ſoit de vouloir être plus ſage & plus curieux qu'il ne faut, & que chacun des membres de notre ſociété ſe borne à ce qui eſt de ſa compétence, ſans empiéter jamais ſur les fonctions d'autrui.

Toute l'assemblée souscrivit à cette proposition qui fut à l'instant enregistrée pour passer en réglement perpétuel ; après quoi on se transporta en corps auprès du grand instrument, & chacun à son tour y jeta ses avides regards. Les uns jurèrent qu'ils y voyoient toujours la même chose, un véritable Éléphant, & qu'ils se feroient *échiner* pour le soutenir. D'autres parurent chanceler dans leurs opinions, & s'en prendre à la foiblesse de leur vue ; de sorte que cette habile Compagnie ne savoit plus que résoudre entre la souris & l'Éléphant : on proposa même d'aller aux voix, ou de tirer au sort pour décider quel étoit celui de ces deux animaux que l'on voyoit. On se détermina enfin à démonter la machine, pour contenter certains incrédules qui vouloient toujours des faits & des expériences. Mais à peine cela fut-il fait, qu'il partit, comme un éclair, du fond de la lunette, & quoi ? une souris : & quoi encore, un Éléphant ? Non ; mais une fourmillière de mouches, mou-

cherons, & de petits insectes qui tous avoient combattu dans la Lune avec tant de valeur. Ce spectacle comique fit éclater de rire tous les spectateurs, & la docte troupe confondue s'enfuit au plus vîte.

DE L'AUTORITÉ DE L'USAGE SUR LA LANGUE.

Discours lu dans la séance publique de l'Académie Françoise, le 16 Juin 1785.

PAR M. MARMONTEL.

DANS la manière de s'exprimer comme dans celle de se vêtir, l'usage diffère de la mode, en ce qu'il a moins d'inconstance ; mais l'usage, comme la mode, ne reconnoît pour règle que le goût ; & selon que les mœurs publiques, le caractère & l'esprit dominant rendent le goût d'une Nation plus raisonnable ou plus fantasque, l'usage est aussi plus sensé ou plus capricieux dans ses variations.

Chez les peuples qui ne parlent que pour se faire entendre, la Langue est presque invariable ; & qu'elle suffise au commerce de la vie & de la pensée, c'en

eſt aſſez : elle a pour eux le néceſſaire, & ils ignorent le ſuperflu.

Mais à meſure que dans ſon langage, comme dans ſes vêtemens, une Nation ſe livre à l'attrait du luxe, & qu'en parlant pour ſon plaiſir, plus que pour ſes beſoins, elle s'occupe de l'élégance & de l'agrément de l'élocution, le deſir & le ſoin de plaire la rendent inquiète, curieuſe, incertaine dans la recherche de ſes parures ; & de là les rafinemens & les caprices de l'uſage.

Cependant on obſerve que de toutes les Langues, celle qui a le plus donné à l'ornement & au luxe de l'expreſſion, la Langue grecque, a été peu ſujette aux variations de l'uſage ; & la différence de ſes dialectes une fois établie, on ne s'apperçoit plus qu'elle ait changé depuis Homère juſqu'à Platon. La Langue d'Homère ſembloit douée, ainſi que ſes Divinités, d'une jeuneſſe inaltérable : on eût dit que l'heureux génie qui l'avoit inventée, eût pris conſeil de la Poéſie,

de l'Éloquence, de la Philoſophie elle-même, pour la compoſer à leur gré. Vouée aux graces dès ſa naiſſance, mais inſtruite & diſciplinée à l'école de la raiſon, également propre à exprimer & de grandes idées, & de vives images, & des affections profondes, à rendre la vérité ſenſible, ou le menſonge intéreſſant, jamais l'art de flatter l'oreille, de charmer l'imagination, de parler à l'eſprit, de remuer le cœur & l'ame, n'eut un inſtrument ſi parfait. Pandore, embellie à l'envi des dons de tous les Dieux, étoit le ſymbole de la langue des Grecs.

Il n'en fut pas de même de celle des Latins. D'abord rude & auſtère comme la diſcipline & comme les loix dont elle étoit l'organe, pauvre comme le peuple qui la parloit, ſimple & grave comme ſes mœurs, inculte comme ſon génie, elle éprouva les mêmes changemens que le caractère & les mœurs de Rome. De ſa nature, elle eut ſans peine la force & la vigueur tragique qu'il falloit à Pacu-

vius, la véhémence & la franchiſe que demandoit l'éloquence des Gracques ; mais lorſqu'une poéſie ſéduiſante, voluptueuſe ou magnifique, en voulut faire uſage ; lorſqu'une éloquence inſinuante, adulatrice & ſervilement ſuppliante, voulut l'accommoder à ſes deſſeins, il fallut qu'elle prît de la molleſſe, de l'élégance, de l'harmonie, de la couleur ; & que, dans l'art de prêter au langage un charme intéreſſant & une douce majeſté, Rome devînt l'écolière d'Athènes, avant que d'en être l'émule. Ce qu'ont fait les Latins pour donner de la grace à une langue toute guerrière, eſt le chef-d'œuvre de l'induſtrie ; & dans les vers de Tibulle & d'Ovide, elle ſemble réaliſer l'allégorie de la maſſue d'Hercule, dont l'Amour, en la façonnant, ſe fait un arc ſouple & léger.

Celles de nos langues modernes qui ſe ſont le plutôt fixées, ſont l'Eſpagnol & l'Italien : l'une à cauſe de l'incurioſité naturelle des Caſtillans, & de cette fierté

nationale, qui, dans leur langue, comme en eux-mêmes, fait gloire d'une nobleſſe pauvre & dédaigne de l'enrichir ; l'autre, à cauſe du reſpect trop timide que les Italiens conçurent pour leurs premiers grands Écrivains, & de la loi prématurée qu'ils s'imposèrent à eux-mêmes de n'admettre, dans le bon ſtyle & dans le langage épuré, que les expreſſions conſignées dans les écrits de ces hommes célèbres. De telles loix ne conviennent aux Arts qu'à cette époque de leur virilité où ils ont acquis toute leur force & pris tout leur accroiſſement : juſques-là rien ne doit contraindre cette intelligence inventive, qui élève l'induſtrie au-deſſus de l'inſtinct ; & réduire les Arts, comme l'on fait ſouvent, à leurs premières inſtitutions, c'eſt perpétuer leur enfance. La langue Italienne ſe dit la fille de la langue Latine ; mais elle n'a pas recueilli tout l'héritage de ſa mère : l'Arioſte & le Taſſe même, à côté de Virgile, ſont des ſucceſſeurs appauvris.

Le même esprit de liberté & d'ambition qui anime la Politique & le Commerce de l'Angleterre, lui a fait enrichir sa langue de tout ce qu'elle a trouvé à sa bienséance dans les Langues de ses voisins ; & sans les vices indestructibles de sa formation primitive, elle seroit devenue, par ses acquisitions, la plus belle langue du monde. Mais elle altère tout ce qu'elle emprunte, en voulant se l'assimiler. Le son, l'accent, le nombre, l'articulation, tout y est changé : ces mots dépaysés ressemblent à des Colons dégénérés dans leur nouveau climat, & devenus méconnoissables aux yeux même de leur patrie.

Nous avons mis moins de hardiesse, mais plus de soin à perfectionner notre Langue ; & s'il n'a pas été permis de la refondre, au moins a-t-on su la polir, au moins a-t-on su lui donner des tours mieux arrondis, des mouvemens plus doux, des articulations plus faciles & plus liantes ; & en même temps qu'elle a pris plus de sou-

pleſſe & d'élégance, elle a de même acquis plus de nobleſſe & de dignité.

Cependant, quelque différente que ſoit la langue de Racine & de Fénélon, de celle de Baïf & de Dubartas, il eſt encore poſſible, ſinon de la rendre plus douce & plus mélodieuſe, au moins de l'enrichir, d'ajouter à ſon énergie, de la parer de nouvelles couleurs, d'en multiplier les nuances; & plus on en fait ſon étude, mieux on ſent qu'elle n'en eſt pas à ce point de perfection où une langue doit ſe fixer.

Comme vivante elle eſt variable; mais elle l'eſt dans les deux ſens: elle peut acquérir & perdre; & cette alternative, on vouloit autrefois qu'elle dépendît de l'uſage uniquement, abſolument, & ſans qu'il fût permis à la raiſon, dit Vaugelas, de lui oppoſer ſa lumière.

Soyons moins ſuperſtitieux. Mais pour éviter un excès, ne donnons pas dans l'autre; & ſi l'on a trop accordé à l'autorité de l'uſage, modérons-la, ſans oublier

qu'elle a ſes droits, comme elle a ſes limites. Reconnoiſſons, avec Vaugelas, que, *l'uſage a fait beaucoup de choſes avec raiſon*, même beaucoup plus qu'on ne penſe. En effet, il y a dans la langue mille façons de parler qu'on attribue au pur caprice de l'uſage, & dont la raiſon ſe découvre dans une Métaphyſique très-déliée, qui ſemble avoir conduit la multitude à ſon inſçu, & qu'apperçoit celui qui examine la langue avec un œil philoſophique. Dans les irrégularités même que l'uſage a reçues & qu'il a fait paſſer en loix, on remarque ſouvent que ce qui les a introduites, c'eſt qu'elles donnent à l'expreſſion plus de vivacité, de grace, ou d'énergie; & juſques-là rien n'eſt plus juſte que de ſe ſoumettre à l'uſage.

Reconnoiſſons encore que dans ce que l'uſage a fait, ou *ſans raiſon*, ou même *contre la raiſon*, dès que le temps, l'exemple, la ſanction publique, durant un ſiècle de lumière, l'ont ratifié, l'ont confirmé,

rien ne dispense plus d'observer ses loix positives, c'est-à-dire, ce qu'il prescrit. Mais tenons-nous sur la réserve à l'égard de ce qu'il défend : car autant il seroit à craindre que la liberté fût sans frein, autant il seroit dangereux que l'autorité fût sans bornes. Et c'est dans le centre des Lettres, au milieu de leur République, & en présence de leurs amis, que je viens réclamer leurs droits.

Je dirai donc qu'en observant ce que l'usage aura prescrit, on aura droit d'examiner ce qu'il lui plaira d'interdire ; & cette restriction que je crois devoir mettre à sa puissance illimitée, est fondée sur deux motifs.

1°. Quand l'usage prescrit, sa loi porte, il est vrai, quelque atteinte à la liberté, mais ne la détruit pas : je puis, par un détour, éluder sa décision, & par une façon de parler qui me plaise, éviter celle qui me déplaît : ce sera une gêne, mais non pas une servitude. Il n'en est pas de même de ses loix négatives ; elles nous ôtent

toute liberté de faire ce qu'elles défendent; & pour les éluder, il n'eſt point de détour.

2°. Si les loix poſitives de l'uſage ſont défectueuſes, le mal eſt fait : la langue eſt telle ; des hommes de génie n'ont pas laiſſé de la rendre éloquente, pleine de majeſté, d'élégance, & de grace ; il reſte à la parler comme eux ; & c'eſt le cas de dire, avec Horace, *ainſi l'uſage l'a voulu*. Mais à l'égard de ſes loix négatives ou prohibitives, rien n'eſt fixe, rien n'eſt conſtant : ce ſont les décrets d'un tyran biſarre, dont les dégoûts s'annoncent par des proſcriptions. *Cela ne ſe dit point, cela ne ſe dit plus* ; telle eſt leur formule ordinaire. Mais ſi cela s'eſt dit, pourquoi ne le plus dire ? mais ſi cela eſt bien dit en ſoi, quoiqu'on ne l'ait pas dit encore, pourquoi ne le diroit-on pas ? La langue eſt-elle déjà ſi riche & ſi complette, qu'elle n'ait plus rien à acquérir ? a-t-elle une ſurabondance qui nous conſole de ſes pertes ? Comment ſe fût-elle formée, ſi,

depuis Joinville juſqu'à Fénelon, perſonne n'avoit oſé dire, pour la première fois, ce qu'on n'avoit pas encore dit? Comment ſe conſervera-t-elle, ſi, au lieu de ſe reproduire à meſure qu'elle ſe dépouille, ce n'eſt plus qu'un vieux arbre, dont les ramaux ſéchés ſe briſent, & qui ne repouſſe jamais?

Quel eſt donc ce droit négatif, arbitraire & indéfini, qu'on a laiſſé prendre à l'uſage? & ſi l'expreſſion nouvelle ou rajeunie, eſt douce à l'oreille, claire à l'eſprit, ſenſible à l'imagination; ſi la penſée la ſollicite, & ſi le beſoin l'autoriſe; ſi le tour en eſt animé, précis, naturel, énergique; ſi elle eſt conforme à la ſyntaxe & au génie de la langue; ſi elle ajoute à ſa richeſſe; ſi par elle on évite une périphraſe traînante, une épithète lâche & diffuſe; ſi elle n'a point d'équivalent pour exprimer une nuance intéreſſante, ou dans le ſentiment, ou dans l'idée, ou dans l'image, où eſt la raiſon de ne pas l'employer?

Ce ſont les téméraires, dit Vaugelas ; *qui inventent les mots comme les modes.* La parité n'eſt pas exacte ; car dans les modes, preſque tout eſt de fantaiſie, de caprice, ou de vanité ; au lieu que, dans la langue ainſi que dans les arts, l'invention a ſouvent pour objet la néceſſité, l'utilité, la beauté réelle. Alors, où eſt la témérité d'oſer être inventeur ? Malherbe fut-il *téméraire* lorſqu'il emprunta du latin *inſidieux* & *ſécurité* ? & Deſportes, lorſqu'il tranſplanta dans notre langue le mot *pudeur*, pour exprimer cette eſpèce de honte délicate & timide qui ſaiſit une ame innocente ou une ame noble & ſenſible, à la première idée de ce qui peut bleſſer ſa fierté ou ſa modeſtie : mot précieux que la Fontaine a ſi bien mis à ſa place dans la fable des *deux Amis ? Dévouloir*, propoſé par Malherbe, pour dire, *ceſſer de vouloir*, n'a pas été reçu ; mais que deux ou trois bons Ecrivains l'euſſent adopté, il faiſoit fortune, & la langue y gagnoit un mot clair & précis. Vaugelas regardoit

ſortir de la vie, comme un barbariſme : falloit-il que, ſur ſa parole, la Fontaine s'abſtînt de dire, en parlant de la vieilleſſe :

Je voudrois qu'à cet âge
On *ſortît de la vie* ainſi que d'un banquet !

C'étoit, nous dit ce même Vaugelas, *la plus ſaine partie de la Cour*, c'étoit *la plus ſaine partie des Auteurs du temps* qui étoient les arbitres de l'uſage ; & dans cette eſpèce d'Ariſtocratie, compoſée de deux puiſſances ſouvent contraires l'une à l'autre, on ne ſavoit à laquelle obéir. Ainſi une foule de mots qui manquoient à la langue & qu'on y vouloit introduire, étoient arrêtés au paſſage, & le plus ſouvent rebutés. *Féliciter* paroiſſoit barbare ; *face* n'étoit pas du bon ſtyle ; la Cour ne vouloit pas que l'on dît *ambitionner ; ployer* choquoit l'oreille, c'étoit *plier* qu'il falloit dire ; *transfuge* n'étoit point admis, non plus qu'*inſulter* & qu'*inſulte*.

Heureuſement vinrent des hommes qui firent donner à la langue plus d'aiſance

& de liberté, & en même temps plus d'autorité & de consistance à l'usage. *Les Grands Hommes du siècle passé*, dit Voltaire, *ont enseigné à penser & à parler.* Ce fut d'abord l'Auteur de Cinna, des Horaces, de Polieucte, & après lui, la Rochefoucault, le Cardinal de Retz, Pascal, Bossuet, Bourdaloue, Molière, Pélisson, Boileau, Racine, Fénélon, la Bruyère; qui formèrent l'esprit, la langue, & le goût de la Nation.

On voit alors comment l'usage, en se fixant, put acquérir une autorité légitime, & comment les juges naturels de la langue usuelle, formés à l'école des Maîtres de la langue écrite, purent prétendre à juger celle-ci. Mais ce droit acquis à une Nation cultivée ne s'étend pas jusqu'à interdire aux artisans de la parole toute espèce d'innovation; & s'il arrivoit que le goût devînt trop minutieux, trop efféminé, trop timide, ou que la fantaisie, le caprice, la vanité du faux bel esprit, voulussent marquer à leur gré les

bornes de la langue écrite, & défendre au génie de les passer, je ne présume pas qu'il dût à leur défense une aveugle docilité.

Un goût délicat & craintif se croit le goût par excellence, lorsqu'il s'abstient de ce qui peut déplaire; mais un goût très-supérieur seroit celui qui hasarderoit, avec une hardiesse éclairée, ce qui, après avoir déplu quelques momens, seroit fait pour plaire toujours.

Je dirai plus encore : dans un public imbu d'une saine littérature, ce ne sera jamais ni au plus grand nombre, ni à l'élite des bons esprits que l'on risquera de déplaire par d'heureuses innovations, par des rénovations utiles. Ce sont toujours des hommes indignes d'être libres qui veulent que chacun soit esclave comme eux. Mais qu'a de commun la timide inertie de leur instinct avec la noble audace du génie ?

C'est un Scudéri, qui défend à l'auteur du Cid, à Corneille, de dire :

Plus

Plus *l'Offenſeur* eſt cher, plus eſt grande l'offenſe.
Je dois à ma Maîtreſſe, auſſi bien qu'à mon père.
Je rendrai mon ſang pur comme je l'ai reçu.
On l'a pris *tout bouillant* encor de ſa querelle.

C'eſt Scudéri qui prétend qu'*arborer des lauriers*, *gagner des combats*, *inſtruire d'exemple*, ne ſont pas des phraſes françoiſes. Et voilà le modèle de cette foule de critiques dont Racine fut aſſailli, lors même qu'il portoit la langue à ſon plus haut degré de gloire! Ce qu'on admire aujourd'hui dans ſon ſtyle, comme les hardieſſes d'un Maître, lui étoit reproché de ſon temps, comme les fautes d'un Ecolier. O Subligni, tu prétendois ſavoir la Grammaire mieux que Racine! Ainſi l'œil louche de l'envie, ou l'œil trouble de l'ignorance, en examinant les Ecrits des grands Hommes vivans, y prend pour des incorrections les élégances les plus exquiſes; & c'eſt toujours l'uſage que le faux goût met en avant: comme ſi l'homme de génie n'avoit jamais droit de parler ſans l'uſage, & avant l'uſage!

Il y a dans notre langue, de l'aveu même de Vaugelas, une infinité de phraſes qui ſont les dépouilles des langues ſavantes, & qui, accommodées à ſon génie, font une partie de ſes richeſſes. Or, je demande à Vaugelas : ces façons de parler, & toutes celles qui de la langue écrite paſſent dans la langue uſuelle, ou qui reſtent comme en réſerve dans le tréſor de la poéſie & de l'éloquence, qui nous les a données ? Ne ſont-ce pas les Gens de Lettres ? & n'eſt ce pas ſur-tout en cela que conſiſte cette invention du ſtyle, qui caractériſe & diſtingue nos plus grands écrivains, & nommément cet Amyot, que Vaugelas a tant loué ? Or, ſi Amyot fut louable d'avoir oſé les inventer, ces expreſſions heureuſes que nous avons laiſſé vieillir, pourquoi celui qui les rajeuniroit ſeroit-il ſi répréhenſible ?

Que l'on ſoit ſoumis à l'uſage dans les formules établies, comme dans l'emploi des articles, des particules, & des pronoms, rien de tout cela n'eſt gênant ;

& de toutes les difficultés grammaticales dont Vaugelas s'eſt occupé, il n'y en a peut-être pas une qui intéreſſe ſérieuſement la poéſie ou l'éloquence. Mais ce qui peut contribuer à la richeſſe de l'expreſſion, à ſa délicateſſe, ou à ſon énergie, toutes ces façons de parler, qui, négligées dans la langue uſuelle, ne laiſſent pas d'avoir leur place & leur utilité dans la langue écrite, ſoit pour l'idée, ſoit pour l'image, ſoit pour la préciſion, le nombre & l'harmonie, ſont-elles condamnées à ne jamais revivre ? & l'éloquence & la poéſie n'ont-elles plus aucun eſpoir de recouvrer les larcins que leur a faits l'uſage, ou plutôt que leur a faits l'oubli ? Car le plus grand nombre de ces phraſes & de ces mots perdus pour elles, ont été délaiſſés plutôt que rebutés ; & l'on ne s'en ſert plus, par la ſeule raiſon qu'on a ceſſé de s'en ſervir.

Lorſque les grands Ecrivains ne ſont plus, on nous les cite comme des modèles de déférence & de docilité pour les

défenſes de l'uſage. On ne ſait pas, ou l'on oublie combien de fois ils ſe ſont permis ce que l'uſage n'approuvoit pas : on ne ſait pas, en lui cédant, combien il leur en a coûté de dégoûts & de ſacrifices ; combien de fois, dans l'expreſſion des mouvemens de l'ame ou des ſaillies du caractère, ils ont envié l'énergie, la franchiſe, le naturel, le tour vif & rapide de la langue du peuple ; combien de fois ils ont ſoupiré après la liberté de l'imagination & de la plume de Montagne. Quoi qu'il en ſoit, ſi de grands Ecrivains ont méconnu leur aſcendant, & ſe ſont fait un devoir trop étroit de céder à l'uſage, lorſqu'ils auroient voulu & dû lui réſiſter, c'eſt un excès de modeſtie dont nous les louons à regret, comme d'une vertu timide.

Rien, ou preſque rien de la langue de Paſcal n'a vieilli : cela prouve ſans doute un goût pur & ſévère, mais trop ſévère & trop exquis. Paſcal, en épurant la langue, l'a, pour ainſi dire, paſſée à un

tamis trop fin. Il n'a pas assez conservé de la substance de Montagne. On trouve à celui-ci une force & une saveur préférable à la pureté même. Ce n'est pas que son vieux langage n'eût grand besoin d'être purgé, & que la langue, dans son état actuel, ne soit mille fois préférable : elle a plus de clarté, d'aisance, de noblesse, de décence & de dignité, de délicatesse & de grace, d'harmonie & de coloris, mais son élégance a trop pris sur sa vigueur : ses polisseurs l'ont affoiblie ; elle a perdu de sa naïveté, de sa concision & de son énergie ; & je crois qu'il étoit possible d'en perfectionner les formes, & d'en moins altérer le fond.

Je ne mets certainement pas au nombre de ses pertes la rouille qu'elle a déposée, les inversions dures, les tours forcés, les locutions mal construites, les termes bas ou pédantesques, d'un son déplaisant, d'un sens louche, d'une articulation pénible, ou qui avoient de l'affinité avec des objets dégoûtans, & je ne

reproche à l'uſage que d'avoir manqué trop ſouvent de diſcernement dans ſon choix.

Mais à meſure qu'il rebutoit une foule de tours naïfs, qu'on ne retrouve plus que dans La Fontaine, un grand nombre de tours vigoureux & concis, & de phraſes ſubſtantielles, qui ſont perdues depuis Montagne, une multitude de mots harmonieux, ſenſibles, faits pour parler à l'ame, faits pour plaire à l'oreille, je demande comment des hommes qui, en fait de goût, diſpoſoient de l'opinion, ont pu laiſſer périr tant de richeſſes ? Qui les eût empêchés de les conſerver dans leur ſtyle ?

La Cour, dont le langage roule ſur un petit nombre de mots, la plupart vagues & confus, d'un ſens équivoque ou à demi-voilé, comme il convient à la politeſſe, à la diſſimulation, à l'extrême réſerve, à la plaiſanterie légère, à la malice raffinée, ou à la flatterie adroite, la Cour a pu, dans tous les temps, né-

gliger une infinité d'expreſſions naïves ou franches, dont elle n'avoit pas beſoin. Le monde poli & ſuperficiel, qui ſuit l'exemple de la Cour, & qui croit qu'il eſt du bon ton de parler de tout froidement, légèrement, à demi-mot, ſans chaleur & ſans énergie, ce monde, dis-je, a dû laiſſer tomber tout ce qui n'étoit pas de ſa langue uſuelle. L'expreſſion fine & piquante a dû lui être chère ; il l'a dû conſerver : il a dû conſerver de même le langage du ſentiment dans toute ſa délicateſſe, comme eſſentiel au caractère de politeſſe & de galanterie, qui eſt la ſurface de ſes mœurs. Mais ſon Dictionnaire n'a pas dû s'étendre au delà du cercle de ſes beſoins ; & mille façons de parler, néceſſaires à l'homme qui penſe fortement & qui veut s'exprimer de même, à l'homme qui s'affecte d'un ſentiment paſſionné, ou d'une image pathétique, & qui veut rendre ce qu'il ſent ; en deux mots, le langage de l'éloquence & de la poéſie n'a pas dû trouver dans le

monde des conſervateurs bien zélés. Mais en négligeant des richeſſes qui leur étoient inutiles, la Cour & le monde faiſoient-ils une loi de les abandonner comme eux? Et ceux à qui toutes les couleurs, toutes les nuances de la langue étoient ſi précieuſes, n'auroient-ils pas été au moins bien excuſables de ne pas les laiſſer périr?

La langue uſuelle ſe trouve riche, parce qu'elle fournit abondamment au commerce intérieur de la ſociété: mais la langue écrite ne laiſſe pas d'être indigente & néceſſiteuſe, parce que ſes beſoins s'étendent au dehors. Tous les jours elle eſt obligée de correſpondre à des mœurs étrangères, à des uſages qui ne ſont plus: tous les jours l'hiſtorien, le poëte, le philoſophe ſe tranſplante dans des pays lointains, dans des temps reculés; & que deviendra-t-il, ſi ſa langue n'eſt pas coſmopolite comme lui, ſi elle n'a pas les analogues & les équivalens de celle des pays & des temps qu'il fréquente? Que deviendra ſur tout le tra-

ducteur d'un Ecrivain assez habile pour avoir mis en œuvre toutes les richesses de sa propre langue ? Il en est qu'il est impossible de traduire fidèlement ; & la raison n'en est que trop sensible : c'est que les langues, dont le but commun devroit être une parfaite correspondance, se sont enorgueillies de leurs propriétés, & ont négligé leur commerce. Ce qui dans l'une surabonde, manque dans l'autre, & réciproquement. Ce sont, pour changer de figure, des palettes de peintres, qui n'ont pas les mêmes couleurs ; & c'eût été aux Gens de lettres à s'en appercevoir & à les assortir. C'est ce qu'ont fait Montagne, Amyot, La Fontaine, souvent Racine. Leur Langue est conquérante ; elle prend les tours & les formes des Langues éloquentes & poétiques qu'elle a pour adversaires, comme les Romains empruntoient les armes de leurs ennemis.

Si, plus asservis à l'usage, nous renonçons à ce droit de conquête, au moins que ne conservons-nous ce que nos pères

ont acquis ? Et ſans parler des phraſes que nous avons perdues (car ce détail nous meneroit trop loin), par quelle complaiſance avons-nous renoncé à une infinité de mots ou négligés ou rebutés, ou, ſi je l'oſe dire, dégradés de nobleſſe par le caprice de l'uſage ?

Val, par exemple, n'eût-il pas dû garder ſa place dans de beaux vers, comme *vallon* ? *Ombreux* n'avoit-il pas ſa nuance à côté de *ſombre*, & *rais* à côté de *rayons* ? *Labeurs*, au figuré, ne valoit-il pas bien *travaux*, & pour le ſens & pour l'oreille ? Quel goût aſſez bizarre auroit pu rebuter *blondir* ? *Soulagement* eſt-il plus doux que *lénitment*, qu'*allègement* ou qu'*allégeance* ? *Alléger* lui-même, en parlant de peines, auroit-il dû être interdit au langage du ſentiment ? *Dévaler* devoit-il être moins durable que *ravaler*, dérivé de la même ſource ? *Se prendre* exprime une action plus forte que *s'attacher* : pourquoi *ſe détacher* eſt-il plus noble que *ſe déprendre* ? Et *ſecouer*, dont

le ſon eſt ſi foible, a-t-il bien remplacé *brandir ? Aventureux* n'auroit il pas dû ſe ſoutenir à côté d'*aventure* ? Et puiſqu'on a détourné le ſens de *délayer*, ne falloit-il pas conſerver à *délai* ſon verbe *dilayer*, qui valoit mieux que *traîner en longueur*, & qui n'a pas d'autre ſynonyme ? Ne falloit-il pas laiſſer à *émouvoir*, *émoi ?* à ſe *ſouvenir*, *ſouvenance ? Bruit* n'eût-il pas dû garder *bruire*, dont on a retenu *bruyant?* Pourquoi *fallacieux* a-t-il péri depuis Corneille, & *affres* depuis Boſſuet ? Pourquoi l'uſage a-t-il conſervé *oubli*, & abandonné *oublieux* ? Pourquoi du verbe *ſimuler* n'avons-nous que le participe, & ne diſons-nous pas, comme les Latins, *ſimuler* & *diſſimuler* ? *Feindre* exprimeroit les menſonges de l'imagination ; *diſſimuler* exprimeroit les menſonges du ſentiment ou de la penſée. Pourquoi *loiſible*, nuance fine & délicate de *permis*, n'eſt-il plus du haut ſtyle ? Pourquoi dit-on *durable*, & ne dit-on plus *perdurable*, qui l'agrandit ? Pourquoi *calamité*, & non *calami-*

teux ; peuplé & non *populeux* ? Pourquoi *prépondérant*, & non pas *pondérant*, qui nous ſeroit ſi néceſſaire, & auquel ni *grave*, ni *lourd*, ni *peſant*, ne peuvent ſuppléer ? Car *pondérant* ſe diroit du ſtyle ; il ſe diroit de l'éloquence ; il ſe diroit de l'eſprit même ; & ce ſeroit toute autre choſe qu'un ſtyle *peſant*, qu'une éloquence *grave*, qu'un eſprit *lourd*. On croit n'avoir perdu que des ſynonymes, & l'on ſe trompe. *Ecumant* ſe diroit des vagues ; *écumeux* ſe diroit de l'écueil ou du rivage blanchi d'écume : pourquoi l'avoir abandonné ? *Diſcord*, dans les trois ſens, ne devoit-il pas être inſéparable de *diſcorde* ; & ne devroit-on pas dire encore *un caractère inégal & diſcord, des eſprits divers & diſcords, les diſcords qui troublent le monde ? âpre* donnoit *exaſperer ; entrave* donnoit *entraver*. Pourquoi l'un de ces mots a-t-il vieilli, & non pas l'autre ? Pourquoi *félon* & *félonie* ne ſe trouvent-ils plus que dans le Code Criminel ? *Loyal* & *déloyal*, *loyauté* & *déloyauté*

auroient-ils dû jamais être bannis du langage héroïque ? *Ferveur* devoit-il être exclu du langage de l'amitié ? Devoit il l'être de celui de l'amour, à qui d'ailleurs on a laissé tous les caractères du culte ? *Déhonté* ne devoit-il pas se dire aussi long-temps que *honte* ? *Instabilité* devoit-être plus heureux qu'*instable*, & *importun* plus heureux qu'*opportun* ? Pourquoi a t on perdu le pluriel de *jeunesse*, qui exprimoit si bien, d'un seul mot, les illusions, les erreurs, les folies de ce bel âge ? Si *Cour* & *courtisan* sont nobles, pourquoi leurs analogues, *courtoi* & *courtoisie*, ne sont-ils plus du même ton ? Quel mot remplacera *liesse*, pour exprimer une douce joie & la volupté du bonheur ?

Qu'on se donne la peine de remettre à leur place quelques-uns de ces mots, & qu'on se demande à soi-même s'ils feroient tache dans le style.

Supposons, par exemple, que, pour exprimer la chûte de ce qui roule, ou glisse par une longue pente, avec lenteur

& ſans bondir, on employât le vieux mot *dévaler*;

Les neiges par monceaux *dévaloient* des montagnes.

Ne ſeroit-ce pas une image de plus ? Si on faiſoit dire à un homme affligé, qu'il trouve à ſa douleur une douce *allégeance*, qu'on applique à ſes maux un foible *lénitment* : ſi l'on diſoit d'une province qu'elle n'étoit pas *populeuſe* de ſa nature, mais qu'elle a été *peuplée* par l'induſtrie & le commerce :

Si l'on diſoit que tout ce qui dépend de la fortune ou de l'opinion eſt *inſtable* comme elles :

Qu'une longue *ſouvenance* du paſſé éclaire un vieillard ſur l'avenir, & qu'il la tourne en prévoyance :

Qu'en Politique, la diſſimulation eſt permiſe, mais non pas la *ſimulation.*

Que dans les temps *calamiteux* l'humeur du peuple *s'exaſpère* ; qu'il faut le contenir, mais non pas *l'entraver* :

Que d'élever un homme, en un inſ-

tant, du rang *infime* au rang ſuprême, ce n'eſt qu'un jeu pour la fortune :

Qu'un riche étale ſon opulence avec un orgueil *outrageux* :

Que le caractère du peuple eſt uniforme dans les pays de deſpotiſme, & qu'il eſt *multiforme* dans les pays de liberté :

Si l'on diſoit qu'un homme déshonoré, mais impudent, lève un front *déhonté* contre la renommée :

Si l'on diſoit,

Les temps *calamiteux* ſont féconds en grands Hommes.
Qu'attendez-vous d'un homme *oublieux* des bienfaits ?
Le ciel enfin pour nous ſera-t-il *exorable* ?
Il parvint à la gloire à force de *labeurs*.
Reſpirer la fraîcheur des *ombreuſes* vallées.
Les vens *bruyoient* au loin dans les forêts profondes.
Ils ont de leurs *diſcords* fatigué l'univers.
De ſes *rais* argentés Diane ſe couronne.
Les épis ondoyans commençoient à *blondir*.

Parleroit-on une Langue étrangère ? ne ſeroit-on pas entendu ? ne le ſeroit-on pas même avec le plaiſir qu'on éprouve à retrouver des biens que l'on croyoit perdus, & qu'on a long-temps regrettés ?

Mais un tort bien plus sérieux, & d'une conséquence plus étendue, que font à la Langue les loix prohibitives de l'usage, c'est de la dégrader, & de rendre inutile au langage noble & soutenu la meilleure partie de ses richesses. Les bons Écrivains la décorent de nouvelles translations de mots & de nouvelles alliances ; mais son vrai fonds, ses termes propres, ses analogues, ses synonymes, ses diminutifs, ses primitifs, ses dérivés, &, si j'ose le dire enfin, ses richesses de première nécessité périssent tous les jours pour l'orateur & le poëte : or ce seroit à conserver cette partie si précieuse du langage de la poésie & de l'éloquence, qu'on devroit donner tous ses soins.

Une communication habituelle entre les différentes classes de la société, fait que la langue du peuple dérobe tous les jours quelque chose à celle d'un monde plus cultivé ; & celle-ci, pour se dédommager, usurpe aussi tous les jours quelques termes du langage plus relevé de

l'éloquence & de la poéſie. Ainſi, par degrés, l'héroïque devient familier, le familier devient populaire : enſorte que la Langue écrite eſt à l'égard de la Langue uſuelle, comme une île au milieu d'un fleuve qui la ronge inſenſiblement, & finira par la ſubmerger.

Ce qu'Horace a dit de la vie, on peut le dire de la Langue.

« Tous les ans dans leurs cours nous font quelques larcins ».

Le terme propre eſt devenu commun ; le tour naturel eſt uſé ; l'épithète la plus hardie & la plus forte n'eſt plus qu'un mot paraſite & vague ; l'expreſſion figurée eſt ternie ; l'élégance a perdu ſa fleur ; & ſi l'on veut donner au ſtyle un peu d'éclat, il faudra bientôt tirer de loin des mots auxiliaires, accumuler des métaphores, enfin ſe rendre étrange, de peur d'être commun en oſant être naturel.

Que faire donc pour retarder au moins cette dégradation ſucceſſive & continuelle ? Oppoſer à l'uſage la même force de

réſiſtance, pour retenir ce qu'il veut rebuter, qu'on lui oppoſe quelquefois, pour rebuter ce qu'il veut introduire. Ne voit-on pas quel eſt le ſort de ces mots aventuriers, dont parle la Bruyère, qui courent le monde pour tenter fortune, & qui, après une vogue éphémère, ſont délaiſſés & tombent dans l'oubli ? Pourquoi donc, ſi le bon eſprit & le bon goût font périr les mots qu'ils dédaignent, n'auroient-ils pas le droit de faire vivre les mots qu'ils auroient adoptés, ſi ces mots ont de l'harmonie, de la clarté, de la couleur, & une nobleſſe naturelle, je veux dire de l'analogie avec des idées & des images nobles, ſans nulle affinité avec des objets rebutans ?

Le peuple, dit-on, s'exprime ainſi. Eh bien, alors le peuple s'exprime noblement. Où en ſerions-nous ſi l'Écrivain même le plus élégant ne devoit rien dire comme le peuple ? Une grande partie de la Langue eſt commune à tous les États ; & cette eſpèce de domaine public eſt plus

ou moins étendu ſelon le caractère & l'eſprit de la multitude. Le peuple d'Athènes parloit la Langue de Théophraſte, & croyoit même la parler mieux que lui. Le peuple Romain, du temps de Scipion, ne parloit pas la Langue de Térence; mais avant même le règne d'Auguſte il étoit, en fait de langage, ſi difficile & ſi ſévère, qu'il intimidoit ſes Orateurs. Le peuple de Toſcane parle aujourd'hui l'Italien le plus pur. Les payſans de la Caſtille parlent leur Langue dans toute ſa nobleſſe. Par quelle vanité voulons-nous que, dans la nôtre, tout ce qui eſt à l'uſage du peuple contracte un caractère de baſſeſſe & de vileté? Faut-il qu'une Reine diſe *bon jour* en d'autres termes qu'une Villageoiſe?

Par-tout ſans doute, & dans tous les temps, il y a des façons de parler qu'il faut laiſſer au peuple, & qui n'appartiennent qu'à lui, parce qu'elles ſont analogues aux idées qui lui ſont propres, & qu'elles tiennent à ſes coutumes, à ſes

travaux, ou à ſes mœurs : mais ce qui n'a pas ces rapports excluſifs, & qui n'a rien de rebutant, ni pour l'eſprit, ni pour l'oreille, appartient à toute la Langue.

Quel ſera donc, dira quelqu'un, le caractère diſtinctif du langage élevé, du haut ſtyle ? Une réſerve ſemblable à celle que je viens d'aſſigner au langage du peuple, c'eſt-à-dire, un grand nombre de termes & d'images excluſivement analogues aux mœurs, aux habitudes, à la façon de voir, de penſer & d'agir des hommes d'un rang élevé. Mais à cet apanage réſervé à leur claſſe, elle joindra la jouiſſance de tout le domaine commun, d'où la vanité veut l'exclure, & qu'une fauſſe délicateſſe lui conſeille d'abandonner.

Quoi ! parce que le peuple dit tous les jours : *Comment faire ? vous ſavez ſa coutume ; pouſſer à bout quelqu'un ; être inſtruit de ce qui ſe paſſe ; prendre ſon chemin vers un endroit* : parce qu'il dit,

vous qui parlez pour lui ; attendroit-il ſi tard ; prenez votre parti, & mille choſes qu'on ne peut dire autrement que le peuple, ſans les dire plus mal que lui ; faut-il pour cela que ces façons de parler, ſimples & naturelles, ſoient interdites à la poéſie ? Falloit-il que Racine (de qui je les emprunte), ſe les refusât au beſoin ? Ne voit-on pas qu'entremêlées avec des termes & des images d'un ton plus haut, elles donnent au ſtyle un air de vérité, de naïveté, qu'il n'auroit pas s'il étoit plus tendu ? C'eſt l'artifice qu'Ariſtote enſeigne aux poëtes pour ſauver l'invraiſemblance du merveilleux, que d'y mêler des choſes ſimples & communes, afin, dit-il, que la croyance accordée à ce qui eſt naturel, ſe communique à ce qui ne l'eſt pas. Il en ſera de même de la vraiſemblance du langage, ſi le naturel s'y marie avec le rare & le merveilleux.

Qu'on affecte au contraire de ſe tenir ſans ceſſe au-deſſus du ton familier, bientôt on ne parlera plus que par figures ac-

cumulées, & la Langue écrite le ſera ſi artiſtement & ſi pompeuſement, qu'elle ne ſera plus aucune illuſion. *Il faut*, nous dit M. de Voltaire, *qu'une métaphore ſoit naturelle, vraie, lumineuſe* (& il ajoute), *& qu'elle échappe à la paſſion.* Or, comment peut-elle paroître échapper à la paſſion, ſi la paſſion en eſt prodigue, & ſi ſon langage n'eſt qu'un amas de figures accumulées & de termes évidemment recherchés & tirés de loin?

L'expreſſion ne doit jamais être plus ſimple que lorſque la penſée ou le ſentiment eſt ſublime : or tout ce qui eſt ſimple dans une Langue y devient néceſſairement familier par le progrès de l'imitation. L'on voit même que parmi nous, ſoit au Théâtre, ſoit dans les Livres, ſoit dans le monde, le peuple a déjà pris les expreſſions les plus fortes de la poéſie & de l'éloquence : un accident le fait *frémir*; une calomnie lui fait *horreur*; un caractère lui paroît *odieux*, *déteſtable*, *atroce*; un artiſan eſt *déſolé*, *déſeſpéré* de s'être fait at-

tendre ; il eſt *pénétré*, *confondu*, *inconſolable*, &c. Il ne faut donc pas s'imaginer que tout ce qui devient familier au peuple ſoit populaire ; & en dépit de l'uſage & de ſes abus, la Langue noble a droit de conſerver, non ſeulement ce qui lui eſt propre, mais ce qui doit lui être commun avec tous les autres langages.

Cependant l'art d'écrire, comme tous les arts d'agrément, doit s'occuper du ſoin de plaire à ce public qui s'eſt rendu l'arbitre de la Langue. Il eſt donc inutile d'examiner, me dira-t-on, ſi le caprice & la fantaiſie, ou la réflexion & le goût préſident à ſes déciſions ; & dès que la Langue eſt l'inſtrument des arts deſtinés à lui plaire, il faut la parler à ſon gré.

C'eſt là, je crois, l'objection la plus forte qu'on puiſſe faire en faveur de l'uſage ; & je conviens qu'elle eſt ſans réplique pour les ouvrages dont le ſuccès dépend de l'émotion ſimultanée du public aſſemblé : car dans ces aſſemblées l'uſage eſt dans toute ſa force & dans la plénitude

de ſon autorité : il y décide & ne raiſonne pas ; & il falloit tout l'art de Racine, tout l'aſcendant de Boſſuet, pour riſquer au theâtre & dans la chaire d'éloquentes témérités.

Mais hors de là, & dans des écrits jugés par des Lecteurs iſolés & tranquilles, pourquoi, ſi l'on eſt sûr d'avoir pour ſoi la raiſon & le goût, n'oſeroit-on parler d'après ſoi-même & pour le petit nombre ? L'uſage, comme l'opinion, exiſte, ſans que l'on puiſſe dire quelle en eſt l'origine, ni quelle en ſera la durée. C'eſt une aſſimilation de langage, comme l'opinion eſt une aſſimilation d'idées, l'une & l'autre le plus ſouvent fortuite & paſſagère, ſans autre cauſe que l'exemple, ſans autre lien qu'une adhéſion ſuperficielle des eſprits. Si donc l'homme qui veut penſer avec une liberté ſage, commence par ſe dégager du pouvoir de l'opinion, & oſe lui-même s'en rendre juge ; pourquoi l'homme qui veut écrire avec une noble franchiſe, ne commence-t-il pas de même par ſoumettre

l'uſage

l'uſage à ſon propre examen ? Comment veut-on que la parole ſuive le vol de la penſée, ſi, tandis que l'une ſera libre, l'autre eſt chargée de liens ? Cela me rappelle un emblême, où un aigle attaché à un vieux tronc de chêne, s'efforçoit de prendre l'eſſor : ſes aîles étoient déployées, mais ſon corps étoit enchaîné.

Lorſque le goût du temps a paru aux hommes de génie dans tous les arts, ou trop timide ou trop frivole, qu'ont fait ces grands artiſtes ? ils ſe ſont recueillis, retirés de leur ſiècle, & ſe ſont mis devant les yeux les grands exemples du paſſé, pour être dignes, en les imitant, des ſuffrages de l'avenir. Pourquoi donc l'Ecrivain ſolitaire & indépendant, qui ne ſera jamais livré au mouvement de la multitude, & qui n'aura pour juge qu'un lecteur iſolé & ſolitaire comme lui, n'auroit-il pas le même courage que le peintre & que le ſtatuaire a dans ſon atelier ? Son ſtyle y prendra, je le ſais, un caractère un peu ſauvage : mais je ſais bien

aussi qu'il en aura une vigueur plus mâle, une vérité plus naïve, enfin plus d'abondance, plus de sève, & plus de saveur.

J'entends ici les vrais amis du goût & les zélés conservateurs de la pureté du langage, me demander si, en accordant aux Ecrivains cette liberté légitime que je sollicite pour eux, on n'ouvrira point la barrière à une licence immodérée, & si je pense qu'il en résulte plus d'avantages que d'abus?

A cela je réponds que l'éternel écueil de la liberté c'est la licence, & que la liberté n'en est pas moins le premier bien des arts, comme le premier bien des hommes. Je réponds, qu'il importe peu que les mauvais Ecrivains en abusent, pourvu que les bons en profitent : car ce n'est jamais à la foule qui va périr, mais au petit nombre qui doit vivre, qu'il faut penser en s'occupant des arts. Un Ecrivain judicieux sentira mieux que je n'ai pu le dire, à quelles conditions il peut oser ce que l'usage lui défend ou ne lui permet

point encore ; & celui à qui la nature aura refuſé ce diſcernement juſte & ſain, cette ſagacité d'intelligence & de ſentiment qui fait l'homme de goût, celui-là, dis-je, n'a pas beſoin, pour mal écrire, qu'on lui en facilite les moyens.

Qu'il ſe rencontre, par exemple, un de ces eſprits vains & vagues, qui, pour déguiſer leur foibleſſe & leur inanité, s'efforcent de produire des mots en guiſe de penſées, & qui, n'ayant que des idées communes, les fardent & les enluminent pour leur donner un air de ſingularité, rien ne l'empêchera de ſe faire un langage auſſi bizarrement conſtruit que péniblement travaillé.

Qu'il ſe rencontre un cerveau brûlant, d'une chaleur ſtérile & ſans lumière, comme celle d'un ſable aride ; un de ces hommes qui, ſans talent, veulent ſe donner du génie ; rien ne l'empêchera de ſe former un ſtyle auſſi obſcur, auſſi incohérent, auſſi informe que ſes penſées. Avec des notions ſuperficielles &

confuſes, il tâchera de ſe montrer profond ; vigoureux & hardi, avec des idées foibles ; plein de verve & d'enthouſiaſme, avec une ame ſans reſſort & une imagination ſans élans. Il cherchera la nouveauté, la hardieſſe, l'énergie, dans un mélange monſtrueux de mots étrangers l'un à l'autre, & d'images incompatibles ; & donnant ſa bizarrerie pour de l'originalité, je crois l'entendre s'applaudir d'avoir un langage qui n'eſt qu'à lui. Tant mieux qu'il ne ſoit qu'à lui ſeul. Mais eût-il des imitateurs, des admirateurs même, pourquoi s'en mettre en peine ? Jetons les yeux ſur le paſſé ; & de ces productions ſauvages dont le vaſte champ de la littérature fut hériſſé dans tous les temps, regardons ce qui reſte : obſervons à quel petit nombre de bons eſprits & de bons Ecrivains tient la gloire de tout un ſiècle ; & pourvu que ceux-là proſpèrent, laiſſons la foule des faux talens ſe débattre dans les liens de l'uſage ou s'en échapper, n'éviter la

baſſeſſe & la trivialité que par l'enflure & l'extravagance, & ne faire un moment quelque bruit, qu'en paſſant de l'obſcurité dans l'oubli.

TAYLOR INST. OXFORD

MÉMOIRES
DE LOUIS XIV,
Où Diſcours de LOUIS XIV à Monſeigneur le DAUPHIN (1) ;

Rédigés par PÉLISSON.

PREMIÈRE PARTIE.

MON FILS, beaucoup de raiſons, & toutes fort importantes, m'ont fait réſoudre à vous laiſſer, avec aſſez de tra-

(1) Ce Diſcours eſt de Louis XIV lui-même. Il eſt conforme au manuſcrit que ce Roi, peu de jours avant ſa mort, remit entre les mains du Maréchal de Noailles. Celui-ci en a certifié l'authenticité, en le dépoſant à la Bibliothèque du Roi. (Voyez les éclairciſſemens hiſtoriques de M. de Rhulières ſur les Proteſtans. 1788, Ier vol., page 99).

vail pour moi, parmi mes occupations les plus grandes, ces Mémoires de mon règne & de mes principales actions. Je n'ai jamais cru que les Rois, ſentant comme ils ſont en eux toutes les tendreſſes paternelles, fuſſent diſpenſés de l'obligation commune des pères, qui eſt d'inſtruire leurs enfans par l'exemple & par le conſeil. Au contraire, il m'a ſemblé qu'en ce haut rang où nous ſommes, vous & moi, un devoir public ſe joignoit au devoir de particulier, & qu'enfin tous les reſpects qu'on nous rend, toute l'abondance & tout l'éclat qui nous environnent, n'étant que les récompenſes attachées par le ciel même au ſoin qu'il nous confie des peuples & des Etats, ce ſoin n'étoit pas aſſez grand, s'il ne paſſoit au-delà de nous-mêmes, en nous faiſant communiquer toutes nos lumières à celui qui doit régner après nous. J'ai même eſpéré que dans ce deſſein je pourrois vous être auſſi utile, & par conſéquent à mes ſujets, que le ſauroit être

perſonne du monde : car ceux qui auront plus de talent & plus d'expérience que moi, n'auront pas régné, & régné en France ; & je ne crains pas de vous dire que plus la place eſt élevée, plus elle a de choſes qu'on ne peut voir ni connoître qu'en l'occupant.

J'ai conſidéré d'ailleurs ce que j'ai ſi ſouvent éprouvé moi-même, la foule de ceux qui s'empreſſeront autour de vous, chacun avec ſon propre deſſein, la peine que vous aurez à y trouver des avis ſincères, l'entière aſſurance que vous pourrez prendre en ceux d'un père qui n'aura eu d'autre intérêt que le vôtre, ni de paſſion que celle de votre grandeur.

Je me ſuis auſſi quelquefois flatté de cette penſée, que ſi les occupations, les plaiſirs, & le commerce du monde, comme il n'arrive que trop ſouvent, vous déroboient quelque jour à celui des livres & des hiſtoires, le ſeul toutefois où les jeunes Princes trouvent mille vérités, ſans nul mêlange de flatterie, alors la lecture

de ces Mémoires pourroit ſuppléer en quelque ſorte à toutes les autres lectures, conſervant toujours ſon goût & ſa diſtinction pour vous, par l'amitié & par le reſpect que vous conſerveriez pour moi.

J'ai fait enfin quelques réflexions à la condition, en cela dure & rigoureuſe des Rois, qui doivent, pour ainſi dire, un compte public de leurs actions à tous les ſiécles, mais ne peuvent toutefois le rendre à qui que ce ſoit dans le temps même, ſans découvrir le ſecret de leur conduite. Et ne doutant pas que les choſes aſſez grandes & aſſez conſidérables où j'ai eu part, n'exercent un jour diverſement le génie & la paſſion des écrivains, je ne ſerai point fâché que vous ayez ici de quoi redreſſer l'hiſtoire, ſi elle vient à s'écarter ou à ſe méprendre, faute de rapporter fidèlement, ou d'avoir bien pénétré mes projets & leurs motifs. Je vous les expliquerai ſans déguiſement, lors même que mes bonnes intentions n'auront pas été heureuſes; perſuadé qu'il

eſt d'un petit eſprit, & qui ſe trompe ordinairement, de vouloir ne s'être jamais trompé, & que ceux qui ont aſſez de mérite pour réuſſir le plus ſouvent, trouvent quelque magnanimité à reconnoître leurs fautes.

Je ne ſais ſi l'on doit mettre au nombre des miennes de n'avoir pas pris d'abord moi-même la conduite de mon Etat. J'ai tâché, ſi c'en eſt une, de la bien réparer par les ſuites ; & je puis hardiment vous aſſurer que ce ne fut jamais un effet ni de négligence, ni de molleſſe.

Tout enfant que j'étois, le ſeul nom des Rois fainéans & de leurs Maires du Palais me faiſoit peine, quand on le prononçoit en ma préſence. Mais il faut ſe repréſenter l'état des choſes. Des agitations terribles par-tout le Royaume avant & après ma Majorité. Une guerre étrangère, où ces troubles domeſtiques avoient fait perdre à la France mille & mille avantages. Un Prince de mon ſang & d'un

très-grand nom à la tête des ennemis. Beaucoup de cabales dans l'Etat. Les Parlemens encore en poſſeſſion & en goût d'une autorité uſurpée. Dans ma Cour très-peu de fidélité ſans intérêt, & par-là mes ſujets en apparence les plus ſoumis, autant à charge & autant à redouter pour moi que les plus rebelles. Un Miniſtre rétabli malgré tant de factions, très-habile, très-adroit, qui m'aimoit & que j'aimois; qui m'avoit rendu de grands ſervices, mais dont les penſées & les manières étoient naturellement très-différentes des miennes; que je ne pouvois toutefois contredire, ni lui ôter la moindre partie de ſon crédit, ſans exciter peut-être de nouveau contre lui par cette image, quoique fauſſe, de diſgrace, les mêmes orages que l'on avoit eu tant de peine à calmer. Moi-même aſſez jeune encore, majeur, à la vérité, de la majorité des Rois, que les loix de l'Etat ont avancée pour éviter de plus grands maux, mais non pas de celle où les ſimples particuliers

commencent à gouverner librement leurs affaires, qui ne connoiſſois entièrement que la grandeur du fardeau, ſans avoir pu juſqu'alors connoître mes propres forces, préférant, ſans doute dans le cœur, à toutes choſes & à la vie même, une grande & haute réputation, ſi je la pouvois acquérir, mais comprenant en même temps que mes premières démarches, ou en jeteroient les fondemens, ou m'en feroient perdre juſqu'à l'eſpérance.

Je ne laiſſois pas cependant de m'éprouver en ſecret, & ſans confident, raiſonnant ſeul & en moi-même, ſur tous les évènemens qui ſe préſentoient; plein d'eſpérance & de joie quand je découvrois quelquefois que mes premières penſées étoient celles où s'arrêtoient à la fin les gens habiles & conſommés; & perſuadé au fond que je n'avois point été mis & conſervé ſur le trône avec une ſi grande paſſion de bien faire, ſans en devoir trouver les moyens. Enfin quelques années s'étant écoulées de cette ſorte, la paix générale, mon ma-

riage, mon autorité plus affermie, & la mort du Cardinal Mazarin, m'obligèrent à ne pas différer davantage ce que je ſouhaitois & que je craignois tout enſemble depuis ſi long-temps.

Je commençai à jeter les yeux ſur toutes les diverſes parties de l'Etat, & non pas des yeux indifférens, mais des yeux de Maître ſenſiblement touché de n'en voir pas une qui ne m'invitât & même preſſât d'y porter la main, mais obſervant avec ſoin ce que le temps & la diſpoſition des choſes me pouvoient permettre. Le déſordre régnoit par-tout. Ma Cour, en général, étoit encore aſſez éloignée des ſentimens où j'eſpère que vous la trouverez. Les gens de qualité ou de ſervice accoutumés aux négociations continuelles avec un Miniſtre qui n'y avoit pas d'averſion, & à qui elles avoient été néceſſaires, ſe faiſoient toujours un droit imaginaire ſur tout ce qui étoit à leur bienſéance. Nul gouverneur de place qu'on n'eût peine à gouverner. Nulle de-

mande qui ne fût mêlée d'un reproche du passé, ou d'un mécontentement à venir, qu'on vouloit laisser entrevoir & craindre. Les graces exigées & arrachées plutôt qu'attendues, & toujours tirées à conséquence de l'un à l'autre, n'obligeoient plus personne, & n'étoient bonnes qu'à maltraiter désormais ceux à qui on vouloit les refuser.

Les finances, qui donnent le mouvement & l'action à tout ce grand corps de la Monarchie, étoient entièrement épuisées, & à tel point qu'à peine y voyoit-on de la ressource. Plusieurs des dépenses les plus nécessaires & les plus privilégiées de ma Maison & de ma propre personne, étoient retardées contre toute bienséance, ou soutenues par le seul crédit, dont les suites étoient à charge. L'abondance paroissoit en même temps chez les gens d'affaires, qui couvroient, d'un côté, leurs malversations par toute sorte d'artifices, & les découvroient de l'autre, par un luxe insolent & audacieux, comme

s'ils euſſent appréhendé de me les laiſſer ignorer.

L'Egliſe, après de longues diſputes ſur des matières de l'Ecole, dont on avquoit que la connoiſſance n'étoit néceſſaire à perſonne pour le ſalut, les différends s'augmentant chaque jour avec la chaleur & l'opiniâtreté des eſprits, & ſe mêlant même ſans ceſſe de nouveaux intérêts humains, étoit ouvertement menacée d'un ſchiſme, par des gens d'autant plus dangereux qu'ils étoient d'un grand mérite s'ils en euſſent été eux-mêmes moins perſuadés. Il ne s'agiſſoit plus ſeulement de quelques Docteurs particuliers & cachés, mais d'Evêques établis dans leurs ſiéges, capables d'entraîner la multitude après eux, d'une grande réputation, & d'une piété digne en effet d'être révérée, tant qu'elle ſeroit ſuivie de ſoumiſſion aux ſentimens de l'Egliſe. Le Cardinal de Retz, Archevêque de Paris, que des raiſons d'Etat très-connues m'empêchoient alors de ſouffrir dans

le Royaume, favoriſoit cette ſecte naiſſante, & en étoit favoriſé.

Le moindre défaut dans l'ordre de la Nobleſſe, étoit de ſe trouver mêlée d'un nombre infini d'uſurpateurs ſans aucun titre; ou avec un titre acquis à prix d'argent, ſans aucun ſervice. La tyrannie qu'elle exerçoit dans quelques-unes de mes provinces ſur ſes vaſſaux & ſur ſes voiſins ne pouvoit plus être ſoufferte, ni réprimée que par des exemples de ſévérité & de rigueur. La fureur des duels un peu modérée depuis l'exacte obſervation des derniers réglemens, ſur quoi je m'étois toujours rendu inflexible, montroit ſeulement par la guériſon déjà avancée d'un mal ſi invétéré, qu'il n'y en avoit point où il fallût déſeſpérer du remède.

La Juſtice, à qui il appartenoit de réformer tout le reſte, me paroiſſoit elle-même la plus difficile à réformer. Une infinité de choſes y contribuoient. Les charges remplies par le haſard & par l'argent, plutôt que par le choix & le mérite.

Peu d'expérience dans une partie des Juges, & moins encore de ſavoir. Les Ordonnances ſur l'âge & ſur le ſervice éludées preſque par-tout. La chicane établie par une poſſeſſion de pluſieurs ſiècles, fertile en inventions contre les meilleures loix ; & ce qui la produit principalement, un peuple exceſſif vivant de procès & les cultivant comme ſon propre héritage, ſans autre application que d'en augmenter & la durée & le nombre. Mon Conſeil même, au lieu de régler les autres Juriſdictions, ne les dérégloit que trop ſouvent par une quantité étrange d'Arrêts contraires, tous également donnés ſous mon nom, & comme par moi-même ; ce qui rendoit le déſordre beaucoup plus honteux.

Tous ces maux enſemble, j'entends leurs ſuites & leurs effets, retomboient principalement ſur le bas peuple, chargé d'ailleurs d'impoſitions, preſſé de la misère en pluſieurs lieux, incommodé en d'autres de ſa propre oiſiveté depuis la

paix, & ayant un égal besoin d'être soulagé & occupé.

Parmi tant de difficultés, dont quelques-unes se présentoient comme insurmontables, trois considérations me donnoient courage. La première, qu'en ces sortes de choses il n'est pas au pouvoir des Rois, parce qu'ils sont hommes, & qu'ils ont à faire à des hommes, d'atteindre toute la perfection qu'ils se proposent, mais que cette impossibilité est une mauvaise raison de ne pas faire ce que l'on peut. La seconde, qu'en toutes les entreprises justes & légitimes, le temps, l'action même, le secours du ciel ouvrent mille voies, & découvrent mille facilités qu'on n'attendoit pas. La dernière enfin, que le ciel sembloit lui-même me promettre visiblement ce secours, disposant toutes choses au dessein qu'il m'inspiroit.

En effet, tout étoit calme en tous lieux. Ni mouvement, ni crainte, ou apparence de mouvement dans le Royaume, qui

pût m'interrompre ou s'opposer à mes projets. La paix étoit établie avec mes voisins, vraisemblablement pour autant de temps que je le voudrois moi-même, par les dispositions où ils se trouvoient.

L'Espagne ne pouvoit se remettre si promptement de ses grandes pertes. Elle étoit non-seulement sans finances, mais sans crédit, incapable d'aucun grand effort en matière d'argent, ni d'hommes, occupée par la guerre de Portugal; qu'il m'étoit aisé de lui rendre plus difficile, & que la plupart des Grands du Royaume étoient soupçonnés de ne vouloir pas finir. Le Roi étoit vieux & d'une santé douteuse. Il n'avoit qu'un fils en bas âge assez infirme. Lui & son Ministre Don Louis de Haro appréhendoient également tout ce qui pouvoit ramener la guerre, & elle n'étoit pas en effet de leur intérêt, ni par l'état de la Nation, ni par celui de la Maison Royale.

Je ne voyois rien à craindre de l'Empereur, choisi seulement parce qu'il étoit

de la Maiſon d'Autriche, lié en mille ſortes par une Capitulation avec les Etats de l'Empire, peu porté de lui-même à rien entreprendre, & dont les réſolutions ſuivroient apparemment le génie, plutôt que l'âge & la dignité.

Les Electeurs qui lui avoient principalement impoſé des conditions ſi dures, ne pouvant douter de ſon reſſentiment, vivoient dans une défiance continuelle avec lui. Une partie des autres Princes de l'Empire étoient dans mes intérêts. La Suède ne pouvoit en avoir de véritables & de durables qu'avec moi. Elle venoit de perdre un grand Prince, & c'étoit aſſez pour elle de ſe maintenir dans ſes conquêtes durant l'enfance de ſon nouveau Roi. Le Danemark affoibli par une guerre précédente avec elle, où il avoit été prêt à ſuccomber, ne penſoit plus qu'à la paix & au repos. L'Angleterre reſpiroit à peine de ſes maux paſſés, & ne tâchoit qu'à affermir le Gouvernement ſous un Roi nouvellement rétabli, porté

d'ailleurs d'inclination pour la France.

Toute la politique des Anglois & de ceux qui les gouvernoient, n'avoit alors pour but que deux choſes ; entretenir leur commerce, & abaiſſer la maiſon d'Orange. La moindre guerre leur nuiſoit à l'un & l'autre, & leur principal ſupport étoit en mon amitié.

Le Pape, ſeul en Italie, par un reſte de ſon inimitié avec le Cardinal Mazarin, conſervoit aſſez de mauvaiſe volonté pour les François. Mais elle n'alloit qu'à me rendre difficile ce qui dépendroit de lui, & qui m'étoit au fond peu conſidérable. Les voiſins n'auroient pas ſuivi ſes deſſeins, s'il en eût formé contre moi. La Savoye gouvernée par ma tante, m'étoit très-favorable. Veniſe engagée dans la guerre contre le Turc, entretenoit avec ſoin mon alliance, & eſpéroit plus de mon ſecours que de celui des autres Princes Chrétiens. Le Grand Duc s'allioit de nouveau avec moi par le mariage de ſon fils avec une Princeſſe de mon ſang. En

un mot, les Potentats d'Italie, dont une partie m'étoient amis & alliés, comme Parme, Modène & Mantoue, étoient trop foibles ſéparément pour me faire peine, & ni crainte, ni eſpérance ne les obligeoit à ſe lier contre moi. Je pouvois même profiter de ce qui ſembloit un déſavantage : on ne me connoiſſoit point encore dans le monde, mais auſſi on me portoit moins d'envie qu'on n'a fait depuis ; on obſervoit moins ma conduite, & on penſoit moins à traverſer mes deſſeins.

C'eût été ſans doute mal jouir d'une ſi parfaite tranquillité, qu'on rencontreroit quelquefois à peine en pluſieurs ſiècles, que de ne la pas employer au ſeul uſage qui me la pouvoit faire eſtimer. Loin donc d'écouter l'ardeur de l'âge, & de ſouhaiter un peu plus d'affaires au-dehors, je m'occupai du dedans. Mais, comme la principale eſpérance de toutes ces réformations étoit dans ma volonté, leur premier fondement étoit de rendre

ma volonté bien absolue par une conduite qui imprimât la soumission & le respect. Je voulus que la suite de mes actions fît connoître que pour ne rendre raison à personne, je ne m'en gouvernois pas moins par la raison. Et pour cela deux choses m'étoient absolument nécessaires, un grand travail de ma part, un grand choix de personnes qui pussent le seconder.

Quant au travail, il se pourra faire, mon Fils, que vous commenciez a lire ces Mémoires en un âge où l'on a bien plus accoutumé de le craindre que de l'aimer ; trop content d'être échappé à la sujettion des précepteurs, & de n'avoir plus d'heure réglée, ni d'application longue & certaine.

Je ne vous avertirai pas seulement là-dessus que c'est toutefois par-là qu'on règne, pour cela qu'on règne, & que ces conditions de la Royauté, qui pourront quelquefois vous sembler rudes & fâcheuses dans une si grande place, vous paroîtroient douces & aisées, s'il étoit question d'y parvenir.

Il y a quelque chose de plus, mon Fils, & je souhaite que votre propre expérience ne vous l'apprenne jamais ; rien ne vous sauroit être plus laborieux qu'une grande oisiveté, si vous avez le malheur d'y tomber : dégoûté premièrement des affaires, puis des plaisirs, puis de l'oisiveté même, & cherchant par-tout inutilement ce qui ne se peut trouver, c'est-à-dire la douceur du repos & du loisir, sans quelque fatigue & quelque occupation qui précède.

Je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour, & deux ou trois heures à chaque fois avec diverses personnes, sans compter le temps que je passerois seul & en particulier, ni celui que je pourrois donner extraordinairement aux affaires extraordinaires, s'il en survenoit, n'y ayant pas un moment où il ne fût permis de m'en parler, pour peu qu'elles fussent pressées : à la réserve des Ministres étrangers, qui trouvent quelquefois dans la familiarité qu'on leur permet, de trop favorables conjonctures, soit

ſoit pour obtenir, ſoit pour pénétrer, & qu'on ne doit guères écouter ſans y être préparé.

Je ne puis vous dire quel fruit je recueillis bientôt de cette réſolution. Je me ſentis comme élever l'eſprit & le courage. Je me trouvai tout autre. Je découvris en moi ce que je n'y connoiſſois pas, & me reprochai avec joie de l'avoir trop long-temps ignoré. Cette première timidité, qu'un peu de jugement donne toujours, & qui d'abord me faiſoit peine, ſur-tout quand il falloit parler quelque temps, & en public, ſe diſſipa en moins de rien. Il me ſembla ſeulement alors que j'étois Roi, & né pour l'être. J'éprouvai enfin une douceur difficile à exprimer, & que vous ne connoîtrez point vous-même qu'en la goûtant comme moi. Car il ne faut pas vous imaginer, mon Fils, que les affaires d'État ſoient comme quelques endroits obſcurs & épineux des ſciences qui vous auroit peut-être fatigué, où l'eſprit tâche à s'élever avec effort au-deſſus

de ſa portée, le plus ſouvent pour ne rien faire, & dont l'inutilité, du moins apparente, nous rebute autant que la difficulté. La fonction des Rois conſiſte principalement à laiſſer agir le bon ſens, qui agit naturellement & ſans peine. Ce qui nous occupe eſt quelquefois moins difficile que ce qui nous amuſeroit ſeulement; l'utilité ſuit toujours. Un Roi, quelques habiles & éclairés que ſoient ſes Miniſtres, ne porte point lui-même la main à l'ouvrage ſans qu'il y paroiſſe. Le ſuccès qui plaît en toutes les choſes du monde, juſqu'aux moindres, charme en celle-ci, la plus grande de toutes. Nulle ſatisfaction n'égale celle de remarquer chaque jour qu'on augmente la félicité des peuples, & qu'on avance les entrepriſes glorieuſes dont on a formé ſoi-même le plan ou le deſſein. Tout ce qui eſt le plus néceſſaire à ce travail, eſt en même temps agréable : car c'eſt, mon Fils, avoir les yeux ouverts ſur toute la terre, apprendre à toute heure les nouvelles de toutes

les Provinces & de toutes les Nations, le ſecret de toutes les Cours, l'humeur & le foible de tous les Princes & de tous les Miniſtres étrangers, pénétrer parmi nos ſujets ce qu'ils nous cachent avec le plus de ſoin, découvrir les vues les plus éloignées de nos propres courtiſans, leurs intérêts les plus obſcurs qui viennent à nous par les intérêts contraires; & je ne ſais enfin quel autre plaiſir nous ne quitterions point pour celui-là, ſi la ſeule curioſité nous le donnoit.

Je me ſuis arrêté ſur cet endroit à deſſein, & beaucoup plus pour vous que pour moi; car, en même temps que je vous ai découvert ces facilités & ces douceurs dans les plus grands ſoins de la Royauté, je n'ignore pas que je diminue d'autant l'unique, ou preſque l'unique mérite que je puis avoir. Mais votre honneur, mon Fils, m'eſt en cela plus cher que le mien; & s'il arrive que Dieu vous appelle à gouverner avant que vous ayez pris cet eſprit d'application & d'affaires dont je vous

parle, la moindre déférence que vous puiſſiez rendre aux avis d'un père à qui j'oſe dire que vous devez beaucoup en toutes ſortes, eſt de faire d'abord & durant quelque temps, même avec contrainte, même avec dégoût, pour l'amour de moi qui vous en conjure, ce que vous ferez toute votre vie pour l'amour de vous-même, ſi vous avez une fois commencé.

Je commandai aux quatre Secrétaires d'Etat de ne plus rien ſigner du tout ſans m'en parler; au Sur-Intendant de même, & qu'il ne ſe fît rien aux Finances, ſans être enregiſtré dans un livre, qui me devoit demeurer, avec un extrait fort abrégé, où je puſſe voir à tous momens & d'un coup d'œil l'état des fonds & des dépenſes faites ou à faire.

Le Chancelier eut un pareil ordre, c'eſt-à-dire de ne rien ſceller que par mon commandement, hors les ſeules Lettres de Juſtice, qu'on appelle ainſi, parce que ce ſeroit une injuſtice de les refuſer, étant

néceſſaires plus pour la forme que pour le fond des choſes ; & je laiſſai alors en ce nombre les offices & les rémiſſions aux cas manifeſtement graciables, quoique j'aie depuis changé d'avis ſur ce ſujet, comme je vous le dirai en ſon lieu.

Je fis connoître qu'en quelque nature d'affaires que ce fût, il falloit me demander directement ce qui n'étoit que grace, & je donnai pour cela à tous mes ſujets, ſans diſtinction, la liberté de s'adreſſer à moi à toute heure, de vive voix, ou par placets.

Les placets furent d'abord en un très-grand nombre, qui ne me rebuta pas néanmoins. Le déſordre qui avoit précédé en produiſoit beaucoup. La nouveauté & les eſpérances, ou vaines ou injuſtes, n'en attiroient pas moins. On m'en donnoit une grande quantité ſur des procès que je ne pouvois ni ne devois tirer de la Juriſdiction ordinaire pour les faire juger devant moi. Mais, dans ces choſes mêmes qui paroiſſoient ſi inutiles, je découvrois

de grandes utilités. Je m'inſtruiſois par-là en détail de l'état de mes peuples : ils voyoient que je penſois à eux, & rien ne me gagnoit tant leurs cœurs. L'oppreſſion me pouvoit être repréſentée de telle ſorte dans les Juriſdictions ordinaires, que je trouvois à propos de m'en faire informer davantage pour y pourvoir extraordinairement au beſoin. Un exemple ou deux de cette nature empêchoient mille maux ſemblables. Les plaintes mêmes fauſſes & injuſtes retenoient mes officiers de donner lieu à de plus véritables & de plus juſtes.

Quant aux perſonnes qui devoient ſeconder mon travail, je réſolus ſur toutes choſes de ne point prendre de premier Miniſtre : & ſi vous m'en croyez, mon Fils, & tous vos ſucceſſeurs après vous, le nom en ſera pour jamais aboli en France ; rien n'étant plus indigne que de voir d'un côté toutes les fonctions, & de l'autre le ſeul titre de Roi.

Pour cela il étoit néceſſaire de partager

ma confiance & l'exécution de mes ordres, ſans la donner toute entière à pas un ; appliquant ces diverſes perſonnes à diverſes choſes, ſelon leurs divers talens, qui eſt peut-être le premier & le plus grand talent des Princes.

Je réſolus même quelque choſe de plus ; car afin de mieux réunir en moi ſeul toute l'autorité de maître, encore qu'il y ait dans toute ſorte d'affaires un certain détail où nos occupations & notre dignité même ne nous permettent pas de deſcendre ordinairement, je fis deſſein, après que j'aurois choiſi mes Miniſtres, d'y entrer quelquefois avec chacun d'eux, & quand il s'y attendroit le moins, afin qu'il comprît que j'en pourrois faire autant ſur d'autres ſujets, & à toutes les heures, outre que la connoiſſance de ce petit détail priſe ſeulement quelquefois, & par divertiſſement plutôt que par règle, inſtruit peu-à-peu, ſans fatigue, de mille choſes qui ne ſont pas inutiles aux réſolutions générales, & que nous devrions

ſavoir & faire nous-même, s'il étoit poſſible qu'un ſeul homme sût tout & fît tout.

Il ne m'eſt pas auſſi aiſé de vous dire, mon Fils, ce qu'il faut faire pour le choix de divers Miniſtres. La fortune y a toujours, malgré nous, autant ou plus de part que la ſageſſe ; & dans cette part que la ſageſſe y peut prendre, le génie y peut beaucoup plus que le Conſeil.

Ni vous, ni moi, mon Fils, n'irons pas chercher pour ces ſortes d'emplois ceux que leur éloignement ou que leur obſcurité dérobent à notre vue, quelque capacité qu'ils puiſſent avoir. Il faut par néceſſité ſe déterminer ſur un petit nombre que le haſard nous préſente, c'eſt-à-dire, qui ſe trouvent déjà dans les charges, & que leur naiſſance ou leur inclination ont attachés de plus près à nous.

Et pour cet art de connoître les hommes, qui vous ſera ſi important, non ſeulement en ceci, mais en toutes les actions de votre vie, je vous dirai, mon

Fils, qu'il ſe peut apprendre ; mais qu'il ne ſe peut enſeigner.

Il eſt juſte, ſans doute ; de donner beaucoup à la réputation générale & établie, parce que le public n'a point d'intérêt, & qu'on lui en impoſe difficilement pour long-temps. C'eſt ſagement fait d'écouter tout le monde, & de ne croire entièrement ceux qui nous approchent, ni ſur leurs ennemis, hors le bien qu'ils ſont contraints d'y reconnoître ; ni ſur leurs amis, hors le mal qu'ils tâchent d'y excuſer. Il eſt ſage encore d'éprouver dans les petites choſes ceux qu'on veut employer aux grandes. Mais l'abrégé des préceptes pour bien diſtinguer les talens, les inclinations & la portée de chacun, c'eſt que la beſogne nous plaiſe aſſez pour nous rendre délicats ſur le choix des ouvriers.

Dans le partage que je fis des emplois, les perſonnes dont je me ſervois le plus ſouvent pour les matières de conſcience étoient mon Confeſſeur, le Père *Annat*, que j'eſtimois en particulier, pour avoir

l'eſprit droit, déſintéreſſé, & ne ſe mêler d'aucune intrigue ; l'Archevêque de Toulouſe, *Marca*, que je fis depuis Archevêque de Paris, homme d'un profond ſavoir & d'un eſprit fort net ; l'Evêque de Rennes, parce que la Reine ma mère l'avoit ſouhaité ; & celui de Rodez, depuis Archevêque de Paris, qui avoit été mon précepteur.

Pour les affaires de la Juſtice, je les communiquai particulièrement au Chancelier, très-ancien Officier, reconnu généralement pour très-habile en ces matières. Je l'appellois auſſi à tous les Conſeils publics que je tenois moi-même, & particulièrement deux jours la ſemaine, avec les quatre Secrétaires d'Etat, pour les dépêches ordinaires du dedans du Royaume & pour les placets.

Je voulus même quelquefois aſſiſter au Conſeil des parties, qu'il tient pour moi, & où il ne s'agit que de procès entre particuliers ſur les Juriſdictions. Et ſi des occupations plus importantes vous en laiſ-

ſent le temps, vous ne ferez pas mal d'en uſer quelquefois ainſi pour exciter & animer à leur devoir, par votre préſence, ceux qui le compoſent, & pour connoître par vous-même les Maîtres des Requêtes qui rapportent & opinent, d'où ſe prennent ordinairement les ſujets pour les Intendances des Provinces, pour les Ambaſſades, & pour d'autres grands Emplois.

Mais à l'égard des intérêts les plus importans de l'Etat, où le petit nombre de têtes eſt à deſirer, parce qu'ils demandent le ſecret, ne voulant pas les confier à un ſeul Miniſtre, les trois que j'ai cru y pouvoir ſervir plus utilement, furent le Tellier, Fouquet & Lionne.

La charge de Secrétaire d'Etat exercée vingt ans par le Tellier, avec beaucoup d'attachement & d'aſſiduité, lui donnoit une fort grande connoiſſance des affaires. On l'avoit employé de tout temps en celles de la dernière confiance. Le Cardinal Mazarin m'avoit ſouvent dit que

dans les occaſions les plus délicates il avoit reconnu ſa ſuffiſance & ſa fidélité. Je l'avois auſſi remarqué moi-même. Il avoit une conduite ſage, précautionnée, & modeſte, dont je faiſois état.

Lionne avoit le même témoignage du Cardinal Mazarin, par qui il avoit été formé. Je ſavois que nul autre de mes ſujets n'avoit été plus ſouvent employé que lui aux négociations étrangères, ni avec plus de ſuccès. Il connoiſſoit les diverſes Cours de l'Europe, parloit & écrivoit facilement pluſieurs langues, avoit des belles lettres, l'eſprit aiſé, ſouple & adroit, propre à cette ſorte de traités avec les étrangers.

Pour Fouquet, on pourra trouver étrange que j'aye voulu me ſervir de lui, quand on ſaura que dès ce temps-là ſes voleries m'étoient connues. Mais je ſavois qu'il avoit de l'eſprit, & une grande connoiſſance du dedans de l'Etat; ce qui me faiſoit imaginer que, pourvu qu'il avouât ſes fautes paſſées, & qu'il me promît de ſe

corriger, il pourroit me rendre de bons ſervices. Cependant pour prendre avec lui mes ſûretés, je lui donnai dans les finances Colbert pour Contrôleur, ſous le titre d'Intendant. Colbert étoit homme en qui je prenois toute la confiance poſſible, parce que je ſavois qu'il avoit beaucoup d'application, d'intelligence & de probité, & je le commis dès-lors pour tenir ce Regiſtre des fonds dont je vous ai parlé.

J'ai ſu depuis que le choix de ces trois Miniſtres avoit été conſidéré diverſement dans le monde, ſuivant les divers intérêts dont le monde eſt partagé; mais pour connoître ſi je pouvois faire mieux, il n'y a qu'à conſidérer les autres ſujets à qui j'aurois pu donner la même place.

Le Chancelier étoit véritablement habile, mais plus dans les affaires de Juſtice, comme j'ai dit, que dans celles d'Etat. Je le connoiſſois fort affectionné à mon ſervice, mais il avoit la réputation de n'avoir pas toute la fermeté néceſſaire. Son âge, & les continuelles occupations

d'une charge ſi laborieuſe, le pouvoient rendre moins aſſidu & moins propre à me ſuivre par-tout où les beſoins du Royaume & les guerres étrangères me pouvoient porter; d'ailleurs ſa place de premier Officier du Royaume, & de Chef de tous les Conſeils, étoit ſi grande d'elle-même, qu'étant jointe à l'intime participation des affaires ſecrettes, elle ſembloit faire, du moins en ce temps-là, un de mes Miniſtres trop grand, & l'élever au-deſſus des autres; ce que je ne voulois pas.

Le Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, qui avoit le département des étrangers, étoit vieux, préſumant beaucoup de ſoi, & ne penſant d'ordinaire les choſes, ni ſelon mon ſens, ni ſelon la raiſon.

Son fils, qui avoit la ſurvivance de la charge, ſembloit avoir intention de bien faire; mais il étoit ſi jeune que bien loin de prendre ſes avis ſur mes autres intérêts, je ne pouvois même lui confier la fonction du ſien, dont Lionne faiſoit la plus grande partie.

La Vrillière & du Plessis étoient de bonnes gens, mais dont les lumières paroissoient seulement proportionnées à l'exercice de leurs charges, dans lesquelles il ne tomboit rien de bien important.

J'aurois pu, sans doute, jeter les yeux sur des gens de plus haute considération, mais non pas qui eussent eu plus de capacité que ces trois, & ce petit nombre, comme je vous l'ai dit, me paroissoit meilleur qu'un plus grand.

Pour vous découvrir même toute ma pensée, il n'en étoit pas de mon intérêt de prendre des sujets d'une qualité plus éminente. Il falloit avant toutes choses établir ma propre réputation, & faire connoître au public, par le rang même d'où je les prenois, que mon intention n'étoit pas de partager mon autorité avec eux. Il m'importoit qu'ils ne conçussent pas eux-mêmes de plus hautes espérances que celles qu'il me plairoit de leur donner: ce qui est plus difficile aux gens d'une grande naissance; & ces précautions m'é-

boient tellement néceſſaires, qu'avec cela même le monde fut aſſez long-temps à me bien connoître.

Pluſieurs ſe perſuadoient que dans peu quelqu'un de ceux qui m'approchoient, s'empareroit de mon eſprit & de mes affaires. La plupart regardoient l'aſſiduité de mon travail comme une chaleur qui devoit bientôt ſe ralentir ; & ceux qui vouloient en juger plus favorablement attendoient à ſe déterminer par les ſuites.

Le temps a fait voir ce qu'il en falloit croire, & c'eſt ici la dixième année que je marche, comme il me ſemble, aſſez conſtamment dans la même route, ne relâchant rien de mon application, informé de tout, & écoutant mes moindres ſujets ; ſachant au vrai le nombre & la qualité de mes troupes & l'état de mes places ; donnant inceſſamment mes ordres pour tous leurs beſoins ; traitant immédiatement avec les Miniſtres étrangers ; recevant & liſant les dépêches ; faiſant moi-même une partie des réponſes, & don-

nant à mes ſecrétaires la ſubſtance des autres, réglant la recette & la dépenſe de mon Etat ; me faiſant rendre compte directement par ceux que je mets dans les emplois importans ; tenant mes affaires auſſi ſecrettes qu'il eſt poſſible ; diſtribuant les graces par mon propre choix, & retenant, ſi je ne me trompe, ceux qui me ſervent, quoique comblés de bienfaits pour eux-mêmes & pour les leurs, dans une modeſtie fort éloignée de l'élévation & du pouvoir des premiers Miniſtres.

L'obſervation que l'on fit à loiſir de toutes ces choſes, commença ſans doute à donner quelque opinion de moi dans le monde, & cette opinion n'a pas peu contribué au ſuccès des affaires que j'ai entrepriſes depuis, rien ne faiſant de ſi grands effets en ſi peu de temps que la réputation du Prince.

Mais ne vous trompez pas, mon Fils ; comme tant d'autres, & ne penſez pas qu'il ſoit temps de l'établir quand il faut

s'en ſervir. On ne la met point ſur pied avec les armées, & l'on auroit beau ouvrir ſes tréſors pour l'acquérir, il faut y avoir penſé auparavant, & ce n'eſt même qu'une poſſeſſion aſſez longue qui nous en aſſûre.

J'avois, dès les premières années, aſſez de ſujet apparemment d'être content de ma conduite ; mais les applaudiſſemens que cette nouveauté m'attiroit, ne laiſſoient pas de me donner une continuelle inquiétude, par la crainte que j'avois, & dont je ne ſuis pas encore tout-à-fait exempt, de ne les pas aſſez bien mériter.

On vous dira dans quelle défiance j'ai vécu là-deſſus avec mes courtiſans, & combien de fois, éprouvant leur génie, je les ai engagés à me louer des choſes mêmes que je penſois avoir mal faites, pour le leur reprocher auſſi-tôt après, & les accoutumer à ne me point flatter.

Mais quelque obſcures que puiſſent être leurs intentions, je vous enſeignerai, mon Fils, un moyen aiſé de profiter de

tout ce qu'ils diront à votre avantage ; c'eſt de vous examiner ſecrétement vous-même, & d'en croire votre propre cœur plus que leurs louanges ; les prenant toujours ſuivant l'humeur de ceux qui vous parleront, ou pour un reproche malin de quelque défaut oppoſé, ou pour une exhortation ſecrète à ce que vous ne ſentirez pas en vous ; perſuadé de plus, quand même vous penſeriez les mériter, que vous n'en avez pas encore aſſez fait, que la réputation ne peut ſe conſerver, à moins qu'elle n'aille en croiſſant, & que la gloire enfin n'eſt pas une maîtreſſe qu'on puiſſe jamais négliger, ni être digne de ſes premières faveurs, ſi l'on n'en ſouhaite toujours de nouvelles.

SECONDE PARTIE.

Les diſpoſitions générales dont je vous ai parlé m'occupèrent tout le mois de Mars ; car le Cardinal Mazarin n'étoit mort que le 9. Et bien que durant ſa maladie, qui fut longue, & même quelque temps auparavant, j'euſſe obſervé avec plus de ſoin que jamais l'état des choſes, je ne crus pas devoir toucher au détail des affaires qu'après m'en être fait rendre compte en particulier, par chacun de ceux qui en avoient été chargés avec lui. Je voulus ſavoir d'eux quelles vues ils avoient eues juſqu'alors, ou croyoient qu'on devoit avoir pour l'avenir.

Il m'a ſemblé néceſſaire de vous le marquer, mon Fils, de peur que par un excès de bonne intention dans votre première jeuneſſe, & par l'ardeur même que ces mémoires pourront exciter en vous, vous ne veniez à confondre enſemble deux choſes très-différentes, je veux dire gou-

verner soi-même, & n'écouter aucun conseil, qui seroit une autre extrêmité aussi dangereuse que celle d'être gouverné. Les particuliers les plus habiles prennent avis d'autres personnes habiles, dans leurs petits intérêts : que sera-ce des Rois qui ont en main l'intérêt public, & dont les résolutions font le bien ou le mal de toute la terre ? Ils ne devroient rien résoudre sans appeller, s'il étoit possible, tout ce qu'il y a de plus éclairé, de plus raisonnable, & de plus sage parmi leurs sujets. Puisque la nécessité nous réduit à un petit nombre de personnes choisies entre les autres, c'est un secours qu'il ne faut pas du moins négliger.

Vous éprouverez de plus, mon Fils, ce que je reconnus bientôt, qu'en parlant de nos affaires, quand nulle autre considération ne nous en doit empêcher, nous n'apprenons pas seulement beaucoup d'autrui ; mais notre esprit achève, pour ainsi dire, ses propres pensées en les mettant au dehors. Il les gardoit auparavant confuses, imparfaites, & seulement ébau-

chées ; mais échauffé par l'entretien, qui le porte insensiblement d'objet en objet, il trouve dans les difficultés mêmes qu'on lui oppose, mille nouveaux expédiens. D'ailleurs, notre élévation nous éloigne en quelque sorte de nos peuples, dont nos Ministres sont plus proches ; capables de voir par conséquent mille particularités que nous ignorons, & sur lesquelles il faut néanmoins se déterminer. Ajoutez l'âge, l'expérience, l'étude, la facilité qu'ils ont, & que nous n'avons pas, de prendre les lumières de quelques inférieurs, qui prennent eux-mêmes celles des autres de degré en degré jusqu'aux moindres. Mais quand, dans les occasions importantes, ils nous ont rapporté tous les partis & toutes les raisons contraires, tout ce qu'on fait ailleurs en pareil cas, tout ce qu'on a fait autrefois, & tout ce qu'on peut faire aujourd'hui, c'est à nous, mon Fils, à choisir ce qu'il faut faire en effet, & ce choix là, j'oserai vous dire que, si nous ne manquons ni de sens ni

de courage, nul autre ne le fait mieux que nous ; car la déciſion a beſoin d'un eſprit de maître, & il eſt ſans comparaiſon plus facile de faire ce que l'on eſt, que d'imiter ce que l'on n'eſt pas.

Que ſi l'on remarque preſque toujours quelque différence entre les lettres particulières que nous nous donnons la peine d'écrire nous-mêmes, & celles que nos ſecrétaires les plus habiles écrivent pour nous, découvrant en ces dernières je ne ſais quoi de moins naturel, & l'inquiétude d'une plume qui craint éternellement d'en faire trop ou trop peu, ne doutez pas que dans les affaires de plus grande conſéquence la différence ne ſoit encore plus grande entre nos propres réſolutions, & celles que nous laiſſerons prendre à nos Miniſtres ſans nous. Plus ils ſeront habiles, plus ils héſiteront par la crainte des évènemens, dont ils ſentent qu'ils ſeront chargés. Ils s'embaraſſent quelquefois long-temps de difficultés qui ne nous arrêteroient pas un moment. La ſageſſe

veut qu'en certaines rencontres on donne beaucoup au haſard : la raiſon elle-même conſeille alors de ſuivre je ne ſais quels mouvemens preſqu'aveugles qui ſont au-deſſus de la raiſon, & qui ſemblent venir du ciel ; mouvemens connus de tous les hommes, mais de plus grand poids, ſans doute, dans ceux que le ciel a placés lui-même aux premiers rangs. De dire quand c'eſt qu'il faut ſe défier de ces mouvemens, ou s'y abandonner, perſonne ne le peut ; ni livres, ni régles, ni expérience, ni l'enſeignement ; on ne peut avoir pour guide qu'une certaine juſteſſe & une certaine hardieſſe d'eſprit, toujours plus libres en celui qui ne doit compte de ſes actions à perſonne.

Quoi qu'il en ſoit, pour ne revenir plus ſur ce ſujet, auſſi-tôt que j'eus commencé à tenir cette conduite avec mes Miniſtres, je connus fort bien, non pas tant à leurs diſcours qu'à un certain air de vérité qui ſe fait diſtinguer de la flatterie, comme une perſonne vivante de la plus

belle

belle ſtatue ; & il me revint depuis par pluſieurs voies non ſuſpectes, qu'ils n'étoient pas ſeulement ſatisfaits, mais en quelque ſorte ſurpris de me voir dans les affaires les plus difficiles, ſans m'attacher préciſément à leurs avis, & ſans affecter non plus de m'en éloigner, prendre auſſi facilement mon parti, & le plus ſouvent celui que la ſuite des choſes montroit clairement avoir été le meilleur. Ils virent aſſez dès-lors qu'ils ſeroient toujours auprès de moi ce que doivent être des Miniſtres, & rien de plus. Ils n'en furent que plus contens d'un emploi où ils trouvoient avec mille autres avantages une ſûreté entière en faiſant leur devoir, rien n'étant plus dangereux à ceux qui occupent de pareils poſtes, qu'un Roi qui dort ordinairement pour s'éveiller de temps en temps, comme en ſurſaut, après avoir perdu la ſuite des affaires ; & qui, dans cette lumière trouble & confuſe, s'en prend à tout le monde des mauvais ſuc-

ces, des cas fortuits, ou des fautes dont il ſe devroit accuſer lui-même.

Après m'être ainſi pleinement inſtruit par des entretiens particuliers avec eux, j'entrai plus hardiment en matière. Rien ne me ſembloit plus preſſé que de ſoulager mes peuples. La misère des provinces & la compaſſion que j'en avois, me ſolliciroient puiſſamment. L'état de mes finances, tel que je vous l'ai repréſenté, ſembloit s'y oppoſer, & conſeiller en tous cas de différer; mais il faut toujours ſe hâter de faire le bien. Il n'y avoit pas moyen de ſoutenir plus long-temps le nom même de la paix, ſans qu'il fût ſuivi d'aucune douceur, qui donnât du moins de meilleures eſpérances. Je paſſai donc par-deſſus toute autre conſidération, & en attendant plus de ſoulagement, je remis d'abord trois millions ſur les Tailles de l'année ſuivante, déjà réglées, & dont on alloit faire l'impoſition.

Je renouvellai en même temps, mais

avec deſſein de les faire mieux obſerver qu'auparavant, comme je l'ai fait auſſi, les defenſes de l'or & de l'argent ſur les habits, & de mille ſuperfluités étrangères, qui étoient une autre eſpece de charge & de contribution volontaire en apparence, forcée en effet, que mes ſujets, & ſur-tout les plus qualifiés, payoient tous les jours aux Nations voiſines, ou pour mieux dire au luxe & à la vanité.

Il falloit par mille raiſons, & même pour ſe préparer aux réformations de la Juſtice, qui en avoit tant de beſoin, diminuer l'autorité des principales compagnies, qui ſous prétexte que leurs jugemens ſont ſans appel, & comme on parle, ſouverains & en dernier reſſort, ayant pris peu-à-peu le nom de Cours ſouveraines, ſe regardoient comme autant de ſouverainetés ſéparées & indépendantes. Je fis connoître que je ne ſouffrirois plus leurs entrepriſes; & pour en donner l'exemple, la Cour des Aydes de Paris ayant commencé la première à s'écarter du devoir

en quelque matière de ſa Juriſdiction ; j'en exilai quelques officiers les plus coupables, croyant que ce remède bien employé d'abord, m'empêcheroit, comme en effet je l'ai éprouvé, d'en avoir ſouvent beſoin dans les ſuites.

Auſſi-tôt après je leur fis encore mieux entendre mes intentions par un Arrêt ſolemnel de mon Conſeil d'en haut. Car il eſt bien vrai que ces Compagnies n'ont rien à ordonner l'une à l'autre dans leurs divers reſſorts réglés par les Loix & par les Édits ; & cela ſuffiſoit autrefois pour les faire vivre en paix ; ou s'il ſurvenoit quelques différends entr'elles, ſur-tout dans les affaires des particuliers, ils étoient ſi rares & ſi peu embarraſſés de procédures, que les Rois eux-mêmes les termineroient d'un ſeul mot, le plus ſouvent en ſe promenant, ſur le rapport des Maîtres des Requêtes, alors auſſi en très-petit nombre, juſqu'à ce que les affaires s'augmentant dans le Royaume, & la chicanne encore plus qu'elles, ce ſoin fût principa-

lement confié au Chancelier de France & au Conſeil des parties dont je vous ai déjà parlé, Tribunal qui doit être autoriſé néceſſairement pour régler ces autres Compagnies ſur leurs juriſdictions, & même pour toutes les autres affaires, dont nous jugeons quelquefois à propos, par des raiſons de l'utilité publique & de notre ſervice, de lui attribuer extraordinairement la connoiſſance, en l'ôtant à ces Compagnies qui ne la tiennent, elles-mêmes, que de nous.

On leur avoit quelquefois entendu dire quelles ne connoiſſoient point d'autre volonté du Roi que celle qui étoit dans les Ordonnances & dans les Édits vérifiés. Je leur défendis à toutes en général par cet Arrêt d'en donner jamais de contraires à ceux de mon Conſeil, ſous quelque prétexte que ce pût être, ſoit de leur Juriſdiction, ſoit du droit des particuliers. Je leur ordonnai, quand elles croiroient qu'on auroit bleſſé l'un ou l'autre, de s'en plaindre à moi, & de recourir à mon

autorité ; celle que je leur avois confiée n'étant que pour faire justice à mes sujets, & non pas pour se faire justice elles-mêmes, qui est une partie de la souveraineté, tellement unie avec la Couronne, & tellement propre au Roi seul, qu'elle ne peut être communiquée à nul autre.

Presqu'en même temps je fis une chose qui paroissoit même trop hardie, tant la Robe s'en étoit fait accroire jusqu'alors, & tant les esprits étoient pleins encore de cette considération qu'elle avoit acquise dans les derniers troubles, en abusant de son pouvoir. Je réduisis à deux quartiers, au lieu de trois, toutes les nouvelles augmentations de gages, qui étoient aliénation de mon revenu, faites à très-vil prix durant la guerre, consommant le plus beau de mes fermes, mais dont les Officiers des Compagnies avoient acquis la meilleure partie, ce qui faisoit que l'on regardoit comme une grande entreprise de les choquer d'abord si rudement dans leurs intérêts les plus sensibles.

Mais le fond de cette affaire étoit juste ; car, deux quartiers étoient encore beaucoup pour ce qu'ils en avoient payé. Je trouvai à propos de leur témoigner qu'on ne craignoit rien de leur chagrin ; que les temps étoient changés ; & ceux qui, par divers intérêts, eussent souhaité que ces Compagnies s'emportassent, apprirent de leur soumission, au contraire, celle qu'ils me devoient.

Je ne veux pas, mon Fils, que vous me donniez, comme auront pu faire ceux qui me connoissent moins, des motifs d'aigreur, de haine & de vengeance pour tout ce qui s'étoit passé durant la Fronde, où l'on ne peut pas nier que ces compagnies ne se soient souvent fort oubliées & jusqu'à d'étranges extrémités.

Mais en premier lieu, ce ressentiment qui paroît d'abord si juste, le seroit peut-être un peu moins à l'examiner de près. Elles sont rentrées d'elles-mêmes, & sans violence, dans le devoir ; les bons serviteurs ont ramené les mauvais ; pourquoi

imputer à tout le corps les fautes d'une partie, plutôt que les ſervices qui ont prévalu, & par où l'on a fini ? Il faudroit plutôt oublier l'un en faveur de l'autre, & ſe ſouvenir ſeulement qu'à relire les hiſtoires, à peine y a-t-il un ordre du Royaume, Egliſe, Nobleſſe, Tiers-Etat, qui ne ſoit tombé quelquefois en des égaremens terribles dont il eſt revenu.

Pardeſſus cela, mon fils, quoique les Rois ſoient hommes en pareil cas, je ne crains pas de vous dire qu'ils le ſont un peu moins quand ils ſont véritablement Rois, parce qu'une paſſion maîtreſſe & dominante, qui eſt celle de leur intérêt, de leur grandeur, & de leur gloire, étouffe dans leur cœur les autres paſſions. Cette douceur, qu'on ſe figure dans la vengeance, n'eſt preſque pas faite pour nous. Un ſimple particulier aura peine à l'exercer ſur un ennemi tout-à-fait abattu, & qui ne s'en peut jamais relever. Pour nous, mon Fils, nous ne ſommes preſque jamais en cet état du milieu, où l'on

prend plaiſir à ſe venger : car nous pouvons tout, ſans difficulté ; ou bien nous nous trouvons au contraire en certaines conjonctures délicates & difficiles, qui ne veulent pas que nous éprouvions quel eſt notre pouvoir.

Jamais le reſſentiment & la colère des Rois ſages & habiles ne doivent donc être que juſtice & que prudence. L'élévation trop grande des Parlemens avoit été dangereuſe à tout le Royaume durant ma minorité : il falloit les abaiſſer, moins pour le mal qu'ils avoient fait que pour celui qu'ils pouvoient faire à l'avenir. Leur autorité, tant qu'on la regardoit comme oppoſée à la mienne, quelques bonnes que fuſſent leurs intentions, produiſoit de très-mauvais effets dans l'Etat : il étoit donc juſte que l'utilité publique l'emportât ſurtout le reſte. Il falloit réduire les choſes dans leur ordre légitime & naturel, quand même, ce que j'ai évité néanmoins, il eût fallu ôter à ces corps ce qui leur avoit été donné autrefois ; comme le peintre

ne fait aucune difficulté d'effacer lui-même ce qu'il aura fait de plus hardi & de plus beau, toutes les fois qu'il le trouve plus grand qu'il ne faut, & dans quelque disproportion visible avec tout le reste de l'ouvrage.

Mais je sais, mon Fils, & je puis vous protester sincèrement que je n'ai d'ailleurs ni aversion, ni aigreur dans l'esprit pour mes officiers de justice. Au contraire, si la vieillesse est vénérable dans les hommes, elle me le paroît davantage encore dans ces Corps si anciens. Je suis persuadé qu'en nulle autre partie de l'État le travail n'est peut-être plus grand, ni les récompenses moindres. J'ai pour eux toute l'affection & toute la considération que je dois; & vous, mon Fils, qui, selon toute apparence, les trouverez encore plus éloignés de ces vaines prétentions d'autrefois, vous devez pratiquer avec d'autant plus de soin ce que je fais tous les jours moi-même, je veux dire leur témoigner de l'estime dans les occasions, en connoître les prin-

cipaux ſujets & ceux qui ont le plus de mérite ; faire voir que vous les connoiſſez ; les conſidérer, eux & leurs familles, dans la diſtribution des emplois & des bénéfices ; favoriſer leurs deſſeins, quand ils voudront s'attacher plus particulièrement à vous ; les accoutumer enfin, par de bons traitemens & des paroles honnêtes, à vous voir quelquefois, au lieu qu'il y a eu un temps, où une partie de l'intégrité étoit de ne pas approcher du Louvre, & cela non pas par mauvais deſſein, mais par la fauſſe imagination d'un prétendu intérêt du peuple, oppoſé à celui du Prince, & dont ils ſe faiſoient les défenſeurs, ſans conſidérer que ces deux intérêts ne ſont qu'un ; que la tranquillité des ſujets ne ſe trouve qu'en l'obéiſſance ; qu'il y a toujours moins de mal pour le public à ſupporter, qu'à contrôler même le mauvais gouvernement des Rois dont Dieu ſeul eſt le Juge, & que ce qu'ils ſemblent faire contre la loi commune eſt fondée le plus ſouvent ſur la raiſon d'Etat, qui eſt la

première des loix, mais la plus inconnue & la plus obscure à tous ceux qui ne gouvernent pas.

Jusqu'aux moindres démarches, tout étoit important pour faire voir en ces commencemens à la France quel seroit l'esprit de mon règne. J'étois blessé de la manière dont on s'étoit accoutumé à traiter avec le Prince, ou plutôt avec le Ministre, mettant toujours en condition ce qu'il falloit attendre de ma justice ou de ma bonté. L'assemblée du Clergé, qui avoit duré long-temps dans Paris, différoit, à l'ordinaire, de se séparer, comme je l'avois témoigné souhaiter, jusqu'à l'expédition de certains Edits qu'elle avoit demandés avec instance. Je lui fis entendre qu'on n'obtenoit plus rien par ces sortes de voies; elle se sépara, & ce fut alors seulement que les Edits furent expédiés.

En ce même temps, la mort du Duc d'Epernon fit vaquer la charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoise. Son frère, le premier Duc d'Epernon, élevé

par la faveur de Henri troisième, avoit porté cette charge aussi haut que son ambition l'avoit voulu : le pouvoir en étoit infini. La nomination des Officiers qu'on y avoit attachée, donnant moyen à celui qui la possédoit, de mettre par-tout des créatures, le rendoit plus maître que le Roi même des principales forces de l'Etat. Je trouvai à propos de la supprimer, quoique j'eusse déjà retranché auparavant de ce grand pouvoir, par diverses voies, tout ce que la bienséance & le temps m'avoient permis.

Quant aux Gouverneurs des Places, qui abusoient si souvent eux-mêmes de leur pouvoir, je leur ôtai premièrement le fonds des contributions qu'on leur avoit abandonné durant la guerre, sous prétexte de pourvoir à la sûreté de leurs places, sans attendre le secours des finances, & de les tenir en bon état ; mais qui, allant à des sommes immenses pour des particuliers, les rendoit trop puissans & trop absolus. Je renouvellai, en second lieu, in-

ſenſiblement, & peu-à-peu toutes les garniſons, ne ſouffrant plus qu'elles fuſſent compoſées, comme auparavant, de troupes qui étoient dans leur dépendance, mais d'autres, au contraire, qui ne connoiſſoient que moi. Et, ce qu'on n'eût oſé propoſer ni penſer, quelques mois auparavant, s'exécuta alors ſans peine & ſans bruit, chacun attendant & recevant en effet de moi des récompenſes plus légitimes & plus juſtes en faiſant ſon devoir.

Je fis cependant continuer à Bordeaux les fortifications du château Trompette, & à Marſeille le bâtiment de la Citadelle; non que je craigniſſe rien alors de ces deux villes, mais pour la ſûreté de l'avenir, & pour ſervir d'exemple à toutes les autres. Il n'y avoit aucun mouvement dans le Royaume, mais tout ce qui approchoit tant ſoit peu de la déſobéiſſance, comme en quelques occaſions à Montauban, à Dieppe, en Provence, à la Rochelle, étoit d'abord réprimé & châtié. La paix

& les troupes que j'avois réſolu d'entretenir toujours en bon ordre, m'en donnoient aſſez de moyens. Je crus enfin, mon Fils, qu'en l'état des choſes, un peu de ſévérité étoit la plus grande douceur que je pouvois avoir pour mes peuples; une diſpoſition contraire leur devant produire, par elle-même & par ſes conſéquences, un nombre infini de maux. Car auſſi-tôt qu'un Roi ſe relâche ſur ce qu'il a commandé, l'autorité périt, & le repos avec elle. Ceux qui voyent le Prince de plus près, connoiſſant les premiers ſa foibleſſe, ſont auſſi les premiers à en abuſer : après eux, ceux du ſecond rang, & ainſi dans les autres de ſuite, pour tous ceux qui ont en main quelque ſorte de pouvoir. Tout tombe ſur la plus baſſe partie, opprimée par-là de mille & mille petits tyrans, au lieu d'un Roi légitime, dont la ſeule indulgence néanmoins a fait tout ce déſordre.

Le mariage de ma Couſine d'Orléans s'accomplit en ce temps-là. Je la donai de

mes deniers, & la fis conduire à mes dépens jusques dans les États de son beau-père. Deux autres mariages plus importans méritent qu'on vous en parle.

Celui de mon frère avec la sœur du Roi d'Angleterre avoit été terminé au mois de Mars. J'en avois été fort aise, même par des raisons d'État ; car mon alliance avec cette Nation, sous Cromwel, avoit comme frappé le dernier coup dans la guerre d'Espagne, réduisant les ennemis à ne pouvoir plus défendre les Pays-Bas, &, par conséquent, à m'accorder, si je l'eusse voulu, même de plus grands avantages qu'ils ne firent par le traité des Pyrenées. Les affaires avoient depuis changé de face en Angleterre : Cromwel étoit mort, & le Roi rétabli. Les Espagnols, se préparant des ressources pour la Flandre en cas de rupture avec moi, & n'espérant rien alors de la Hollande, songeoient, sur toutes choses, à mettre ce Prince dans leurs intérêts. Le mariage de mon Frère servoit à le retenir dans

les miens. Mais celui que je réſolus de propoſer pour ce Roi lui-même, de la Princeſſe de Portugal, ſembloit le devoir ôter entièrement à l'Eſpagne, & faire, en ma faveur, deux autres effets très-conſidérables. Le premier, de ſoutenir les Portugais, que je voyois bientôt en danger de ſuccomber ſans cela. Le ſecond, de me donner plus de moyens de les aſſiſter moi-même, ſi je le jugeois néceſſaire, nonobſtant le traité des Pyrenées qui me le défendoit.

Je toucherai ici, mon Fils, un endroit peut-être auſſi délicat que pas un autre dans la conduite des Princes. Je ſuis bien éloigné de vouloir vous enſeigner l'infidélité, & je crois avoir fait voir depuis peu à toute l'Europe, dans la paix d'Aix-la-Chapelle, quel état je faiſois d'une parole donnée, en la préférant uniquement à tous mes plus grands intérêts. Mais il y a ici quelque diſtinction à faire, que le jugement, l'équité & la conſcience font beaucoup mieux qu'aucun diſcours.

Les deux Couronnes de France & d'Eſpagne ſont telles aujourd'hui & depuis long-temps dans le monde, qu'on ne peut élever l'une ſans abaiſſer l'autre. Cela fait entr'elles une jalouſie, qui leur eſt, ſi je l'oſe dire, eſſentielle, & une eſpèce d'inimitié permanente, que les Traités peuvent couvrir, mais qu'ils n'éteignent jamais, parce que le fondement en demeure toujours, & que l'une d'elles travaillant contre l'autre, ne croit pas tant nuire à autrui que ſe maintenir & ſe conſerver ſoi-même ; devoir ſi naturel qu'il emporte facilement tous les autres.

Et, à dire la vérité ſans déguiſement, elles n'entrent jamais enſemble qu'avec cet eſprit dans aucun traité, quelque clauſes ſpécieuſes qu'on y mette d'union, d'amitié, de ſe procurer réciproquement toutes ſortes d'avantages. Le véritable ſens, que chacun entend fort bien de ſon côté, par l'expérience de tant de ſiècles, eſt qu'on s'abſtiendra de toutes ſortes d'hoſtilités, & de toutes démonſtrations publiques de

mauvaiſe volonté. Car pour les infractions ſecrètes, & qui n'éclatent point, chacun les attend de l'autre par le principe naturel que j'ai dit, & ne promet le contraire qu'au même ſens que l'autre le promet. Ainſi l'on pourroit dire qu'en ſe diſpenſant également d'obſerver les traités à la rigueur, on n'y contrevient point, parce qu'on n'en a point pris les paroles à la lettre.

Les Eſpagnols nous en ont les premiers montré l'exemple. Car, en quelque profonde paix qu'on ait été avec eux, ont-ils jamais manqué à fomenter nos déſordres domeſtiques, & nos guerres civiles ? La qualité de Catholiques par excellence les a-t-elle empêchés, en aucun temps, de fournir de l'argent ſous main aux Huguenots rebelles ? Ils accueillent ſans ceſſe, avec ſoin, avec dépenſe, tout ce qui ſe retire mécontent de ce pays-ci, juſqu'à des perſonnes de néant & de nulle conſidération, non qu'ils ignorent ce qu'elles ſont, mais pour montrer par-là à celles qui valent mieux ce

qu'on feroit en leur faveur. Je ne pouvois pas douter enfin qu'ils n'euſſent violé les premiers, & en mille ſortes, le traité des Pyrenées, & j'aurois cru manquer à ce que je dois à mes Etats, ſi, en l'obſervant plus ſcrupuleuſement qu'eux, je leur laiſſois librement ruiner le Portugal, pour retomber enſuite ſur moi avec toutes leurs forces, & me redemander, en troublant la paix de l'Europe, tout ce qu'ils m'avoient cédé par ce même traité.

Rien ne m'empêchoit, ſelon ces principes, de ſecourir la Couronne de Portugal dans le cas de néceſſité, ſecrètement, avec modération ; ce qui ſe pouvoit plus commodément par l'interpoſition & ſous le nom du Roi d'Angleterre, s'il étoit une fois beau-frère de celui de Portugal. Je n'oubliai donc rien pour le porter à cette alliance ; & parce que c'eſt une Cour où l'on fait d'ordinaire beaucoup par l'argent, que les Miniſtres de cette Nation ont été en général fort ſouvent accuſés d'être penſionnaires d'Eſpa-

gne, & que le Chancelier Hyde, très-habile homme pour le dedans du Royaume, paroiſſoit avoir alors un fort grand pouvoir ſur l'eſprit du Roi, je liai avec lui en particulier, une négociation très-ſecrète, dont mon Ambaſſadeur même en Angleterre ne ſavoit rien. Je lui envoyai diverſes fois un homme d'eſprit qui en étoit connu, & qui, ſous prétexte d'acheter du plomb pour mes bâtimens, avoit des lettres de crédit juſqu'à cinq cents mille livres, qu'il offrit, de ma part, à ce Miniſtre, ſans lui demander autre choſe que ſon amitié. Il refuſa l'offre, avec d'autant plus de mérite, qu'en même temps il avoua à cet envoyé qu'il étoit lui-même d'avis du mariage de Portugal pour l'intérêt du Roi ſon maître, à qui il le fit après cela parler en ſecret.

Les Eſpagnols lui faiſoient propoſer, de leur côté, la Princeſſe de Parme, qu'ils offroient de doter à leurs dépens, comme une Infante : puis quand j'eus fait rejeter cette propoſition, la fille du Prince

d'Orange avec les mêmes avantages, ſans ſe ſouvenir alors de leur grand zèle pour la foi, & que donner à cet Etat une Reine proteſtante, c'étoit ôter aux Catholiques la ſeule conſolation & le ſeul ſupport qu'ils y peuvent eſpérer. Mais je ménageai les choſes de telle ſorte, que cette ſeconde propoſition fut rejetée comme la première, & ſervit même à conclure plus promptement ce que je voulois pour le Portugal & pour ſon Infante.

Voilà de toutes les affaires étrangères de cette année la plus importante. Je ne laiſſerai pas d'en toucher ici quelques autres de moindre conſéquence, mais qui vous feront voir qu'en affermiſſant, autant qu'il étoit poſſible, mon autorité au dedans, je n'oubliai pas de maintenir au dehors, en toutes rencontres, les avantages & la dignité de la Couronne.

Les Ambaſſadeurs de Gênes, par un artifice ſouvent réitéré, dont ils ſe vouloient faire une eſpèce de poſſeſſion & de titre, uſurpoient, depuis quelques an-

nées, à ma Cour le traitement Royal. Ils s'étoient assujettis pour cela à ne prendre jamais leurs audiences qu'au même jour où on la donnoit à quelque Ambassadeur de Roi, afin qu'entrant au Louvre immédiatement après lui, & au même son du tambour, on ne pût distinguer si cet honneur les regardoit, ou non : vanité d'autant plus ridicule, que cet Etat, longtemps possédé par nos Ancêtres, n'a aucune souveraineté que celle qu'il s'est donnée lui-même par sa rébellion depuis cent quarante & tant d'années : nous appartenant légitimement à plusieurs bons titres, tels que sont les traités volontaires & solemnels avec tout le peuple qui s'étoit donné à nous, souvent renouvellés avec un plein & entier consentement, & confirmés plus d'une fois par le droit des armes. Je fis connoître à ces Ambassadeurs combien j'étois éloigné de souffrir leur folle prétention, dont ils avoient bien osé s'expliquer ; & ni eux, ni leurs supérieurs n'ont eu garde d'en parler depuis.

L'Empereur avoit cru de ſon intérêt de me donner part de ſon élection, comme ſes prédéceſſeurs aux miens. Mais il s'étoit fait cette chimère qu'il n'étoit pas de ſa dignité de m'écrire le premier ; & il avoit adreſſé ſa dépêche à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, avec ordre de ne la point délivrer qu'il n'eût obtenu de moi quelque lettre de compliment, par où il parût que je l'avois prévenu. Je ne refuſai pas ſeulement d'en écrire aucune, mais pour apprendre à ce Prince à me mieux connoître, je l'obligeai, auſſi-tôt après, à rayer dans les pouvoirs de ſes Miniſtres, les qualités de Comte de Ferrelle & de Landgrave d'Alſace, ces Etats m'ayant été cédés par le traité de Munſter. Je lui fis auſſi retrancher d'un projet de ligue contre les Turcs, le titre qu'il ſe donnoit de Chef du peuple Chrétien, comme s'il eût poſſédé véritablement le même Empire & les mêmes droits qu'avoit autrefois Charlemagne, après avoir défendu la Religion contre les Saxons, les Huns, & les Sarraſins.

Prenez

Prenez bien garde, mon Fils, qu'on ne veuille quelquefois vous impoſer par les beaux noms d'Empire Romain, de Céſar, ou de ſucceſſeurs de ces grands Empereurs dont nous tirons nous-mêmes notre origine. Les Empereurs d'aujourd'hui ne ſont nullement ce qu'étoient les anciens Empereurs Romains, ni ce qu'étoient nos ayeux. Car, à leur faire juſtice, on doit les regarder ſeulement comme les Chefs & les Capitaines généraux d'une République d'Allemagne aſſez nouvelle, en comparaiſon de pluſieurs autres Etats, & qui n'eſt ni ſi grande, ni ſi puiſſante qu'elle doive prétendre aucune ſupériorité. On leur impoſe, en les éliſant, les conditions que l'on veut. La plupart des membres de l'Empire, c'eſt-à-dire, des Princes & des villes libres d'Allemagne, ne déférent à leur ordre qu'autant qu'il leur plaît. En cette qualité d'Empereurs, ils n'ont que peu de revenus, & s'ils ne poſſédoient, de leur chef, d'autres états héréditaires, ils ſeroient réduits à n'avoir pour habita-

tion, dans tout leur Empire, que l'unique ville de Bamberg, que l'Evêque, qui en eſt Seigneur ſouverain, eſt obligé de leur céder en ce cas-là. Auſſi pluſieurs Princes, qui pouvoient, par l'élection, parvenir à cette dignité, n'en ont jamais voulu, la croyant plus onéreuſe qu'honorable. De mon temps, l'Electeur de Bavière étoit Empereur, s'il n'eût refuſé de ſe nommer lui-même, comme les loix le permettent, en joignant ſa voix à celles dont je m'étois aſſuré pour lui dans le Collège des Électeurs, & que je lui fis offrir.

Je ne vois donc pas, mon Fils, par quelle raiſon des Rois de France, Rois héréditaires, & qui peuvent ſe vanter qu'il n'y a aujourd'hui dans le monde, ſans exception, ni meilleure Maiſon que la leur, ni Monarchie auſſi ancienne, ni Puiſſance plus grande, ni autorité plus abſolue, ſeroient inférieurs à ces Princes électifs. Il ne faut pas diſſimuler néanmoins que les papes, par une ſuite de ce qu'ils avoient fait pour Charlemagne, ont in-

ſenſiblement donné dans la Cour de Rome la préſéance aux Ambaſſadeurs de l'Empereur ſur tous les autres, & que la plupart des Cours de la Chrétienté ont imité cet exemple, ſans que nos prédéceſſeurs ayent fait effort pour l'empêcher. J'ai cru, à ce ſujet, ne devoir rien demander de nouveau dans la Chrétienté. J'ai cru encore moins, en l'état où je me trouvois, devoir, en façon du monde, rien ſouffrir de nouveau, où ces Princes affectaſſent de prendre le moindre avantage ſur moi.

Pour affermir mes conquêtes vers l'Allemagne & vers la Flandres, par une plus étroite union à mes anciens Etats, ne voyant pas lieu de pratiquer ce que faiſoient les Romains & les Grecs, qui étoit d'envoyer des Colonies de leurs ſujets naturels dans les pays nouvellement ſubjugués, je tâchai du moins d'y établir les mœurs Françoiſes. Je changeai les Conſeils ſouverains en préſidiaux. J'en fis reſſortir les appellations à mes Parlemens. Je mis des François, & autant qu'il me fut poſſible,

des gens de mérite, dans les premières charges. J'écrivis aux Généraux d'Ordre, afin qu'ils uniſſent les couvens de ces pays-là aux anciennes provinces de France. J'empêchai que les Egliſes d'Artois & du Hainault ne continuaſſent à recevoir les reſcripts de Rome par la voie de l'Internonce de Flandres ; & je ne permis plus que les Abbés des trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun, fuſſent élus ſans ma nomination ; mais je trouvai bon ſeulement qu'à chaque vacance on me préſentât trois ſujets, dont je permis d'en agréer l'un.

Je fis ceſſer dans l'Artois certaines levées que les Magiſtrats des villes y faiſoient, ſous prétexte d'Octrois accordés par le Roi d'Eſpagne. Je voulus, pour ſoulager le peuple, que les Officiers des garniſons eux-mêmes portaſſent comme les habitans tous les autres droits qui ſe levoient ſur les denrées. Je fis donner ſurſéance pour trois ans aux pauvres familles de la frontière, que leurs créanciers preſſoient cruellement depuis la paix. Je fis

enſorte qu'une bonne partie des limites furent marquées dès cette année ; en exécution du traité des Pyrenées ; les fortifications de Nanci démolies ; toutes mes places réparées, miſes en défenſe, & munies des choſes néceſſaires, comme ſi l'on eût été au milieu de la guerre ; ne craignant rien tant que le reproche qu'on fait depuis ſi long temps aux François, mais que j'eſpère de bien effacer par ma conduite, qu'ils ſavent conquérir, & ne ſavent pas conſerver.

Vous dirai-je ; mon Fils, ce que je vous puis bien dire en toute vérité, que plus je voyois les choſes me devenir faciles, & me réuſſir, plus je me ſentois touché du deſir de ſervir Dieu, & de lui plaire par une humble reconnoiſſance. Je donnai pouvoir au Cardinal Antoine, & à Daubeville, chargé de mes affaires à Rome, de faire une ligue contre le Turc, où j'offrois de contribuer de mes deniers & de mes troupes, beaucoup plus que pas un des autres Princes Chrétiens. Je donnai

cent mille écus aux Vénitiens pour leur guerre de Candie, m'engageant de nouveau à leur fournir des forces considérables toutes les fois qu'ils voudroient faire un effort pour chasser les Infidèles de cette Isle. Je fis offrir à l'Empereur, contre cet ennemi commun, une armée de vingt mille hommes, toute composée de mes troupes ou de celles de mes Alliés.

Je rétablis, par une nouvelle ordonnance, la rigueur des anciens Édits, contre les juremens & les blasphêmes, & je voulus qu'on en fît aussi-tôt quelques exemples publics. Aussi puis-je assurer qu'à cét égard mes soins & l'aversion que j'ai témoignée pour ce dérèglement scandaleux, n'ont pas été inutiles; ma Cour en étant maintenant, graces à Dieu, plus exempte qu'elle ne l'a été durant plusieurs siècles sous les Rois mes prédécesseurs.

J'ajoutai de nouvelles précautions à celles que j'avois déjà prises contre les duels; & pour faire voir que ni naissance, ni rang ne dispenseroient personne, je bannis de ma

Cour le Comte de Soiſſons, qui avoit fait faire un appel au Duc de Navailles ; & je mis à la Baſtille celui dont il s'étoit ſervi pour porter la parole, quoique la choſe n'eût eu aucun effet.

Je m'appliquai à détruire le Janſéniſme, & à diſſiper les Communautés où ſe fomentoit cet eſprit de nouveauté, bien intentionnées peut-être, mais qui ignoroient ou vouloient ignorer les dangereuſes ſuites qu'il pouvoit avoir.

Je fis diverſes inſtances auprès des Hollandois pour les Catholiques de Gueldres. Je donnai ordre qu'on diſtribuât des aumônes conſidérables aux pauvres de Dunkerque, de peur que leur misère ne les tentât de ſuivre la Religion des Anglois, à qui la guerre d'Eſpagne m'avoit obligé de donner cette place durant le Miniſtère du Cardinal Mazarin.

Quant à ce grand nombre de mes ſujets de la Religion prétendue réformée, qui étoit un mal que j'avois toujours regardé, & que je regarde encore avec beau-

coup de douleur, je formai dès-lors le plan d'une conduite, que je n'ai pas lieu de croire mauvaiſe, puiſque Dieu a voulu qu'elle ait été ſuivie, & le ſoit encore tous les jours d'un grand nombre de converſions.

Autant que je l'ai pu comprendre juſqu'ici, l'ignorance des Eccléſiaſtiques au ſiècle précédent, leur luxe, leur débauche, les mauvais exemples qu'ils donnoient, & ceux qu'ils étoient obligés de ſouffrir, par la même raiſon, donnèrent lieu, plus que toute autre choſe, aux grandes bleſſures que l'Egliſe reçut par le ſchiſme & par l'héréſie. Les nouveaux Réformateurs qui reprenoient ces déſordres avec autant de juſtice que d'aigreur, prirent de-là occaſion d'impoſer en ce qui ne regardoit pas le fait & la pratique, mais la croyance & les dogmes. Or il n'eſt pas au pouvoir du peuple de diſtinguer une fauſſeté bien déguiſée, quand elle ſe cache d'ailleurs parmi pluſieurs vérités évidentes.

On commença par de petits différends, dont j'ai appris que les Proteſtans d'Allemagne, ni les Huguenots de France, ne tiennent preſque plus de compte aujourd'hui. Ces petits différends en produiſirent de plus grands, principalement parce qu'on preſſa trop un homme violent & hardi, qui, ne voyant plus de retraite honnête pour lui, s'engagea plus en avant dans le combat ; &, s'abandonnant à ſon propre ſens, prit la liberté d'examiner tout ce qu'il révéroit auparavant. Il promit au monde une voie facile & abrégée pour ſe ſauver : moyen très-propre à flatter le ſens humain, & à entraîner la multitude. Divers intérêts des Princes ſe mêlèrent à cette querelle. Les guerres en Allemagne, puis en France, redoublèrent l'animoſité du mauvais parti. Le bas peuple douta encore moins qu'une religion ne fût bonne pour laquelle on s'expoſoit à tant de périls.

Sur ces idées générales, je crus, mon Fils, que le meilleur moyen pour réduire

peu à peu les Huguenots de mon Royaume, c'étoit de faire observer ce qu'ils avoient obtenu sous les règnes précédens, mais aussi de ne leur accorder rien de plus, & d'en renfermer même l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice & la bienséance le pourroient permettre. Je nommai pour cela, dès cette année même, des Commissaires exécuteurs de l'Edit de Nantes. Je fis cesser par-tout avec soin les entreprises des Huguenots; comme dans le fauxbourg St. Germain, où j'appris qu'ils commençoient d'établir des assemblées secrettes, & des écoles de leur secte; à Jametz en Lorraine, où n'ayant pas droit de s'assembler, ils s'étoient refugiés en grand nombre durant les désordres de la guerre, & y faisoient leurs exercices; à la Rochelle, où l'habitation n'étant permise qu'aux anciens habitans & à leurs familles, elles en avoient attiré, peu-à-peu, quantité d'autres que j'obligeai d'en sortir.

Mais quant aux graces qui dépendoient

de moi seul, je résolus, & j'ai assez ponctuellement observé depuis de n'en faire aucune à ceux de cette Religion, & cela par bonté, non par aigreur, pour les obliger par-là à considérer de temps en temps, d'eux-mêmes & sans violence, si c'étoit par quelque bonne raison qu'ils se privoient volontairement des avantages qui pouvoient leur être communs avec mes autres sujets.

Pour profiter cependant de l'état où ils se trouvoient, d'écouter plus volontiers qu'autrefois ce qui pouvoit les détromper, je résolus aussi d'attirer, même par les récompenses, ceux qui se rendoient dociles. Je recommandai aux Evêques de travailler plus que jamais à leur instruction. Je cherchai à ne mettre dans ces premières places que des personnes de piété & de savoir, capables de réparer, par une conduite toute contraire, les désordres que celle de leurs anciens prédécesseurs avoient vraisemblablement causés dans l'Eglise.

Mais il s'en faut encore beaucoup, mon Fils, que je n'aie employé tous les moyens que j'ai dans l'esprit, pour ramener ceux que la naissance, l'éducation, & peut-être un grand zèle sans connoissance, tiennent de bonne foi dans ces pernicieuses erreurs. Mais je ne puis ni ne dois, quant à présent, vous expliquer des projets où le temps & les circonstances peuvent apporter mille changemens.

Je prenois ces soins par une véritable reconnoissance des graces que je recevois tous les jours. Mais je m'apperçus en même temps qu'ils servoient beaucoup à me conserver l'affection des peuples, très-contens de voir qu'étant sans comparaison plus occupé qu'auparavant, je continuois à vivre pour les exercices de la piété, dans la même régularité où la Reine ma mère m'avoit fait élever. On fut particulièrement édifié de ce que je fis cette année, à pied, avec toute ma Maison, les stations d'un Jubilé; ce que je ne pensois pas même devoir être remarqué.

Conſidérez, mon Fils, que nous ne manquons pas ſeulement de reconnoiſſance & de juſtice, mais de prudence & de bon ſens, quand nous manquons de vénération pour celui dont nous ne ſommes que les Lieutenans. Notre ſoumiſſion pour lui eſt la règle & l'exemple de celle qui nous eſt due. Les armées, les conſeils, toute l'induſtrie humaine, ſeroient de foibles moyens pour nous maintenir ſur le Trône, ſi chacun croyoit y avoir même droit que nous, & ne révéroit pas une Puiſſance ſupérieure, dont la nôtre eſt une partie. Les reſpects publics que nous rendons à cette Puiſſance inviſible, pourroient être nommés juſtement, la première & la plus importante partie de notre politique, s'il ne devoit avoir un motif plus noble & plus deſintéreſſé.

Je vous en conjure, mon Fils, n'ayez point dans la Religion cette vue d'intérêt, très-mauvaiſe quand elle eſt ſeule, mais qui d'ailleurs ne vous réuſſiroit pas, parce que l'artifice ſe dément toujours, & ne pro-

duit pas long-tems les mêmes effets que la vérité. Tout ce que nous avons d'avantages sur les autres hommes dans la place que nous tenons, sont sans doute autant de nouveaux titres de sujétion pour celui qui nous les a donnés : mais à son égard, l'extérieur sans l'intérieur n'est rien du tout, & sert plutôt à l'offenser qu'à *lui* plaire. Jugez-en par vous-même, mon Fils, si jamais vous vous trouvez dans un état assez ordinaire aux Rois, & où je me suis vu si souvent. Mes sujets rebelles, lorsqu'ils ont eu l'audace de prendre les armes contre moi, m'ont donné peut-être moins d'indignation que ceux, qui dans ce même temps-là, se tenant auprès de ma personne, me rendoient le plus d'assiduités, quoique je fusse bien informé qu'ils me trahissoient, & n'avoient pour moi ni véritable affection, ni véritable respect dans le cœur.

Pour conserver cette disposition intérieure que je desire avant toutes choses, & sur toutes choses en vous, il est utile,

mon Fils, de ſe remettre de temps en temps devant les yeux, les vérités dont nous ſommes perſuadés, mais dont nos occupations, nos plaiſirs, notre grandeur même, n'effacent que trop aiſément l'image dans nos eſprits.

Je ne ferai point ici le Théologien avec vous. J'ai pris un ſoin extrême de choiſir pour votre éducation ceux que j'ai cru les plus propres à vous enſeigner la piété par les diſcours & par l'exemple. Ils ne manqueront pas, & j'y prendrai garde, de vous confirmer dans les bonnes maximes, & de plus en plus, à meſure que vous ſerez plus capable de raiſonner avec eux.

Pluſieurs de mes Ancêtres ont attendu l'extrêmité de leur vie pour faire de pareilles exhortations à leurs enfans; j'ai cru au contraire qu'elles auroient plus de force & plus de poids auprès de vous, pendant que la vigueur de mon âge, la liberté de mon eſprit, l'état floriſſant de mes affaires ne vous permettroient point d'y ſoupçonner du déguiſement, ni de les attribuer à

la vue du péril. Ne me donnez pas ce déplaisir, mon Fils, qu'elles n'ayent servi qu'à vous rendre plus coupable, comme elles le feroient, sans doute, si vous veniez à les oublier.

Fin du Tome premier.

AD.

74754450